TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9432 — 36 PAGES — JEUDI 15 MAI 1975



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 P. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

EN ESPAGNE

La situation est très tendue au Pays basque

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 8

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'« ordre musclé » progresse en Argentine

...ec sa patience bien connue, ... aussi avec une subtilité ... naguère, lui déniaient ses ...rsaires, M. José Lopez Rega ...rte sa position en Argen... La démission, le mardi ...ai, du commandant en chef ...'armée, le général Leandro ...a, et son remplacement par ... nationaliste de droite, le ...ral Alberto Numa Lapiane, ... fidèle du ministre du ...être social, est, pour celui-ci, ... nouvelle victoire, et de ...de portée.

...inistre parmi d'autres, l'actuel ...mme fort » de Buenos-Aires ...it trouvé propulsé au tout ...ier plan après la mort du ...ral Peron, le 1er juillet der... par la seule faveur, assez ...igüe, que lui témoignait la ...e du Lider l'actuelle ...idente, Mme Isabel Peron. ...Lopez Rega paraissait alors ...eu près dénué d'appuis dans ...pareil d'Etat — si l'on excepte ... fraction de la police — et ... sein du corps social. Ses ...emis, en revanche, étaient ...ibreux, tant dans l'armée que ...s le mouvement syndical et ... classe politique. En moins ... an, la situation a considé...ement évolué.

...éjà secrétaire privé de la ...idente — ce qui lui permet ...sister à tous ses entretiens, — ...'est fait nommer, au début de ...née, secrétaire de la prési...ce : un premier ministre de ... Le 13 avril, le parti ... ...ste orthodoxe remportait des ...tions provinciales à Misiones, ...ce succès était celui de ...opez Rega, qui s'était engagé ... dépensant sans compter les ...s publics.

...25 avril, une manœuvre ...tique de grande envergure ...mettait au ministre de ne ... voir son avenir dépendre ...a seule faveur de Mme Peron : ...nt obtenu la démission du ...sident du Sénat, M. Lopez ...a verrait éventuellement son ...pre gendre, M. Raul Lastiri, ...sident de la Chambre des ...utés, succéder le plus réguliè...ent du monde à l'actuel chef ... l'Etat si celui-ci venait à ...missionner.

...ette fulgurante ascension n'est ...demment pas due au hasard. ...n que ses méthodes démagogi...s de gouvernement, sa pas...n pour la basse police et son ...it maniaque pour l'ésotérisme ...fassent un politicien peu conve...ble », la droite argentine le ...ère, car il n'a jamais répugné ...se charger de la répression.

...L'économie du pays, en revan...e, ne gagnera rien à l'ascension ... M. Lopez Rega, qui a bien ...soin, pour asseoir sa popularité, ... dépenser les crédits budgé...ires. Déficit de la balance des ...iements, accroissement de la ...ette extérieure, chute des réser...s de devises, inflation annuelle ... 70 %, marché noir, fortes pres...ons ouvrières pour obtenir de ...ubstantielles augmentations de ...alaires, sidérurgie et industrie ...utomobile pratiquement paraly...ées par une grève de deux mois ...ux aciéries de Villa Constitu...ion : tel est le sombre bilan de ...économie argentine.

Le renforcement du pouvoir de ...I. Lopez Rega a un autre côté ...nquiétant. De jour en jour, l'ac...uelle équipe gouvernementale ...orne davantage le peu de démo...ratie qui subsiste en Argentine. ...a dernière mesure prise est ...interdiction faite aux journaux ...le reproduire les informations sur ...'Argentine publiées par les agen...es et autres organes de presse ...trangers. Ainsi s'alourdit encore ...n climat fascisant déjà marqué ...par la complicité, au moins pas...sive, des pouvoirs publics avec les ...tueurs de l'Alliance anticommu...niste argentine (A.A.A.), les mil...liers d'arrestations autorisées par l'état d'urgence et la mise au pas de l'Université et des intellectuels.

Cette évolution intéresse tout le sous-continent américain. Après le Paraguay, le Brésil, la Bolivie, l'Uruguay, le Chili, c'est, en effet, un grand pan du « cône sud » qui est, à son tour, gagné à une forme d'« ordre musclé ».

L'ARRAISONNEMENT DU « MAYAGUEZ »

La Thaïlande réagit avec vivacité à l'envoi de « marines » américains

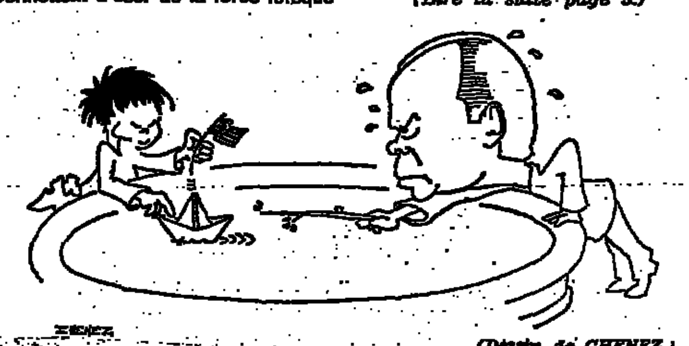
Le président Ford a réuni, dans la nuit de mardi 13 à mercredi 14 mai, pour la seconde fois en douze heures, le conseil national de sécurité des Etats-Unis, afin d'examiner la situation créée par l'arraisonnement du cargo Mayaguez au large du Cambodge. On apprenait ensuite que huit cents « marines » avaient été acheminés vers la base d'Utapao, en Thaïlande, en vue d'une éventuelle opération destinée à récupérer le bateau.

Soucieux de ne pas compromettre ses chances de nouer avec l'Indochine révolutionnaire des relations cordiales, le gouvernement de Bangkok est dans le plus grand embarras. Le premier ministre, M. Kukrit Premoj, a déclaré que l'utilisation d'Utapao — base juridiquement thaïlandaise mais louée aux Américains — en vue de régler par la force l'affaire du Mayaguez, *aurait* « de fâcheuses répercussions *sur les relations amicales » entre Washington et Bangkok. « Nous* envisageons même de les rompre », *a-t-il dit.*

Fort du soutien du Congrès, M. Ford paraît décidé à refuser tout compromis avec le pouvoir révolutionnaire cambodgien. Il n'a d'ailleurs pas besoin de l'approbation des élus pour engager une opération militaire afin de libérer le cargo ; M. Kissinger a déclaré mardi que le chef de l'exécutif dispose de « *certains pouvoirs inhérents à ses fonctions* », qui lui permettent d'user de la force lorsque les vies ou les biens de citoyens américains sont en jeu.

M Ford a tenté tout d'abord une approche diplomatique du problème. Des démarches ont été faites à Pékin auprès des Chinois et des Cambodgiens par le bureau de liaison américain : elles ont échoué. Le prince Sihanouk n'aurait pas répondu et les Chinois auraient dit que l'affaire ne les concernait pas.

(*Lire la suite page 3.*)



(*Dessin de CHENEZ.*)

LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

LE PROGRAMME NUCLÉAIRE du gouvernement n'est arrêté que jusqu'en 1976

A l'Assemblée nationale, le débat sur la politique de l'énergie s'ouvre, ce mercredi 14 mai vers 16 heures, après la question au gouvernement, par une déclaration de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche. Il devait se poursuivre toute la soirée.

Le gouvernement n'a jusqu'ici arrêté son programme de construction de centrales nucléaires que jusqu'en 1976. S'il est hostile à un moratoire immédiat des mises en chantier, il semble qu'il ne serait pas opposé à un moratoire « à terme ». Cela permettrait un débat plus approfondi devant l'opinion avant d'opter pour un développement important du programme français. Cette question est l'une de celles qui doivent dominer le débat de ce mercredi, avec la discussion du coût comparé des divers types d'énergie et des conditions économiques de l'indépendance énergétique nationale.

En principe, le programme nucléaire du gouvernement n'est arrêté que jusqu'en 1976. Au-delà de cette date, le choix reste ouvert.

Sans doute, treize unités de 1 000 mégawatts chacune ont-elles été lancées en 1974-1975, pour une mise en service en 1980-1981 ; douze autres unités de la même taille ont été projetées pour 1976-1977, qui devraient entrer en fonctionnement en 1982-1983. Comme il est improbable que l'on remette en question ces décisions, le débat parlementaire semble arriver trop tard. Mais, avant de s'engager plus avant pour l'avenir, le gouvernement cherche ou veut donner l'impression de chercher à prendre la température de l'opinion publique.

Certaines des plus hautes autorités morales en France ont demandé un moratoire. Le gouvernement, qui n'a pas pu ne pas être ému par le trouble d'une bonne partie de l'opinion française à cet égard, est prêt à répondre : « *Oui pour un moratoire, mais à terme* ». Afin de préserver toutes les chances du futur il faut, étant donnés les délais du processus de production de l'électricité nucléaire, prendre des décisions tout de suite. Au demeurant, la meilleure façon de mesurer les risques réels du programme nucléaire n'est-elle pas de l'essayer ? Quitte ensuite à modifier la trajectoire. Se croiser les bras maintenant serait non seulement compromettre l'avenir, mais aussi renoncer à apprendre.

Les décisions pour la tranche suivante (1978-1979) pourraient ainsi n'être prises qu'en 1977. Cet attentisme, qui posera des problèmes industriels ardus, ne fera évidemment pas l'affaire de l'E.D.F. et des constructeurs, qui préféreraient les uns et les autres être assurés fermement de leur avenir. Mais, si ce programme démarre, comme prévu, ils peuvent espérer que l'opinion se laissera progressivement apprivoiser et surtout qu'une fois l'engrenage enclenché il sera trop tard pour revenir en arrière.

Trois questions fondamentales se posent :

Trois questions fondamentales

... Poser cette question revient à s'interroger *sur* les taux *et* le contenu de la croissance de l'économie française dans les années à venir : sur la correspondance que l'on peut établir entre ces taux ou ce contenu et les besoins en énergie ; enfin sur la part de l'énergie atomique dans la satisfaction de ces besoins. (Remarquons au passage que le montant de cette part dépend en partie de l'évolution de l'économie énergétique internationale, laquelle reste pleine d'inconnues.)

Après le saut brutal des prix du pétrole, la correspondance dont nous parlons ne peut absolument pas être établie à partir d'une extrapolation des tendances passées.

PHILIPPE SIMONNOT.

(*Lire la suite page 10.*)

L'« AFFAIRE DU 8 MAI »

La majorité ne s'est pas solidarisée avec M. Giscard d'Estaing

La décision du président de la République de ne plus célébrer officiellement la capitulation allemande de 1945 a provoqué mardi 13 mai au Parlement, de vives réactions.

A l'Assemblée nationale — où l' « affaire » sera de nouveau évoquée mercredi — une suspension de séance, qui avait valeur de blâme, a été votée par 188 voix (dont celles de quatre députés U.D.R.), les groupes de la majorité ne participant pas au scrutin. Au Sénat, les membres du groupe communiste, qui avaient vainement demandé la discussion d'une proposition visant à faire du 8 mai un jour férié, ont quitté l'hémicycle.

Envisageant de faire du 11 novembre une « journée du souvenir » qui n'interdirait pas pour autant aux municipalités et aux associations et amicales d'anciens combattants de continuer à célébrer le 8 mai l'anniversaire de la victoire de 1945, le gouvernement a l'intention de procéder à toutes les consultations nécessaires avant de prendre sa décision.

Il ne saurait faire moins pour mener à bien la tâche ingrate qui consiste à réparer le faux pas commis le 7 mai dernier par M. Giscard d'Estaing. La décision souveraine d'un président de la République, qui est apparu une fois de plus un peu prompt dans son ardeur à tout changer ... ne le prévoyait à l'Elysée. Emotion que semble mal apprécier M. Dominati, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants lorsqu'il estime qu'« en supprimant la commémoration nationale du 8 mai le président de la République a pris une décision conforme au sentiment général de l'opinion publique ».

L'ampleur du mécontentement est apparue mardi après-midi au Palais-Bourbon où les communistes, exploitant systématiquement et habilement l'avantage inespéré que leur avait offert M. Giscard d'Estaing, ont bénéficié du concours sans réserve de leurs partenaires de gauche.

R. B.

(*Lire la suite page 8.*)

Les États-Unis devant la crise

I. — Un pays frappé de stupeur

De notre correspondant
HENRI PIERRE

Detroit. — Dans *Mary Worth*, une des bandes dessinées les plus populaires aux Etats-Unis — voilà des années que cette respectable mais insupportable « Mamy » se mêle abusivement des affaires des autres, — deux jeunes personnages qui avaient décidé de se marier renoncent à leur projet. Pourquoi ? Ils viennent de perdre leur emploi, comme des millions d'autres Américains. Aussi l'institution du mariage est-elle frappée à son tour par le chômage. L'armée des sans-emploi, forte de 8 176 000 individus, 8,9 % de la population active (1), doit encore grandir : selon les prévisions officielles, elle atteindra bientôt 9 %, et ne diminuera que lentement à 7,9 % en 1976 et 7,5 % en 1977. Une lourde chape d'inquiétude s'est ainsi abattue sur un pays, habitué cependant à cette maladie chronique (en période de plein emploi, le chômage variait entre 4 et 5 %), qui est acceptée en quelque sorte comme une inévitable scorie du système capitaliste.

Pourtant, même à Detroit, la ville la plus affectée, où pour 18 % la population est sans travail, le mal ne saute pas aux yeux. Surtout pas dans le centre de cette capitale de l'automobile, où patrons et syndiqués traitent de puissance à puissance, s'affrontent, mais, plus souvent encore, coopèrent pour maintenir, protéger *ou* relancer leur industrie vulnérable et, aujourd'hui, sinistrée. Dans leurs bureaux d'étude, les experts prévoient une reprise, déjà amorcée grâce aux diverses concessions et avantages donnés aux acheteurs. Un certain nombre d'ouvriers, licenciés temporairement, ont été réembauchés.

Une sourde anxiété

Mais, dans les faubourgs, dans la triste banlieue industrielle, les *longues* files d'attente devant les bureaux d'assistance rappellent brutalement la gravité de la crise. « *Si tu es au chômage, c'est une récession : si je perds mon travail, c'est une dépression.* » La vieille plaisanterie, de nouveau entendue, fait rire jaune. Ici plus qu'ailleurs, le chômage a provoqué une augmentation de la délinquance, des banqueroutes, de la fraude fiscale, des traites non honorées et, bien sûr, de la criminalité. Nombreux sont les Jean Valjean, arrêtés pour avoir volé de *quoi se sustenter*, les adolescents désœuvrés renforcent les professionnels du vol à la tire ou à l'étalage, de l'attaque à main armée. De vieux retraités se font « pincer » pour avoir chapardé 1,50 dollar de viande froide. A la télévision, des chômeurs déclarent que si leurs enfants ont faim, ils les nourriront par tous les moyens, y compris le vol. Et dans leur confortables maisons des quartiers résidentiels, les Blancs des classes aisées redoutent le « *grand soir* », l'explosion de colère des jeunes chômeurs noirs, qui, *certainement*, représentent la plus grosse menace en puissance pour l'ordre établi.

Et pourtant, dans ces ghettos noirs, jadis foyers d'agitation d'où sont sortis beaucoup de leaders activistes, la résignation, l'apathie semblent dominer, plus que l'esprit de révolte. Mais pour combien de temps ? Dans cette salle de cinéma, des Noirs regardent avec un apparent détachement les incroyables scènes de violence du film *The spook who sat by the door...* (2). Ses héros sont des « *combattants de la liberté* » dont les commandos masqués attaquent à la grenade, à la mitraillette, à l'arme blanche, la police et les soldats de l'armée régulière. Avant d'être abattu, le colonel de la garde nationale est passé au brou de noix et déculotté.

(*Lire la suite page 6.*)

(1) Les statistiques sont contestées. Pour les optimistes, elles « noircissent » la situation réelle en incluant les femmes mariées, les étudiants et des catégories de travailleurs marginaux. L'administration répond qu'ils sont considérés comme faisant partie de la population active et qu'il est normal de les compter comme chômeurs quand ils perdent leur emploi ou n'en trouvent pas. D'autres estiment, au contraire, que les statistiques pèchent par optimisme en ne comptant pas le chômage « caché », les travailleurs « découragés » qui ont abandonné la recherche d'un emploi. Ils ajoutent que trois millions sept cent mille travailleurs exécutent un travail partiel faute d'obtenir un emploi à temps complet. En tout état de cause, les statistiques officielles mensuelles indiquent clairement la tendance à la hausse ou à la baisse du chômage.

(2) « Le Fantôme à la porte ».

AU JOUR LE JOUR

Si tous les ordinateurs du monde...

Il y a tant de cousins et de bâtards dans la grande famille de l'informatique internationale que le mariage de la C.I.I. dans le groupe Honeywell-Bull ne changera pas grand-chose à la consanguinité des ordinateurs.

Ces derniers ont remplacé dans notre monde les dynasties financières, comme celle des Rothschild, qui ignoraient les frontières et qui ont joué, depuis le début du dix-neuvième siècle, le rôle de régulateurs du flot de l'argent.

De nos jours, l'information a détrôné l'argent comme moyen de manipuler les hommes. Celui qui détient le hardware, *c'est-à-dire l'ordinateur, est en mesure d'imposer le* software, *c'est-à-dire l'influence.*

Et si tous les ordinateurs du monde se donnent la main, on se demande avec un peu d'inquiétude qui mènera la ronde.

ROBERT ESCARPIT.

RÉNOVATION ARCHITECTURALE

Cheminées-girafes sur les H.L.M.

Susciter chez les occupants des « grands ensembles » une réflexion critique qui les conduise à exprimer leurs désirs quant à la modification et à l'amélioration de leurs espaces intérieurs et extérieurs et les aider ensuite à réaliser ces désirs, c'est l'idée d'une jeune agence, Arcane, qui, avec cinq autres concurrents pour deux cents études présentées, a été retenue par le jury de la septième session du Programme architecture nouvelle. Seul concours du ministère de l'équipement où les projets ne doivent pas être accompagnés d'*un dossier d'entreprise*, le PAN, dans le domaine de la conception des logements sociaux, est ainsi largement ouvert à l'imagination des jeunes architectes.

Sous le titre : « Les H.L.M. : rénovation inverse », le travail du groupe Arcane analyse le cas de ces centaines de milliers de logements qui, « laissés à leur désolation ne manqueront pas de devenir, à l'inverse de l'habitat traditionnel réhabilité, le cadre de *vie des exclus et des parias* ». Refusant alors d'émettre des propositions de nouvelles architectures, les auteurs du projet préfèrent chercher à provoquer une « osmose entre les occupants et leurs structures d'habitat ». Dans un « grand ensemble » dont les idées de rénovation sont émises par les résidents — appuyées et réalisées par des architectes — les espaces acquièrent ainsi le « privilège, malheureusement de plus en plus rare, de devoir quelque chose à leurs habitants ».

(*Lire l'article d'Yves Bourde page 15.*)

DIPLOMATIE

LE SÉJOUR EN FRANCE DU VICE-PREMIER MINISTRE CHINOIS

Le président de la République et M. Teng Hsiao-ping insistent sur la volonté commune d'indépendance

M. Teng Hsiao-ping, premier vice-premier ministre de la République populaire de Chine, après avoir visité, ce mercredi 14 mai, une ferme modèle à Aubigny (Seine-et-Marne), devait offrir un déjeuner en l'honneur du président de la République, à la résidence de l'ambassadeur de Chine.

A 16 heures, MM. Giscard d'Estaing et Teng Hsiao-ping devaient avoir un second entretien à l'Elysée. Ce mercredi soir, M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, reçoit à dîner l'homme d'Etat chinois.

La journée de mardi a été marquée par un premier entretien Giscard d'Estaing - Teng Hsiao-ping et les discours prononcés au dîner offert par le président de la République. Les orateurs ont tous deux insisté sur l'importance qu'ils attachent à l'indépendance nationale, à l'union de l'Europe, à l'entente entre la Chine et l'Europe. Le vice-premier ministre chinois a ajouté un avertissement contre les dangers que présente, en particulier pour les Européens, la volonté d'hégémonie des superpuissances.

Ce sont ces mêmes thèmes qui avaient été évoqués dans l'après-midi, au cours d'une conversation de deux heures presque entièrement consacrée au problème politico-stratégique mondial.

Selon le ministre chinois, le plus grand danger pour la paix vient de la rivalité entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. L'entente des « superpuissances » est superficielle et apparente, estime-t-il. En réalité, chacune agit pour assurer sa propre domination. M. Teng Hsiao-ping semble craindre la volonté d'hégémonie soviétique tout particulièrement. Il a donné l'impression que la Chine ne s'oppose pas à la présence américaine là où elle est désirée, en Europe, au Japon, peut-être même en Corée, mais il ne l'a pas dit explicitement. (La veille, au cours de son entretien avec M. Chirac, il s'était livré à une critique détaillée de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, développant diverses hypothèses sur les motivations de l'U.R.S.S., toutes inspirées par la volonté soviétique de priver l'Europe de son indépendance.)

La situation en Indochine évoquée

De son côté, M. Giscard d'Estaing a surtout marqué l'importance du rôle que peuvent jouer entre les deux plus grandes puissances, la Chine d'une part, l'Europe de l'autre. L'union de l'Europe progresse, a-t-il dit — bien que trop lentement à son gré, — et cette Europe doit être indépendante. Il semble que M. Teng Hsiao-ping ne fasse pas, quant à lui, une nette distinction netre ce qui est « européen » et « atlantique », l'union européenne ne devant apparemment pas, à ses yeux, entraîner nécessairement le départ des forces américaines.

La situation en Indochine n'aurait été que brièvement évoquée. M. Teng Hsiao-ping n'aurait pas semblé mettre en doute la spécificité du Vietnam du Sud, ce qui pourrait indiquer que la Chine ne pousse pas à la réunification du Vietnam.

Il n'y a pas eu de tête-à-tête entre M. Giscard d'Estaing et son interlocuteur, et aucun n'est prévu. Ont participé à la conversation les ministres des affaires étrangères, MM. Sauvagnargues et Chiao Kuan-hua, les ambassadeurs, MM. Arnaud et Tseng Tao, et deux diplomates dans chaque délégation (du côté français, MM. de oCurcel, secrétaire général du Quai d'Orsay, et de Laboulaye, directeur des affaires politiques, au ministère des af- La partie touristique de la journée de mardi a été consacrée à la visite, au pas de course, le matin, du château de Versailles et des Trianon. Après une tasse de thé, le vice-premier ministre chinois a regagné Paris et a déjeuné en privé à l'hôtel Marigny, sa résidence.

LA PRESSE DE PÉKIN MET EN VALEUR LA VISITE

Pékin (A.F.P.). — « Le Quotidien du peuple » publie mercredi 14 mai, en première page, une photographie du vice-premier ministre chinois, M. Teng Tsiao-ping, et du président Giscard d'Estaing, prise mardi à la table des conversations. Une autre photographie, également en première page, représente le vice-premier ministre chinois et les membres de sa délégation en conversation avec M. Chirac.

L'organe officiel du parti commu- premier ministre français accueillant M. Teng Hsiao-ping à son arrivée à Paris.

En revanche, la presse soviétique n'a donné mercredi aucune information sur le voyage de M. Teng Hsiao-ping.

La visite d'une ferme en Seine-et-Marne

M. Pigeon : un exploitant agricole quelque peu embarrassé...

Soixante-sept ans, une stature de géant, membre de la chambre d'agriculture de Melun, vice-président de la caisse de crédit agricole, M. René Pigeon est l'agriculteur auquel le vice-premier ministre chinois a rendu visite, ce mercredi 14 mai, en compagnie du secrétaire d'Etat à l'agriculture. Un agriculteur quelque peu embarrassé par la publicité involontaire dont il va être l'objet. Non pas qu'il ne soit accoutumé à recevoir des délégations étrangères — Anglais, Américains, Soviétiques, Bulgares ont déjà défilé dans l'exploitation, — mais c'est la première fois qu'il a à faire face à un tel protocole. Aussi se livre-t-il avec quelque réserve.

Pourquoi son exploitation plutôt qu'une autre ? Les Chinois ont demandé à visiter des grandes cultures et des élevages. Le programme du voyage officiel, qui laissait un temps libre entre 9 heures et 12 heures, ne permettait guère de dépasser les limites du Bassin parisien et de visiter plusieurs fermes. Or celle de M. Pigeon réunit toutes les qualités requises : située à Aubigny, sur la commune de Montereau-sur-le-Jard, en Seine-et-Marne, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Paris, elle est consacrée à la polyculture aussi bien qu'à l'élevage.

C'est une grande exploitation — quelque 320 hectares de « bonne terre » — en faire-valoir mixte : mi-propriété, mi-fermage. M. Pigeon emblave et récolte respectivement 100 hectares et 5 500 tonnes de betterave, 140 hectares et 730 tonnes de blé, 40 hectares et 160 tonnes de maïs. Il cultive, en outre, 25 hectares de luzerne et 15 hectares de pomme de terre. Les greniers de la ferme peuvent contenir la quasi-totalité des récoltes, qui sont livrées habituellement aux coopératives.

Deux cents bêtes sont présentes en moyenne sur l'exploitation. Quatre-vingt-huit vaches laitières, de race pie noire, qui fournissent en moyenne 5 163 litres de lait par an. Un record, comparé à la moyenne nationale de 3 150 litres, aux néerlandaises de 4 800 litres. Puis vingt-trois génisses de plus de dix-huit mois, vingt taurillons, deux taureaux. Enfin quatre cents brebis de race Ile-de-France, qui mettent bas quatre cent quarante agneaux par an chaque année. La nourriture des animaux vient pour moitié des produits de la ferme.

Le parc à matériel est impressionnant : neuf tracteurs d'au moins 60 CV, deux moissonneuses-batteuses, six engins spécialisés pour la récolte des betteraves et des pommes de terre, deux ramasseuses-presses. Quelque 900 000 francs au total (2 800 francs par hectare cultivé).

M. Pigeon travaille depuis l'âge de quatorze ans sur cette ferme acquise par son père (200 hectares à l'origine). Onze salariés sont employés en permanence sur l'exploitation et sept d'entre eux sont « attachés » au patron depuis plus de vingt ans. Quatre saisonniers leur prêtent main-forte au gros des moissons. L'un des fils de M. Pigeon l'aide quand sa propre exploitation lui en laisse le temps. Le second travaille au ministère de l'agriculture. Tous deux sont ingénieurs agronomes.

« C'est une vraie ferme, avec du fumier et de la boue, pas un laboratoire agronomique », assure M. Jean-François Deniau, qui accompagne le vice-premier ministre chinois. — A. G.

LES ALLOCUTIONS A L'ÉLYSÉE

M. Giscard d'Estaing : rien ne remplace la volonté d'une nation d'assurer elle-même sa défense

Saluant M. Teng Hsiao-ping à l'issue du dîner qu'il offrait en son honneur, mardi 13 mai, à l'Elysée, M. Giscard d'Estaing a dit :

C'est la première fois dans son histoire que la France a l'insigne honneur de recevoir un dirigeant chinois de votre rang ; et c'est la France que vous avez choisie pour y effectuer votre premier déplacement officiel à l'étranger. C'est donner d'emblée à votre visite toute sa signification. Elle souligne l'exceptionnelle qualité des rapports franco-chinois, mais elle en fait aussi ressortir l'importance historique dans la situation présente. Elle se place ainsi sous le double signe de l'amitié et d'une certaine vision des problèmes du monde.

Sous le signe de l'amitié, d'abord, car la France et la Chine sont comme le ciel et la mer dont parle un ancien dicton de votre pays et qui, « séparés par dix mille lis », n'en sont pas moins d'inséparables compagnons. Ni autrefois, l'éloignement dans l'espace, ni aujourd'hui, la différence de leurs systèmes économiques et sociaux, n'ont empêché leur sympathie mutuelle de naître et de grandir.

La puissante originalité et la foisonnante culture de la nation chinoise n'ont cessé d'exercer sur les esprits français leur séduction. Jamais cependant l'intérêt n'a été plus vif que dan sces périodes de transition où l'Occident cherche les voies d'un nouvel avenir. Ce fut le cas au dix-huitième siècle, que nous appelons le siècle des lumières ; c'est le cas aujourd'hui.

De même la France des temps modernes a-t-elle été pour votre pays, à l'aube de sa transformation, une source de réflexions à laquelle se sont nourries les forces du changement. L'héritage de la Révolution française, la pensée de nos philosophes, l'expérience directe que vous-même, et certains de vos compatriotes parmi les plus éminents, et je pense au premier ministre de la République de Chine, avez faite, ici même, de nos débats d'idées et de nos luttes politiques ont pu, parmi d'autres éléments, jouer un rôle ment le visage de la Chine.

Ce qui me frappe dans l'évocation de ces influences réciproques, c'est qu'elles n'ont jamais empêché la France et la Chine de demeurer profondément elles-mêmes. Elles ont été stimulantes : elles n'ont jamais été étouffantes. C'est dire combien nos deux pays ont à gagner, à multiplier leurs contacts, à approfondir leurs connaissances mutuelles, à échanger leur réflexion, à développer leur dialogue.

Des conclusions identiques

C'est ce dialogue dont le général de Gaulle et le président Mao Tse-toung ont voulu renouer la tradition en décidant, il y a onze ans, après certaines démarches préparatoires, l'établissement de nos relations diplomatiques. Cette décision ouvrait une voie qu'ont jalonnée depuis maintes manifestations de notre rapprochement. Je pense à l'extraordinaire exposition des trésors de votre art et de votre histoire et à l'accueil enthousiaste que lui a réservé le public français. Je pense aussi, non sans mélancolie, à l'Exposition française industrielle de Pékin que j'aurais souhaité pouvoir inaugurer moi-même. Je pense enfin à la visite que mon prédécesseur rendit en Chine. (...)

Mais votre visite se place aussi sous le signe d'une certaine vision du monde. En votre personne, nous accueillons le représentant d'une très grande nation, dont la contribution est essentielle à l'équilibre international. C'est pourquoi la France ne saurait recevoir les représentants de la Chine sans que les grands problèmes de notre temps soient à l'ordre du jour.

Sans doute, nos situations géographiques, nos traditions intellectuelles, nos philosophies de la société ne sont pas interchangeables. Ce que la France et la Chine ont en commun est assez fondamental cependant pour qu'elles partagent les mêmes réflexions, recherchent la solution des mêmes problèmes, et aboutissent, fût-ce par des chemins différents, à des conclusions identiques.

La France et la Chine doivent en premier lieu à leur longue histoire nationale, qui se compte en milliers d'années, d'avoir appris que nulle force ne peut contraindre longtemps un peuple à renoncer à la maîtrise de son destin à moins qu'il ne s'abandonne. Aussi le mouvement d'émancipation nationale dont le monde est témoin depuis une génération leur paraît-il conforme aussi bien au sens de l'histoire qu'à la dignité des hommes.

La France et la Chine ont l'une et l'autre accumulé une longue expérience de la vie internationale. Elles savent qu'un Etat ne peut s'en remettre impunément à autrui du soin de sa sécurité et que, si les alliances sont souvent nécessaires, rien ne remplace la volonté d'une nation d'assurer elle-même sa défense, et donc de s'en donner les moyens. Elles comprennent également que le mouvement qui pousse les peuples à s'unir pour créer ensemble les conditions de leur avenir répond aux exigences de l'équilibre du monde et donc de la paix. C'est donc dans cet esprit que la France est décidée à poursuivre activement l'union de l'Europe. Elle se félicite de l'intérêt qu'y porte la Chine et que vient de manifester sa décision d'établir des rapports réguliers avec la Communauté des Neuf.

« La pensée du président Mao a marqué l'histoire du monde »

La France et la Chine aiment enfin à replacer leur action dans une perspective mondiale et à la fonder sur des principes universels. Elles se rejoignent dans la conviction qu'il n'est pas d'ordre économique international qui puisse subsister longtemps, si tous les Etats n'ont pas le sentiment d'y participer et si un minimum de justice n'y préside pas au partage des richesses. C'est pourquoi la France se préoccupe d'introduire dans les relations économiques internationales un esprit de concertation et de justice, et qu'elle estime indispensable une organisation rationnelle des marchés de l'énergie et des principales matières premières.

C'est en songeant aux perspectives que votre visite ouvre à l'amitié et à l'entente de nos deux pays que je vais lever mon verre à la santé du président Mao Tse-toung, dont la pensée aura marqué, non seulement la structure du peuple chinois, mais l'histoire du monde de notre temps, à la santé du premier ministre Chou En-laï, à votre santé, monsieur le vice-premier ministre, et à celle de votre délégation, que la France accueille avec considération et plaisir.

M. Teng Hsiao-ping : le point-clé de la rivali[té] des superpuissances, c'est l'Europe

Dans sa réponse, M. Teng Hsiao-ping a dit notamment :

(...) « Il y a onze ans, grâce à la sollicitude personnelle du général de Gaulle et du président Mao Tse-toung, la Chine et la France ont noué des relations diplomatiques, ouvrant une page nouvelle dans les annales des rapports sino-français. Les faits prouvent que l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays non seulement correspond aux intérêts des deux peuples, mais aussi s'avère conforme au courant historique de notre époque (...)

« Notre Terre est malade »

Les systèmes sociaux de la Chine et de la France sont différents ; mais nous sommes tous désireux de développer les rapports des deux pays sur la base des cinq principes, à savoir : respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, non-agression mutuelle, non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures, égalité et avantages réciproques, et coexistence pacifique. Sur le plan international, nous nous opposons tous à ce que les superpuissances monopolisent les affaires du monde. Le président Giscard d'Estaing a déclaré qu'il faut maintenir l'indépendance de la politique française et préserver la « souveraineté de décision par rapport aux grandes puissances ». Monsieur le président, nous apprécions votre détermination.

Le gouvernement chinois estime depuis toujours que tous les pays, grands ou petits, doivent se traiter d'égal à égal. Les affaires d'un pays doivent être prises en main par son peuple lui-même, et aucun pays n'a le droit de soumettre les autres à l'agression, à la mainmise et à l'intervention. Si tous les Etats du monde respectaient ce principe dans leurs rela-
tions mutuelles, notre pla[nète]
deviendrait un peu tranqu[ille].
Mais, hélas ! la réalité à laqu[elle]
les peuples font face est
autre. Actuellement, le mo[nde]
n'est pas marqué par la tran[quil]-
lité, mais par de grands bo[ule]-
versements. Pour employer
expression imagée, notre T[erre]
est malade.

« Cela aboutira un jou[r] ou l'autre à la guerre »

**Il est aujourd'hui une ou
puissances qui cherchent toujo[urs à]
porter atteinte à l'indépen[dance]
d'autrui et à pratiquer la poli[tique]
du plus fort et l'hégémonism[e en]
vue de l'hégémonie mondiale,
se disputent avec acharnemen[t en]
Europe, en Méditerranée, au M[oyen-]
Orient, dans le golfe Persique,
l'océan Indien, en Asie et
dans le Pacifique. Partout où
portent leur dispute, il n'y
la tranquillité. Le point-clé de
rivalité, c'est l'Europe. Maint[enant]
personne n'ignore que celui
prône le plus bruyamment la
et la sécurité, c'est bel et
celui qui place sous sa m[ainmise]
militaire flagrante les peupl[es du]
monde, en particulier les p[euples]
européens. Que les superpuis[sances]
poursuivent ainsi leur rivalité
aboutira un jour ou l'autre
guerre. Nous ne pouvons pas
prêter une attention sérieuse à
réalité inexorable ; autrement,
en souffrirons. Nous sommes
que le peuple français et les
peuples européens n'oublieron[t]
les pareilles leçons donnée[s par]
l'histoire.**

Cependant, nous ne somm[es]
pessimistes pour autan[t]
monde va toujours vers le p[rogrès]
vers la lumière. Nous so[mmes]
pleinement confiants en l'
du monde. Les superpuis[sances]
tombent dans la décrépitu[de]
elles déclineront toujours d
tage, parce qu'elles sont c
de leurs peuples et malmèn[ent les]
autres pays. Maintenant, la
lutte des peuples bat en te
dans le monde. Les pays v
l'indépendance, les nations
lent la libération, et les p
veulent la révolution ; c'est
et déjà devenu un courant
[...]ble de l'Histoire. Les p
ouest-européens sont de p
plus conscients des réalités
quelles ils se trouvent confr
Ils élèvent sans relâche leu
en faveur du renforceme[nt de]
l'union.

Pour l'union de l'Europe occidenta[le]

**Comme vous le savez, la
soutient résolument l'union de [l'Eu]-
rope occidentale. Que les pays
européens marquent sans cess[e des]
progrès dans la voie de l'union
de sauvegarder leur indépendan[ce et]
d'assurer leur sécurité, cela c[ontri]-
bue, à notre avis, à l'évolutio[n de]
la situation internationale dan[s un]
sens favorable. Quiconque ne n[ourrit]
pas d'intentions inavouables à l'
de l'Europe occidentale n'a p
craindre son union. Nous
réjouissons de constater que le
vernement français, sous la dire[ction]
du président Giscard d'Estaing, [pour]-
suit ses efforts pour promou[voir]
l'union de l'Europe occidentale
peuple français et les autres pe[uples]
européens peuvent être assurés
dans leur cause de la sauveg[arde]
de l'indépendance et du ren[for]-
cement de leur union, ils bén[éfi]-
cieront toujours du soutien
peuple chinois. C'est dans cet es[prit]
que le gouvernement chinois v
de nouer des relations avec la C.
Nous espérons qu'une Europe
jouera un rôle plus actif dans
affaires internationales.**

« Ne jamais prétendre à l'hégémonie »

La Chine est un pays soci[a]-
liste en voie de développemen[t]
elle appartient au tiers-monde.
peuple chinois est en train d'œ[u]-
vrer pour mener à bonne fin l
affaires de la Chine. Conform[é]-
ment aux enseignements du pr[é]-
sident Mao, nous observons c
principes : « Creuser de profon[ds]
souterrains, constituer partout d[es]
réserves de céréales et ne jama[is]
prétendre à l'hégémonie. » « Creu-
ser de profonds souterrains
c'est pour nous défendre. Il es[t]
clair que les souterrains creusé[s]
si profonds soient-ils, ne sau-
raient conduire à une invasio[n]
contre les autres pays. « Consti-
tuer partout des réserves de cé-
réales », c'est pour nous prépare[r]
en prévision d'une guerre et de
calamités naturelles.

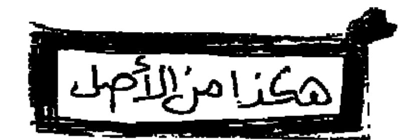
Ne jamais prétendre à l'hégémonie c'est pour nous un principe fondamental. La Chine reste encore un pays en voie de développement, elle n'est pas qualifiée pour être une superpuissance. Même à l'avenir, lorsqu'elle sera puissante, elle se défendra toujours d'être une superpuissance. Chercher à devenir une superpuissance qui se croit supérieure aux autres et qui se conduit partout en despote, c'est se placer à l'opposé des peuples du monde et de la grande majorité des pays, c'est creuser sa propre tombe. Nous éduquons les jeunes générations chez nous pour qu'elles gardent cela toujours à l'esprit. (...)

Des Chinois et... M. Chaban-Delmas au Palais

Le dîner que M. Giscard d'Es- [taing offrait à M. Teng] Hsiao-ping a été aussi un petit événement de politique intérieure, puisque, pour la première fois depuis la cérémonie d'investiture du nouveau président, le 27 mai dernier, son rival malheureux, M. Chaban-Delmas, a franchi à cette occasion les grilles de l'Elysée. Convié en tant que personnalité ayant visité la Chine, l'ancien premier ministre s'est présenté parmi les derniers à son hôte, et, bien que placé tout près du maître des lieux, il n'échangea guère de propos avec lui. Si le banquet fut quelque peu austère, cela tint peut-être à la faiblesse de la représentation féminine. Mme Françoise Giroud était la seule femme du côté français. Parmi les quelques Chinoises, Mme Chi Tsung-hua, sous-directrice du département des affaires de l'Europe au ministère des affaires étrangères, qui est souvent présentée comme la cheville ouvrière de la délégation de Pékin.

Cinq autres membres du gouvernement français — MM. Chirac, Poniatowski, Sauvagnargues, Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, et Soisson, secrétaire d'Etat aux universités — avaient pris place autour de la table, mais M. Giscard d'Estaing avait aussi cherché à rassembler les personnalités qui, à un moment [...] joué un rôle dans les relations franco-chinoises : de M. Edgar Faure, qui prit en 1963 les premiers contacts pour l'établissement des relations diplomatiques avec Pékin, mais s'abstint d'applaudir le vigoureux discours de M. Teng Hsiao-ping, à MM. Alain Peyrefitte et Etienne Manac'h, ancien ambassadeur de France à Pékin, qui fut pendant de longues années un interlocuteur privilégié des dirigeants chinois. Les hommes d'affaires, comme M. Paul Berliet, côtoyaient les artistes ou hommes de lettres — Abel Gance, Pierre Emmanuel, Roland Barthes notamment — et les professeurs Minkowski, Denoix, Luchaire et Milhaud. En revanche, deux personnalités de la gauche, MM. Gaston Defferre et Henri Caillavet — ce dernier s'était pourtant rendu récemment à l'Elysée — s'étaient excusés.

Les quelque quatre-vingts convives écoutèrent dans un silence religieux les deux longs discours du président de la République et de son hôte. Si l'hommage rendu par le premier à la « pensée de Mao Tse-toung » retint tout particulièrement l'attention, le second impressionna surtout par la verdeur des épithètes lancées à l'adresse des « superpuissances ». Le vice-premier ministre, murmura quelqu'un, n'y était pas allé avec le dos de la baguette... — M. T.



CHINOIS

POINT DE VUE

Le poids des dieux

par PIERRE MARCILHACY

DES événements, des dates, servent de points de repère à l'historien. Le contemporain, souvent, passe à côté d'eux sans pouvoir en mesurer l'importance.

En est-il ainsi de la chute brutale de Saigon, dont beaucoup pensent qu'elle marque le point final d'une guerre de trente ans ? Ne s'agit-il pas, plutôt, d'un fait jalonnant la longue marche d'une doctrine qui met en cause la suprématie de l'Occident et veut imposer de par le monde d'autres règles que celles du laisser-faire et du règne de l'argent ? Enfin, est-ce que la guerre civile terminée au Vietnam ne va pas permettre, à terme plus ou moins long, à la Chine de faire peser sur l'univers le poids formidable de sa population, de son intelligence et de sa conception philosophique des rapports humains, elle-même issue, après des siècles de temps mort, d'une longue, très longue civilisation ?

Sur le terrain, il est certain que la paix va régner et brutalement s'abattre sur un pays dont les adultes eux-mêmes n'ont jamais connu le silence des armes. Nous disons « brutalement », car on entre dans la paix plus lentement et même plus péniblement que dans la guerre. Il faudra que le nouveau régime prenne des mesures sévères pour assurer l'ordre, condition première, et la survie économique d'une population qui, au Sud, existait artificiellement en raison de la puissante assistance américaine.

Sur ce point, il nous paraît nécessaire de ne pas accabler les Etats-Unis. S'ils ont commis l'erreur de vouloir substituer un colonialisme économique au nôtre, du moins ont-ils depuis deux ans désengagé leurs troupes armées et permis la victoire du Nord sur le Sud, ce que d'aucuns leur reprochent. Mais pouvaient-ils gagner cette guerre qui opposait des idées à des forces matérielles ? Nous ne le pensons pas, car les idées, fussent-elles dangereuses et subversives, ne se laissent pas mettre en cage. Pour lutter sérieusement contre elles, il faut pouvoir leur opposer d'autres idées, d'autres doctrines, d'autres morales. Celles qui règnent aux Etats-Unis ne sont pas exportables.

La longue marche d'une doctrine

Quant à l'équilibre des puissances en Extrême-Orient et dans le Pacifique, on voit mal ce qui peut en advenir, à moins que l'Indonésie ne puisse connaître rapidement une prospérité comparable à celle du Japon, qui va — et c'est le dernier point à noter — se trouver désormais en première ligne dans le combat capitalisme-communisme. Car, et pour revenir à la fin d'une guerre de trente ans, des questions graves vont se poser, qui ne seront pas toutes d'ordre économique. Qu'en sera-t-il des oppositions nationales au Vietnam ? Quel rôle vont jouer les puissances victorieuses par nations interposées ? L'U.R.S.S. a de fortes positions à Hanoï, donc maintenant à Saigon, tandis que la Chine contrôle le Cambodge. Comment les deux grands pays dits communistes vont-ils là-bas coexister, et leur querelle fondamentale ne risque-t-elle pas de s'exprimer en Extrême-Orient, en attendant cette grande explication que prévoient, affirment-ils, les Chinois, et dans laquelle ils souhaitent nous engager pour des fins que nous craignons de comprendre ?

Non, la chute de Saigon n'est pas la paix. Des cartes ont changé de mains. La corruption du Sud-Vietnam va être sérieusement réprimée, des personnes vont subir des contraintes, les biens vont changer de mains, l'endoctrinement des masses va commencer, d'autres dieux seront adorés. Sur le plan humanitaire, cela vaudra mieux que tous les sacrifices humains perpétrés de part et d'autre ; sur le plan politique, c'est, hélas, une autre histoire.

Pour tenter une approche de ce problème, il faut comme nous l'avons déjà indiqué, partir du point de vue que les forces matérielles ne sont pas tout et que, en fait, elles ne peuvent durablement triompher que si elles sont au service des idées. Nous ajouterons que ces idées ont d'autant plus de valeur active qu'elles sont simples. Il suffit, pour s'en convaincre, de prendre contact avec le « petit livre rouge » de Mao Tse-toung, ou même avec le Nouveau Testament, dont on oublie un peu trop qu'il a donné naissance à la plus puissante et la plus longue des révolutions culturelles, qui est loin d'être terminée.

Le monde occidental vit depuis des années dans la recherche frénétique des biens matériels. Il en invente, il en fabrique, il en vend et on peut trop souvent penser que sa seule doctrine consiste à accélérer ces processus de création d'échange et de consommation. De fait, les hommes en profitent. Leur niveau de vie s'accroît, — mais — revers de la médaille — plus ils en ont, plus il leur en faut, et qui pourrait le leur reprocher ?

Dans le même temps, les doctrines politiques ont eu peu de souci de l'esprit et de l'âme des hommes. Bien souvent, même, leurs partisans prennent des mesures qui heurtent la dignité humaine. Certes, ils défendent la liberté, mais quelle liberté ? Et celle-ci n'est-elle pas trop souvent prisonnière dans une cage qui, pour être dorée, n'en est pas moins une cage ? Et puis l'homme a besoin d'autre chose, même si, par hypothèse absurde, se réalisait l'égalité de tous dans le profit et la répartition de la richesse nationale.

Le courant d'idées qui vient de triompher en Extrême-Orient part d'une autre recherche et ne s'embarrasse pas au passage de ce qu'il détruit. Il tend à donner à ceux qui combattent, travaillent ou souffrent un idéal, une raison de vivre — et même de mourir.

Que peuvent, contre ces doctrines, celles purement matérielles que nous leur opposons et qui, maintes fois, n'offrent d'autres finalités que la perturbation des mœurs, alors que le culte de la sexualité et ses dépravations ont toujours marqué le déclin et la fin des civilisations ? Certes, dans ce domaine, moins qu'en tout autre, rien ne se règle par la contrainte et la discipline pour la discipline, mais l'idéal socialiste lui-même, dans sa générosité distributive, n'est-il pas bien incolore, bien superficiel, pour redonner aux hommes le goût de l'effort et de l'action sans lesquels la vie et la liberté n'ont plus de saveur ?

Si le monde occidental ne se retrouve pas des dieux à servir, le monde oriental risque de faire triompher les siens.

Le débat est ouvert, le conflit est commencé entre la Chine, dont les 800 millions d'habitants ont déjà résolu deux problèmes majeurs, celui de la faim qui détruit ou, à tout le moins, paralyse, et celui de l'atome, pour faire peur aux autres.

Faire peur parce qu'on a peur soi-même. Car la Chine sait qu'elle a encore à parcourir un long chemin avant d'avoir acquis sa maturité moderne. Elle craint, semble-t-il, plus les nations qui se réclament du communisme que celles qui poursuivent l'aventure capitaliste. Il se peut aussi qu'elle redoute une action préventive des Soviétiques, dont les incroyables richesses souterraines sont enfouies à l'est et, notamment, en Sibérie.

Est-ce à cette menace que pensent les dirigeants chinois quand ils mettent l'Europe occidentale en garde contre son indolence militaire ? Nul ne peut répondre avec certitude à cette question. Un seul fait est certain, c'est que la Chine a une population égale, ou presque, à celle de la Russie, de l'Europe et des Etats-Unis réunis, que son unité politique est faite, que, pour l'instant, mais pour l'instant seulement, elle a découvert la mystique qui scelle une unité nationale, et que ce fait va dominer la politique mondiale. Sous cet angle, la chute de Saigon est plus lourde de conséquences que celle de Dien-Bien-Phu.

Et le monde occidental

Nous sommes nous aussi les héritiers d'une longue civilisation. Nous avons profité d'une lente maturation des hommes et d'un jaillissement des idées. Trop souvent détournés de leurs objectifs, la philosophie platonicienne et le christianisme ont servi la culture. Logique et rationalisme ont permis aux chercheurs de découvrir, aux marchands d'exploiter et de vendre ce que nous tirions de notre sol ou de celui des autres, mais nous avons oublié la sagesse et, sur le seul plan des techniques, nous enregistrons, avec l'insoluble problème monétaire, le plus retentissant des échecs. Si, d'ailleurs, ce problème ne trouve pas rapidement de solution, notre déclin à tous tournera vite à la décadence — et par voie de conséquence à la servitude.

Il nous reste à redécouvrir les voies de la sagesse en remettant à leur place les valeurs, et plus encore en partant du point de vue qui devra s'imposer aux croyants comme aux non-croyants que l'homme, sa liberté, son droit de vivre, son droit à la joie de vivre, sont les seuls objectifs dignes d'une politique et d'une civilisation.

Il faudrait — c'est un rêve, mais ne peut-on un jour rêver — que les nations dites occidentales et surtout ce tiers-monde qui prend son essor s'accordent sur une charte qui ne se contente pas d'inscrire ce qui est interdit, mais proclame des vérités simples et puissantes, dont la première pourrait être : « Toute invention, toute mesure contraignante, doivent, pour être permises, servir l'homme dans son corps et dans son esprit sans créer de déséquilibre entre ces deux composantes. »

Après, et s'il plaît à Dieu, nous pourrons opposer des idées aux idées et l'arme atomique ne sera plus qu'un démoniaque et mondial instrument suicidaire.

L'arraisonnement du « Mayaguez » dans le golfe du Siam par les forces cambodgiennes

La Thaïlande réagit avec vivacité à l'envoi de « marines »

(Suite de la première page.)

Interrogé à ce sujet à Paris, M. Teng Hsiao-ping, premier vice-premier ministre chinois, a seulement répondu en riant : « *Si les Etats-Unis interviennent, nous ne pourrons rien faire.* »

Les dirigeants américains sont donc à la fois fermes et embarrassés. Ils ne veulent pas mettre en danger la vie de leurs trente-neuf ressortissants qui se trouvent à bord du *Mayaguez*. Ils entendent aussi empêcher que le bateau — immobilisé près de l'îlot de Koh-Tang — ne soit acheminé vers le port khmer de Kompong-Som (l'ancienne Sihanoukville), car il serait alors plus difficile encore de le récupérer. Les Khmers paraissent de leur côté décidés à riposter : un avion américain qui survolait mardi le cargo a été atteint.

La situation de Washington, sur le plan juridique, n'est pas non plus très assurée. Le *Mayaguez* avait-il le droit de passer aussi près de l'îlot de Koh-Tang ? A quelles fins, d'autre part, un bateau civil transportait-il des armes dans cette région en effervescence ?

Alors qu'à Kuala-Lumpur les ministres des affaires étrangères thaïlandais, philippin, malaisien, indonésien et singapourien étudient l'avenir des rapports de leurs pays avec l'Indochine révolutionnaire, cette affaire ne facilite pas la tâche des dirigeants de Bangkok. Leur première tentative d'entente avec le G.R.P. et Hanoï avait déjà été compromise par la décision des Américains de récupérer, à Utapao, une bonne partie des avions sud-vietnamiens qui avaient été acheminés depuis Saigon le 29 avril. M. Kukrit Pramoj va peut-être un peu loin lorsqu'il affirme qu'il envisage de rompre les relations entre son pays et les Etats-Unis. Il reste qu'en décidant d'arraisonner le *Mayaguez*, les Khmers contraignent les Thaïlandais à définir leur attitude plus rapidement et plus nettement sans doute qu'ils n'auraient souhaité le faire.

THAILANDE
LAOS
Bangkok
CAMBODGE
Sattahip
PHNOM-PENH
SAÏGON
Kompong-Som
KOH TANG
VIETNAM
0 200 km

Depuis le 27 septembre 1969, le Cambodge a fixé à 12 milles nautiques (22,22 kilomètres) la limite de ses eaux territoriales. Rappelons qu'un Etat côtier est entièrement souverain — comme il l'est sur sa terre ferme — dans ses eaux territoriales, sous réserve de laisser aux navires étrangers le droit de « passage inoffensif ». La convention de Genève de 1958 sur les eaux territoriales précise, dans son article 14, que le « passage inoffensif » ne doit en aucune façon porter « atteinte à la paix, au bon ordre ou à la sécurité de l'Etat riverain ». Si celui-ci pense qu'un navire étranger ne répond pas aux conditions du « passage inoffensif », il peut prendre, à l'intérieur de ses eaux territoriales, les mesures qu'il juge utiles contre ce bâtiment.

Koh-Tang est une petite île située à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de l'île cambodgienne de Koh-Rong-Sam-Lem. Les Cambodgiens revendiquant Koh-Tang, leurs eaux territoriales se prolongent, vers le large, dans la bande de 12 milles nautiques qui entoure l'île. La souveraineté cambodgienne sur Koh-Tang est concrétisée sur deux cartes américaines, l'une publiée en février 1967 par le National Geographic Magazine, l'autre éditée à une date indéterminée par Rand McNally and Company.

M. Sauvagnargues : Phnom-Penh n'a pas encore répondu à notre proposition d'établir des relations diplomatiques

« Nous n'avons, pour notre part, aucune espèce d'information sur les exactions ou les atrocités au Cambodge. Nous ne pouvons ni confirmer ni infirmer, nous ne savons pas. Toutes les indications qui sont parues dans la presse reposent sur des indications de deuxième main que nous ne pouvons pas vérifier », a déclaré M. Sauvagnargues, alors qu'il était interrogé mardi 13 mai par France-Inter sur les récentes déclarations de M. Kissinger (celui-ci avait affirmé lundi à Saint-Louis que *« des atrocités d'une grande ampleur étaient commises au Cambodge »*).

Le ministre, qui a accueilli à Roissy-en-France le dernier groupe de réfugiés français à l'ambassade de France à Phnom-Penh, a en outre précisé à un représentant d'Europe 1 à propos de l'établissement de relations diplomatiques avec le Cambodge : *« Nous avons proposé au gouvernement révolutionnaire khmer, l'établissement de relations diplomatiques et nous n'avons pas encore de réponse. S'agissant de notre immeuble diplomatique, nous avons demandé à Pékin que les scellés soient apposés sur cet immeuble, et nous avons, de notre côté, à titre de mesure conservatoire, apposé les scellés sur l'ambassade du Cambodge à Paris. Nous attendons de voir dans quel délai le gouvernement khmer va nous répondre. Nous n'avons pas eu de contacts récents avec le prince Sihanouk. L'essentiel, en fait, est d'établir un contact avec le gouvernement à Phnom-Penh, et nous n'avons malheureusement de possibilité de communiquer avec lui que par son antenne à Pékin, c'est-à-dire le ministre des affaires étrangères du gouvernement royal. »*

Une intervention au Sénat

Au Sénat, à une question de M. Palmero (Union centr.), qui se préoccupait des mesures prises par le gouvernement en faveur des ressortissants français du Cambodge et du Vietnam du Sud, M. Sauvagnargues a notamment déclaré :

« La situation au Cambodge a connu des développements militaires et révolutionnaires imprévisibles, mais nous avions depuis longtemps averti nos ressortissants de quitter le pays et nous leur en avions fourni les moyens.

» Ceux qui sont restés jusqu'au bout l'ont fait volontairement. Au reste, les informations fournies par la presse sont souvent inexactes. Nos ressortissants ont été concentrés — c'est, hélas ! le terme — dans l'enceinte de l'ambassade, dont l'immunité a été largement respectée. Nous n'avons pas pu obtenir qu'un Transall ravitaille nos ressortissants, mais ils ont pu être évacués en trois convois, dont j'ai accueilli le dernier ce matin. Nos compatriotes, dont l'état sanitaire est satisfaisant, ont subi évidemment un choc psychologique, mais ils m'ont frappé par leur calme et leur dignité. Leur comportement dans l'ambassade a été en tous points digne de notre pays.

» Reste à les installer et, pour beaucoup, à les adapter à un pays où ils n'ont que peu ou pas vécu jusqu'ici. Une allocation de 500 francs est immédiatement servie. Les enfants sont scolarisés dans les trois jours. L'Agence pour l'emploi se préoccupe de reclasser des adultes. (...) »

Le Congrès américain soutient l'attitude ferme du président Ford

De notre correspondant

Washington. — Depuis vingt-quatre heures, le gouvernement américain envisage sérieusement une action militaire limitée pour obtenir la restitution du *Mayaguez*. Un dispositif important a été mis en place en vue d'une intervention si les efforts en cours sur le plan diplomatique n'aboutissent pas à bref délai. Le Conseil national de sécurité — la plus haute instance politico-militaire, — qui s'était réuni mardi matin, a été convoqué de nouveau dans la nuit de mardi à mercredi avec, cette fois, la participation de son président, M. Kissinger, rentré de Kansas-City. *« Il ne s'agit pas d'une session d'urgence »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, en précisant qu'aucune décision ne serait prise avant mercredi.

Apparemment, le Conseil, à la lumière des derniers renseignements encore fragmentaires, a pesé les avantages et les inconvénients d'une opération militaire immédiate. Jusqu'à nouvel ordre, aucun délai n'a été fixé, aucun ultimatum n'a été annoncé, comme le réclame le sénateur Byrd, chef adjoint de la majorité démocrate, qui a préconisé le recours à la force. Mais, à en croire le porte-parole de la Maison Blanche, le président exige la restitution du cargo « *immédiatement* ». La fermeté est de rigueur.

Le climat s'est alourdi avec l'annonce de l'envoi de cent cinquante « marines », précédant un millier d'autres, sur la base thaïlandaise d'Utapao (connue aussi sous le nom de Sattahip), tandis que la concentration navale se poursuit dans le golfe du Siam. Les milieux officiels répètent que cette petite mobilisation s'imposait pour des raisons techniques, c'est-à-dire pour mettre en place un dispositif militaire en mesure de fonctionner rapidement. On ajoute à Washington que ce déploiement militaire appuie l'action diplomatique.

La tentation d'une opération militaire s'est accrue, dans la mesure où, contrairement aux premières informations diffusées mardi soir, le *Mayaguez* se trouve toujours immobilisé près de l'île de Koh Tang. En effet, disent les observateurs militaires, les forces américaines sont à même d'empêcher que le cargo ne soit amené dans le port de Kompong Som, et, en cas de nécessité, de l'intercepter, avec l'espoir que le recours à la force ne mettra pas en péril la vie des trente neuf hommes d'équipage.

Cependant, le président Ford n'entend pas s'engager sans avoir l'appui des leaders du Congrès. La Maison Blanche estime que les restrictions imposées en 1973 par le Congrès à l'utilisation de troupes américaines en Indochine ne s'appliquent pas dans le cas où il s'agit de protéger la vie et les biens américains. Le président, dit-on, n'a pas seulement l'autorité pour agir, mais il en a le devoir constitutionnel. Le sénateur Javitts estime même que le président a un droit de « poursuite » des pirates. Mais avant d'engager des troupes, il lui faut informer le Congrès, auquel le War Powers Act de 1973 donne le droit d'arrêter le recours à la force s'il estime que le président va trop loin dans une action créant un risque de guerre.

En fait, le Congrès et le président, si opposés il y a quelques semaines à propos du Vietnam, sont maintenant à peu près du même avis au sujet de l'incident dans le golfe du Siam. Certains élus ont recommandé la prudence, mais nul ne critique encore la position du gouvernement au Capitole. Au contraire, on y répète que ce n'est pas le Congrès qui, cette fois-ci, jouera un rôle de frein. Les seules critiques viennent de la presse. Ainsi, dans son éditorial de mercredi, le *Washington Post* estime que les faits n'ont pas été clairement établis, que le Congrès et le public n'ont pas été bien informés des choix et des risques. — H. P.

Selon le préfet apostolique de Kompong-Cham

LA DÉPORTATION DE LA POPULATION ÉTAIT PRATIQUÉE PAR LES KHMERS ROUGES DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES.

Mgr André Lesouëf, préfet apostolique de Kompong-Cham, qui a regagné la France avec le premier convoi de réfugiés, a notamment déclaré, dans une interview à *la Croix* du 14 mai.

« La déportation de la population était pratiquée par les Khmers rouges, depuis plusieurs années, dans toutes les régions conquises par eux. Elle a été pratiquée, par exemple, à Kompong-Cham, en septembre 1973, pour toute la campagne environnante et la partie de la ville qu'ils occupèrent pendant quelques heures. Mais personne ne s'imaginait qu'elle serait ordonnée aussi, et avec cette brutale rapidité, pour les deux millions d'habitants de la ville de Phnom-Penh, et pour toutes les villes et villages tombés en leur pouvoir, alors que la guerre était finie.

» La raison de cette déportation massive semble être la volonté de détruire radicalement la société ancienne, avec son genre de vie, sa culture, ses cadres traditionnels ; pour construire la société nouvelle, collectiviste au sens le plus strict, dans l'égalité absolue ; abandonnant tous leurs biens, chacun n'emportant que ce qu'il peut porter ; tous, au bout de quelques jours de marche, se retrouvent dans le même dénuement. Ils sont alors à la merci du parti, de « l'Organisation » (selon le terme employé) : simples rouages au service de la collectivité.

» D'autre part, l'argent ayant perdu toute valeur et le commerce étant supprimé, toute la population devra s'adonner à un travail productif, sous forme essentiellement d'activités agricoles. »

Vietnam

LE G.R.P. VA NOMMER UN OBSERVATEUR PERMANENT A L'ONU.

La délégation algérienne aux Nations unies a adressé lundi 12 mai au secrétaire général une note verbale pour l'informer que le gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Vietnam du Sud prend possession des biens et intérêts des missions diplomatiques de l'ancien gouvernement de Saigon, et qu'il a chargé l'Algérie de la garde de ces biens et intérêts en ce qui concerne la mission d'observation vietnamienne auprès des Nations unies. La note précise que ce mandat a été confié à la mission algérienne à l'ONU « *en attendant que soit nommé un observateur permanent du G.R.P. à l'ONU* ».

D'autre part, trois délégués des nouvelles autorités du Sud ont siégé mardi à l'Assemblée mondiale de la santé (O.M.S.) à Genève. C'est la première fois que des délégués du G.R.P. occupent le siège du Sud dans une organisation dépendant de l'ONU.

Sur le plan diplomatique, on apprend d'autre part que le G.R.P. a été reconnu par l'Italie et la Grande-Bretagne.

● A SAIGON, plusieurs ministres du G.R.P. seraient déjà en fonctions. Des familles de réfugiés commencent à être réinstallées dans le Delta. Un groupe de trente journalistes étrangers — en majorité venus des pays de l'Est, de Chine et de Cuba, se trouvent d'autre part dans la capitale du Sud.

Les milieux officiels sud-vietnamiens indiquent que toutes les troupes nord-vietnamiennes quitteront le Sud dès que la sécurité sera partout rétablie :

Signalons enfin que l'U.R.S.S. vient de s'engager, aux termes d'un accord conclu lundi, à fournir au Sud du pétrole, des produits chimiques, des engrais, des camions, des voitures, des produits alimentaires, etc. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

AFIN D'IMPLANTER DE NOUVELLES COLONIES JUIVES

Les Israéliens poursuivent la destruction de villages arabes dans le nord-est du Sinaï

La trouée de Rafah (Sinaï). — Tandis que des dizaines de milliers d'enfants israéliens plantaient des arbres dans les villes et les villages du pays à l'occasion de la traditionnelle « fête des arbres », des bulldozers géants arrachaient des milliers d'arbres fruitiers en fleurs dans certaines parties de la région connue sous le nom de « trouée de Rafah », dans le nord-est du Sinaï. Les propriétaires arabes de ces vergers avaient été expulsés de leurs terres, et leurs maisons détruites, pour permettre l'installation à leur place de colons juifs. Après les arbres, l'école et la mosquée de la localité ont été rasées.

Le spectacle est saisissant : des femmes et des enfants, revenus sur leurs terres, ramassent des branches d'amandiers et de grenadiers qu'ils avaient soignés pendant des années, pour en faire des fagots. « *J'ai été témoin du ratissage de la trouée de Rafah. Les maisons ont été démolies, les arbres arrachés, les tentes renversées, les cultures détruites. J'avoue que ce tableau — avec ses tristes réminiscences — me hante comme un cauchemar* », a relaté le député Meir Talmi, secrétaire général du Mapam, à l'issue d'une visite dans la région. Quant au secrétaire des kibboutzim du Mapam, M. Shimon Avidan, il a déclaré au quotidien *Maariv* (21 février 1975), que « *les expulsions et les expropriations des terres des bédouins de Rafah nous feront pleurer pour des générations; c'est une page déshonorante dans l'histoire d'Israël* ».

De notre envoyé spécial

La création des agglomérations israéliennes dans le nord-est du Sinaï s'effectue d'après le modèle adopté à partir de 1967 dans le Golan et en Cisjordanie : le déplacement de la population arabe d'une localité précède l'installation de juifs. « *Toutefois, dans la trouée de Rafah, le problème est beaucoup plus grave* », explique M. Oded, membre d'un kibboutz voisin, qui lutte avec d'autres camarades pour défendre les Arabes spoliés. « *Ici*, dit-il, *les habitants expulsés, dont les maisons et les biens ont été détruits, reviennent sur leurs terres pour y travailler comme journaliers chez les colons qui sont venus les remplacer. A un moment, quelques Israéliens se sont indignés contre ce cynisme, et on a décidé de ne pas employer les Arabes expulsés sur leurs terres — pour des raisons de sécurité.* »

Mais les nouveaux habitants n'ont pas voulu renoncer à une main-d'œuvre aussi bon marché, et des centaines d'ouvriers arabes travaillent toujours dans les champs et dans le bâtiment. Au cours d'une visite dans la région, en février, nous avons remarqué que les gardiens et les surveillants étaient eux aussi arabes. Les colons jouissent d'avantages fiscaux importants et font de gros profits.

La colonisation de la trouée de Rafah avait commencé en 1969 par l'expropriation de quelque 1 500 hectares. Des confiscations de plus grande envergure ont eu lieu en janvier 1972, lorsque des soldats du général Sharon, à l'époque commandant du front sud, chassèrent près de dix mille agriculteurs ou Bédouins, démolirent leurs maisons à l'aide de bulldozers ou à la dynamite, arrachèrent leurs tentes, détruisirent leurs récoltes et comblèrent les puits d'eau. L'affaire fut débattue au gouvernement à la suite des protestations émanant de membres de kibboutzim de la région. Le gouvernement réprouva la manière dont se firent les expropriations, mais l'injustice ne fut pas réparée. Un terrain de 14 000 hectares qui devait servir à des habitations juives fut encerclé par des barbelés et interdit aux Arabes. A l'heure actuelle, on compte déjà dix agglomérations juives dans la trouée de Rafah : quatre villages collectifs, cinq colonies agricoles paramilitaires et les premières maisons de la ville que l'on se propose d'édifier, Yamit. Le but final est de créer dans cette région neuf villages collectifs et six kibboutzim.

Une nouvelle vague de confiscations avait été prévue pour octobre 1973, mais le conflit empêcha la réalisation de ce projet. En pleine guerre, le 8 octobre, alors que tous les yeux étaient tournés vers les fronts du Golan et de Suez, des soldats israéliens arrivèrent dans la trouée de Rafah, arrêtèrent le cheikh Hassan Ali Al-Sawarqueh et l'expulsèrent à El-Arich. Pendant trois jours, alos que la guerre faisait rage, mille membres de sa tribu furent chassés de la région d'Al-Jora, et 36 000 hectares de terres fertiles leur furent confisquées et furent aussitôt entourées de barbelés. Selon l'explication fournie par les autorités, ces terres étaient destinées à l'édification de « *certaines installations* », mais les membres de kibboutzim voisins affirment qu'il existe un projet pour l'implantation d'une quinzaine d'agglomérations israéliennes dans cette région. L'un des habitants, dont la terre a été confisquée, nous montre de loin sa vigne, ses bananiers, dont il ne peut cueillir les fruits, et nous interroge d'une manière pathétique : « *Qu'avons-nous fait pour mériter cette cruauté ?* »

Après les expulsions, les autorités ont tenté de forcer les propriétaires à vendre leurs terres. Devant leur refus, diverses sanctions leur ont été infligées, tels l'arrêt de la distribution des rations alimentaires qui provenaient de l'organisation philanthropique américaine Care, le limogeage de travailleurs, d'enseignants, des arrestations pour des raisons futiles. « *Un jour*, nous raconte le cheik Hassan, *j'apprends, à ma grande surprise, que la terre sur laquelle nous habitons depuis des générations a été vendue aux autorités ; j'ai découvert qu'une personne complice des autorités s'est déclarée prête à vendre mes terres, prétendant en être le propriétaire. La transaction a eu lieu sans que cette personne ait pu présenter un seul document qui puisse justifier ses allégations. On ne m'a toujours pas informé de l'identité de cette personne.* »

Au cœur même de la trouée de Rafah, se poursuit la construction de la ville de Yamit, le rêve du général Dayan. Nombre de rêves de l'ancien ministre de la défense se sont évanouis pendant la guerre d'octobre, mais celui concernant Yamit se concrétise. Sur le sable fin, dans un splendide paysage méditerranéen aux palmiers élancés, on est sur le point de terminer trois cents appartements spacieux qui constitueront le noyau de la ville. Les travaux sont effectués par le ministère du logement et par des entrepreneurs privés. Les ouvriers sont Arabes. La ville sera habitée en partie par de nouveaux immigrants venus de l'U.R.S.S. Yamit doit s'étendre en direction de la mer, mais il y a un « *obstacle* » : une bande d'environ 2 kilomètres entre la ville et la plage est encore peuplée par des milliers d'Arabes, qui observent cette expansion avec une inquiétude croissante. Ils vivent de la culture des légumes, des mangues et des dattes, de l'élevage des moutons et des volailles. La terre est saturée d'eau souterraine. Cette oasis sera évacuée, d'après les plans des autorités. Ses habitants ont reçu des cartes vertes leur permettant de rester sur place jusqu'au 15 mai 1975. Et dans les heures à venir, le village d'Abou-Chanar, comme tant d'autres, sera effacé de la carte.

Dans une tente en peaux de chèvre, nous sommes reçus par l'un des habitants. Sur la terre battue de son logis, quelques couvertures sont étendues. Dans un berceau, un nourrisson babille. Un enfant de deux ans environ fait griller une racine d'arbre, qu'il mangera aussitôt. Au seuil de la tente, un vieillard égrène un chapelet, tandis que des jeunes gens nous confient leurs angoisses. Ils font appel à la conscience des hommes pour empêcher leur expulsion de la terre sur laquelle ils vivent depuis des générations. « *Il ne nous reste qu'à nous fier à Allah*, nous dit l'un d'eux, *nous sommes Egyptiens, mais même Sadate ne peut pas nous aider. Pourquoi nous chasse-t-on ? Est-ce qu'un Arabe n'est pas un être humain ?* » « *Nous avons été gouvernés*, dit un vieillard, *successivement par les Ottomans, les Anglais, les Egyptiens, mais nul n'a osé toucher à nos terres. Quant aux Israéliens, leur principale activité consiste à nous exproprier.* » Les habitants sont en contact avec des membres des kibboutzim voisins, qui les aident, avec Moti de Krem-Chalom, avec Oded de Niz-Or, avec Latif Dori de Tel-Aviv. « *Si tout le monde était comme eux, il y aurait la paix depuis longtemps* », remarque un de nos interlocuteurs.



Au coucher du soleil, les travailleurs arabes rentrent sous leurs tentes ou dans leurs cabanes. A Nahal-Mesora, une agglomération agricole paramilitaire, on remarque une longue maison blanche. C'est l'école des habitants arabes, le seul bâtiment qui n'ait pas été démoli. Aujourd'hui, il sert aux habitants du kibboutz. Tout autour, sur un vaste terrain, on découvre les décombres de maisons, témoins muets d'un village qui a cessé d'exister. Les fréquentes tempêtes de sable n'ont pas encore réussi à ensevelir les preuves d'une colonisation qui indigne les milieux libéraux d'Israël.

AMNON KAPELIOUK.

En trois ans

DIX LOCALITÉS DOIVENT ÊTRE CONSTRUITES DANS LE GOLAN

Jérusalem (A.F.P.). — Le département de l'implantation de l'Agence juive a rendu publics ses projets, qui prévoient notamment que d'ici à la fin de 1978 le Golan comptera trente localités, dont une ville.

« Maariv » écrit cependant que le projet de construction de cette ville, arrêté il y a plus de deux ans, est très en retard sur le programme prévu.

Le Golan comprend actuellement vingt localités, dont aucune ne compte plus de quelques dizaines de familles, mais dont le succès, dans le domaine de l'agriculture, a été remarquable.

CORRESPONDANCE

Une question au chah

La presse iranienne a annoncé le 20 avril dernier que [...] prisonniers politiques avaient été tués au cours d'une « tenta[tive] d'évasion ». Sept d'entre eux avaient été adoptés par Amnesty In[ter]national, qui leur avait conféré le statut de « prisonniers d'opini[on] » et considérait qu'ils n'avaient été impliqués ni dans une ac[tion] subversive ni dans des actes de violence. Ils avaient été condam[nés] en janvier 1969 à des peines de huit à quinze ans de prison. [...] une déclaration publiée le 28 avril, Amnesty International a affi[rmé] qu'elle avait toutes raisons de croire que ces détenus étaient [en] réalité morts sous la torture.

C'est également l'opinion de l'Union des étudiants iraniens [en] France. Une quarantaine de membres de cette association [ont] commencé, en signe de protestation, le lundi 12 mai, une grève d[e la] faim à la Maison d'Italie de la Cité universitaire de Paris. Ils en[ten]dent ainsi exprimer par ce geste « leur solidarité avec les cinq [...] détenus politiques iraniens » qui auraient eux-mêmes entrepris [une] grève de la faim.

Le Comité de défense des prisonniers politiques iraniens ([1]) [a] reçu des précisions selon lesquelles les détenus « ont trouvé la [mort] dans des prisons différentes (ce qui suffirait à rendre peu cré[dible] la thèse d'une évasion collective) ; quatre d'entre eux sont m[orts] sous la torture et les cinq autres ont été froidement exécutés. A[upa]ravant, proposition leur avait été faite d'adhérer au Parti u[nique] et de faire à la télévision l'éloge du chah et de son régime. Ils av[aient] bien entendu refusé ».

Dans une longue lettre dont nous publions ci-dessous des ext[raits] Me Thierry Mignon, qui s'est rendu en Iran comme observateur [de la] Fédération internationale des droits de l'homme, apporte [son] témoignage.

(...) Depuis le début de 1971, plus de deux cents personnes ont été exécutées pour des faits de nature politique, après des simulacres de procès devant des tribunaux militaires. Cent personnes peut-être ont été tuées par la police, dans la rue ou à leur domicile, lors de leur arrestation. Plusieurs centaines ont été condamnées à des peines de détention supérieures à quinze années. Plusieurs milliers sont en prison sans jugement ou pour des peines de courte durée, c'est-à-dire inférieures à quinze ans. J'ai vu, avec d'autres observateurs judiciaires de la Fédération internationale des droits de l'homme, fonctionner la justice militaire iranienne. J'ai vu, de mes yeux vu, des intellectuels et d'humbles Iraniens, dont le corps portait des traces de torture, comparaître devant des militaires qui les ont envoyés au bagne pour dix ans ou davantage parce qu'ils n'avaient pas voulu abjurer publiquement leur foi en des idées interdites. On m'a refusé à Téhéran l'accès aux audiences d'un procès dont j'étais curieux : on y jugeait deux hommes coupables d'avoir été les instigateurs de faits commis alors qu'ils étaient détenus depuis plusieurs années !

L'histoire depuis s'est aggravée. La hausse des tarifs pétroliers d'octobre 1973 a donné au chah un considérable surcroît de puissance économique et politique. Son but d'ordre et de prospérité capitalistes lui semble désormais à portée de main. Il est devenu impatient. (...) Mais c'est sur le terrain de la politique intérieure que l'impatience du chah prend un tour inquiétant. Au déb[ut] mars, il a mis fin au simu[lacre] de pluripartisme et fondu le[s for]mations officielles existant[es en] un parti unique : la Résurr[ection] nationale de l'Iran. Et puis, [une] nouvelle, publiée par *le Mon[de du]* 22 avril : « *A une date et [en] un lieu non précisés, neuf [...]nus iraniens qualifiés d' « [aven]turiers » ont été abattus p[ar des] policiers lors d'une ten[tative] d'évasion.* »

Ces neuf hommes étaie[nt des] militants et même des [...] politiques connus en Iran [et à] l'étranger. La question est [...] la rumeur qui court depui[s plu]sieurs semaines dans les [milieux] liés à l'opposition clandestin[e ira]nienne est-elle fondée ? Le [chah] a-t-il décidé de refuser [à ses] adversaires jusqu'au déri[soire] honneur de la guerre con[...] à les déférer à des tribunau[x mili]taires tenant à huis clos ce[s pro]cès truqués ? Une autre qu[estion] est posée. Elle l'est aux ci[toyens] que nous sommes d'un pays [four]nisseur de l'Iran et qui [...]tant pour son emploi : laiss[erons-]nous sans mot dire les fl[ics du] chah assassiner au fond de[s] geôles des hommes qui sont [l'hon]neur de l'Iran et l'espoir [de sa] liberté ?

(1) Le Comité (8, rue De[...] 75014 Paris) comprend notam[ment] S. de Beauvoir, C. Bourdet, [...]gelson, D. Guérin, A. Haas, [...]kélévitch, H. Leclerc, J. M[...] M. Madaule, L. Matarasso, C[...]riac, J.-J. Mayoux, A. Rossat-[...] S. Rossat-Mignot, L. P[...] J.-P. Sartre, L. Schwartz, [...]litzky, P. Vieille.



PROCHE-ORIENT

Israël

INTERDIT PAR LA CENSURE

Un livre révélant certains aspects de la négociation sur le Proche-Orient risque d'« embarrasser M. Kissinger »

M. Kissinger a reconnu, le mardi 13 mai, que la publication en Israël d'un livre contenant des transcriptions de ses négociations secrètes à propos du Proche-Orient « pourrait être embarrassante ».

Ces conversations traitaient « avec une extrême franchise d'événements et de personnalités » au Proche-Orient, a précisé M. Kissinger lors d'une conférence de presse à Kansas-City. Il a toutefois répondu : « Je ne pense pas que cela pourrait affecter de futures négociations » à un journaliste, supposant que les dirigeants soviétiques et arabes, victimes de ses remarques acerbes, pourraient cesser de faire appel à ses services de médiateur.

Sur ordre du gouvernement israélien, le livre, écrit par le journaliste Natti Golan, a été interdit en Israël et les journaux à travers le pays ont reçu la consigne de s'abstenir de toute allusion à cette affaire. — (A.F.P.)

Jérusalem. — La mission de conciliation de M. Kissinger et sa fin malheureuse dans la nuit du mars vient à nouveau créer une grande effervescence dans les milieux politiques israéliens. C'est sur deux plans différents qu'à été relancé un débat passionné qui, tout compte fait, paraît assez intempestif. Il y a eu d'abord ce que l'on appelle la « *bombe Eban* ». L'ancien ministre des affaires étrangères a vu se dresser contre lui le premier ministre, le secrétaire général du parti travailliste et une bonne partie de la presse, y compris l'organe du parti socialiste Mapam *Al Hamishmar*, au sujet d'une interview qu'il avait donnée, vendredi 9 mai, au journal *Maariv*. Reprenant ces propos en première page, le journal affirmait que M. Eban accusait le gouvernement de M. Rabin de l'avoir fait échouer la mission Kissinger et justifiait l'attitude du président Sadate, qui ne pourrait consentir à abolir l'état de guerre sans que cela soit interprété comme un acquiescement au *statu quo*. Cela a suffi pour que fusent de partout des clameurs de protestation et l'on n'était pas loin d'accuser de trahison l'ancien chef de la diplomatie.

Le débat de politique étrangère de la fraction parlementaire du Front ouvrier (travaillistes-Mapam) du mardi 13 mai devait, disait-on dans les couloirs de la Knesset, permettre un brutal règlement de compte. Il aura sans doute été évité par une lecture attentive de propos qui, somme toute, ne justifiaient pas une si vive colère. M. Eban désapprouve, en effet, la politique du gouvernement actuel, et le dit en termes vigoureux. Mais dans son interview, il n'a pas reproché aux négociateurs israéliens d'avoir refusé de céder aux Egyptiens. Il a seulement expliqué qu'il comprenait que les Egyptiens ne puissent renoncer à l'état de guerre tant qu'une grande partie du Sinaï resterait occupée. C'est pourquoi, à son avis, il convient d'abandonner la recherche d'un règlement par petits pas pour envisager une *solution d'ensemble* qui permette d'obtenir du Caire, en échange de la restitution de la quasi totalité du Sinaï, un traité de paix en bonne et due forme.

Croit-il cependant pouvoir convaincre les Egyptiens de renoncer à une partie quelconque du Sinaï et qu'ils accepteront de séparer le Sinaï des autres territoires occupés ? « *Je ne sais pas,* nous dit-il, *mais nous devons prendre des initiatives courageuses au lieu de nous complaire dans un* statu quo *insupportable et dans un maccarthysme qui s'acharne contre moi. Nous devons mettre les Arabes à l'épreuve en leur offrant des solutions acceptables.*

— Quel serait le tracé de la carte que vous proposeriez ?

— *Nous garderions la région de Raffah* (nord-est du Sinaï, entre Gaza et El Arich), *et une formule devra être trouvée, assurant une présence israélienne à Charm-el-Cheikh. En Cisjordanie, les lignes de 1967 devront subir quelques modifications, et Jérusalem restera entièrement israélienne. Nous ne quitterons pas le Golan.*

— N'êtes-vous pas plus près, dans vos conceptions, de M. Arieh Eliav, qui vient de fonder un nouveau parti, que de la majorité du parti travailliste ? N'allez-vous pas rejoindre M. Eliav ?

— *Non, je crois, au contraire, que M. Eliav devrait revenir parmi nous.* »

De notre correspondant

La mission Kissinger a parallèlement, mais sur un tout autre plan, passionné l'opinion israélienne ces dernières vingt-quatre heures. M. Matti Golan, rédacteur diplomatique du grand quotidien *Haaretz*, a vu son livre : *Affrontement et désengagement*, consacré à la mission du secrétaire d'Etat, d'octobre 1973 jusqu'à la signature des accords militaires avec la Syrie le 30 mai 1974, interdit par la censure militaire, laquelle a estimé que cet ouvrage est une atteinte grave à la sécurité de l'Etat.

Lorsque cette interdiction et son motif ont été connus le mardi 13 mai, la sensation a été énorme. Mais lorsqu'on a su dans la journée que cette décision avait été prise par un conseil des ministres, qu'elle avait été communiquée à la commission des affaires étrangères et à la commission de la défense de la Knesset et que le premier ministre en avait fait part au comité des directeurs de journaux, auquel il se confie de manière régulière, il a bien fallu admettre l'extrême gravité des révélations de notre confrère. Aucune précision, bien entendu, n'est donnée sur la nature de ces révélations, mais à en croire le *New York Times*, le livre renfermerait des documents rapportant des propos peu flatteurs, c'est le moins qu'on puisse dire, tenus par M. Kissinger, au sujet du président des Etats-Unis et des dirigeants arabes et soviétiques.

De source israélienne, on se *contente d'affirmer que* la publication de cet ouvrage, avec les documents ultra-secrets qu'il contient, porterait une atteinte très grave aux intérêts du pays. On cherche maintenant à savoir qui a remis au journaliste ces documents dont n'ont pu avoir connaissance qu'un très petit nombre de personnes.

« *Les auteurs de cette fuite ont commis un acte qui frise la trahison* », dit-on dans l'entourage de M. Rabin, où l'on se plaint de plus en plus des fuites qui ne laissent à peu près rien ignorer des réunions les plus secrètes du gouvernement.

Le premier surpris par tout le bruit fait autour de ce livre est l'auteur, M. Golan, qui nous a affirmé ne pas comprendre la raison d'une telle émotion. « *Il y a longtemps*, nous a-t-il déclaré, *que ces documents sont chez moi et que mon livre est prêt, sans que personne en ait jamais entendu parler. Mais il a suffi que je le présente à la censure militaire pour que les autorités prennent des mesures qui lui donnent un retentissement mondial. Je crois sincèrement que mon livre ne méritait pas une telle publicité.* »

Il y a eu, semble-t-il, exagération de la part du gouvernement, qui avait besoin, selon certains milieux, de dramatiser « *la plaie des fuites* » dont il souffre depuis longtemps afin de pouvoir prendre des mesures rigoureuses. Ces mesures ne viseraient pas tant les journalistes utilisateurs de ces « fuites » que leurs informateurs, qui seraient pourtant des ministres ou d'anciens ministres.

ANDRÉ SCÉMAMA.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de notre correspondant en Israël, André Scémama, publié dans *le Monde* du 9 mai, et intitulé « M. Eliav crée une nouvelle formation politique », le dernier paragraphe a été déformé par une erreur typographique. Il fallait lire : « La nouvelle formation dispose à la Knesset, outre celui de M. Eliav, des trois mandats du Mouvement des droits civiques de Mme Aloni. »

DIRIGÉE PAR M. PAUL LAURENT

Une délégation du P.C.F. pourrait se rendre aux sièges de l'O.L.P. à Beyrouth et à Damas

L'éventuelle visite d'une délégation représentant le parti communiste français, dirigée par le député Paul Laurent, au début de juin, aux sièges de l'O.L.P. à Beyrouth et à Damas, a fait l'objet de discussions le mardi 13 mai à Paris.

Ces conversations, confirmées ce mercredi par le P.C.F., ont eu lieu à l'occasion de la visite qu'a rendue, au cours de la matinée, M. Ibrahim Sus, représentant permanent de l'O.L.P. à l'UNESCO, au siège du comité central du P.C.F.

Une délégation officielle de l'O.L.P., dirigée par M. Abdallah Hourani, membre du Conseil national palestinien et directeur du département de l'information de l'O.L.P., s'était rendue dans la capitale française, le 5 mai dernier, et avait eu des entretiens avec les responsables du P.C.F. Elle avait invité une délégation du parti à se rendre en visite au Liban et en Syrie.

A TRAVERS LE MONDE

Grèce

● M. CAGLAYANGIL, ministre turc des affaires étrangères, rencontrera son collègue grec, M. Dimitri Bitsios, le 17 mai prochain, à Rome, a-t-on appris, mardi 13 mai, dans la capitale turque. Le porte-parole du ministère a précisé que les deux diplomates allaient étudier ensemble, entre le 17 et le 19 mai, le contentieux gréco-turc sur la mer Egée, en vue de le soumettre à la Cour internationale de justice de La Haye. D'autre part, M. Henry Kissinger est attendu, le 21 mai prochain, en Turquie, où il participera à une réunion des pays membres du Cento (organisation qui groupe la Turquie, l'Iran, le Pakistan et la Grande-Bretagne). — *(Corr.)*

Suède

● LE PARLEMENT SUEDOIS a décidé, mardi 13 mai, de prolonger de six mois la loi antiterroriste adoptée en 1973. Elle donne le droit aux autorités d'expulser les ressortissants étrangers soupçonnés d'appartenir à une organisation terroriste. Le Parlement a aussi décidé que la Suède devait adhérer à la convention internationale sur la prévention et la répression des crimes commis contre le corps diplomatique ainsi que contre les personnalités officielles internationales. — *(A.F.P.)*

Turquie

● M. DEMIREL, premier ministre turc, a été le mardi 13 mai victime d'une agression dans les couloirs de la présidence du conseil, alors qu'il sortait d'une réunion de cabinet. Il a été roué de coups par un déséquilibré de trente-quatre ans, déjà interné plusieurs fois, qui devait être rapidement maîtrisé. M. Demirel devra prendre quelques jours de repos. La droite turque a saisi *cette occasion pour accuser* tous les progressistes de « *comploter contre le régime* ». Les domiciles de deux universitaires, juristes progressistes turcs — implicitement mis en cause par les déclarations d'un ministre d'Etat, membre du Parti de la justice, — ont été attaqués par des inconnus qui ont fait sauter les portes avec des explosifs avant de prendre la fuite. On ne déplore aucune victime. — *(Corresp.)*

Yougoslavie

● M. WLADIMIR BAKARITCH devient à partir du 16 mai et pour un an vice-président de la présidence collégiale de la Yougoslavie, c'est-à-dire le second personnage de l'Etat. Dirigeant croate le plus en vue et un des rares survivants de la « vieille garde » du maréchal Tito, M. Bakaritch succède à ce poste au Serbe Petar Stambolitch. Selon la Constitution, la vice-présidence est exercée par rotation annuelle des représentants des républiques fédérées. — *(A.F.P.)*

La recherche de la paix

M. Kissinger hésite entre une négociation par étapes et une large conférence de Genève

M. Henry Kissinger a déclaré, lundi 10 mai, à Saint-Louis (Missouri), qu'« *il ne savait pas encore s'il devait favoriser un règlement de paix au Proche-Orient au moyen d'une négociation par étapes ou d'une large conférence de Genève* ». La décision, a-t-il ajouté, sera prise après la rencontre entre le président Ford et M. Sadate et la visite aux Etats-Unis de M. Rabin, premier ministre israélien.

De son côté, M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, a indiqué mardi à la tribune de la Knesset que « *le principe d'un accord intermédiaire entre Israël et l'Egypte est loin d'être mort* ». M. Allon, qui prenait la parole au cours d'un débat politique entre les membres du Front travailliste (parti travailliste et Mapam), a déclaré : « *Au fond, ni Arabes ni Israéliens ne sont particulièrement intéressés à se rendre à la conférence de Genève, bien que tous affirment vouloir qu'elle se réunisse dans les plus brefs délais. En Israël, on peut diviser en quatre groupes les hommes politiques qui voudraient voir la conférence se réunir. Il y a ceux qui y tiennent parce qu'ils sont certains qu'elle aboutira à l'impasse ; ceux qui croient en toute bonne foi qu'elle aboutira à la paix ; ceux qui voudraient que les Arabes et les Israéliens se voient imposer une paix dictée par les deux Grands, et ceux qui, comme moi, la considèrent comme un instrument de paix dont il faut se servir à bon escient et non comme un objectif.* »

De son côté, M. Shimon Peres, ministre israélien de la défense, a affirmé mardi, au cours d'une tournée dans les localités israéliennes implantées dans la dépression du Jourdain, que d'importantes unités jordaniennes ont pris position sur la ligne de cessez-le-feu israélo-jordanienne, où un calme absolu règne depuis cinq ans. Il a fait état de la progression « inattendue, importante, et inexplicable » de formations blindées jordaniennes en direction du Jourdain, et déclaré que son gouvernement avait toute raison d'être inquiet au sujet des intentions jordaniennes. Il a estimé aussi que le rapprochement *politique et militaire* entre la Syrie et la Jordanie poussait cette dernière dans le camp de l'extrémisme intransigeant, et que cette évolution confirmait les Israéliens dans leur détermination de ne jamais cesser de considérer le Jourdain comme la frontière de sécurité d'Israël. Il en va de même, a-t-il ajouté, du saillant de Raffah, entre la bande de Gaza et la Syrie. L'ensemble de la presse israélienne reproduit, pour sa part ce mercredi, sous de grosses manchettes, une information du *Washington Post*, selon laquelle un accord a été signé entre Damas et Amman sur une couverture aérienne syrienne pour la Jordanie en cas de guerre.

A Beyrouth, *on annonce*, de source libanaise, que trois Libanais enlevés par les forces israéliennes mardi à l'aube, dans le Sud-Liban, ont été rendus en fin d'après-midi aux autorités libanaises. Plus tôt dans la matinée, une jeune Libanaise enlevée dans la nuit de dimanche à lundi par les Israéliens a été remise à la Croix-Rouge internationale. Les quatre autres personnes enlevées en même temps qu'elle se trouvent toujours détenues en Israël.

Au Caire, M. Aboul Lotf, chef du département politique de l'O.L.P., a déclaré mardi : « *Ce qui se passe actuellement à Washington* (il faisait allusion au rajustement de la politique américaine sur le Proche-Orient), *n'est que du vent, car les Etats-Unis poursuivent leur politique agressive et impérialiste, qui ne changera que lorsqu'on leur aura brisé les reins, comme dans le Sud-Est asiatique.* »

A Tripoli, M. Kossyguine, président du conseil des ministres de l'U.R.S.S., qui poursuit son séjour en Lybie, a eu mardi une entrevue avec le colonel Kadhafi. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

NOUVEAUX SIGNES DE TENSION ENTRE LE CAIRE ET TRIPOLI

Un commando armé de barres de fer a attaqué lundi, l'immeuble du centre d'informations libyen dans la capitale égyptienne, a annoncé lundi, à Tripoli, l'Agence de la révolution arabe (Arna).

Selon Arna, citant un témoin « oculaire », cette attaque a été menée par « *un groupe de mercenaires à la solde du président Anouar El Sadate* » et « *en accord avec les policiers de gard.:* ».

On confirmait peu après, au Caire, que des incidents avaient eu lieu. Quelques personnes auraient lancé des pierres contre les vitrines d'affichage du centre, sans faire beaucoup de dégâts. Quelques jours auparavant, un officier de police égyptien était venu demander aux responsables *du centre de retirer les journaux* affichés, en raison de leur « *caractère provocateur* »

On a appris aussi, lundi, au Caire, que de nouvelles restrictions avaient été imposées concernant les voyages de ressortissants égyptiens en Libye.

Le quotidien cairote *Goumhouria* annonce, d'autre part, que le bureau égyptien pour les projets industriels installé à Tripoli a été fermé sur ordre de M. Issa Chahine, ministre égyptien de l'industrie. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Les problèmes économiques « sont désormais au centre de la diplomatie mondiale »

déclare M. Kissinger

Kansas-City *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — M. Henry Kissinger a prononcé un nouveau discours, le mardi 13 mai à Kansas-City, dans le Missouri. La veille à Saint-Louis, il avait brossé un tableau général de la situation des États-Unis dans le monde. Cette fois, il a traité des problèmes économiques qui, a-t-il dit, « *sont désormais placés au centre de la diplomatie mondiale* ».

Les États-Unis représentent encore « *la plus grande concentration de richesse et de pouvoir économique qui existent sur cette planète* », a souligné le secrétaire d'État, « *et l'actuel système économique international a bien servi le monde* ». Tout en affirmant le rôle prééminent de son pays, « *moteur de la prospérité mondiale* », sans lequel « *il n'existe aucune perspective de solution* », M. Kissinger, qui répondait ainsi implicitement aux demandes présentées par les pays du tiers-monde, a déclaré que Washington était prêt à engager un dialogue constructif et à travailler dans une perspective de coopération sur l'ensemble des grands débats économiques.

En matière d'énergie, les États-Unis « *sont prêts à participer à une nouvelle réunion préparant un dialogue entre les pays producteurs et les pays consommateurs* », comme celle qui a été convoquée par le président Giscard d'Estaing en avril à Paris. Cette rencontre devrait être, selon eux, préparée par des contacts bilatéraux entre pays producteurs et pays exportateurs, notamment au sein de l'agence internationale pour l'énergie.

Sur le problème des matières premières, le secrétaire d'État a dit que « *l'indexation des prix nuirait à ceux qui ont le plus besoin d'aide parce que ce sont les pays les plus pauvres et les plus peuplés qui sont les plus gros importateurs de matières premières* ». Toutefois, la position des États-Unis sur cette question « a évolué », et il est possible de concevoir de nouveaux accords « *cas par cas, en tenant compte des circonstances* ». D'autre part, les États-Unis vont demander qu'au cours des négociations commerciales multilatérales actuellement en cours à Genève, soient fixées de nouvelles règles qui permettraient de libéraliser l'accès aux marchés et de faciliter l'extraction des produits miniers et les industries de transformation.

Cependant, les États-Unis ne sont pas prêts « *à accepter des propositions irréalistes* » et ils s'opposeront aux efforts des pays pauvres pour créer « *un ordre économique totalement nouveau* ».

Pérou

Le gouvernement a exproprié la Gulf Oil pour des raisons de moralité publique

Le gouvernement péruvien a pris possession, mardi soir, des installations de la compagnie Gulf Oil du Pérou, et a publié la loi d'expropriation de cette filiale de la Gulf Oil américaine, dont les opérations ont été définitivement interdites sur le territoire national à cause des pots-de-vin qui auraient été distribués par la compagnie au Pérou et dans d'autres pays latino-américains. La loi d'expropriation précise que la mesure adoptée au cours du conseil des ministres péruvien de mardi à Lima est la conséquence des agissements de la compagnie américaine, qui « constituent une infraction aux lois pénales et une offense à la morale publique ».

Des « fuites » avaient permis au quotidien économique *Wall Street Journal* de révéler le contenu de certaines dépositions faites devant la Commission des opérations de Bourse (Securities and Exchange Commission, SEC) de New-York. Après avoir divulgué le montant d'un pot-de-vin reçu par un haut fonctionnaire hondurien (1 million 250 000 dollars) — ce qui a entraîné le renversement du gouvernement du président Lopez Arellano le 22 avril, — le journal new-yorkais a récidivé la semaine dernière en publiant des extraits d'une déclaration faite par le président de la puissante société pétrolière Gulf Oil Corporation.

Celui-ci, M. Robert Dorsey, a admis devant la SEC que sa société avait dû payer 4 millions de dollars, en deux versements, à un pays étranger pour pouvoir y poursuivre ses opérations. Tout ou partie de cette *somme, a déclaré M. Dorsey,* ainsi qu'une « rallonge » de 200 000 dollars, sont allés à « *un parti politique qui existe encore et dont le chef est encore en fonctions* ».

Au jeu des devinettes, le président de la Gulf ayant précisé qu'un investissement de 700 millions de dollars risquait d'être mis en péril par ses aveux, les spécialistes ont cru pouvoir désigner le Venezuela ou l'Équateur comme possible « bénéficiaire » de cette opération. Les deux pays ont d'ailleurs réagi immédiatement en enjoignant la Gulf Oil de déclarer publiquement si oui ou non elle avait versé de l'argent à certains de leurs fonctionnaires. La réponse, négative est arrivée sans tarder.

Mais, deux jours plus tard, la Bolivie lançait le même ultimatum à la compagnie américaine, et, cette fois, celle-ci paraissait plus embarrassée. Dans sa réponse, la Gulf affirmait que la Bolivie n'était pas le pays mis en cause, mais laissait entendre que des « *contributions politiques* », destinées à certaines personnes, en certaines circonstances, avaient bien pu être accordées. Le gouvernement de La Paz s'est déclaré insatisfait. Il menace de ne pas payer les 78 millions de dollars qu'il doit à la société américaine, après avoir nationalisé ses avoirs en Bolivie en 1970. Des deux côtés, l'enquête suit son cours.

Pour certains observateurs latino-américains, cette affaire est une manœuvre visant à discréditer les *gouvernements des pays qui tentent* de nationaliser leurs ressources et leur industrie pétrolières. C'est le cas du Venezuela, où la Gulf Oil a d'importants intérêts. Mais les conditions qu'il fait aux sociétés étrangères sont magnanimes (voir l'article de Jacqueline Grapin dans *le Monde* du 7 mai). Aussi, selon d'autres sources, le gouvernement vénézuélien, qui ne serait nullement concerné *par cette affaire de pot-de-vin, chercherait*, lui, en provoquant la Gulf Oil, à faire oublier ses concessions aux capitaux nord-américains.

ALAIN-MARIE CARRON.

Canada

LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC SE DÉCLARE PRÊT A RENONCER AUX JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ

En raison de nouvelles grèves des ouvriers du bâtiment travaillant sur les chantiers olympiques, observées depuis quatre jours, M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, s'est déclaré prêt à renoncer à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 1976 « pour restaurer *l'ordre social* ». Avant d'en arriver à cette solution extrême, M. Bourassa a annoncé son intention, étant donnée « l'urgence de la situation », de faire adopter dans les plus brefs délais, par l'Assemblée nationale, deux projets de loi destinés à rétablir l'ordre dans l'industrie de la construction.

Le premier projet aurait pour effet de placer sous tutelle administrative les quatre syndicats de la construction dont les responsables, selon les conclusions d'une récente enquête, sont apparus compromis dans des affaires de corruption et de violence. Le deuxième projet vise à écarter de la direction des syndicats toute personne dont le casier judiciaire comporte une condamnation vieille de moins de cinq ans.

Quelle que soit l'évolution des mouvements sociaux au Québec, il apparaît que le C.I.O. entend maintenir l'organisation des Jeux en 1976 et non pas les reporter en 1977, comme l'avaient laissé entendre certains responsables canadiens. En toute hypothèse, *les Jeux pourraient avoir lieu dans* plusieurs villes du Canada ou encore être confiés à Mexico, Téhéran ou Los Angeles.

Les États-Unis devant la crise

(Suite de la première page.)

Enfin, le leader de la révolte tue de ses propres mains son ami et associé qui rejetait la violence, tandis que le président des États-Unis proclame l'état d'urgence sur tout le territoire ! Terrible fiction qui permet peut-être aux Noirs de se défouler, mais qui laisse très mal à l'aise les quelques spectateurs blancs.

Detroit, pourtant comme toute l'Amérique, est calme. Personne n'est descendu dans la rue, aucune manifestation d'envergure n'a eu lieu (à l'exception d'un grand meeting des ouvriers de l'automobile à Washington et d'un défilé des travailleurs du bâtiment dans les rues de New-York).

Ici comme ailleurs, le chômage stimule le réflexe de conservation, pousse à la prudence, laissant aux quelques groupes clandestins l'apanage de la révolte et de la violence. L'impression générale est celle d'un pays frappé de stupeur, déconcerté plutôt que révolté, qui a renoncé à comprendre une crise dont les meilleurs experts n'arrivent pas à leur donner une explication solide. D'où la sourde anxiété qui perce dans les propos de tous ceux qui, « *sifflant dans le noir* », affirment que le mal est passager, que tout ira mieux bientôt. L'optimisme naturel des Américains, déjà passablement éprouvé au cours des années, est gravement touché, cédant ici et là la place à un pessimisme amer et exagéré.

Pour la grande majorité, l'adversité, les temps vraiment difficiles, ne sont pas encore là. Il est vrai que la récession ne peut se comparer à la grande dépression des années 30. Les chômeurs ne vendent pas encore des pommes dans la rue, et la plupart touchent des allocations payées par les États et le gouvernement fédéral, représentant environ 40 % de leur ancien salaire. Certains, comme les ouvriers de l'automobile, reçoivent des allocations supplémentaires, les « *Supplemental Unemployment Benefits* » (SUB), prises sur un fonds spécial payé par les compagnies, ce qui leur assure 95 % environ de leurs salaires. Mais ces fonds s'épuisent dangereusement. *Chez Chrysler*, la caisse des SUB est tombée de 80 à 30 millions de dollars. Bientôt, les ouvriers qualifiés de l'automobile vont retomber dans le lot commun, avec pour conséquence une chute brutale de leurs revenus, leur imposant une réduction très sensible de leur train de vie. Et encore, cette aristocratie ouvrière restera privilégiée par rapport à ceux (environ 1 500 000) qui n'ont pas droit aux allocations d'État, parce qu'ils n'ont pas eu d'emploi fixe pendant un an, ou qu'ils l'avaient quitté sans raisons valables.

Le chômage des *teen-agers*, des jeunes de seize à vingt ans, est particulièrement grave pour une société multiraciale. Dans la grande majorité des cas, le salaire d'un jeune Blanc est un appoint. Pour une famille noire, il s'agit d'un revenu vital. En effet, 34 % des familles noires (10 % des familles blanches) ont pour « chef » la mère, et le salaire des enfants est une nécessité absolue. Dans les catégories les plus défavorisées, l'absence ou la perte du salaire d'un ou des enfants fait basculer la famille de la gêne dans la misère totale. Cela pose un problème grave, trop facilement oublié. Car même en période de relative prospérité comme en 1969, quand le chômage à l'échelle nationale était de 4 %, celui des jeunes Noirs atteignait 24 %, le double de celui des jeunes Blancs.

Tout d'un coup, on s'alarme. Le chômage des jeunes Noirs a augmenté de 43 % en un an, ce qui signifie qu'une masse de 400 000 jeunes « desperados » sont *condamnés à l'oisiveté forcée*.

Le retard en matière d'éducation pèse lourdement sur le destin des jeunes Noirs qui, une fois de plus, ont la plus mauvaise part d'une situation pénible pour toute la communauté. Ils rejoignent le gros de ce que les statistiques appellent pudiquement les travailleurs « *découragés* » (en un trimestre leur nombre a presque doublé pour atteindre le million), c'est-à-dire ceux qui renoncent à chercher un emploi. Les jeunes Blancs qui quittent le marché du travail retournent dans leurs familles, entrent dans des écoles professionnelles, des collèges techniques pour améliorer leurs chances à l'embauche. Les Noirs n'ont pas les mêmes possibilités ; ils savent que leurs concurrents blancs, par suite de la différence de niveau de l'instruction, sont en règle générale avantagés au départ. Même dans l'armée la compétition est dure. Le nombre des candidats à l'engagement a tellement augmenté que les bureaux de recrutement ont dû relever leurs critères d'admission, exigeant des diplômes. Aujourd'hui, le « bidasse » américain doit être au moins bachelier.

Prochain article :

LE MONDE FERMÉ DES SANS-EMPLOI

AFRIQUE

Tandis que les incidents se multiplient dans le territoire

La bataille juridique à propos du Sahara espagnol est entrée dans une nouvelle phase

La bataille juridique engagée par le Maroc et la Mauritanie devant la Cour internationale de justice de La Haye à propos du Sahara sous administration espagnole est entrée lundi 12 mai dans une nouvelle phase. L'un des quinze juges permanents ayant la nationalité espagnole, Rabat et Nouakchott ont demandé la nomination de juges *ad hoc* qu'ils désigneraient eux-mêmes. Le nombre des magistrats serait ainsi porté à dix-sept. La Cour doit entendre les trois parties en cause avant de se prononcer. Son président, le professeur Manfred Lachs (Pologne), a annoncé à l'ouverture de la première audience publique que l'ambassadeur d'Algérie à Paris, M. Bedjaoui, lui avait fait parvenir une communication en date du 21 avril 1975 indiquant que son pays « *souhaitait réserver ses droits* » dans cette affaire.

M. Bedjaoui devait prendre la parole ce mercredi devant la Cour. Dans des déclarations remises à la presse lundi, il a émis l'opinion que son pays, le Maroc et la Mauritanie « *trouveront dans leurs relations fraternelles et dans leur génie propre le moyen de transcender la difficulté présente et de dégager une solution commune* ».

Lundi, également, une mission du comité de décolonisation des Nations unies est arrivée à El-Aiun, capitale du Sahara espagnol, où elle doit effectuer une enquête. Elle venait de Madrid et doit se rendre ensuite à Rabat, Nouakchott et Alger. Elle a été accueillie, selon l'agence locale Europa Press, par des milliers de manifestants scandant des slogans favorables au Front populaire de libération de la Saguia-El-Hamra et du Rio-de-Oro (F. Polisario) et brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « *Nous rejetons toute tentative d'annexion.* »

Un membre de la direction de cette organisation, qui n'a pas révélé son identité pour des raisons de sécurité, a tenu lundi après-midi à Paris une conférence de presse. Après avoir affirmé que tous les militants du F. Polisario se trouvaient sur place, au Sahara occidental, il a insisté sur le fait que ce mouvement avait été le premier, il y a deux ans, à entamer une lutte armée contre les troupes espagnoles. Il s'est ensuite attaché à dénoncer la création récente au Maroc d'un Front pour la libération et l'unité (F.L.U.), qui, selon lui, « *n'est autre chose que l'armée royale marocaine elle-même* ». « *Cette organisation*, a-t-il précisé, *comprend cinq cents officiers et soldats placés sous la direction effective du colonel Dlimi. Le fait que certains de ces hommes soient d'origine sahraoui et qu'ils se soient engagés dans l'armée royale depuis 1957 ou 1958 ne donne pas à leur lutte un caractère sahraoui.* »

Le porte-parole s'en est aussi pris à « *l'Union nationale sahraoui, parti fantoche que l'Espagne essaye d'imposer sur la scène internationale* ». Ce parti, qui a lui aussi tenu récemment à Paris une conférence de presse, réclame l'autodétermination du Sahara espagnol. Il est le seul à être reconnu par les autorités espagnoles, et écarte le recours à la violence pour parvenir à ses fins.

Les dirigeants du F. Polisario sont favorables à l'indépendance de leur pays, et refusent son rattachement au Maroc. Ils n'accepteraient de participer à un éventuel référendum sur l'avenir du Sahara occidental qu'à condition qu'il soit organisé sous le contrôle de l'ONU et de la Ligue arabe, et après le départ de l'administration et de l'armée espagnoles.

En attendant, les incidents se multiplient dans le territoire. Selon le quotidien pro-gouvernemental marocain *le Matin*, plusieurs attentats à la bombe ont fait, la semaine dernière, des morts et des blessés parmi les soldats espagnols à El-Aiun. Ces actions sont revendiquées par le Front pour la libération et l'unité. On a appris d'autre part, mardi à Madrid, que des guérilleros appartenant à un groupe de libération encore non identifié avaient capturé lundi deux patrouilles de la police territoriale indigène, ainsi que les deux officiers espagnols qui les commandaient. — *(A.F.P., Reuter.)*

[Venant après l'invitation adressée à la mission d'enquête des Nations unies de venir à Alger, et après les déclarations de M. Bouteflika, lors de la récente réunion, au Caire, en avril, des ministres arabes des affaires étrangères, la nouvelle initiative prise par Alger en intervenant directement devant la Cour internationale de justice n'est pas de nature à améliorer ses relations avec Rabat. Selon le quotidien marocain « Al Moharrir », organe de l'U.S.F.P., M. Bouteflika aurait affirmé au Caire que « le Sahara *occidental* n'appartient pas au Maroc », et se serait prononcé en faveur de l'autodétermination des habitants de cette région. Il a été depuis violemment pris à partie par certains journaux marocains. Le quotidien de l'Istiqlal, « l'Opinion », l'a même surnommé, dans une bande dessinée, « Boutafrika » (le diviseur de l'Afrique).]

Algérie

LES ÉTUDIANTS TRADITIONALISTES OCCUPENT LA FACULTÉ DE DROIT DE BEN-AKNOUM.

(De notre correspondant.)

Alger. — Les incidents opposant les étudiants de la faculté de droit de Ben-Aknoun au sujet des élections des délégués à la conférence nationale de la jeunesse, prévues pour le 19 mai, ont rebondi le mardi 13 mai.

Des activistes se recrutant parmi les étudiants arabisants qui avaient été exclus des listes électorales pour n'avoir pas participé au moins une fois au volontariat en faveur de la révolution agraire, se sont groupés et ont occupé par surprise la faculté. Leurs principaux slogans étaient : « *Nous sommes des nationaux révolutionnaires* », « *Vive la démocratie, à bas le communisme* », « *Vive le socialisme, à bas le communisme* ».

Les manifestants exigeaient également que les élections soient annulées et refaites à partir de nouveaux critères (*le Monde* du 14 mai). Dans la soirée, M. Cherif Messaadia, responsable du département orientation et information du F.L.N., s'est rendu sur place et a longuement parlementé avec les manifestants pour tenter de trouver une solution.

Surpris, les étudiants progressistes n'ont que faiblement réagi jusqu'ici. Ils ont tenu une réunion à la faculté des lettres dans le centre d'Alger pour arrêter, semble-t-il, l'attitude à adopter devant ce qu'ils considèrent comme des provocations. Pour le moment, ils accusent leurs adversaires de s'inspirer de l'idéologie des Frères musulmans et de recourir aux méthodes des commandos influencées par le colonel Kadhafi. Ils précisent que ces méthodes sont d'ailleurs les mêmes que celles qu'utilisent les « *kadhafistes* » en Tunisie et en Égypte. Ils rappellent aussi que ce n'est pas la première fois que le colonel essaie de s'ingérer dans les affaires algériennes.

Selon les progressistes, les deux étudiants grièvement blessés à la tête lors des violents affrontements de vendredi dernier, ont succombé à l'hôpital de Beni-Messous. La nouvelle n'a pas été officiellement confirmée. — P. B.



L'ANGOLA AU BORD DE L'INDÉPENDANCE

II. — Le bain de sang pour ce soir ?

Dans un précédent article (« le Monde » du 14 mai) Gilbert Comte a décrit la situation à Luanda, depuis l'arrivée des *nationalistes. Il* expose aujourd'hui la nature et la complexité de leurs antagonismes.

De notre envoyé spécial GILBERT COMTE

Luanda. — En allant vers le majestueux massif boisé des monts Dembos, l'asphalte déroule pendant des heures le puissant symbole du dynamisme européen dans l'épaisseur moutonneuse de la forêt tropicale. Pendant longtemps, les automobilistes ne s'aventurèrent sur cette route sinueuse, propice aux embuscades, qu'en convois protégés par des militaires. Ils la sillonnent désormais sans crainte de jour comme de nuit, isolément ou en famille, et saluent d'une main amicale les patrouilles nationalistes rencontrées de loin en loin. Quant à l'armée portugaise, hier encore unique incarnation de leur défense, elle se dissout littéralement sous leurs yeux.

Comme dans d'autres bourgades, l'une de ses garnisons subsiste à Ucua, lugubre village de quelques maisons, écrasé sous la chaleur lourde, à mi-chemin entre la capitale et Carmona. Dès 3 heures de l'après-midi, les soldats débraillés, mal rasés, en *savates, torse nu ou la chemise* ouverte par-dessus le ceinturon, se traînent par bandes, de la caserne jusqu'aux trois cafés du bourg. Quelques-uns attaquent une partie de cartes, palabrant sans fin autour d'orangeades tièdes. Les autres, effondrés sur les tables, dorment déjà contre leurs bras croisés, ou bien étendus de tout leur long sur le carrelage, parmi les canettes vides, le nez dans les peaux d'oranges et les épluchures de cacahuètes.

A deux pas, dehors, quelques fantassins du Front national de libération de l'Angola — F.N.L.A. — en stricts treillis verts, guêtres aux chevilles, brodequins cirés, ravitaillent rapidement leur camionnette en essence, puis reçoivent au garde-à-vous, raides et disciplinés comme des Prussiens, les ordres de leur commandant noir. Près de la pompe à carburant, deux sentinelles du Mouvement populaire de libération de l'Angola — M.P.L.A. — maîtres de la bourgade, mitraillette sous le bras, lorgnent d'un œil soupçonneux cette martiale démonstration par-dessous le béret brun de leur uniforme.

Le compromis d'Alvor

A ce rendez-vous des forces en train de se partager le pays, il ne manque apparemment qu'un peloton affilié à l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita). Mais le visage rusé, la barbe buissonneuse de son chef, Jonas Savimbi, s'étalent justement sur une affiche, à l'entrée du débit de boissons, et confirment la sympathie vigoureuse des petits Blancs, attachés à sa cause par les assurances qu'il leur donne.

Les accords d'Alvor, conclus en janvier 1975 par la métropole et les trois principaux partis nationalistes, consacrent cette division. Ils astreignent aussi le Portugal à maintenir sur place 24 000 hommes jusqu'en *février 1976*, au sein d'une force mixte, où chaque organisation politique africaine dispose de 8 000 soldats. Selon ce système, les effectifs blancs équilibrent ceux des autochtones. Ils donnent aussi au gouvernement de Lisbonne, et à son haut commissaire, le général Silva Cardoso, responsables de l'ordre public jusqu'à l'indépendance, en novembre prochain, les moyens militaires d'arbitrer un éventuel conflit entre les tendances.

Militants et militaires

Un état-major unifié, où figurent les commandants des trois armées, surveille leur cohabitation et leur emploi. Chacune d'elles s'entraîne, s'équipe néanmoins à l'écart des autres. Si elles s'affrontaient, le contingent européen protégerait sans doute ses compatriotes à Luanda, Lobito, Nova-Lisboa et dans les quelques centres où sa supériorité matérielle le lui permet encore. Ailleurs, les postes secondaires comme Ucua n'en possèdent probablement plus l'énergie.

Les conventions fixent les troupes de chacun dans les zones où elles exerçaient une influence reconnue avant le cessez-le-feu. Elles attribuent ainsi le Nord au F.N.L.A., l'Est au M.P.L.A., la région de Nova-Lisboa et Lobito à Jonas Savimbi. Chaque formation défend néanmoins ses permanences avec des gardes en uniforme, pourvus de véritables arsenaux, à travers tout l'Angola. Le compromis d'Alvor entend cantonner leur action dans les lieux où elles se manifestaient avant l'armistice, sans restreindre pour autant la libre propagande des partis jusqu'aux élections. Ils acceptent la combinaison dans l'espoir de la retourner contre leurs adversaires et de s'introduire chez le voisin grâce à elle. Après quatorze ans de guérilla, les militants ne se distinguent pas toujours très bien des militaires. Admettre les premiers quelque part équivaut rapidement à y attirer les autres, avec tous les risques de batailles meurtrières qu'une telle confusion comporte.

Qu'avec un côtoiement aussi explosif d'ambitions adverses, le nombre extravagant des fusils, grenades, mines et mitraillettes en circulation, des batailles semblables aux affrontements de Luanda, en mars et mai, n'éclatent pas tous les jours tient du prodige. Mais ce calme relatif prouve aussi l'hésitation, commune à tous les partis angolais, de s'engager sur le chemin sans retour des luttes fratricides.

Leur circonspection ne suffit malheureusement pas à les rassurer eux-mêmes sur l'avenir de l'expérience en cours. Sous les tropiques, les coalitions gouvernementales rendues indispensables par le transfert de l'autorité européenne aux politiciens locaux ne survivent jamais bien longtemps à l'ancien colonisateur. La conception sacrée, unitaire, du pouvoir en Afrique ne tolère pas son partage entre plusieurs forces, d'après les règles de nos démocraties pluralistes. A terme, elle condamne formellement la combinaison aujourd'hui admise à Luanda. Malgré une horreur générale de la guerre civile, nul ne voit comment l'Angola seule échapperait à cette concentration de l'Etat, féconde en effusions de sang.

Paysans contre urbanisés

Dans le Nord, la population révère en Roberto Holden l'héritier royal de l'ancienne dynastie kongo. Cette allégeance médiévale envers sa famille lui procure une masse de manœuvre peut-être décisive. Depuis novembre, ses émissaires parcourent les villages, sélectionnent les jeunes en âge de porter un fusil. Chaque jour, des camions remplis de recrues quittent Carmona pour les lointains camps de Kinkusu et Kotacoli, au Zaïre.

Là, des instructeurs chinois transforment après quelques semaines ces paysans mal dégrossis en commandos de choc, efficaces et disciplinés. Avec eux, le F.N.L.A. dispose d'une puissance d'intervention évaluée à vingt mille hommes, très supérieure à celle qu'aligneraient éventuellement ses rivaux. Dans un pays peuplé par trois ou quatre habitants au kilomètre carré, la formation capable de déplacer rapidement de tels effectifs à travers les espaces vides, et de porter des coups successifs à des adversaires épars, disposera d'un atout majeur. L'UNITA le sait si bien qu'elle augmente elle aussi très vite ses effectifs militaires.

A ces gros bataillons, le M.P.L.A., lui, oppose l'endurance, la persévérance d'une solide organisation urbaine, rodée par dix-neuf ans de propagande clandestine. Certes, la défection de Daniel Chipenda l'affaiblit très sensiblement dans l'Est et diminue son prestige dans le reste du pays. Elle entame peu son emprise à Luanda, où, le 4 février trois cent mille personnes au moins acclamaient en Agostinho Neto leur véritable maître.

La police portugaise ne décapita jamais entièrement ses cellules disséminées dans les *mucèques avant le 25 avril 1974. Certes,* elles se condamnaient, par prudence, à une inactivité à peu près totale. Mais elles surgirent les premières en public pratiquement dès la chute de Marcelo Caetano. Solidement implantées dans les banlieues ouvrières, elles s'étendent aussi dans la petite bourgeoisie noire, chez les métis, nombreux *dans l'administration.* Le marxisme-léninisme officiellement professé par les chefs attire à eux une étonnante profusion d'intellectuels portugais à la recherche d'un idéal. Avec les mulâtres, ils assument des responsabilités nombreuses et prépondérantes dans la hiérarchie du mouvement. Ils lui fournissent des militants actifs, dévoués, enthousiastes, comparables par bien des traits à ceux de l'extrême gauche occidentale.

Ce personnel se gorge assez facilement de verbalisme révolutionnaire ; il s'isole dans un radicalisme théorique au-dessus de ses moyens. Conscient de cette faiblesse, l'état-major du parti recrute à la hâte n'importe qui dans le sous-prolétariat des faubourgs, distribue des fusils, des mitraillettes même des garçons de douze, quatorze ans, et accroît sa vulnérabilité par de telles erreurs.

Sous l'ancien régime, l'immense foule des Angolais sympathisait avec les nationalistes, écoutait leurs émissions radiophoniques, mais ne participait pas à leur combat. Elle s'efforçait essentiellement d'améliorer son sort à l'intérieur et avec les ressources du système en place. Sommée de choisir entre le militarisme du F.N.L.A. et le militantisme du M.P.L.A., elle répugne à l'un comme à l'autre, acclame en Jonas Savimbi l'homme d'un juste milieu raisonnable, sans drames et sans efforts. Cet habile prestidigitateur politique, d'abord proche d'Holden Roberto puis d'Agostino Neto, passa tranquillement de l'un à l'autre avant d'ouvrir pour son propre compte quelques maquis dans le Sud. Il guerroya vite contre le M.P.L.A. présent dans la région, et accepta parfois de s'entendre avec l'armée portugaise contre l'ennemi commun. Intelligent, intuitif, doué d'un grand charme personnel, il tient aux multitudes inquiètes le langage rassurant qu'elles veulent entendre.

L'équilibre de la peur

Tactiquement, il s'accorde depuis l'hiver avec le F.N.L.A. contre le *M.P.L.A., quitte à jouer les* arbitres en cas de troubles graves, à renvoyer dos à dos ces irréductibles, et se poser lui-même en seul apôtre sincère de la paix civile. Certains officiers métropolitains proches de la gauche du Mouvement des forces armées, à Lisbonne, considèrent cette évolution avec irritation et interviendraient volontiers en faveur du M.P.L.A. avant leur départ. *« Nous restons ici pour combattre l'impérialisme et le néo-colonialisme »*, lançait ainsi l'un d'eux en guise d'avertissement, à Luso, au docteur Jamba, collaborateur de M. Savimbi. De telles professions de foi alarment les modérés. Leur épouvante néglige qu'après quatorze années de guérilla les conscrits portugais ne renoncèrent sûrement pas à défendre l'héritage impérial d'Henri le Navigateur pour s'en aller mourir au service d'un quelconque parti africain. Tous ne rêvent plus qu'à un prompt retour chez eux, et se désintéressent de l'Angola.

En dépit de leurs antagonismes, les partis craignent tous qu'une fois la guerre déchaînée elle ne les *engloutisse ensemble. Cette peur* commune peut indifféremment les précipiter les uns contre les autres, ouvrir entre eux une sorte de fuite en avant où chacun essaierait de s'assurer des positions inexpugnables pour l'avenir, ou bien les figer, retenir leur impatience, dans la crainte de provoquer l'irréparable par une hâte intempestive. Jusqu'en avril, la seconde réaction l'emportait sur la première. Depuis les nouveaux massacres survenus à Luanda au début de mai, nul n'oserait soutenir qu'elle durera encore longtemps.

La personnalité prudente, calculatrice, de tous les responsables angolais n'en pousse aucun à recourir sans réflexion aux moyens extrêmes. Aucun d'eux ne ressemble, par exemple, à Patrice Lumumba, puissant prophète magnétiseur de foules, habile à déchaîner l'Apocalypse, mais parfaitement incapable de conduire, de diriger, les formidables forces émotionnelles qu'il libérait par ses discours.

A quelque parti qu'ils appartiennent, les nationalistes angolais *montrent* une largeur d'esprit, une culture politique infiniment supérieures à celles des Congolais voici quinze ans. En quelques mois, l'affolement de Bruxelles propulsa Tshombé, Kasavubu, Lumumba, des médiocres comités où s'esquissaient leurs carrières provinciales, jusqu'aux premiers rangs d'un combat international où les grands empires s'affrontaient avec toutes leurs forces. Il en aurait fallu moins pour affoler des têtes plus solides.

MM. Holden Roberto, Agostinho Neto, Jonas Savimbi, mesurent mieux les règles, les pièges de l'action. Chacun d'eux connaît le monde, ses alliés, plusieurs langues *étrangères.* M. Ngola Kabanku, ministre de l'intérieur du F.N.L.A. dans le gouvernement de transition, parle couramment l'anglais, le français, le serbo-croate, l'espagnol, l'italien, le kikongo, le kimbundo, le portugais, etc. A son image, ses compagnons comme ses adversaires, formés en exil, ressemblent beaucoup plus aux dirigeants africains de 1975 qu'à ceux de 1960, avec les énormes progrès qu'une telle différence comporte.

La décolonisation locale se produit d'autre part dans un monde où la Russie, l'Amérique, la Chine, apprécient mieux l'Afrique. Aucune de ces grandes puissances responsables de l'extension des désordres au Congo n'imagine plus les peuples noirs prêts à partir dans quelque croisade anticommuniste ou anticapitaliste, pourvu qu'on les approvisionne convenablement en armes ou en propagandistes. Certes, les instructeurs venus de Pékin entraînent à Kinkusu les soldats d'un F.N.L.A. résolument antimarxiste, dans l'espoir de contrebalancer ainsi l'influence du M.P.L.A. prosoviétique. Ils ne conçoivent pas pour autant de prendre le pouvoir à Luanda par Holden Roberto interposé. En revanche, le général Mobutu n'assiste pas à la crise du pays voisin en observateur neutre et aide puissamment le F.N.L.A.

L'Afrique indépendante exerce sur place une influence ordinairement plus circonspecte, qu'elle ne possédait pas dans le Congo de 1960. *Emissaires, diplomates,* conseillers officieux, observateurs, ministres même, en provenance d'Abidjan, Dakar, Libreville et quelques autres endroits, se succèdent sans interruption à Luanda, prêchent la modération, la prudence à un personnel politique local lui-même enclin à manœuvrer.

Ces salutaires pressions extérieures ni l'équilibre de la peur entre les partis ne maintiendront sans doute indéfiniment l'équilibre des tendances réalisé au sein du cabinet de transition. L'accord entre le F.N.L.A. et l'UNITA unis contre le M.P.L.A. reproduit trait pour trait l'ancienne division de l'Afrique entre réformistes et révolutionnaires des années 60. Dans des délais relativement brefs, un clan expulsera l'autre. Mais cette fatalité n'entraînera pas les mêmes conséquences si elle se réalise dans un embrasement universel à la congolaise, ou au cours d'éliminations successives, violentes certes, mais limitées dans le temps et l'espace.

Prochain article :

CABINDA ET LE FEU DES TORCHÈRES

EUROPE

Espagne

La situation est très tendue au Pays basque

La situation s'aggrave à Bilbao, chef-lieu de la province basque de Biscaye. A Guernica, un lieutenant de la garde civile avait été tué mercredi matin, ainsi que trois membres de l'organisation basque ETA. M. Luis Peralta, sous-secrétaire d'État de l'intérieur (deuxième personnage de ce ministère après le ministre lui-même), a violemment attaqué le gouvernement français. Plusieurs voitures immatriculées en France ont, d'autre part, été incendiées dans les rues de la ville. La police a arrêté plusieurs centaines de personnes, dont des prêtres.

De notre correspondant

Madrid. — Une manifestation officielle avait été convoquée à Bilbao le 12 mai après une cérémonie à la mémoire des membres des forces de l'ordre assassinés par l'Organisation révolutionnaire basque ETA, après la proclamation de l'état d'urgence à la fin du mois d'avril. Devant trois mille personnes environ, M. Peralta prit la parole en tant que *« représentant du peuple »* (il est aussi député aux Cortès de la province de Malaga). Le sous-secrétaire d'Etat a accusé le gouvernement français, *« qui se dit ami du peuple espagnol »*, de *« permettre que le sang espagnol coule dans les villes et les campagnes du Pays basque »*, en protégeant les militants de l'ETA. Il a ajouté qu'il demandait au gouvernement français de *« prendre les mesures nécessaires pour que ces criminels ne circulent plus en territoire français en toute liberté, cyniquement sûrs de leur impunité absolue. Nous devons dire au gouvernement français qu'il couvre des crimes et que le peuple espagnol, profondément blessé, ne peut pas tolérer plus longtemps cette conduite incroyable. »*

Au cours des dernières quarante-huit heures, outre des voitures françaises, ont également été incendiés des véhicules des membres des familles de plusieurs nationalistes basques. De plus, des commandos d'extrême droite ont perpétré au moins vingt-cinq attentats : mitraillages en pleine rue, attaques de librairies, brutalités sur la personne d'ecclésiastiques, destruction de villas au moyen d'explosifs, etc.

Arrêté le 8 mai, le Père Eustasio Erquicia, religieux augustin, a dû être admis à l'hôpital civil de Bilbao, gravement blessé au reins (on a dû lui appliquer un rein artificiel). Le Père Erquicia, qui exerçait son apostolat dans une école primaire où la langue basque est enseignée, a reçu à l'hôpital la visite de l'évêque, Mgr Antonio Anoveros, le 12 mai. Le médecin qui le soigne a déclaré au quotidien madrilène *Informaciones* (indépendant) : *« Je crois que nous ne pouvons rien faire pour lui. »*

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

R. F. A.

Ministre des affaires étrangères syrien

M. Khaddam critique vivement à Bonn l'accord commercial entre la C.E.E. et Israël

Une délégation représentant le Marché commun européen est attendue au Caire dans la soirée de mercredi 14 mai pour une visite officielle de deux jours. Elle aura, notamment, avec M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, des conversations visant à dissiper le mécontentement que l'accord de commerce signé, dimanche, entre Israël et la C.E.E. a suscité dans le monde arabe et qui a incité l'Algérie et le Yémen du Nord à demander la suspension des préparatifs de la réunion euro-arabe du 10 juin.

A Bonn, M. Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, s'est fait l'interprète de ce mécontentement, tandis qu'au Caire le quotidien égyptien Al Ahram *met en doute le « sérieux » du dialogue euro-arabe.*

De notre correspondant

Bonn. — A l'issue d'une visite officielle de trois jours — la première d'un ministre des affaires étrangères syrien depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre la Syrie et la République fédérale, — M. Khaddam a vivement critiqué, le mardi 13 mai, au cours d'une conférence de presse la signature de l'accord de libre-échange entre la Communauté européenne et Israël.

« Le moment où intervient cet accord, qui donne à Israël des préférences sur le dos des Arabes, est particulièrement mal choisi, a déclaré M. Khaddam, *il va renforcer l'obstination des Israéliens. »*

M. Genscher, ministre fédéral des affaires étrangères, a fait remarquer qu'un accord semblable serait bientôt signé avec les pays maghrébins, et il fera de son mieux pour que les négociations commencées avec la Syrie, l'Egypte, la Jordanie et le Liban, soient menées à bien le plus rapidement possible. De tels accords seraient la preuve que la Communauté européenne mène au Proche-Orient une politique « équilibrée ». Les dirigeants de Bonn tiennent beaucoup à cet équilibre. M. Khaddam a confirmé que l'accord C.E.E.-Israël devait être « neutralisé » par des accords avec les pays arabes.

MM. Genscher et Khaddam sont tombés d'accord pour que le dialogue euro-arabe commence *« aussi vite que possible »*. On estime dans les milieux proches du ministère fédéral des affaires étrangères que les Syriens ne sont pas favorables au report des premières réunions d'experts prévues pour le 10 juin prochain comme le proposent les Algériens.

Le ministre syrien a insisté auprès de ses interlocuteurs allemands — il a rencontré successivement M. Scheel, président de la République, le chancelier Schmidt, M. Genscher et M. Bahr, ministre de la coopération économique — pour que les Européens « concrétisent » leur déclaration du 6 novembre 1973 *« étant donné qu'Israël y contrevient tous les jours »*. Il est dans l'intérêt de l'Europe, a ajouté M. Khaddam, qu'Israël respecte pleinement les accords des Nations unies sur le conflit du Proche-Orient.

MM. Genscher et Khaddam ont signé mardi un accord qui garantit à la Syrie une aide allemande en capital de 180 millions de deutschemarks. Ce crédit d'une durée de trente ans porte intérêt de 2 % avec dix ans de franchise.

DANIEL VERNET.



Danemark

LE « PARTI POPULAIRE NORDIQUE » VEUT FAIRE SORTIR LE PAYS DE LA C.E.E.

(De notre correspondant.)

Copenhague. — Le Parti populaire nordique a été constitué le 10 mai au Danemark. Son objectif essentiel est de faire sortir le Danemark de la C.E.E., même si la Grande-Bretagne, à la suite du référendum du 5 juin, décidait d'y rester.

Quelque deux cents personnes, réunies à l'université populaire d'Askov (Jutland), ont élu comme président un pasteur de soixante-sept ans, M. Poul Engberg. Le nouveau parti va maintenant tenter de réunir les vingt mille signatures nécessaires pour pouvoir participer aux prochaines élections législatives fixées en théorie à 1979 mais qui seront probablement anticipées.

Outre le retrait du Danemark de la C.E.E., le programme de la nouvelle formation recommande un resserrement de la coopération entre les cinq pays d'Europe septentrionnale, une décentralisation de la vie économique et culturelle et l'instauration d'un système politique et social qui ne serait *« ni capitaliste, ni socialiste, mais emprunterait une troisième voie originale »*.

La préparation de la conférence communiste européenne

« L'HUMANITÉ » : LE P.C.F. EST, ET ENTEND ÊTRE INDÉPENDANT, SOUVERAIN.

A propos de notre article sur la préparation de la conférence communiste européenne (*le Monde* du 13 mai), *l'Humanité* écrit notamment :

« D'après le Monde *notamment, la préparation de la conférence donnerait lieu à un affrontement entre P.C. « centralisateurs » et P.C. « autonomistes ». Rangeant le P.C.F. dans les premiers, il tente à nouveau d'accréditer la vieille rengaine selon laquelle le P.C.F. serait « aligné » sur Moscou. (...)*

» L'affirmation qu'il sous-entend est ridicule : le P.C.F. est et entend être indépendant, souverain. Il ne préconise pas la création de quelque « centre » que ce soit des partis communistes. Et si une telle proposition était formulée, le P.C.F. s'y opposerait catégoriquement. Le P.C.F. n'est pas moins attaché à son indépendance que la Ligue des communistes de Yougoslavie ou que le parti communiste italien, par exemple. (...)

» Les discussions qui se déroulent actuellement portent sur de tout autres questions : l'action nécessaire pour consolider la détente et avancer sur la voie de la sécurité collective et du désarmement passe-t-elle par une lutte résolue contre l'impérialisme ? Ou faut-il au contraire ménager l'impérialisme au profit de considérations diplomatiques ou d'opportunités intérieures ? Comme on sait, c'est la première de ces thèses que soutient le P.C.F. Les communistes peuvent-ils accepter l'idée que les travailleurs doivent dans la situation de crise que connaît le capitalisme consentir à des sacrifices ? Ou ceux-ci doivent-ils au contraire élever le niveau de leur lutte de classe pour sortir leur pays de la crise ? Le P.C.F. récuse la première orientation. De même, il est très attaché à l'idée que la coexistence pacifique ne peut signifier en aucun cas le statu quo social et politique. Plusieurs partis communistes européens construisent déjà le socialisme et ils veulent avec raison pouvoir développer cette œuvre en paix. Les communistes français veulent aussi passionnément la paix, mais ils veulent également le socialisme. C'est pourquoi ils mènent une lutte intransigeante contre le pouvoir du grand capital. Il est absolument exclu qu'ils s'associent à des documents qui sèmeraient la confusion à cet égard. »

LA COMMÉMORATION

Au Palais-Bourbon : une suspension symbolique de deux heures à la demande de la gauche

Comme prévu, la décision du chef de l'Etat de ne plus célébrer l'anniversaire du 8 mai 1945 a été évoquée, mardi 13 mai, à l'Assemblée nationale, à l'initiative du groupe communiste. Elle devait l'être de nouveau mercredi, dans le cadre des questions au gouvernement, mais cette fois à l'initiative de la majorité.

Les élus communistes tenaient à ce que l'Assemblée se prononce sur cette question par un scrutin public. Au terme d'un scénario bien monté et grâce au libéralisme et au respect du président Edgar Faure à l'égard du doyen d'âge, ils parvinrent à leurs fins, l'Assemblée décidant finalement de suspendre symboliquement la séance pendant deux heures, à l'unanimité des 188 suffrages exprimés sur 190 votants, la plupart des députés de la majorité ayant décidé de ne pas participer au scrutin. — P. Fr.

Dans un rappel au règlement, M. VIRGILE BAREL (P.C., Alpes-Maritimes), doyen de l'Assemblée, évoque la décision *« arbitraire »* du président de la République de ne plus commémorer *« la victoire remportée sur l'Allemagne nazie le 8 mai 1945 »*, et déclare : *« C'est une offense à tous les résistants, aux victimes, aux alliés, aux peuples des pays occupés et même aux anti-fascistes allemands ».* Pour lui, *« il ne s'agissait pas d'une guerre fratricide »* et *« la réconciliation avec le peuple allemand n'a donc rien de commun avec l'oubli du fascisme ».* Evoquant *« la nation française rassemblée dans l'élan de la Résistance, après quatre années de lutte et de souffrances, resurgissant de l'abîme où l'avait plongée le désastre de juin 1940 et la trahison »*, évoquant également la mémoire de Gabriel Péri, il affirme : *« La décision du président de la République ne doit pas se couvrir du nom de la réconciliation. »*

Quant à la décision *« politique »* de substituer à cette commémoration la célébration d'une journée *« de la petite Europe des Neuf »*, il l'estime *« très grave »* car, ce faisant, *« Giscard d'Estaing donne un dernier coup aux espoirs de la coalition anti-hitlérienne et comble les milieux ouest-allemands les plus réactionnaires ; sa décision s'inscrit dans la tradition de collaboration de la grande bourgeoisie française avec l'impérialisme allemand ».*

« Une décision qui n'appartient pas à un seul homme »

« Les crimes de guerre doivent être imprescriptibles », poursuit M. BAREL, père de l'ingénieur polytechnicien Max Barel, *« torturé et tué par les nazis, sous la direction du gestapiste Klaus Barbie »*, dont il réclame à nouveau l'extradition en demandant au gouvernement d'intervenir auprès de la République de Bolivie. Pour terminer, il demande à tous ses collègues de s'associer à la protestation de son groupe en décidant, par un vote, que la séance soit suspendue pendant deux heures.

M. Gaston DEFFERRE, président du groupe des socialistes et des radicaux de gauche, affirme qu'*« il n'appartient pas à un homme seul, fût-il président de la République, de prendre une décision qui, concernant toute la nation, heurte profondément la sensibilité populaire ».* Puis il ajoute : *« Si nous, socialistes et européens, nous souhaitons que l'Europe se construise, nous ne pensons pas qu'elle se construira avec des déclarations ou des gestes tels que celui du chef de l'Etat. Pendant la guerre, nous nous sommes battus contre les nazis, contre l'hitlérisme et non pas contre le peuple allemand avec lequel nous désirons nous réconcilier. »* Evoquant l'attitude de M. Willy Brandt s'agenouillant à l'entrée du ghetto de Varsovie, il estime que le chancelier allemand a ainsi œuvré pour la réconciliation *« de façon beaucoup plus efficace que M. Giscard d'Estaing ».*

M. CHINAUD (R.I., Paris) relève ce qu'il estime être *« un détournement de procédure »*, puis considère *« symptomatique »* que M. Barel n'ait parlé que de quatre ans de résistance. *« Il est vrai que pour M. Thorez la guerre n'a commencé qu'en 1941 »*, observe M. Chinaud qui ajoute : *« Que les représentants du parti communiste ne profitent donc pas de la décision opportune du président de la République pour se réclamer d'un combat auquel ils n'ont participé que torp tard ; en réalité, ces derniers utilisent n'importe quelle occasion pour livrer des batailles politiques, mais les Français savent très bien qui a été courageux dès le début des hostilités. Ils n'oublieront pas. »*

« Quant à nous, sans nous laisser prendre aux pièges d'une politique partisane, nous saurons trouver une date pour que l'ensemble de la nation puisse se recueillir en hommage à tous ceux que nous respectons », conclut M. Chinaud, qui annonce que l'ensemble des groupes de la majorité ne participera pas au scrutin.

A l'unanimité des 188 suffrages exprimés sur 190 votants, l'Assemblée décide de suspendre la séance.

L'analyse du scrutin

Sur la demande de suspension de séance présentée par M. Virgile Barel (P.C.),

188 DEPUTES ONT VOTE POUR :

Les 108 socialistes et radicaux de gauche ;

Les 74 communistes ;

4 U.D.R. (sur 172) : MM. Godefroy, La Combe, Offroy et Peyret ;

1 républ. indép. (sur 66) : M. Boisdé ;

1 non-inscrit (sur 16) : M. Cornut-Gentille ;

AUCUN DEPUTE N'A VOTE CONTRE.

2 DEPUTES SE SONT ABSTENUS : MM. Caille et Guillermin (U.D.R.).

298 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :

166 U.D.R. (dont M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale) ;

65 républ. indép. ;

Les 52 réformateurs (dont M. Pierre Sudreau, excusé) ;

15 non-inscrits.

Deux sièges sont actuellement vacants, ceux de MM. Maurice GEORGES (U.D.R., Seine-Maritime) et Louis DONNADIEU (U.D.R., Tarn), qui se sont démis de leur mandat.

M. Paul RIVIERE, député U.D.R. de la Loire, a indiqué, en début de soirée, qu'il entendait voter pour, mais qu'il avait, par erreur, appuyé sur le bouton de M. BOISDE. Celui-ci doit donc être considéré comme non-votant. M. RIVIERE, qui est compagnon de la Libération (il fit partie de l'état-major particulier du général de Gaulle à Londres, en 1943-1944), avait laissé ses électeurs libres de choisir, au second tour de l'élection présidentielle, entre MM. GISCARD D'ESTAING et MITTERRAND.

M. GODEFROY, député de la Manche, qui a soutenu M. Jean ROYER au premier tour de l'élection présidentielle, est membre de l'amicale parlementaire Présence et Action du gaullisme. Il fut prisonnier en Ukraine pendant la guerre. M. LA COMBE, député du Maine-et-Loire, compagnon de la Libération, est le président de cette amicale. M. OFFROY, député de Seine-Maritime, ancien ambassadeur de France, est surtout connu pour son action à la tête de l'intergroupe parlementaire Europe-pays arabes. Révoqué par Vichy, il fut, à Londres, puis à Alger, de 1943 à 1944, secrétaire adjoint du Comité français de libération nationale, puis du gouvernement provisoire de la République, que présidait le *général de Gaulle.* M. PEYRET, député de la Vienne, a lancé il y a quelques mois, avec MM. Jean CHARBONNEL et Jean-Paul PASSEAU, un appel aux « gaullistes de progrès » qui ne se reconnaissent pas dans la nouvelle majorité présidentielle. Il préside le Centre égalités et libertés. Il est titulaire de la médaille du combattant volontaire de la Résistance. M. PEYRET a annoncé qu'il déposerait une proposition de loi tendant à faire du 8 mai une « journée du souvenir. »

MM. CAILLE et GUILLERMIN, qui se sont abstenus volontairement, sont l'un et l'autre députés du Rhône. Rappelons que Klaus BARBIE, mis en cause par M. BAREL, est l'ancien chef de la Gestapo de Lyon. M. CAILLE est délégué national de l'U.D.R. chargé de l'action *sociale et* syndicale. M. GUILLERMIN est titulaire de la rosette de la Résistance.

AU SÉNAT

Les communistes quittent l'hémicycle

Au Sénat aussi, les élus communistes ont protesté avec vigueur contre la suppression de la commémoration du 8 mai et ont réclamé la discussion d'urgence d'une proposition de leur groupe tendant à faire de cette date un jour férié.

Cette demande de discussion immédiate appuyée, comme le veut le règlement, des signatures de trente sénateurs du P.C., du P.S., du Mouvement des radicaux de gauche, a été défendue par M. LEFORT (P.C.), qui s'est fait rappeler à l'ordre par le président de séance, M. GROS (ind.), pour avoir mis en cause le chef de l'État, dont la décision était qualifiée d' *« arbitraire »* par l'orateur.

M. FOSSET (Union centr.), sans se prononcer sur le fond, a exprimé l'hostilité de ses amis à une procédure d'urgence. Finalement, celle-ci a été écartée ; le représentant du gouvernement, M. HABY, opposant l'exception d'irrecevabilité à la proposition communiste.

Le président de séance, déclarant valable cette demande du gouvernement, a donné lecture de la « décision » de M. Alain Poher. Le président du Sénat y souligne qu'il y a déjà eu deux précédents : *« Le 2 mai 1961, le président Monnerville a reconnu que l'exception d'irrecevabilité était opposable à une proposition du groupe communiste tendant à l'abrogation du décret du 11 avril 1959, qui lui-même avait abrogé la loi du 20 mars 1953 faisant du 8 mai un jour férié. Le 29 avril 1970, saisi d'une exception analogue soulevée par le gouvernement contre la proposition de M. Lefort, je me suis vu,* déclare M. Poher *dans l'obligation de confirmer que la proposition visait une matière du domaine réglementaire. Je ne puis aujourd'hui qu'adopter la même attitude. »*

Les sénateurs communistes quittent alors l'hémicycle. *« Vous manquez de courage »*, s'écrie M. RAYMOND GUYOT, sénateur de Paris (P.C.), tandis que M. GUY SCHMANS (Hauts-de-Seine, P.C.) affirme : *« Les résistants apprécieront ! »*

LA MAJORITÉ NE S'EST PAS SOLIDARISÉE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

(Suite de la première page.)

Les socialistes et radicaux de gauche ne pouvaient pas ne pas estimer avec M. Mitterrand qu' *« il n'est pas normal qu'un seul homme puisse disposer de l'histoire et de la sensibilité populaire parce qu'il a envie d'envoyer une lettre à une personnalité étrangère »*

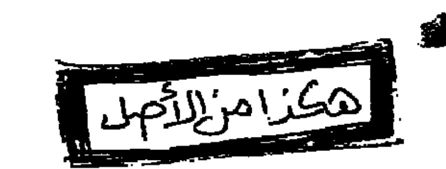
Du côté de la majorité, l'astuce qui a consisté à ne pas participer à un scrutin qui avait la signification d'un blâme n'a pas suffi à dissimuler le malaise créé dans les rangs de l'U.D.R. par le fait accompli. Les propos tenus par M. Labbé, président du groupe, et par plusieurs autres en portent témoignage.

M. Chinaud, président du groupe des républicains indépendants, a jugé « opportune » la décision présidentielle, mais il ne s'est pas trouvé un seul membre de la majorité pour exprimer un sentiment identique. Quatre des *cent soixante-douze* députés U.D.R. ont voté de la même manière que l'opposition, et deux autres se sont abstenus.

Renonçant à se prononcer contre la proposition communiste sous prétexte de ne pas entrer dans le jeu du P.C.F., la majorité n'en a pas moins signifié qu'elle ne se sentait pas solidaire du président de la République. S'il ne s'agit certes pas d'une affaire d'Etat, le fait n'en est *pas moins sans précédent* dans l'histoire de la Ve République.

R. B.





ÉMORAT… DU 8 MAI 1945

AU PARLEMENT EUROPÉEN

Les propositions communistes sont repoussées

De notre correspondant

Strasbourg. — Le Parlement européen n'a pas pris position, comme le désirait le groupe des représentants communistes et apparentés, sur la décision du président de la République française de supprimer la commémoration officielle du 8 mai 1945.

Dans un projet de résolution assorti d'une demande de discussion d'urgence, les députés communistes estimaient que le 8 mai est une date *« qu'on ne saurait effacer sans outrager la mémoire de millions d'hommes et de femmes victimes du fascisme »*. Ils y lançaient un appel aux peuples et aux gouvernements pour faire du 8 mai une *« grande date pour la paix, la liberté et le bonheur des hommes »*.

L'initiative communiste devait être rejetée par les porte-parole des autres groupes politiques. Le groupe libéral faisait valoir, par la voix de M. Durieux (R.I.), qu'il s'agissait, en l'occurrence, d'une querelle interne française et que le Parlement européen n'avait pas à en discuter. Le groupe conservateur britannique trouvait cette proposition inadéquate, celui des démocrates européens de progrès (U.D.R.) déclarait, par la voix de l'abbé Laudrin, que *« personne n'a de leçon à recevoir de personne dans cet hémicycle »*.

Les socialistes firent savoir, par *M. Radoux* (Belgique), que le problème revêtant *« un caractère très délicat »*, il convenait de le soumettre à *« une réflexion approfondie et que la discussion d'urgence ne s'imposait donc pas »*.

Le groupe communiste devait réagir vivement à l'attitude des autres formations politiques du Parlement. Dans une déclaration il rappelait les raisons de la présentation de son projet de résolution et soulignait : *« Le groupe communiste constate et regrette que, des membres les plus conservateurs du Parlement européen en passant par les U.D.R. jusqu'aux socialistes, l'entente se fait pour repousser, sous de fallacieux prétextes, la discussion à une date ultérieure et venir ainsi au secours de l'initiative du président de la République française, qui s'inscrit contre tous les sacrifices consentis par des millions d'hommes et de femmes pour la cause de la paix et de la liberté. »* — J.-C. H.

M. DOMINATI : une décision conforme au sentiment de l'opinion publique.

M. Jacques Dominati, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants a rendu publique, mardi 13 mai, la déclaration suivante : *« Il y a maintenant trente ans la France était rendue à la paix après l'avoir été à l'indépendance et à la grandeur.*

» Fallait-il garder plus longtemps le souvenir de cette victoire remportée sur les fascismes, sur les tentatives d'asservissement de l'homme ? En supprimant la commémoration nationale du 8 mai le président de la République a pris une décision conforme au sentiment général de l'opinion publique.

» Tous ceux qui étaient présents dans les rues, autour des monuments aux morts, pouvaient constater non pas que le souvenir était mort mais que les formes officielles par lesquelles on voulait l'incarner l'étaient. Bien entendu, il ne fallait pas espérer que les jeunes générations ressusciteraient la ferveur. Le président de la République a simplement tiré les leçons de cette indifférence populaire vis-à-vis des cérémonies officielles. Sans doute demain la gronde et la fronde peuvent pour un temps renouveler la flamme. Ce ne sera que très provisoirement.

» Il ne faut surtout pas oublier que la France a voulu que la suppression de la cérémonie nationale du 8 mai ne soit pas seulement un geste négatif. M. Valéry Giscard d'Estaing a voulu que son geste prît un sens pour l'avenir. Remplacer la commémoration de la victoire de 1945 par une journée de l'Europe, ce n'est pas porter atteinte à la mémoire des résistants, c'est rappeler qu'ils ont lutté pour que la réconciliation triomphe de la haine, pour que la paix triomphe de la violence, pour que sur les ruines se lève en Europe une civilisation nouvelle. Un grand pays est un pays dont tous les souvenirs sont éclairés par l'espérance. »

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., avait déclaré mardi : *« Il n'est pas normal qu'un homme seul puisse disposer de l'histoire et de la sensibilité populaire parce qu'il a envie d'envoyer une lettre à une personnalité étrangère. »*

● *Jeudi 15 mai*, à 19 heures, place Charles-de-Gaulle (Etoile) à Paris, une manifestation de protestation est organisée à l'appel de nombreuses associations — dont celles des anciens déportés en Allemagne — et personnalités (*le Monde* du 13 mai).

La politique du souvenir

Le parti communiste avait annoncé son intention de poursuivre à l'Assemblée nationale son offensive contre la décision prise par M. Valéry Giscard d'Estaing de ne plus commémorer l'armistice du 8 mai 1945. Cette intention connue, restait à savoir quel moyen les députés communistes choisiraient pour provoquer débat et vote. M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, se refusait à dévoiler *« le scénario »* mis au point par ses collègues, se contentant d'affirmer que ce serait *« une surprise »*.

De leur côté, les députés gaullistes membres du bureau U.D.R. s'étaient réunis — plus pour définir leur propre attitude que pour envisager une riposte à la démarche communiste — pendant deux heures, et en présence notamment de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Au cours de cette réunion, M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, a affirmé qu'il ne voulait pas désaprouver le président de la République mais que si le groupe U.D.R. décidait d'approuver la mesure présidentielle, il serait obligé dans ce cas de se désolidariser de ses amis. Pour un autre ancien premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, son *« appartenance à la majorité »* et *« la raison d'Etat »* lui interdisaient de prendre position contre le président de la République. Au terme de ces discussions, M. Jean Falala, député de la Marne, confiait : *« Nous ne voulons pas en faire un* casus belli. *Ce n'est certes pas une décision bien venue mais nous la mettons au bénéfice de la bonne foi du président de la République. »*

En fin de matinée, après la conférence des présidents, dont la convocation avait été avancée d'une demi-journée en raison du dîner offert à l'Élysée en l'honneur du premier vice-président de Chine populaire, les présidents des trois groupes de la majorité, MM. Claude Labbé, U.D.R., Max Lejeune, réformateur, et Roger Chinaud, R.I., ont rencontré à l'hôtel Matignon M. Jacques Chirac. Il a été alors convenu que ce serait M. Chinaud qui, au nom des trois groupes de la majorité, prendrait la parole l'après-midi même. N'était-ce au parti président de la République d'assumer les décisions présidentielles ?

Les membres du bureau du groupe réformateur, qui déjeunaient ensuite avec le premier ministre, n'ont pas manqué de lui faire part des réactions hostiles des *associations d'anciens* combattants.

Les députés réformateurs n'étaient pas les seuls à formuler des critiques. Qu'ils appartiennent ou non à la majorité, la plupart des députés revenant de leur circonscription étaient « imprégnés » des paroles pleines d'amertume de ceux pour qui le 8 mai est une grande date. *« La seule grande date »* même pour M. Pierre Godefroy, député apparenté U.D.R., qui s'est associé à la protestation des députés de l'opposition. Contrairement à M. Rolland (U.D.R., Allier), qui bien qu'auteur d'une proposition de loi tendant à faire du 8 mai un jour férié, se refusait à *« mêler ses voix avec celles des communistes »*, M. Godefroy déclarait : *« Chaque député détient une position de souveraineté et il doit en faire usage selon sa conscience. »*

M. Roland Boudet, député réformateur de l'Orne, n'aurait pas hésité à voter avec les communistes..., mais comme beaucoup de ses collègues, il reconnaissait que l'*« astuce de ne pas participer au vote »* le satisfaisait, quitte à continuer de commémorer l'armistice.

Au-delà de la réaction sentimentale, les députés gaullistes, à l'instar de M. Michel Debré, se demandaient si, derrière la décision de M. Giscard d'Estaing, ne se profilait pas un *« croche-pied politique »* tendant à faire d'un 8 mai national un 9 mai européen, reléguant le général de Gaulle à un rang inférieur, *derrière Robert* Schuman.

« Nous comprenons et attendons des explications »

Quelques instants avant le début de la séance publique, M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R., a expliqué la position du *« groupe gaulliste »* après la réunion du bureau, dans la matinée, et du groupe, en début d'après-midi. M. Labbé a constaté que *« parmi tous les membres de l'Assemblée nationale, le groupe gaulliste est celui qui regroupe le plus grand nombre d'anciens combattants, de résistants et de déportés »*. *« Nous restons donc attachés*, a-t-il poursuivi, *à la commémoration du 8 mai et à cette date, comme l'a indiqué M. Jacques Chaban-Delmas et avec lui un certain nombre d'élus locaux, nous continuerons dans les mairies à commémorer le 8 mai. »*

Après avoir précisé que les députés U.D.R. n'avaient pas pris position *« pour ou contre la décision du président de la République »* le président du groupe a affirmé : *« Nous comprenons que M. Giscard d'Estaing a des motifs politiques et qu'il n'a pas eu l'occasion d'expliquer sans doute suffisamment sa position. Nous attendons ses explications. »*

M. Labbé n'a pas caché que cette décision avait provoqué une surprise et moins un certain choc parmi les élus gaullistes : *« Il ne faut pas nous demander que notre réaction*, commentait-il, *ne soit pas empreinte d'un aspect sentimental »*. En ce qui concerne l'aspect politique, il a estimé que les gaullistes *« n'avaient de leçon à recevoir de personne, et notamment pas des communistes, qui* — M. Labbé reprenait alors les propos d'un député de son groupe — *n'ont fait que la moitié de la guerre et n'ont donc droit qu'à la moitié de la victoire. Nous n'avons pas l'intention de le rappeler, mais si on nous y oblige, nous le ferons »*.

Le président du groupe U.D.R. a fait allusion aux démarches des communistes et a assuré que pour les gaullistes il n'était pas question d'*« entrer dans ce jeu »*. *« Les gaullistes feront en sorte*, a-t-il poursuivi, *de ne pas mélanger les guerres pour qu'on n'essaie pas de les présenter comme étant hostiles ou favorables à la décision du président de la République. »*

Les députés communistes et socialistes, dont MM. Robert Ballanger, Georges Marchais, Gaston Defferre, Robert Fabre, ont profité de la suspension de séance pour rappeler *« aux vivants les sacrifices des Français »*. En effet, après le dépôt d'une gerbe de glaïeuls, de chrysanthèmes, d'iris et de tulipes devant le monument *« aux députés morts pour la France »* — ils sont trente et un — pendant la seconde guerre mondiale, ils ont observé une minute de silence... Les députés de la majorité qui passaient alors dans la salle des Quatre-Colonnes regrettaient un peu de ne pouvoir, au nom des servitudes de la politique, s'y associer...

ANNE CHAUSSEBOURG.

Libres opinions

ŒDIPE ROI ?

par PIERRE BOURGEADE (*)

NOUS la connaissons, la pensée politique de M. Giscard sur le 8 mai, sur le nazisme, sur la victoire de la coalition antinazie, sur la défaite du nazisme. Nous la connaissons et nous la reconnaissons. C'est la vieille pensée de la droite, selon quoi le nazisme, simple accident de l'Histoire, était, au fond, un mal acceptable, le dernier rempart, peut-être, contre le bolchevisme menaçant.

Mais allons plus profond, car, de toute évidence, la décision que vient de prendre le chef de l'Etat, dans la solitude et le secret inhérents à l'univers du rêve, n'est pas seulement d'ordre intellectuel. De la France, où n'est pas né M. Giscard d'Estaing, mais qu'il incarne aujourd'hui, à l'Allemagne, où il est né, mais qu'il n'incarne pas, ou, si l'on préfère, de M. Giscard d'Estaing-incarnant-la-France à l'Allemagne, il y a une relation œdipienne.

Si M. Giscard d'Estaing était né allemand, et s'il avait les qualités qu'il a, il incarnerait aujourd'hui l'Allemagne, et chacun de ses actes, chacune de ses paroles, qui apparaissent étrangement légères parce qu'il est Français, auraient le poids du sérieux allemand.

Si M. Giscard d'Estaing était né allemand, ses paroles et ses actes qui semblent, malgré leur apparence spectaculaire (ou à cause de cela ?) si légers, si dépourvus de réelle signification, qui semblent donc appartenir à l'univers du caprice, disons le mot, à un univers féminin, seraient pourvus de la gravité, de la réalité, de la signification véritable qui s'attachent aux actes de l'homme, du père.

M. Valéry Giscard d'Estaing, au *prénom* ambigu, *représente la France légère, insoucieuse, versatile, élégante, irréfléchie, irresponsable* qu'il incarne, au point qu'elle l'a choisi pour image, et il regarde avec envie cet Etat allemand industrieux, solide, formidable, à qui ni la France ni lui ne pourront jamais être confondus. Il regarde et désire le père.

Certes, ce père, autrefois, a péché. Le père allemand a commis un crime effroyable, le nazisme, mais il l'a commis dans un moment de folie, dans un accès de délirium que ses enfants, les peuples européens, et avant tout sa fille bien-aimée, la France, doivent faire *semblant d'oublier.*

Oh ! il ne s'agit pas de pardonner aveuglément ! L'acte du père, qui voulut tuer la mère, la France d'hier, dont la France d'aujourd'hui est née, n'est pas un acte dont l'intelligente et sensible jeune fille doive refouler le souvenir. M. Giscard d'Estaing n'a jamais dit que la France devrait oublier les actes criminels du père allemand. Mais il ou elle a dit que la France *cesserait* désormais de « faire honte » au père allemand en lui jetant sans cesse au visage l'histoire de son crime, le rappel de son châtiment. La France ne veut plus l'humiliation du père. Elle lui tend la main. Elle le regarde dans les yeux. Elle ne lui dit pas : j'oublie, mais : je t'aime, je ne te parlerai jamais plus de rien.

La puissance symbolique du geste décidé par M. Giscard d'Estaing a été accueillie par le père allmeand avec le plaisir qu'on imagine. Les hommes qui incarnent aujourd'hui le père allemand (dont certains, qui sait ? tentèrent de porter hier des coups mortels à la France) saluent la décision de leur fille préférée et la donnent *en exemple aux autres peuples-filles européens qui, pour l'instant,* déclarent ne pas vouloir cacher la honte du père.

Si demain la petite Europe de ces peuples-filles s'unissait, et s'il fallait qu'un être incarnât cette Europe du désir où tous ne formeraient qu'un tout unique, le père allemand choisirait Valéry Giscard d'Estaing, qui réaliserait le rêve de sa vie : incarner à la fois la France et l'Allemagne.

Ce rêve a des chances de se réaliser, s'il y a, dans le peuple français, des forces assez troubles pour rêver l'Histoire en aventure de sentiment et de sexe, comme ce fut le cas, déjà, dans le passé.

Mais s'il y a en France des forces assez humaines pour affirmer que l'Histoire est tout autre chose que ces rêves, alors ce rêve ne se réalisera pas.

La fascination de l'Allemagne est une constante d'une certaine droite. Cette fascination est simplement la fascination de la force. Elle fait bon marché, aujourd'hui comme hier, de ce qui soustend cette force, le capitalisme allemand, et du fait que, par son *caractère inhumain, le capitalisme ne pouvait pas ne pas montrer,* un jour ou l'autre, jusqu'où il pouvait conduire, dans son appétit de puissance, dans sa volonté de tenir les peuples pour esclaves, dans son être réel de mépris et de mort : jusqu'au nazisme.

(*) Ecrivain.

POLITIQUE

AVANT LE DÉBAT SUR L'ÉNERGIE

La C.F.D.T. conteste le choix «tout nucléaire, tout électrique, tout américain»

« Il ne s'agit pas pour nous de mener une bataille anti-nucléaire mais la bataille du développement industriel de notre société », ont déclaré les syndicalistes C.F.D.T. en présentant, le lundi 12 mai à Paris, le second volume d'un long ouvrage *rédigé par des membres du syndicat* C.F.D.T. du commissariat à l'énergie atomique (C.E.A) sur les problèmes de l'énergie nucléaire.

La C.F.D.T. conteste, en effet, le choix énergétique du gouvernement français qualifié de *« tout nucléaire, tout électrique, tout américain »*, non pas par crainte des centrales nucléaires, mais par refus du modèle de société que ces centrales supposent. Le syndicat souhaite une autre politique de l'énergie fondée sur un débat et un choix démocratiques et sur une société industrielle moins centralisée et moins tributaire des licences américaines. Elle demande l'annulation des décisions prises par le gouvernement en mars 1974 sur le programme de construction des centrales nucléaires et la suspension de nouveaux investissements, en attendant qu'un débat s'instaure pour déterminer une politique de l'énergie fondée sur les besoins réels des consommateurs et sur les capacités françaises à satisfaire ces besoins.

De leur côté, les représentants du syndicat C.F.D.T. du C.E.A poursuivent le travail entrepris il y a près d'un an et demi, avec une analyse technique et détaillée des principaux aspects du développement de l'énergie nucléaire. Publiés en juin 1974, l'introduction et le premier tome de leur ouvrage portaient sur la physique des réacteurs nucléaires, leur mode de fonctionnement et le cycle de combustible. Le second tome, qui paraît maintenant, aborde les problèmes de sécurité, d'impact sur l'environnement, de conditions de travail des personnels dans les centres et l'industrie nucléaires. Le dernier tome, en préparation, portera *sur les questions industrielles et économiques.*

Une analyse en profondeur

En réunissant une abondante bibliographie et en expliquant de *manière approfondie chaque* problème posé par le développement de l'énergie nucléaire, les syndicalistes C.F.D.T. du C.E.A. ont fait ce que la délégation à l'information n'a pas voulu faire. Celle-ci a rendu publics des documents rassurants, qui n'apportent pas de réponses aux questions épineuses — sécurité des réacteurs, évacuation des déchets, pollution thermique, — mais minimisent ou nient ces problèmes.

« Nous nous opposons à la vision délibérément optimiste et conquérante des instances officielles », lit-on dans l'introduction du troisième tome. *« Pourtant, ce n'est pas la polémique que nous cherchons, mais un minimum d'honnêteté dans les débats. »*

L'ouvrage montre bien, s'il en était encore besoin, qu'il n'existe pas de réponse simple au dilemme « énergie nucléaire ou pas ». Il fournit les éléments d'information nécessaires pour mieux juger du choix fait par le gouvernement français.

Les syndicalistes C.F.D.T. du C.E.A. estiment que la complexité des problèmes devrait empêcher toute hâte dans ce domaine. Or l'activation du programme de construction des centrales nucléaires en France — cinquante en 1985 et deux cents en l'an 2000 — leur paraît précisément dangereuse, car cette *« folie des grandeurs paraît oublier les règles élémentaires de prudence »*. Jusqu'à présent, le développement de l'énergie nucléaire a permis de veiller au bon fonctionnement des centrales et des usines. L'accélération subite de ce programme va placer les travailleurs nucléaires dans des conditions plus incertaines ; le cycle de combustibles va être pris en charge par l'industrie privée ; en outre, l'absence de loi nucléaire en France ne permet pas que des contrôles soient *exercés à tous les stades de la production.*

M. Albin Chalandon pose quatre questions au gouvernement

M. Albin Chalandon, député U.D.R., nous a déclaré :

Le programme d'action du gouvernement soulève contre lui une coalition disparate.

Derrière ceux qui trouvent le prétexte d'une agitation politique, des *Français ont peur pour eux-mêmes* et d'autres pour la nature.

Il faut rassurer les premiers en leur expliquant inlassablement que les techniques en ces domaines assurent une sécurité supérieure à celle obtenue dans bien des activités industrielles actuelles, n eserait-ce que les mines de charbon ou les usines chimiques. Aux défenseurs de l'environnement il faut donner l'assurance que les corrections nécessaires seront apportées même si cela doit coûter un peu plus cher, notamment dans le domaine de *l'échauffement des rivières.*

Il faut surtout leur faire prendre conscience de l'enjeu de ce débat ! La refus du développement nucléaire signifie non seulement la dépendance absolue de notre pays à l'égard de l'étranger pour ses approvisionnements énergétiques, mais aussi, l'arrêt inéluctable de la croissance économique en raison de l'impossibilité de faire face aux paiements extérieurs qu'impliquera de plus en plus le recours au pétrole ou à ses succédanés.

Quatre questions cependant doivent être posées :

1) Ne faut-il pas diversifier davantage les techniques utilisées pour la *construction de centrales nucléaires* afin d'échapper à une dépendance exclusive à l'égard des Etats-Unis ou au risque d'obsolescence ?

2) Ne faut-il pas diversifier davantage les sources d'énergie en faisant appel, soit à des sources traditionnelles comme le charbon dans le *cadre d'échanges compensés* avec certains pays, soit en développant plus intensément des sources nouvelles (notamment la géothermie) ?

3) Ne peut-on réduire l'importance du programme nucléaire par une lutte plus efficace contre le gaspillage, *particulièrement* en récupérant la chaleur des centrales thermiques pour assurer le chauffage urbain au lieu de la laisser inutilisée ?

4) Ne faut-il pas instaurer un instrument de contrôle technique plus indépendant à l'égard de la production future d'énergie nucléaire que les organismes assurant actuellement cette fonction, qui sont à la fois juge et partie ?

Grévistes pour une vraie information

Les sept hommes et les deux femmes qui, depuis le 21 avril dernier, font la grève de la faim pour alerter l'opinion sur la gravité du choix nucléaire, ont réuni, le mardi 13 mai, une conférence de presse à Paris. La veille, trois d'entre eux étaient allés remettre à l'Elysée une lettre ouverte au président de la République, lui demandant d'« intervenir pour que s'ouvre à la télévision une vraie campagne d'information au cours de laquelle les scientifiques de disciplines différentes pourront s'exprimer en toute liberté ».

Ils sont sagement assis derrière une longue table. Le plus jeune est étudiant à Senlis. Il a vingt-trois ans. Le vétéran, un retraité habitant en Seine-et-Marne, en a soixante-dix-sept. Certains sont célibataires, d'autres ont des enfants. Il y a des employés, un artisan, deux agents de l'E.D.F. Ils viennent de Lyon, de Rodez ou de la banlieue parisienne. Il y a trois semaines, la plupart ne se connaissaient pas. C'est M. Pierre Bressy, quarante et un ans, technicien E.D.F. de Toulon, qui, le premier, a eu l'idée de « payer de sa personne » pour réveiller l'opinion avant le débat parlementaire. Ce père de famille, solide, au visage encore rond souligné d'un trait de barbe, explique avec un accent chantant : « Voilà vingt-trois jours que nous ne mangeons plus. Nous avons tous perdu plusieurs kilos, mais nous sommes plus lucides et décidés que jamais. Ici, ni cris ni banderoles. C'est un défi que nous lançons aux puissants qui veulent, sans véritable débat, nous imposer leur volonté. A cette violence, nous répondons par la non-violence. »

Livides, les joues creuses, ils se tiennent droit sous les projecteurs de la télévision, répondant à mots comptés aux questions des journalistes. Pas la moindre trace d'exaltation dans leurs propos. En deux heures, on n'entendra pas une seule parole de haine, de mépris ou même de raillerie à l'égard des tenants du « nucléaire à tout-va ». Ce qu'ils veulent tous, hommes et femmes, simples citoyens, c'est comprendre où les technocrates les emmènent. Ce qu'ils réclament par leur engagement physique, c'est que les Français aient droit à une information complète et contradictoire ; puis, qu'ils décident eux-mêmes de l'avenir de leurs enfants. Intimement, ces grévistes d'un nouveau genre sont persuadés que s'ils étaient honnêtement informés, les Français refuseraient le saut dans l'inconnu atomique.

Ils se disperseront mercredi, chacun rejoignant son foyer, mais résolus à « tenir » jusqu'à ce que le président de la République fasse organiser ce débat télévisé, auquel naïvement ils accordent toutes les vertus. — M. A.-Ru.

Le programme nucléaire n'est arrêté que jusqu'en 1976

(Suite de la première page.)

S'il veut être convaincant, le ministre ferait bien d'éviter une « démonstration » économétrique, à laquelle aucun économiste digne de ce nom ne saurait souscrire aujourd'hui. Surtout, il devra dire à quel choix de société correspond le programme nucléaire du gouvernement. Sinon, il confirmera l'impression que la définition de ce dernier a été faite sous la pression d'une sorte de « complexe nucléaro-industriel », pour parodier la formule américaine célèbre, plutôt qu'au terme d'une réflexion *fondamentale sur le devenir* de la collectivité nationale.

2) *Le choix des filières américaines est-il rationnel pour la France*, et d'abord pour son indépendance ? Ne remplace-t-on pas une sujétion (pétrole du Proche-Orient) par une autre (*dépendance à l'égard des Etats-Unis*). D'autre part, ces filières sont-elles rentables ? Dans le calcul de cette rentabilité, le ministre doit, pour être cru, tenir compte non seulement des coûts directs de construction de ces centrales, qui restent aléatoires, mais aussi de leurs coûts indirects qui sont encore moins bien connus : les risques que l'on encourt à employer un procédé nouveau importé et pour le calcul desquels on ne peut encore faire jouer la loi des grands nombres; les répercussions de toutes sortes sur l'environnement; le coût du transport sur longue distance, puisqu'il s'agit de très grosses centrales éloignées des grands centres de consommation ; le coût de leur démantèlement à terme, etc. Un bilan exhaustif est indispensable pour vaincre les scepticismes.

M. d'Ornano devrait aussi s'efforcer de le comparer avec celui que l'on peut faire de solutions alternatives, par exemple de petites centrales situées à proximité des villes, moins productrices en électricité, mais distributrices d'eau chaude utilisable pour le chauffage

Enfin, le ministre devrait indiquer quelles sont ses intentions quant au maintien d'une concurrence moins formelle entre les deux filières qui ont été retenues pour la France. Actuellement, tend à s'instaurer un déséquilibre très net au profit de Framatome et aux dépens de la C.G.E. Le choix de centrales de 1 300 mégawatts accroîtrait encore ce déséquilibre.

3) *Peut-on se permettre, quelle que soit la validité des raisonnements économiques et politiques, de courir des risques écologiques considérables ?* Sans doute, le ministre répond-t-il que la probabilité d'accidents est infime, que des précautions exceptionnelles ont été prises avec un luxe qu'aucune autre industrie ne s'est vu imposer jusqu'à maintenant, que les centrales nucléaires sont beaucoup plus « propres » que les centrales thermiques. L'industrie nucléaire s'est d'ailleurs révélée, pour le moment, infiniment moins meurtrière que d'autres activités énergétiques : un barrage hydro-électrique qui cède provoque une catastrophe nationale; on compte en moyenne deux morts (1) par million de tonnes de charbon extraites ; les plates-formes pétrolières en mer du Nord ont déjà fait beaucoup de victimes. La comparaison avec d'autres industries n'est pas non plus défavorable au nucléaire : que l'on songe aux accidents du travail, aux accidents de la route, aux catastrophes aériennes, etc.

Un risque effroyable

Une telle réponse serait insuffisante; même si elle est infime, la probabilité d'accidents dans une centrale nucléaire, dans le transport des combustibles et des déchets, dans le retraitement ou le stockage de ces derniers, n'est pas nulle et le risque encouru est effroyable. Par exemple, la durée de vie radioactive des déchets est de quelques milliers d'années pour les produits de fusion, de l'ordre de centaine de milliers pour le plutonium et les transuraniens. Personne ne peut dire aujourd'hui que les mines de sel où l'on projette d'enfouir ces déchets sont absolument sûres sur d'aussi longues périodes : un glissement de terrain, l'ouverture d'une faille, et des nappes phréatiques pourraient être touchées. Les conséquences d'un tel accident pour l'avenir de l'humanité sont à peine imaginables.

PHILIPPE SIMONNOT.

(1) De 1950 à 1974 inclus, on compté dans les houillères françaises deux mille cinq cent soixante treize accidents mortels au fond de mines ; pendant la même période 1 221 millions de tonnes ont été extraits.

Aux États-Unis

LES SEUILS ADMISSIBLES DE REJETS DES CENTRALES ATOMIQUES SONT FORTEMENT ABAISSÉS

La Commission américaine de réglementation nucléaire (N.R.C., Nuclear Regulatory Commission) vient d'abaisser les seuils de rejets liquides et gazeux des centrales nucléaires de plus d'un facteur 30. Ces nouvelles normes concernent les personnes vivant à proximité des centrales nucléaires américaines.

Estimant que les normes en vigueur sont plutôt les niveaux maximum admissibles que les niveaux d'émission les plus bas qu'il est possible d'atteindre, la N.R.C. a adopté trois nouveaux seuils de rejets.

● POUR LES EFFLUENTS LIQUIDES, toute personne vivant à la clôture de centrale qui boirait l'eau de rejet contaminée s'y baignerait et en mangerait le poisson, ne devra pas être exposée à plus de 3 millirems par an et à 10 millirems pour un organe particulier.

● POUR LES EFFLUENTS GAZEUX, la dose est fixée à 5 millirems pour tout le corps et à 15 millirems pour la peau.

● POUR L'IODE RADIOACTIVE, la dose à la thyroïde est limitée à 15 millirems.

Ces nouvelles normes sont à comparer avec l'ancienne dose annuelle fixée à 500 millirems pour toute personne vivant à la clôture de la centrale.

LA CRÉATION D'UN NOUVEAU RÉACTEUR A CADARACHE EST AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE.

Par un décret, le ministère de l'industrie et de la recherche vient d'autoriser la création d'un nouveau réacteur appelé chaudière prototype avancée (CAP) au centre nucléaire de Cadarache.

D'une puissance d'environ 40 mégawatts électriques, ce réacteur est dérivé de ceux qui ont été mis au point pour les sous-marins nucléaires : brûlant de l'uranium enrichi, il est refroidi à l'eau légère pressurisée. En fait, sa construction a déjà commencé depuis 1973 et sa mise en fonctionnement est prévue pour 1975-1976.

Pour le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), la chaudière prototype avancée est une tentative pour tirer des projets militaires un premier réacteur civil plus puissant, qui lui-même pourrait préfigurer de plus gros réacteurs. La *CAP est un réacteur de* conception intégrée : c'est-à-dire que la cuve de réacteur ainsi que les échangeurs de chaleur sont enfermés dans une enceinte étanche empêchant toute *fuite* de radioactivité. Un tel confinement est possible pour des réacteurs d'une puissance allant jusqu'à 100-135 mégawatts électriques.

Au-delà, il faut concevoir des réacteurs où les circuits de refroidissement sont extérieurs à l'enceinte de confinement de la cuve du réacteur pour limiter la taille de cette dernière.

Les expériences nucléaires françaises et l'arraisonnement du Greenpeace III

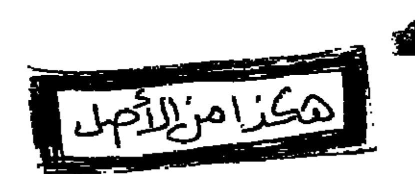
Le parquet conclut au rejet de la demande d'indemnité du propriétaire

M. Emile Coderch, premier substitut, a conclu le 13 mai, à la première chambre civile du tribunal de Paris, dans l'instance engagée contre l'Etat français par M. David Mac Taggart, et qui fut plaidée le 8 avril (*le Monde* du 10 avril).

M. Mac Taggart, ressortissant canadien, s'étant plaint en premier lieu des dégâts causés à son voilier, le *Greenpeace-III*, en juin 1972, dans la zone de Mururoa, par l'effet d'une *collision* avec le navire français *la Paimpolaise* le magistrat estime que le demandeur n'a pas rapporté la preuve de la responsabilité du commandant du vaisseau français

En ce qui concerne l'arraisonnement du voilier, réalisé le 15 août 1973, toujours en haute mer, par la marine nationale française, M. Coderch conteste que cet acte puisse être considéré comme une voie de fait. C'est d'après lui « [...] *un fait justifié par l'état d'urgence* », une de ces « *exceptions à la légalité* » dues à des « *circonstances temporaires* ».

Or, selon le représentant du parquet, le tribunal civil n'est pas compétent pour se prononcer sur un tel acte de gouvernement. Bref, le magistrat conclut au complet débouté du requérant.



هكذا من الأصل

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi de finances rectificative est adopté par 297 voix contre 183

Mardi 13 mai, l'Assemblée nationale examine le projet de loi de finances rectificative pour 1975, « destiné, selon l'exposé des motifs, à protéger l'emploi en encourageant l'investissement productif ». Pour ce faire, le gouvernement a élaboré un programme d'ensemble de développement de l'équipement productif, comportant des mesures de relance adoptées le 23 avril en conseil des ministres (« le Monde » du 25 avril).

« *Refroidissement hier, réchauffement aujourd'hui* », constate d'abord M. PAPON (U.D.R.), rapporteur général de la commission des finances. Certes, reconnaît-il, le rétablissement des équilibres est « *largement engagé* », mais les objectifs à atteindre sont cependant inchangés, pour les prix, pour le commerce extérieur et pour le maintien de la croissance et de l'emploi. Sur ces deux derniers points, déclare M. Papon, il y a constat d'échec, la production s'étant fortement réduite et la situation de l'emploi se détériorant. Cette évolution défavorable tient, à mon avis, à quatre facteurs : 1°) la politique lancée en juillet 1974 a été engagée avec retard ; l'opinion n'a guère été mobilisée et les pouvoirs publics ont laissé s'aggraver l'inflation ; 2°) les prévisions ont été trop optimistes. Ainsi reconnaît-on que le taux de croissance pour 1975 ne sera que de 2 à 3 % et non de 4,2 % ; 3°) trop optimistes ont été également les prévisions sur la reprise économique chez nos principaux partenaires ; 4°) l'analyse gouvernementale de l'inflation sur les investissements vraie, trop absolue pour être fiable. On a donc pénalisé sévèrement l'investissement alors que la consommation était ménagée.

Après avoir souligné les risques d'une relance par la consommation, le rapporteur approuve l'action sur les investissements et s'interroge sur les effets de cette relance. Arrive-t-elle à temps pour enrayer l'aggravation du chômage ? demande-t-il notamment. Pour lui, le collectif risque d'être « *la dernière opération facile* ». Il faut donc nous préparer à éprouver « *quelques difficultés dès 1976* ». Et M. Papon conclut : « *Quoique tardif, ce projet est positif, et parce qu'il est tardif il est urgent ; s'il n'est pas suffisant, il est nécessaire. Ce plan conjoncturel doit rester cohérent avec une action à plus long terme et s'inscrit dans la perspective du VIIe Plan.* »

M. FOURCADE, ministre de l'économie et des finances, présente les résultats de l'action gouvernementale :

● PRIX. — « *La hausse se ralentit. Nous sommes passés de 1,4 à 0,8 %. Nous avons ainsi franchi en trois trimestres les trois quarts du chemin. Il nous reste à franchir le dernier quart pour revenir à un rythme de l'ordre de 0,5 ou 0,6 % vers le milieu de cette année.* »

● COMMERCE. — « *Il se redresse. Mon objectif était de rétablir l'équilibre commercial avant la fin de 1975.* »

● ECONOMIES D'ENERGIE. — « *Pendant le premier trimestre 1975 nous avons enregistré une baisse de 21 % de nos importations de pétrole brut.* »

● LE FRANC. — « *Il est plus solide. Son retour dans le « serpent » communautaire traduit le redressement de notre économie. En un an le franc s'est apprécié de 18 % par rapport au dollar, de 4 % par rapport au mark.* »

● EMPLOI. — « *Comme ses partenaires,* reconnaît M. Fourcade, *notre pays doit faire face à un problème d'emploi. Les conséquences de l'inflation se sont fait sentir sur les revenus (le revenu réel des agriculteurs s'est réduit en 1974 de près de 10 %) et sur les niveaux d'activité, donc sur l'emploi : le nombre de demandes d'emploi non satisfaites est passé de 450 000 fin juin 1974 à 766 000 fin mars 1975. Mais elles atteignaient plus d'un million en Allemagne et en Italie et 800 000 en Grande-Bretagne*, souligne le ministre, *qui relève que ce ne sont pas les pays qui ont accepté la hausse des prix la plus forte qui se trouvent aujourd'hui avoir le chômage le moins élevé.* »

Après avoir présenté l'ensemble des mesures prises par le gouvernement, refusé un accroissement trop rapide de la consommation, expliqué le choix de l'investissement productif comme soutien de l'activité et de l'emploi (« l'investissement est créateur d'emplois »), plaidé en faveur d'une politique sélective, M. Fourcade précise que, au total, c'est une somme de plus de 15 milliards (dont 8 milliards mis à la disposition des entreprises avant la fin de l'année) qui sera consacrée aux investissements productifs.

Dans la discussion générale, en séance de nuit, M. COMBRISSON (P.C., Essonne) estime que « *les milliards de francs distribués aux grandes sociétés relancent l'inflation et non la production* ».

M. BOULLOCHE (P.S., Doubs) se déclare frappé par la « *minceur* » du texte gouvernemental, « *compte tenu de l'ampleur de la crise et de ses effets* ».

Selon l'orateur, « *on peut craindre que les petites entreprises ne profitent guère de la manne annoncée* ».

Sceptique sur l'impact des mesures annoncées concernant l'emploi et les P.T.T., M. Boulloche plaide en faveur d'une politique sociale du logement et d'une véritable réforme fiscale. Le groupe socialiste votera contre un projet « *qui ne témoigne d'aucune volonté de solidarité* ».

M. GINOUX (réformateur, Hauts-de-Seine) reconnaît les aspects positifs de la politique financière menée depuis juin 1974 mais regrette que le texte examiné n'apporte aucune facilité aux collectivités locales et ne favorise pas les petites et moyennes entreprises. « *Pour éviter le chômage*, conclut M. Ginoux, *il faut redonner confiance aux chefs d'entreprise.* »

Pour M. TORRE (R. I., Ardèche), « *la lutte contre l'inflation reste une priorité* ». L'orateur constate avec satisfaction que les petites et moyennes entreprises ne seront pas oubliées puis il estime que relancer la consommation sans avoir au préalable mis en place des moyens de production nouveaux peut conduire à alimenter la hausse des prix sans remédier au chômage.

En revanche, il faut mettre en place, au plus tôt, un véritable plan comportant des actions incitatrices à l'emploi des jeunes, et envisager des mesures complémentaires si, dans les mois à venir, la situation de l'emploi n'enregistrait pas une amélioration satisfaisante.

En conclusion, M. TORRE annonce que son groupe votera ce collectif « *cohérent, dense et substantiel* ».

M. PRANCHERE (P.C., Corrèze), s'il est favorable à des mesures d'organisation des marchés, condamne la reprise des importations de viande en provenance des pays tiers, « *véritable provocation envers les éleveurs* ». Il souligne le recul « *parfois catastrophique* » de la population des communes rurales et demande que des mesures efficaces soient prises en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs.

M. HAMEL (R.I., Rhône) réclame une accélération de l'application de l'accord sur l'indemnisation des salariés licenciés pour motif économique. Il dénonce les violences exercées contre les fonctionnaires des finances et flétrit les « *actions fascistes* » menées récemment dans son département.

Enfin, M. CERNEAU (non-inscrit, la Réunion) attire l'attention sur la situation préoccupante de l'emploi dans les départements d'outre-mer.

Répondant aux orateurs, M. FOURCADE précise notamment qu'il ne faut pas attendre, dans l'avenir, de fortes baisses du taux d'escompte. Il annonce également que le décret concernant la répartition du produit de la redevance de la radio-télévision sera pris avant la fin de cette session, puis soumis au Parlement. [...]ticle premier (aide fiscale à l'investissement productif), M. HARDY (U.D.R., Charente) évoque les problèmes propers au stockage du cognac ; M. COULAIS (R.I., Meurthe-et-Moselle) les collectivités locales ; M. GLON (app. U.D.R., Côtes-du-Nord) les petites et moyennes entreprises.

Une aide exceptionnelle aux quotidiens

L'Assemblée adopte ensuite :

— Un amendement de M. MARETTE (U.D.R.) précisant que le bénéfice de l'aide fiscale n'est pas subordonné au mode d'amortissement choisi par les entreprises ;

— Un amendement de M. LIGOT (app. R.I.) simplifiant les conditions d'application de cette aide dans le secteur agricole ;

— Un amendement de M. PAPON précisant qu'elle s'applique également aux achats de biens d'équipement payés au comptant avant le 31 décembre 1975 et un amendement de MM. PAPON et HAMEL précisant qu'elle s'appliquera aux acomptes versés de façon échelonnée avant le 31 décembre ;

— Un amendement du gouvernement permettant aux entreprises redevables d'un montant de T.V.A. inférieur au montant de l'aide à laquelle elles peuvent prétendre d'obtenir le remboursement de la différence ; et incluant dans le champ d'application de cet article les collectivités locales qui opteront pour le régime de la T.V.A. ;

— Un amendement de M. LAURIOL (U.D.R.) accordant également cette aide aux entreprises placées sous le régime du forfait.

A l'article 2, qui relève l'abattement à la base dont bénéficient les souscripteurs d'obligations, de 2 000 à 3 000 francs, l'Assemblée repousse un amendement de suppression présenté par le groupe socialiste qui estimait que cette mesure remettant en cause la progressivité de l'impôt sur le revenu.

A l'article 3 (remboursement d'une fraction du crédit de T.V.A. en faveur des exploitants agricoles), l'Assemblée repousse, par 296 voix contre 186, un amendement communiste portant à 8 % le taux du remboursement forfaitaire. Il repousse également, après l'article 3, un amendement communiste tendant à mettre fin « *aux privilèges fiscaux exorbitants des société pétrolières* ».

A l'article 4 (ouverture d'un crédit supplémentaire de 4 210 000 francs pour la délégation générale à l'information), M. BOINVILLIERS (U.D.R.) plaide en faveur de l'existence de cette délégation ; M. ROBERT-ANDRE VIVIEN (U.D.R.) souhaite qu'on lui accorde une « *nouvelle chance* » jusqu'à la fin de l'année. Au nom du groupe des socialistes et des radicaux de gauche, M. BOULLOCHE (P.S.) estime que le rétablissement des crédits de la délégation laisse intact le problème de la sanction des irrégularités commises et le problème de fond, celui de l'existence « *d'une sorte d'officine de propagande largement inutile* ». Il propose donc de supprimer la délégation et les crédits qui lui sont accordés. M. Fourcade s'oppose à cette suppression, qui est repoussée par 298 voix contre 184.

L'Assemblée examine ensuite un amendement du gouvernemet prévoyant une aide exceptionelle de 60 millions de francs aux quotidiens et publications assimilées afin d'alléger la charge résultant de la hausse du prix du papier journal. L'amendement est adopté à l'unanimité.

A l'article 6 (F.D.E.S.), M. BARTHE (P.C.) évoque le problème de l'éducation ; à l'article 9 (H.L.M.), M. CANACOS (P.C.) évoque celui du logement social. Dans les explications de vote, M. FRELAUT (P.C.), réaffirme l'opposition de son groupe à un texte qui recueille finalement 297 suffrages contre 183.

La séance est levée mercredi à 2 h. 20.

P. Fr.

AU SÉNAT

M. Poniatowski : la police interviendra dans tous les cas de séquestration ou d'occupation

Le Sénat a discuté, le 13 mai, plusieurs questions orales ; celle de M. CAILLAVET (Gauche dém.), notamment, sur la politique de coopération. Au sénateur de Lot-et-Garonne qui critiquait la répartition de l'aide française et le privilège dont bénéficient, selon lui, les pays d'Afrique du Nord, M. Pierre ABELIN, ministre de la coopération, a donné les précisions suivantes : « *De plus en plus notre aide se place dans un cadre international et prend une forme extra-budgétaire (Fonds européen de développement, etc.). D'autre part, l'emprunt est aussi important que l'aide directe ; enfin la France agit par la voie de conventions avec les pays intéressés. Pour l'aide directe, les crédits se répartissent ainsi : 27,9 % de l'aide publique vont à l'Afrique noire (pays au sud du Sahara), 33,8 % aux DOM TOM, 38,3 % aux pays du Maghreb.* »

M. Michel PONIATOWSKI, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a répondu à M. GUILLARD (ind.), qui dénonçait les violences dont sont victimes les élus, les cadres et les fonctionnaires : « *J'ai donné instruction permanente aux préfets*, a-t-il déclaré, *de faire intervenir la police dans tout cas de séquestration ou d'occupation. Elle le fait avec efficacité comme on l'a vu récemment en Loire-Atlantique. Les tribunaux disposent depuis 1970 d'un texte pénal adapté à cette nouvelle délinquance : il appartient donc aux juges de sévir avec toute la fermeté souhaitable. Mais il est nécessaire, plus encore, que la majorité de la population prenne conscience du danger que de tels actes font courir à la démocratie. La violence ne peut apporter la justice ni la paix sociale. Ce n'est pas de moi que viendront des signes de faiblesse. (...) Il appartient au garde des sceaux de donner instruction aux procureurs généraux de requérir avec fermeté, voire d'aller en appel de décisions trop indulgentes. Je ne manquerai pas de lui communiquer vos observations.*

» *Devant la déliquescence de l'autorité dans plusieurs pays occidentaux, la France doit donner l'exemple du respect de la loi, parce que celle-ci est le rempart de la liberté.* »

MM. MOINET (gauche dém.) et MARCILHACY (non-inscrit) se sont inquiétés de la crise qui sévit dans leur région du fait de la réduction des exportations de Cognac. « *Il importe, en effet,* leur a répondu M. Christian BONNET, ministre de l'agriculture, *de remédier à cette situation, par exemple, en obtenant la levée des mesures discriminatoires à l'encontre du cognac, comme nous avons réussi à le faire aux Etats-Unis lors de la « guerre du poulet.* » — A. G.

● *M. Alain Poher, président du Sénat*, a remis le 13 mai, au cours d'un déjeuner à la présidence du Sénat, la médaille d'or Robert-Schuman à M. François-Xavier Ortoli, président de la Commission des Communautés européennes.

MÉDECINE

La création du Syndicat de la médecine générale

« Pour la défense des intérêts de la population »

Un syndicat de médecins « *de base* » : tel se veut le Syndicat de la médecine générale, qui vient de se créer. Formé autour d'un noyau de médecins assez proches du Groupe information santé (G.I.S.), ce nouvel organisme se veut « *non corporatiste* », estimant que « *la défense des intérêts des médecins doit passer bien après celle des intérêts de la population qu'ils soignent* ».

C'est à une remise en cause profonde du rôle du médecin que souhaitent arriver les membres de ce syndicat, dont la « charte » prévoit cinq thèmes d'action :

● *Lutter contre les causes véritables des maladies*, ce qui ne pourra se faire que par une prévention globale ;

● *Imposer une formation adaptée aux besoins*, y compris une véritable formation continue rémunérée ;

● *Transformer les conditions de travail*, qui doivent respecter les trois principaux volets d'activité : activité curative, prévention et formation permanente ; cette transformation « *n'est réalisable que dans le cadre de la suppression du paiement à l'acte* (et de son remplacement par le paiement à la fonction) *et d'un travail collectif avec tous les travailleurs de la santé dans un secteur géographique donné* » ;

● *S'opposer à l'emprise du profit sur la médecine*, entre autres par la modification de la politique de recherche et d'information sur les médicaments, ainsi que par une indépendance véritable par rapport au pouvoir patronal, dans le cadre de la médecine du travail.

● *Être responsable devant la collectivité* : responsabilité juridique devant les tribunaux ordinaires, l'ordre des médecins *devant être supprimé*, et responsabilité morale : « *Le médecin doit lutter contre le rôle idéologique et économique que le système social lui fait jouer. (...) Il en résulte pour lui deux obligations morales : participer directement aux luttes sociales sur les questions de santé, apporter aux dossiers des luttes les éléments qu'il tire de sa formation et de sa pratique.* »

Les membres du syndicat prévoient d'ores et déjà un certain nombre d'actions. Si, comme les principaux syndicats médicaux en ont le projet, le 6 juin doit être *une journée d'action* pour les médecins, le Syndicat de la médecine générale en fera une journée d'information sur les besoins réels de la population. Opposés à toute forme de publicité pharmaceutique, les membres du syndicat ont l'intention d'élaborer un texte, base de discussion avec les visiteurs médicaux. Enfin, ils vont entrer en « *lutte ouverte* » contre le contrôle privé des arrêts de travail, et rechercher les causes professionnelles des affections qu'ils constatent, et, en conséquence, multiplier les déclarations de maladies à caractère professionnel.

Le syndicat va publier un mensuel : *Pratiques, ou les cahiers de la médecine utopique*. — X. W.

★ B.P. n° 8, 92220 Bagneux.

A l'Académie

ÉLECTION DU PROFESSEUR FRANÇOIS BLANC

Lors de sa séance du mardi 13 mai, l'Académie de médecine a élu membre titulaire, dans la huitième section (membres non résidants), le professeur François Blanc, de Marseille.

[Agé de soixante-seize ans, le professeur Blanc, agrégé du service de santé des armées depuis 1930, a été professeur de clinique des maladies tropicales à la faculté de médecine de Marseille jusqu'en 1970. Expert en maladies parasitaires à l'Organisation mondiale de la santé, il a apporté de nombreuses contributions à la connaissance clinique, thérapeutique et épidémiologique des maladies tropicales.

Le professeur Blanc est membre de nombreuses sociétés savantes françaises et étrangères.]

AU CONGRÈS D'ESTHÉTIQUE A AJACCIO

L'obèse, le régime et l'ordinateur

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. — Il n'y a pas de médicaments qui fassent maigrir et il n'existe pas de traitement de l'obésité sans réduction de l'alimentation, mais il peut exister des moyens de rendre le régime moins « *frustrant* ». C'est tout du moins ce qu'il ressort d'une série de communications présentées sur l'obésité au premier congrès de la Société de médecine esthétique (1) qui s'est tenu à Ajaccio les 9 et 10 mai.

Si perdre des kilos est, avec de la *volonté*, à la portée du plus *grand* nombre, il a bien fallu admettre, une fois de plus, que rester « *mince* » est pour nombre de ces candidats à l'amaigrissement une tâche ardue sinon *impossible. C'est que, selon le professeur Klotz (Paris, hôpital Beaujon)*, au mépris des contraintes de la *génétique*, trop de personnes, surtout des femmes, confondent « *poids idéal* » (défini en fonction des canons fluctuants de la mode) et « *poids normal* » (déterminé par l'hérédité). On peut considérer le poids « *normal* » comme celui du plus grand *nombre* de personnes d'une taille donnée à un âge donné et *non celui* d'une vedette hypermince choisie en modèle de *référence*.

Mais des variations individuelles déterminées par l'hérédité font que *le système régulateur du poids, l'adipostat, est réglé à un niveau plus ou* moins élevé selon les individus. On *naît « normal mince », « normal moyen », « normal gros »*, et quelles que soient les oscillations, la « *nature* » a tendance à ramener perpétuellement l'organisme au point d'équilibre *déterminé* par l'adipostat.

Il n'en demeure pas moins que deux facteurs externes, l'hyperphagie (excès alimentaire) et la sédentarité peuvent accentuer des tendances à l'embonpoint de personnes « *un peu grosses* » et à plus forte raison des véritables obèses. Reste à savoir pourquoi l'on mange trop, et les *nutritionnistes penchent de plus en* plus pour des raisons psychosomatiques, sinon purement psychologiques dans la plupart des cas. C'est pourquoi tous les participants présents ont insisté sur la qualité de la relation du médecin et du malade, et *de la* « personnalisation » *de* tout traitement d'une obésité constitutionnelle, ou plus ou moins imaginaire.

Des médicaments dangereux

Plusieurs orateurs, sous la présidence du professeur Bour (Hôtel-Dieu), ont souligné *le* rôle néfaste des diurétiques et des extraits thyroïdiens dans le traitement de l'obésité, dont « *tout le monde sait qu'ils sont dangereux, mais qu'un nombre considérable de médecins continuent à prescrire sur la demande de leurs patients* ». Le professeur Klotz a, à ce propos, distingué deux sortes de praticiens chez lesquels se rendent *les personnes fortes qui, « manipulées par le système social »*, exigent de maigrir : les « *vrais médecins* » qui cherchent à ce que les patients prennent leurs responsabilités, *prescrivent un régime* hypocalorique raisonnable de longue durée et recommandent l'activité physique, et les « *réducteurs de poids* » qui cherchent un résultat spectaculaire rapide, *même* s'ils savent qu'il ne sera que de faible durée. « *S'attaquer à l'eau ne change rien* », a catégoriquement déclaré le professeur Klotz, en soulignant que les perturbations métaboliques qu'entraînent les diurétiques peuvent même dérégler à long terme l'organisme et transformer un « *normal gros* » en véritable obèse. D'autant que quoi que l'on fasse, le corps humain exigera toujours de comporter 60 % d'eau !

Quant aux anorexigènes ou freinateurs de l'appétit, ils peuvent être utilisés dans certains cas, en début de régime, pour encourager le patient, mais jamais plus de trois semaines pour éviter toute accoutumance.

Bref, pour *maigrir sans risques*, rien ne remplace le régime, et son corollaire, la volonté de vouloir le suivre. C'est à ce niveau et à celui-ci seulement que l'ordinateur peut être d'une aide appréciable. A l'hôpital Bichat, dans son service d'explorations fonctionnelles, le professeur Apfelbaum a mis au point un programme et un questionnaire qui permet de « personnaliser » la prescription médicale en tenant compte des goûts et des habitudes de l'obèse. Pour être suivi, un *régime*, par définition contraignant, doit être le moins frustrant possible. *En effet, rien ne sert de prescrire* des yaourts à une personne qui exècre les laitages, des fraises à une personne allergique, et de supprimer totalement le gigot pour un membre d'une famille dont c'est le « *plat du dimanche* ». L'ordinateur ne fait pas de miracle, mais il permet de rendre supportable au mieux une restriction qui, quoi qu'on fasse, sera toujours désagréable.

Selon le professeur Apfelbaum, le médecin qui veut prescrire un régime à la fois efficace et exécuté doit tenir compte de trois types de contraintes : une contrainte thérapeutique (réduire l'apport calorique), une contrainte nutritionnelle (respecter dans cette sous-alimentation les teneurs en protéines, vitamines, etc.), enfin un respect des habitudes et du « *plaisir à manger* » du sujet. L'ordinateur — et il semble qu'il faille être très clair sur ce point — n'efface d'aucune façon le rôle du médecin qui ne « *peut se débarrasser de l'obèse sur la machine* ».

Le programme et le questionnaire sont expérimentés depuis un an en milieu hospitalier. Actuellement, *dix médecins* entreprennent l'expérience en pratique de ville.

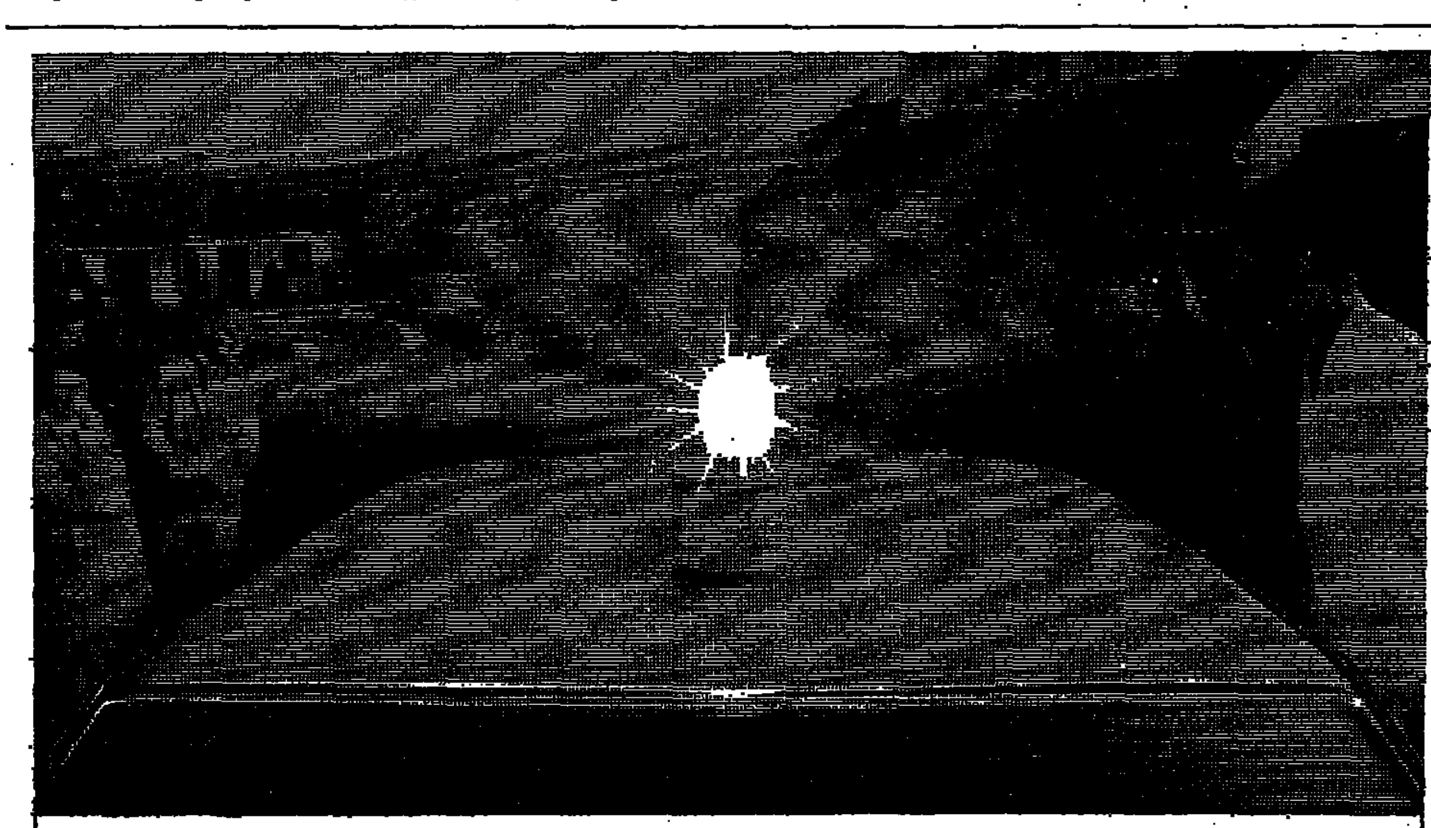
Pour sa part, le professeur Fedida, psychanalyste, maître de conférences à Paris-VII, a précisé qu'une analyse *ne pouvait être prise pour cause* d'obésité et qu'elle ne représentait nullement en soi un « moyen de maigrir ». Cependant, il a montré à l'aide de plusieurs exemples comment, *en remontant* aux origines profondes et lointaines de cette obésité, celle-ci pouvait parfois s'atténuer ou disparaître. Il a rappelé que l'obésité apparaissait souvent au moment de crises tout à la fois « *endocriniennes, métaboliques et psychologiques* » que sont la puberté, la grossesse, la méno[pause], mais aussi lors de rupture psycho-affectives.

Les limites de la chirurgi[e]

Quant à l'après-régime, le doc[teur] Elbaz (hôpital Boucicaut) a mon[tré] de façon très réaliste les limit[es] de ce que pouvait apporter po[ur] l'esthétique de l'organisme amaig[ri] le recours à la chirurgie. « *Le rô[le] de tout chirurgien plasticien ho[n]nêté*, a-t-il déclaré, *est de n'opér[er] que des « obèses repenties.* » U[ne] intervention ne remplace pas [le] régime. Elle peut venir secondai[re]ment, lorsque le sujet a maigri et [se] montre *décidé* à ne plus regross[ir]. Elle permet alors, dans certains ca[s], de *supprimer les excès cutanés* ch[ez] les personnes de plus de quaran[te] ans dont la peau n'est plus ass[ez] élastique, *lorsque* la perte de poi[ds] a atteint 20 à 30 kilos. Mais, po[ur] le docteur Elbaz, « *il n'y a pas [de] miracle* », et un médecin doit co[r]rectement et totalement informer [au] *préalable sa patiente des risqu[es]* opératoires (hématomes, infectio[ns], embolies pulmonaires) et des s[é]quelles possibles, en dessinant, [en] projetant en photo, l'emplacement [et] *la taille des cicatrices résiduelle[s]* qui « *s'atténueront au fil des mo[is] mais ne disparaîtront jamais* ».

MARTINE ALLAIN-RÉGNAULT.

(1) La Société française de méde[]cine esthétique, créée en octob[re] 1973, est une société savante à bu[t] non lucratif dont l'objectif e[st] « de promouvoir les études et le[s] recherches dans le domaine de l'es[]thétique médicale et d'organiser le[s] contacts entre des médecins de spé[]cialités différentes — actuellemen[t] trois mille (dermatologues, chirur[]giens, endocrinologues, gynécolo[]gues, etc.) — qui touchent, de prè[s] ou de loin, aux problèmes d'esthé[]tique *corporelle* ». *Lors du congrè[s]* d'Ajaccio ont également été abordé[s] le projet de législation sur le[s] cosmétiques, qui sera présenté e[n] juin à l'Assemblée nationale, et « l[e] soleil et la peau » sujet auque[l] « le Monde de la médecine » consa[]crera l'un *de ses* prochains articles



ÉDUCATION

DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une agrégation des sciences de gestion va être créée

Une agrégation des sciences de gestion va être créées, pour le recrutement des professeurs et maîtres de conférences de cette spécialité, dans les universités (instituts d'administration des entreprises et maîtrises de gestion). Un arrêté vient d'être signé par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

Cette mesure répond aux difficultés rencontrées par les universités pour constituer un corps d'enseignants de gestion. Actuellement, les enseignants « de rang magistral sont des agrégés de droit ou de sciences économiques convertis. Les universités ont, d'autre part, recruté de jeunes assistants intéressés par la gestion et ayant parfois complété leur formation aux Etats-Unis (la Mecque de l'enseignement de la gestion). Mais elles ne pouvaient leur offrir une carrière. Il existe une section « gestion » au comité consultatif des universités, mais pas de filière spécifique pour le rang magistral, sauf une option à l'intérieur de l'agrégation de sciences économiques.

Au printemps 1974, M. Joseph Fontanet, à l'époque ministre de l'éducation nationale, avait nommé une commission *ad hoc* présidée par M. Paul Didier, alors président de l'université de Paris-Dauphine (Paris IX). Il a fallu vaincre les résistances d'un certain nombre d'économistes pour qui la gestion devait être considérée comme une part de leur discipline et non comme un ensemble original formé par la combinaison de plusieurs matières. En revanche, on a opté pour le recrutement par concours plutôt que sur liste d'aptitude, comme pour les sciences et les lettres. Ce système peut ne pas paraître le mieux adapté à la formation de praticiens, mais les professeurs ou maîtres de conférences de gestion le jugeaient préférable à la liste d'aptitude, notamment par souci de ne pas trop s'éloigner du régime du droit et des sciences économiques.

Afin de recruter des gens réellement versés dans la gestion, on demandera aux candidats de posséder déjà un « *doctorat d'Etat ès sciences de gestion* » ainsi que deux diplômes d'études supérieures, ou deux diplômes d'études approfondies dont un au moins de droit, économie ou gestion. Toutefois, les titulaires d'un autre doctorat d'Etat obtenu avant 1982 pourront se présenter. En effet, quelques universités seulement préparent à des doctorats de gestion, et, à l'exception de Paris-Dauphine, ces programmes sont tout récents (1). Le secrétariat d'Etat a voulu affirmer la primauté des gestionnaires tout en permettant à des enseignants ayant une autre formation de tenter leur chance. Pour la même raison, les titulaires d'un doctorat étranger pourront être autorisés par le jury à prendre part au concours, s'ils ont prouvé leur compétence par leurs travaux antérieurs.

Le concours lui-même comprendra six options correspondant à des fonctions différentes dans l'entreprise : « *Politique générale, stratégie et structure des organisations ; gestion comptable et gestion financière ; gestion des systèmes d'information et des systèmes de production ; gestion des approvisionnements et commerciale ; gestion juridique et fiscale ; gestion des resources humaines et relations professionnelles et sociales.* » Une des trois épreuves du concours portera sur l'option choisie par le candidat.

Les deux autres, plus traditionnelles, sont une discussion sur les travaux du candidat et une leçon générale dans le domaine de la gestion.

Pour l'épreuve à option, d'autre part, le jury doit s'adjoindre à titre consultatif, une ou deux personnalités extérieures, choisies notamment parmi des gens « *occupant des fonctions de direction ou de recherche dans des organisations publiques ou privées, et connus pour leur expérience ou leurs travaux dans le domaine des sciences de gestion* ». — G. H.

(1) Un des diplômes peut être remplacé par une thèse de troisième cycle ou par l'actuel certificat d'aptitude à l'administration des entreprises.

LA C.N.G.A. AFFIRME SON ATTACHEMENT A UNE TERMINALE ENTIÈREMENT OPTIONNELLE

La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A.) a réuni, mardi 13 mai à Paris, une conférence de presse pour présenter les conclusions de l'assemblée générale de ses adhérents, organisée le 27 avril. La C.N.G.A., qui assure regrouper cinq mille enseignants, est née en réaction contre les événements de mai 1968 et se définit par la formule « neutralité, réforme ». La C.N.G.A. a obtenu 2,11 % des voix aux élections du conseil de l'enseignement général et technique, 4,17 % dans le collège des « certifiés, bi-admissibles, chargés et adjoints d'enseignement ».

Tout en se félicitant que les propositions de réforme du système éducatif présentées par M. Haby rejoignent les principales idées qu'elle avait avancées, la C.N.G.A. exprime, en revanche, « *les plus expresses réserves sur la « participation » prévue par le projet du ministre de l'éducation, le rôle des délégués d'élèves et l'autonomie pédagogique des établissements* ». Ces dispositions, affirme la C.N.G.A., « *ne feront que livrer un peu plus encore le service public de l'éducation nationale aux querelles politiques et idéologiques* ». Craignant que les dispositions initiales du projet de M. Haby soient prochainement modifiées (*le Monde* du 2 mai), la C.N.G.A. a insisté sur son attachement à une terminale entièrement optionnelle, y compris en philosophie, à condition que l'enseignement de cette discipline reste obligatoire en première.

● *Le Syndicat national des lycées et collèges* (SNALC, affilié à la C.G.T.) appelle ses adhérents à faire grève le jeudi 15 mai, le même jour que d'autres syndicats d'enseignants du secondaire (*le Monde* du 13 mai). Le SNALC estime en effet que « *les vices fondamentaux de la réforme* (proposée par M. René Haby, ministre de l'éducation) *demeurent entiers* ». « *Après avoir laissé croire à l'ajournement de son projet*, déclare ce syndicat dans un communiqué, *M. Haby se prépare à demander au prochain conseil des ministres, puis au Parlement, à la faveur d'une discussion hâtive, un chèque en blanc qui permettra à certains technocrates d'orienter pendant de longues années, en dehors de tout contrôle parlementaire et selon leurs propres conceptions collectivistes, la politique du ministère de l'éducation. Cela ressemble fort à une tentative d'escroquerie que le SNALC ne saurait tolérer.* »

● *L'Union nationale des comités d'action lycéens* (UNCAL) participera aux côtés des enseignants à la journée d'action du jeudi *15 mai. Une délégation de lycéens* de province et de la région parisienne se rendra au ministère de l'éducation pour y déposer des « cartes-pétition » réclamant « *l'abandon pur et simple du projet Haby* ».

Critiquant le « faux libéralisme » de M. Soisson

L'UNEF (ex-Renouveau) ne participera pas au « Comité des associations étudiantes »

« *Il n'est pas question pour nous, ni aujourd'hui ni demain de siéger dans le comité que nous prépare (mais le veut-il vraiment ?) M. Soisson* », a déclaré au cours d'une conférence de presse, réunie mardi 13 mai à Paris, M. René Maurice, prési-étudiants de France (UNEF ex-par des étudiants communistes).

Le secrétaire d'Etat aux universités a, en effet, évoqué la création possible d'une « *conférence ou d'un comité des associations étudiantes* » qui aurait auprès de lui « *un rôle semblable à celui de la conférence des présidents d'université. Elle pourrait se réunir une fois par mois sous sa présidence. Chaque organisation disposerait d'un siège* ».

Les élus de l'UNEF estiment inutile d'entrer « *dans une telle instance de participation voulue par le responsable des universités le plus rétrograde de la V[e] République, malgré sa gangue de libéralisme* ». Sur six points — le budget des universités, l'aide sociale aux étudiants, les débouchés, la sélection, la réforme du second cycle universitaire et les élections des représentants étudiants aux conseils d'université — M. Soisson, expliquent-ils, « *après avoir beaucoup parlé, a pris finalement des décisions limitées mais arbitraires et néfastes* ».

M. Maurice a, d'autre part, présenté le programme des « *listes UNEF pour la défense et le renforcement de la mutuelle* » aux prochaines élections à la Mutuelle nationale des étudiants de France (M.N.E.F.) qui auront lieu, pour la première fois, cette année par correspondance, du 28 mai au 11 juin (*le Monde* du 30 avril). L'UNEF (ex-Renouveau) propose notamment le remboursement à 90 % de tous les soins, y compris ceux concernant la contraception et l'avortement.

● *Manifestation d'étudiants d'architecture à l'Ecole des beaux-arts.* — Les syndicats étudiants UNEF et les eneignants SNE.Sup des écoles d'architecture viennent de lancer un appel pour une manifestation dans les unités pédagogiques d'architecture de Paris, le 15 mai.

Dans un communiqué, l'UNEF déclare combattre « *le démantèlement de l'enseignement de l'architecture au profit de la privatisation mené par le secrétariat d'Etat* » qui aurait notamment décidé de faire quitter le quai Malaquais aux unités pédagogiques IV et VI d'architecture.

SPORTS

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE

Bastia, Lens, Paris-Saint-Germain et Saint-Étienne en demi-finales

Bastia, Lens, Paris-Saint-Germain et Saint-Étienne joueront les demi-finales de la Coupe de France. Les Stéphanois, déjà assurés du titre en championnat, peuvent encore espérer réussir un nouveau doublé. Avec une avance de 2 buts acquise lors de la rencontre « aller », les Foréziens, qui ont ouvert le score avant de faire match nul (1-1) à Strasbourg, n'ont jamais été inquiétés.

L'autre qualification attendue fut celle de Lens, qui remonta rapidement son but de handicap initial avant de s'imposer (3-1), en mettant ainsi un terme à une longue période d'invincibilité des Lorrains qui remontait au 18 janvier.

La victoire des Bastiais à Angers (1-0) est en revanche beaucoup plus surprenante et illogique, compte tenu de la domination écrasante exercée par les Angevins (vingt-quatre corners contre un). De même, l'élimination des Marseillais, qui ne cachaient pas leurs ambitions en Coupe de France, peut paraître injuste sur l'ensemble des deux rencontres jouées contre Paris-Saint-Germain, mais cela ne saurait excuser les gestes d'énervement vis-à-vis de l'arbitre et de ses juges de touche, dont se rendirent coupables Bracci, Jaïrzinho et Paulo Cezar à l'issue du match.

Le tirage au sort des demi-finales sera effectué le vendredi 18 mai. Comme pour la finale, les deux rencontres se joueront sur un seul match disputé sur terrain neutre le 7 juin.

Pour la première fois depuis le Stade français en 1965 et pour la deuxième fois seulement en *25 ans, un club de la capitale* jouera les demi-finales de la Coupe de France. La victoire (2-0) du Paris-Saint-Germain Football Club est d'autant méritoire qu'elle a été obtenue face à l'Olympique de Marseille (O.M.) qui, après son échec à Saint-Étienne en championnat, espérait *terminer brillamment sa saison* par un neuvième succès en coupe.

Après des débuts laborieux et des soucis de tous ordres, allant du lamentable état de la pelouse du Parc des Princes aux difficultés financières du club, le Paris-Saint-Germain, désormais assuré de conserver sa place en première division, termine donc dans l'euphorie sa première saison parmi l'élite. La plus belle et la plus intéressante conquête pour l'avenir du club parisien est, en effet, celle du public de la capitale attiré par l'Olympique de Marseille le 12 mars (42 500 spectateurs), l'association sportive de Saint-Étienne le 30 avril (38 600 spectateurs) et à nouveau l'O.M. le 13 mai (46 471 spectateurs), mais qui à chaque fois a été séduit par la valeur des joueurs parisiens, au point de leur réclamer un tour d'honneur après leur victoire sur les Marseillais et de s'identifier à eux en scandant pour la première fois le refrain « On a gagné ! » quand Laposte eut assuré le succès de son équipe par un deuxième but à la 85e minute. Si on ajoute qu'avec ces trois rencontres le Paris-Saint-Germain a réalisé plus de 3 500 000 de francs de recettes, on mesure quel peut être l'avenir d'une grande équipe dans la capitale.

Si la rencontre fut le plus souvent agréable à suivre, indécise et disputée jusqu'au bout avec acharnement, elle n'atteignit *pourtant pas une qualité exceptionnelle.* Peut-être parce que les deux Brésiliens de l'Olympique de Marseille Jaïrzinho et Paulo Cezar, ne purent jamais déjouer le marquage exercé sur eux, les Phocéens butèrent avec maladresse sur Pantelic, le gardien parisien qui paraissait alors invincible.

Beaucoup de chance quand l'arbitre du match, M. Konrath, ne siffla pas un penalty pour une faute sur Paulo Cezar à la quarante deuxième minute ou quand Emon, seul devant Pantelic, tarda trop à tirer avant d'envoyer la balle sur un poteau de but à la cinquante-cinquième minute, un peu d'opportunisme quand Floch, *bien lancé par Dogliani,* devança la sortie de Charrier pour inscrire le premier but du match à la vingt-troisième minute, ont suffi pour faire du Paris-Saint-Germain le plus inattendu, mais non le moins ambitieux des demi-finalistes de la Coupe de France.

G. A.

RESULTATS

*Paris-S.-G. b. Marseille ..	2-0	(2-2)
*Strasbourg et St-Etienne.	1-1	(0-2)
*Lens b. Metz............	3-1	(3-4)
Bastia b. *Angers	1-0	(1-0)

Les résultats des matches « aller » figurent entre parenthèses.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — *Pour leur deuxième match en championnat d'Europe B, les Français ont été dominés (66 à 52) par les Hongrois.*

FOOTBALL. — *Battue 3 à 2 par le Danemark, l'équipe de France junior est éliminée du tournoi de l'Union européenne de football-association, qui se dispute en Suisse.*

FAITS DIVERS

● *La tour de Ligny-en-Barrois.* — La majorité des cent quatre-vingt locataires, qui ont été évacués, dans la nuit de lundi à mardi (*le Monde* du 14 mai), des cinquante-six logements de la tour « C » du quartier des *Aouisses,* où des fissures sont apparues, à Ligny-en-Barrois (Meuse), se sont groupés en association et ont signé une pétition, dans laquelle ils déclarent refuser de se réinstaller dans les lieux, quelle que soit la décision des experts. Ces derniers ont conseillé l'évacuation d'un quart des logements, situés autour de la zone critique du cinquième étage. M. Jost, maire de Ligny-en-Barrois, s'est déclaré prêt à prendre un arrêté décrétant l'immeuble « dangereux » et a créé une commission de relogement.

POLICE

RÉUNI EN CONGRÈS A NICE

Le Syndicat national des policiers en tenue se préoccupe de l'insuffisance des effectifs et de l'utilisation discutable des personnels

Le dix-neuvième congrès du Syndicat national des policiers en tenue des corps urbains de France et d'outre-mer — majoritaire chez les gradés et gardiens de la paix de province et affilié à la Fédération autonome des syndicats de police — a commencé ses travaux le 14 mai à Nice.

On a beaucoup remarqué, au cours de cette première séance, la présence, parmi les invités, de M. Pierre Lambertin, préfet des Alpes-Maritimes. Venant d'un syndicat qui, il y a quatre ans, à Evian, entrait en « rébellion » contre l'administration, cette invitation est plus qu'un symbole. Les limites restent toutefois parfaitement marquées. A M. Henry Buch, secrétaire général, qui, dans une optique de sécurité du citoyen, réclamait un meilleur emploi de la police officielle et la suppression des polices parallèles, M. Lambertin devait répondre : « *En démocratie et pour l'utilité des missions communes, le débat public est indispensable. Mais oserais-je vous conseiller — et pourrais-je évoquer la clarté méditerranéenne pour vous y aider — de vous accrocher à la définition première de vos missions et à leur inspiration autant qu'à l'intérêt corporatif, si légitime soit-il.* »

Après le rapport d'activité du secrétaire général, M. Henry Buch, le congrès entendra les conclusions de plusieurs commissions préparatoires mises en place l'an dernier. Deux de ces rapports retiendront particulièrement l'attention. L'un traite principalement des statuts du personnel et des effectifs. Alors que se *profile* la perspective d'une réforme globale des structures de la police française, il sera intéressant de connaître le point de vue des fonctionnaires des corps urbains de province qui représentent numériquement à eux seuls, avec trente-neuf mille cinq cent vingt-sept hommes, 45 % de l'ensemble du personnel des services actifs.

Cette même commission rendra compte de l'évolution des effectifs, loin d'être satisfaisante dans les villes de province qui souffrent toujours d'une sous-administration. Devant une telle situation, le S.N.P.T. ne peut donc que s'alarmer de l'arrêt presque total des créations de postes nouveaux : trois cent quarante et un cette année pour toute la France (Paris compris), le reste des six mille gardiens, dont le ministère de l'intérieur a annoncé l'engagement servant à combler les nombreux vides laissés par les départs en retraite. Comme les autres syndicats, le S.N.P.T. craint que le gouvernement ne renouvelle l'erreur de l'après-guerre qui consista, après quelques vagues d'engagements massifs, à tarir complètement le recrutement pendant de nombreuses années, ce qui a placé l'administration, après 1968, devant l'obligation impérative de remplacer d'un coup la moitié des policiers, au prix d'une baisse sensible de la qualité du service.

L'autre rapport attendu traitera de l'utilisation du personnel et des conditions de travail. Les détachements de gardiens hors de leurs services d'origine et l'accumulation d missions non strictement policières ont progressivement vidé les *commissariats provinciaux.* Ces absences sont aujourd'hui d'autant plus durement ressenties que le personnel restant a vu, depuis un an, ses missions se multiplier en application de la nouvelle politique de sécurité inaugurée par M. Poniatowski. Les policiers strasbourgeois ont déjà exprimé leur mécontentement devant l'accroissement des tâches (*le Monde* du 8 mars). D'autres voix pourraient bien se joindre à eux à Nice.

JAMES SARAZIN.

JUSTICE

A GRASSE

Polémique autour d'un projet de foyer pour handicapés mentaux

De notre correspondant

Nice. — Peut-on concevoir *l'installation d'un foyer pour* handicapés mentaux adultes en plein cœur d'un ensemble résidentiel ?

C'est la question à laquelle devront répondre les magistrats du tribunal de Grasse, qui viennent d'être saisis d'un litige opposant l'Association départementale d'aide et de protection de l'enfance inadaptée des Alpes-Maritimes — acquéreur du château de Malbosc, au quartier Saint-Jean à Grasse, pour y fonder un foyer destiné à recevoir de quatre-vingts à cent vingt handicapés mentaux adultes — à l'Association syndicale des copropriétaires des dépendances du château de Malbosc, lotissement où résident une vingtaine de familles.

Celle-ci oppose à la décision de l'ADAPEIAM une clause du règlement de copropriété interdisant l'installation au château d'un établissement pour aliénés.

« *Il ne s'agit pas d'aliénés mais d'handicapés mentaux,* rétorque l'ADAPEIAM. *Disposant d'un vaste parc clôturé, ils ne troubleront en aucune façon la quiétude des riverains.* »

Pour l'association syndicale des copropriétaires, la distinction entre aliénés et handicapés mentaux n'est qu'un artifice étymologique.

« *D'autre part,* précisent les copropriétaires, *le cahier des charges interdit les clôtures de plus de 1,20 mètre de haut, aisément franchissables, ce qui rend douteux les apaisements apportés par l'ADAPEIAM. Quant aux troubles de jouissance, ils se manifestent déjà, puisque, dès l'annonce de l'installation du centre, toutes les transactions au sein de l'ensemble résidentiel ont été stoppées et deux affaires en cours annulées.*

» *Certes, les copropriétaires sont sensibles au sort des handicapés mentaux, mais il paraît aberrant que, malgré l'opposition formelle qu'ils ont exprimée à l'ADAPEIAM avant même la signature de l'acte de vente, on puisse encore songer à installer au plein cœur d'un ensemble résidentiel des débiles profonds et inadaptés sociaux sur un espace (moins de 18 000 mètres carrés) d'ailleurs insuffisant, selon les normes exigées pour ce genre d'établissement (2 hectares minimum pour cinquante lits).* »

Le foyer devrait ouvrir ses portes à la fin du mois.

APRÈS LE MEURTRE D'UN DES LEURS A LA PRISON DE BRIVE

Les surveillants F.O. et C.F.D.T. organisent une journée nationale de revendications

Après le meurtre d'un surveillant de la maison d'arrêt de Brive, les organisations syndicales pénitentiaires F.O. et C.F.D.T. ont décidé que le jeudi 15 mai serait une « journée nationale » de revendication dans toutes les maisons d'arrêt et maisons centrales.

Les deux syndicats ont expliqué, dans un communiqué publié le 13 mai, que « *après la journée de deuil qui a marqué les obsèques de leur camarade Guedj, lâchement assassiné dans l'exercice de ses fonctions, les personnels réclament de la part des pouvoirs publics un plus grand intérêt pour leurs revendications concernant à la fois la sécurité des personnes et la place de l'institution pénitentiaire dans la nation* ». Le communiqué précise que cette manifestation ne doit en aucun cas porter préjudice à la population pénale mais que, faute de décisions « rapides » en faveur de l'administration pénitentiaire, d'autres mouvements auront lieu.

Les représentants des différentes organisations syndicales de l'administration pénitentiaire ont été reçus, le 13 mai également, au ministère de la justice et ont eu un entretien avec M. Jean Lecanuet.

Pour sa part, le Comité d'action des prisonniers (CAP) a lancé un appel *à l'apaisement* et au *dialogue* entre détenus et surveillants.

Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, a visité la centrale Ney à Toul, où de violentes émeutes s'étaient produites en décembre 1971, avant de se rendre au centre des jeunes condamnés d'Ecrouves (Meurthe-et-Moselle), *puis à Nancy.* Après s'être entretenue avec les membres du personnel pénitentiaire Mme Dorlhac a précisé : « *Je leur ai déclaré que nous arriverions peu à peu à améliorer les conditions de travail en augmentant le recrutement, ce que nous sommes en train de faire depuis le mois de janvier et qui a déjà porté ses fruits. Je crois que je leur ai apporté un certain espoir.* »

La déconfiture des établissements Faye

LE PRINCIPAL PRÉVENU EST CONDAMNÉ A QUATRE ANS D'EMPRISONNEMENT (DIX-HUIT MOIS AVEC SURSIS)

(De notre correspondant.)

Nice. — Ancien directeur des établissements horticoles Faye à Vence (Alpes-Maritimes), M. Roger Choulet, poursuivi pour escroqueries, complicité et émissions de chèques sans provision (*le Monde* des 18 et 19 avril), a été condamné mardi 13 mai par le tribunal correctionnel de Grasse à quatre ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, 20 000 francs d'amende et la privation pendant cinq ans de certains droits commerciaux ou bancaires.

Seul prévenu ayant plaidé coupable, M. Choulet avait fondé sa défense sur l'impossibilité où il s'était trouvé de discuter les ordres de son employeur, ex-colonel de l'armée de l'air et d'autre part conseiller à la Banque de France.

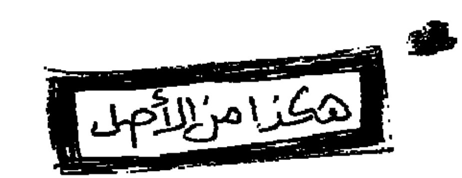
Sa fille, Mme Joelle Bonnard, a été condamnée à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 500 francs d'amende. Retenant sur le plan des principes la culpabilité de tous ceux, au nombre d'une vingtaine, qui avaient prêté la main au mécanisme des escroqueries montées par Faye, le tribunal les a condamnés, avec le bénéfice du sursis et dans certains cas de l'amnistie, à des peines variant de quatre mois à trois ans d'emprisonnement.

La fusillade de la rue du Château-des-Rentiers

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR SE RECONNAIT CIVILEMENT RESPONSABLE

Après la fusillade de la rue du Château-des-Rentiers à Paris-13e, durant laquelle, le 8 avril dernier, un automobiliste, Lucien Bouvier, pris pour un malfaiteur, avait été tué par des policiers (*le Monde* des 10, 11 et 12 avril), le ministère de l'intérieur vient de faire connaître qu'« *il se reconnaît civilement responsable des conséquences dommageables de cette douloureuse affaire et qu'il indemnisera la famille de la victime* ». Cette indication a été donnée par le préfet de Paris et publiée au *Bulletin municipal officiel,* en réponse à une question écrite.





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ EN ARCHITECTURE

La « rénovation inverse » du groupe « Arcane »

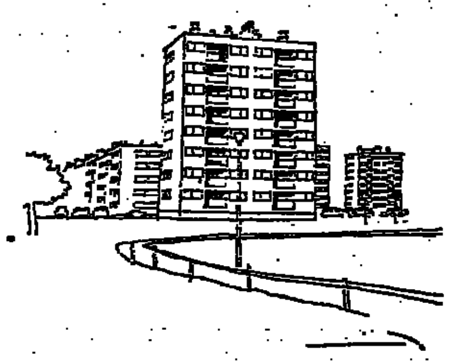
Cette année, pour la septième session du « Programme architecture nouvelle », six dossiers ont été retenus par la commission que préside le directeur de la construction au ministère de l'aménagement du territoire et de l'équipement. Tous devaient, en principe, « comporter une innovation architecturale très marquée allant dans le sens de l'amélioration de la qualité », leurs caractéristiques techniques et leurs prix de revient s'inscrivant dans les normes H.L.M. et pouvant traiter de « trente à trois cents logements à usage de résidence principale ».

Parmi les six lauréats, l'étude intitulée « Rénovation inverse » présentée par une jeune agence, « Arcane », se distingue des autres en ce qu'elle ne propose aucune « innovation » proprement « architecturale ».

Analysant en profondeur les nombreuses tares des « grands ensembles » (deux millions de logements concernés), les jeunes architectes parcourent cet espace « fonctionnel mais mort » et, tout en proposant des solutions d'amélioration, ils concluent que toute opération de « rénovation » ne peut plus être décidée in abstracto, sa réalisation devant être l'émanation directe des désirs des habitants concernés.

En filigrane, c'est toute une philosophie qui se dégage de ce projet : rompre avec l'architecture aveugle, sourde, dirigiste, regarder vivre les gens, se mettre à leur écoute et à leur service. C'est aussi de la « rénovation inverse » du métier d'architecte qu'il s'agit.

La direction de l'office départemental des H.L.M. de l'Oise, séduite par cette étude, a confié à « Arcane » la « rénovation inverse » de deux cents logements à Beauvais pour le début de l'année 1976.



AUJOURD'HUI...

... DEMAIN ?

(Dessins de François Cabanat.)

Des cheminées-girafes sur les H.L.M.

AU premier plan, des enfants qui jouent, cueillent ou plantent des fleurs dans un terrain vallonné, et, au fond, des immeubles noyés de verdure, de gigantesques pavillons d'une dizaine d'étages où chaque appartement porte la marque de ses locataires, moulages en façade, loggias, balcons de fer forgé, vitraux, « bay-windows », tentures, parasols, cheminées-girafes, des H.L.M. aimées de leurs hôtes, qui en auraient fait — ô surprise ! — des espaces apparemment agréables à vivre, au charme déjà désuet.

Les auteurs du projet : « Les H.L.M. : rénovation inverse » n'ont pas pu s'empêcher de rêver, et ils ont dessiné le rêve qui conclut leur diplôme de fin d'études : « En 1973, dit François Cabanat, vingt-cinq ans, cosignataire du projet avec Jean-Paul Ansart, vingt-huit ans, *si nous avions présenté notre étude au PAN, on nous aurait certainement ri au nez. Sous Georges Pompidou, il ne s'agissait que d'opérations immobilières et de rentabilité. A présent, la conjoncture s'y prêtant, les recherches sur l'amélioration de l'habitat existant sont prises en considération.* »

Des innombrables procès instruits contre les « grands ensembles » depuis vingt ans, quels sont ceux dans lesquels les locataires auront eu gain de cause ? Incompétence des conceptions, manque de financement, banalité et indigence des réalisations, réglementation tracassière, charte d'Athènes (1) — caution involontaire de nombreuses aberrations : à partir de ces constatations se seront peu à peu améliorés les programmes, les prestations, la « qualité architecturale », les logements proposés auront un peu gagné en confort et en agrément. Mais les tares originelles n'auront pas disparu et les nouveaux locataires n'auront pas plus droit à la parole que les anciens, n'auront pas plus de prise sur *« ces nouveaux monuments à la gloire des concepteurs généraux et sociaux et ils devront respecter le moindre détail étudié pour leur bien en y vivant passivement. De toute façon, s'il en était autrement, le règlement de police intérieur serait là pour leur rappeler le droit chemin* ».

Les deux compères d'U.P.-VI, l'unité pédagogique bouillonnante et iconoclaste des Beaux-Arts, destructrice du prix de Rome, directement issue de mai 1968, arriveront au constat de l'abandon presque total de centaines de milliers de logements anciens considérés comme des erreurs irréversibles, irréparables.

« Agir sur le réel au lieu de le subir »

Ils se pencheront donc sur ces laissés-pour-compte et s'attaqueront à la notion de rénovation urbaine. Ils en résumeront la pratique habituelle par ceci : « *Elle part d'un tissu possédant une vie réelle, une animation propre et des espaces humains, pour aboutir à un tissu fonctionnel mais mort.* » Les H.L.M. étant les champignons éclos sur ces opérations de rénovation, il s'agira donc d'insuffler de nouveau la vie à ces organismes morts. D'où le terme de « rénovation inverse ».

Et pour ne pas tomber dans les mêmes erreurs que leurs prédécesseurs concevant des « machines à habiter » pour les futurs locataires inconnus — « machines à travailler », — il s'agirait, enfin, de voir vivre les gens, et de les écouter.

« *Faire vivre un ensemble construit, c'est influer sur les relations sociales de ceux qui l'occupent,* disent les architectes d'Arcane (2). *C'est ainsi que nous avons accompagné notre étude par des éléments « stratégiques », une méthodologie d'action élaborée par une sociologue, afin que la population concernée parvienne à une prise de conscience, à une attitude critique face à son habitat. Une équipe permanente composée d'un couple mixte de sociaux-urbanistes, de psycho-sociologues, d'architectes (couples à l'image d'un milieu composé de couples), ainsi qu'une équipe vacataire travaillant* in vivo. *Au terme de ce long travail de « mise en condition », les habitants devraient former un groupe-« cohésif » qui prenne en charge, avec l'aide d'experts à leur service (nous), la transformation de l'immeuble pour améliorer les conditions de vie et créer une communauté liée par les événements vécus ensemble, qu'ils agissent sur le réel au lieu de le subir.* »

Susciter donc une architecture « sauvage », aider à sa naissance et à sa réalisation. Mais ce procès, soigneusement instruit et accablant de l'architecture et des organisations des grands ensembles, du principe de « zoning » (la division de l'ensemble du terrain en zones bien différenciées et ayant chacune une fonction précise) au « prospect » (réglementation imposant la disposition des bâtiments en fonction de leur hauteur), sera-t-il aussi celui des habitants ? C'est ce que l'expérience de Beauvais devrait apprendre aux architectes d'Arcane, bien que les deux cents logements qu'on leur confie ne correspondent pas au modèle soigneusement défini par eux et qui leur aurait permis, selon leurs termes, d'établir un « trajet relationnel type ». Premier accroc.

« *En fait, nous avons dressé un catalogue de solutions, de modifications, de suggestions dans notre projet et nous nous sommes inspirés, dans une certaine mesure, des recherches sur l'habitat évolutif et transformable de Nicolas Habraken. Nous avons voulu, nous voulons faire entrer dans les mœurs, par le processus de la « rénovation inverse », la notion d' « urbanisme continu ». Peut-être se produira-t-il le phénomène décrit par Boudon à propos des maisons de Le Corbusier à Pessac : elles étaient tellement originales, elles se différenciaient tant des autres bâtiments environnants que leurs propriétaires se sont efforcés d'effacer le plus vite possible les différences. Ils ont mis des tuiles à des toits qui n'en possédaient pas, des cloisons entre les célèbres piliers, des fenêtres à la place des baies...* »

Ce courant, qu'on pourrait désigner comme une sédentarisation de certaines classes défavorisées par l'appropriation de leur habitat et l'embryon de « mémoire collective » que la « rénovation inverse » veut faire naître, est, paraît-il, combattu par une fraction d'architectes qui voient poindre l'écroulement du système dans l'obsolescence des habitations à loyer modéré.

YVES BOURDE.

(1) La charte d'Athènes, code édicté par les « jeunes architectes » de 1933, dont Le Corbusier, définissait une nouvelle manière d'habiter en fonction de normes hygiéniques rigoureuses : le plan Voisin de rénovation de Paris, dû à Le Corbusier, en est l'illustration la plus célèbre. Certains « lisent » dans la charte la soumission de la production de l'espace aux exigences de la reproduction du capital.

(2) Dont font aussi partie Marie Crouau, Michel Naud et Guy Saint Macary.

...a « Phèdre »

...e Vitez

... Ivry

...E MIRAGE ...ERSAILLAIS

...e Théâtre des Quartiers d'Ivry ...sente « Phèdre », interprétée ...r Nada Strancar (Phèdre), ...ristine Gagnieux (Œnone), ...nne Vitez (Aricie), Angela ...unet (Ismène), Annick Nozati ...(Panope), Murray Grönwall (Théramène), Richard Fontana (Hippolyte), Antoine Vitez (Thésée). ...cors et costumes de Patrick ...tertre. Musique de Georges ...rghis. Mise en scène d'Antoine Vitez.

COSTUMES et accessoires sont du dix-septième siècle. Ils sont faits avec tant de soin, de ton, que ce dix-septième siècle nous monte presque à la tête : on croit prendre l'air de Versailles, dans une salle désaffectée du château où huit courtisans se chantent en catimini un petit opéra de chambre.

Théramène joue du violon, Aricie est à l'épinette. Le sel de cette fiesta privée tient à la disparité des personnages : Œnone est une mère maquerelle, Théramène un notaire qui a avalé un parapluie, Ismène une jeune veuve angevine, veloutée, qui sourit avec des dents blanches, Phèdre une concierge sexagénaire de Clichy, dépeignée par Degas et fardée par Lautrec, qui glane le blé en herbe avec un Hippolyte tarte et joli comme un cœur. Frôlant les murailles, cassé comme Voltaire et humant l'air comme Aragon, Thésée surveille du fond de l'ombre la tenue de ses compagnons, jusqu'à l'heure où, entrant en scène, il va faire basculer ce pastiche d'opéra antique dans la comédie Second Empire, criant comme un général retour de la guerre de Crimée qui cherche, en fouillant les meubles, des preuves de son infortune.

Les deux premiers actes sont les plus réussis. L'effet de surprise y est pour quelque chose. Ces figures stylisées revêtues de soies exquises font songer à des automates, et propagent, comme les automates, une distraction incrédule. Cérémonieuses comme elles sont, leur langage naturel est le chant. Elles chantent donc, les mélodies sont plaisantes, la voix de Phèdre est pure. Lorsqu'elles parlent, c'est un chant quand même, modulé et solfié.

Ces seigneurs et princesses peuvent être comblés : on ne saurait rêver divertissement plus faste. Il atteint un comble de perfection lorsque Panope, parque adipeuse et verte assise sur la ligne de touche pendant toute la partie comme un arbitre de tennis, se lève pour pousser ses couplets : elle sait être surgelée, mécanique ; ses cris d'orfraie volent sur les morts, la nuit, après la bataille ; elle unit en une seule rafale l'ultra-sauvagerie et l'ultra-snobisme ; avec elle on quitte même Versailles, dont les couloirs sentaient mauvais, pour un palais vénitien où des fantômes survoltés offrent une petite aubade au doge, et, pour retomber par terre en ce mois de mai 1975, il est tout à fait amical qu'un spectacle si *happy few* soit proposé pour pas cher à des habitants de la périphérie qui sont d'habitude plus frustrés : *« J'ai été au théâtre, c'est ça qui est sympa »*, comme dit Aragon dans *les Beaux Quartiers*.

***

Peut-être Racine a-t-il voulu, écrivant *Phèdre*, indiquer les méfaits d'une éducation trop cloîtrée. Si nous restons au dix-septième siècle, son héroïne est une toute jeune fille qui gémit et s'arrache les cheveux parce qu'elle se croit à la fois adultère et incestueuse. En fait, il n'en est rien : elle n'a pas même touché au petit Hippolyte, qui *n'a jamais été son fils. N'importe :* au couvent, on lui a fait peur, elle croit qu'elle a déjà fauté. Son entourage, sans doute pervers, abonde dans son sens. C'est là que Racine tend un piège aux comédiens. Ils jouent avec un bel ensemble tout un drame qui n'existe pas, se laissent embarquer corps et biens dans la névrose de mademoiselle. De ce mensonge non déclaré, la représentation reçoit d'habitude une obscurité notable.

Antoine Vitez évite ce piège : tant que Thésée ne fait que rôder dans les alentours, la psychologie est heureusement absente. Le public envoûté perçoit des perfections formelles, scientifiquement mises au point. La ruse de Vitez est avant tout d'avoir fait jouer *Phèdre* en costumes Louis XIV. Il occulte toutes les difficultés de la pièce en recouvrant nos yeux avec le bandeau de l'érudition.

Il existe un équivalent assez proche du tour de passe-passe de Vitez : c'est lorsqu'on édite aujourd'hui un texte du dix-septième siècle avec l'orthographe de l'époque, qui était très différente. Au lieu de lire ce que l'auteur avait alors écrit, avait alors voulu dire, nous ne sommes sensibles qu'à l'écran de cette orthographe insolite qui est en elle-même amusante et qui peut procurer la satisfaction imaginaire d'être un érudit à son tour.

Nous vivons alors, en 1975, une gâterie particulière que l'auteur, qui ne savait pas que l'orthographe changerait, n'avait pas prévue. Nous ne lisons pas sa pièce, nous caressons de l'œil et de l'esprit un fossile bien conservé, une antiquité qui ne veut plus dire grand-chose, mais dont les *détails* sont curieux. C'est une érudition empruntée, accidentelle, une fausse érudition, moins rébarbative que la vraie, dont nous ne pouvons d'ailleurs faire nos délices que pendant un temps assez court. Bientôt nous en avons assez, il nous faut revenir à l'auteur, à ce qu'il a écrit à autrui, à ce qu'il cherchait à nous dire, et pour cela il n'y a qu'un moyen : lire son texte en clair, dans l'orthographe qu'il aurait utilisée s'il avait écrit aujourd'hui, l'orthographe actuelle.

***

La finesse d'Antoine Vitez a été de faire jouer *Phèdre* dans l'orthographe scénique d'il y a trois cents ans. C'est une excellente idée, car cette orthographe nous était inconnue. Elle a des beautés formelles auxquelles la science de Vitez donne de l'envergure.

Mais cet exercice dure trois heures, et malgré la cassure de ton que donne soudain Vitez acteur en interprétant une autre pièce, plus moliéresque, l'expérience excentrique qui est proposée au public excède peut-être ses besoins. On reste pantelant jusqu'à la fin *devant tant de science, tant de splendeur,* tant de maîtrise. L'aventure serait plus méritoire si Vitez et ses acteurs, dans l'acte théâtral même, devant nous, pendant la représentation, retrouvaient une vraie vie, une jeunesse, prenaient des risques de hasard, respiraient, au lieu de re-mimer avec discipline, comme ils semblent le faire, des choses qui sont le fruit de plusieurs années de réflexion, de gymnastique. Il suffirait de peu de chose : quelques courants d'air, deux ou trois ratés, cinq ou six ébauches de chahut au fond de la classe, un faux pas du professeur. Parce qu'on étouffe, là-dedans !

MICHEL COURNOT.

★ Studio d'Ivry, 21 heures.

A Toulouse

Musique dans la ville

« MUSIQUE dans la ville s'adresse aux 93 % de la population qui ne vont jamais au concert. » Musique dans la ville, un festival qui n'en est *pas un, un festival qui ne fait* pas de recettes, qui n'enrôle pas les touristes, une manifestation « *marginale* » et pourtant officielle.

L'expérience a commencé il y a quatre ans à Aix-en-Provence. France-Musique — ex-O.R.T.F., — en liaison avec le relais culturel, avait envahi les rues de la ville : concerts gratuits, animations, cours d'interprétation publics... Cette année, *Toulouse accueille « Musique dans la ville »* du 14 juin au 5 juillet, et Radio-France prend le relais.

Chaque jour, plusieurs concerts, dont celui du soir diffusé à l'antenne, seront donnés dans divers lieux de la cité, parvis d'église, cour d'hôtel, palais des sports... Beaucoup d'ensembles et de musiciens régionaux y participent, les Ballets occitans, les Chœurs du Lauragais, les élèves du conservatoire de Toulouse, l'orchestre de chambre national de Toulouse, l'orchestre du conservatoire occitan, le Sextuor de cuivres du Capitole... Mais on entendra aussi le Beaux-Arts Trio de New-York, la Camerata de Boston, Faouzi Sayeb, un joueur de oud (luth oriental), ou les Menestriers.

La composition du programme de « Musique dans la ville » explique clairement les intentions des organisateurs. Le concert n'est pas un événement en soi. Il s'inscrit dans une suite de manifestations destinées à mettre l'auditeur en relation concrète, en relation « d'intelligence », avec la musique.

Un auditorium sera ouvert en permanence : « Les activités proposées n'exigent aucune *formation ni connaissances* particulières. » On y écoutera des interprétations différentes des œuvres au programme ; des musiciens professionnels analyseront des fragments de partitions, donnant des repères de lecture et d'audition, et feront avec le public un « bilan du concert de la veille ». Des séances de « pratique musicale » seront organisées pour des adultes n'ayant aucune formation préalable.

« *Musique* dans la ville » est une manifestation antiraciste dans le sens où elle s'oppose à toute discrimination », dit Alain Durel, responsable des opérations extérieures de France-Musique et organisateur de cette nouvelle expérience à Toulouse ; il cherche depuis longtemps à battre *en brèche le « show business »* sous toutes ses formes et à faire la preuve que la culture cultivée n'est pas un fait acquis.

Symbole de cette ambition, un concert au Palais des sports, le 29 juin, avec des musiciens amateurs. La « Musique pour divers instruments à râcler, secouer, percuter, précédée d'un Tintamarre servant d'introduction », de Gérard Geay, sera interprétée par sept percussionnistes amateurs et trois professionnels. Jean-Claude Pennetier fera chanter ses « Bruits de paroles » par un chœur amateur recruté pour la circonstance ; de même Philippe Hersant avec ses quarante chanteurs et quarante guitaristes élèves des écoles de musique pour son « Austral-Boréal ». Tous ces interprètes d'un unique concert auront travaillé dans les ateliers hebdomadaires de « pratique musicale » ouverts dès ce mois de mai.

A Aix-en-Provence, le « festival » de France-Musique s'appelait « Musique dans la rue ». A Toulouse, il devient « Musique dans la ville ». Il lui reste à se transformer en « Musique dans le pays » pour démontrer que la France n'est *pas aussi déshéritée qu'on le* dit.

L. A.

Une sélection

Cinéma

LES ORDRES
de Michel Brault

(Lire notre article page 17)

LILY, AIME-MOI
de Maurice Dugowson

Un ouvrier a droit à une crise conjugale et à un chagrin d'amour parce que, selon Michel Vianey (scénariste) et Maurice Dugowson (réalisateur de télévision, débutant au cinéma), l'amour peut changer l'existence.

LES JOURS GRIS
d'Iradj Azimi

La première œuvre, sans aucune concession, d'un jeune cinéaste d'origine iranienne. Iradj Azimi montre envers le cinématographe la même exigence pure et dure que Robert Bresson.

— LE CŒUR ET L'ESPRIT (HEARTS AND MINDS), de Peter Davis et Bert Schneider : *Prix Georges-Sadoul, Oscar du meilleur documentaire 1975, ce film de montage, achevé en 1974, prend aujourd'hui valeur de témoignage historique. Discours officiels, interviews de combattants et de civils, reportages sur le terrain, permettent aux auteurs de dénoncer la double responsabilité des hommes politiques et de la majorité silencieuse dans l'engagement américain au Vietnam.*

— HISTOIRE DE WAHARI, de Jean Monod et Vincent Blanchet : *Le mythe de la création du monde vu et vécu quotidiennement par les Indiens Piavos au Venezuela. Un document filmé par l'ethnologue Jean Monod et le cinéaste Vincent Blanchet, qui a remporté le prix Georges-Sadoul 1975.*

— FRANKENSTEIN JUNIOR, de Mel Brooks : *Mel Brooks* (Le shérif est en prison) *fait revivre à sa manière, par une avalanche de gags, mais avec une extrême précision dans la reconstitution du film original de James Whale, le mythe de Frankenstein, qui a voulu dérober le feu du ciel, mais finit par créer un monstre très humain.*

Théâtre

ANDROMAQUE
au Biothéâtre

Anne Rondag (Andromaque) aveuglée par ses longs cheveux essaie de ramener Pyrrhus à la raison. Oreste, en costume romain, se demande si les bourgeois comprennent quelque chose au théâtre. Agitant une arme aiguisée, une actrice ardente adresse à l'assistance des adjectifs amorcés par « a ». Mesguich rajeunit Racine avec pertinence et gaieté.

PHÈDRE
au Studio d'Ivry

(Lire notre article page 15)

ALBERTINE
au Petit Odéon

Deux agents secrets en chapeau melon surprennent une petite fille au bain, sur une plage de Bretagne. En vérité, c'est une veuve au chômage, retombée en enfance. Le texte de Serge Gangl, honnête, est métamorphosé en merveille par la mise en scène de Philippe Adrien.

— LA MORT DE DANTON à la Cité internationale : *les grands personnages de la grande Révolution, celle de 1789, viennent s'inscrire dans un sombre paysage de gravure romantique. Le spectacle de Bruno Bayen — merveilleuse beauté de l'intelligence et de la poésie — montre le rêve de Buchner, rêve pour une révolution à venir.*

— LUXE à la Renaissance : *Le music-hall, vitrine de Paris, dernier souvenir d'un monde d'élégance et de faux-semblant, plumes, perles, champagne, fontaines de lumière, le music-hall anachronique vu à travers le regard hautain et ironique du groupe T.S.E., et la translucide beauté de Marucha Bo.*

— LE TRIOMPHE DE L'AMOUR, à la Cartoucherie de Vincennes : *Comédie très perverse de Marivaux, où l'on ne sait plus du tout de quel sexe sont les amants. Mise en scène d'une certaine fraîcheur, dans un décor de vraie forêt.*

— LE BALCON, au Récamier : *L'œuvre, si rarement jouée, de Jean Genet, l'un des plus grands écrivains de ce temps. Décor, costumes, jeu des acteurs, sont discutables, mais l'univers de Genet mérite l'hommage du public.*

— TIMON D'ATHENES *et* LES IKS, aux Bouffes du Nord : *Dans l'unique décor d'un théâtre crypte se jouent les désarrois de deux civilisations qui meurent d'un excès de richesse, d'un excès de misère.*

— L'AGE D'OR, à la Cartoucherie : *Le Théâtre du Soleil ébauche les fondations d'un théâtre nouveau, aboutissement d'un travail de virtuoses et de poètes.*

— ANDROCLES *ET* LE LION, au TEP : *Conversations de salon entre victimes et bourreaux en attendant que les lions veuillent bien manger les chrétiens. Les sarcasmes de Bernard Shaw mettent joyeusement en pièces le conformisme de la bonne société.*

— VAN GOGH à la Cité-Universitaire : *Trois bons acteurs belges, vêtus en escrimeurs, hurlent un poème, adapté d'Antonin Artaud, à travers des grappes d'ampoules électriques. Inattendu.*

— LES MILLE ET UNE NUITS DE CYRANO DE BERGERAC au Théâtre Moderne : *En excursion sur la Lune, Cyrano découvre des joueurs de tennis très rétro, endormis sur leurs orangeades. Il leur récite du Rostand, sans succès. Mineur mais charmant.*

— TROIS FEMMES au Récamier : *Un beau texte sur l'enfantement par la poétesse Sylvia Plath, récité avec ferveur par trois actrices agenouillées dans du sable. Féministe et tibétain.*

Musique

LE BARBIER DANS LE VIDE

Luca Ronconi et Diego Masson montent le Barbier de Séville *en prenant le parti de l'agressivité et de la dérision, celui même de Rossini. Le théâtre est à l'envers, l'opéra suspendu dans le vide. (Odéon, tous les jours, 20 h. 30, avec deux distributions, à partir du samedi 17.)*

— LA FORCE DU DESTIN, à l'Opéra (les 19 et 24 mai, 19 h. 30) : *Un résumé de toute l'œuvre de Verdi.*

— HOMMAGE A SATIE (H.E.C., 1, rue de la Libération, Jouy-en-Josas) : *Grande exposition sur Satie et son temps* (du 17 au 22 mai, 14 h.-18 h.), *concert avec J. Wiener, J. Février, E. Stockhausen et H. Sauguet, projection d' « Entracte » de René Clair et d'un montage audio-visuel* (le 22 mai, 21 h.).

— L'ORGUE MODERNE, par Xavier Darasse (Messiaen, Dupré, Alain, Guézec, Albright ; Saint-Germain-des-Prés, le 14 mai).

— SCHOENBERG ET KAFKA, au Théâtre Oblique (76, rue de la Roquette, jusqu'au 31 mai) : « *Pierrot lunaire* » *et* « *Rapport pour une académie* », *un cabaret expressionniste où le cauchemar se mêle au rêve.*

— PENTECOTE A CHAMBORD : Ravel, par Minka Roustcheva et V. Jankélévitch (le 17 mai, 18 h.) ; Bach, par R. Soëtens, violon (le 18, à 11 h. 45) ; sonates françaises (le 18, 18 h.) : *Musiques pour un cadre royal.*

— B.-L. GELBER (du 14 au 17) et Z. KOCSIS (du 20 au 24 mai), au Théâtre de la Ville : *Les jeunes maîtres du piano aux rendez-vous populaires de 18 h. 30.*

— ALFRED BRENDEL JOUE SCHUBERT (Champs-Elysées, le 20 mai) : *Schubert au zénith de la gloire.*

— FORUM ALBAN BERG (Goethe-Institut, le 20 mai, 18 h. 30) : *Auditions, analyses, débats, exposition, sous les auspices de « Musique en jeu ».*

— « OTELLO » DE ROSSINI (Maison de Radio-France, le 21 mai, 20 h. 30) : *Un chef-d'œuvre à redécouvrir, éclipsé par celui de Verdi.*

Disques

L'ALBUM FAURÉ DU CINQUANTENAIRE

Sous une couverture fleurie, J.-M. Nectoux présente quelques admirables enregistrements historiques, notamment deux pièces de piano où l'on découvre la belle sonorité et la « tenue pianistique » de Fauré, des fragments de Pénélope *par G. Cernay,* Shylock *par P. Coppola, des mélodies par N. Vallin, C. Croiza, P. Bernac,* l'Horizon chimérique *inoubliable de Ch. Panzéra et l'ultime* Quatuor *par ses créateurs. Malgré quelques interprétations archéologiques, un document inestimable.* (EMI, C-153-12845/46.)

BRAHMS
par Furtwaengler

Quels que soient les autres enregistrements des quatre symphonies de Brahms, ceux de Furtwaengler, vieux de près de trente ans, restent le témoignage d'une interprétation insurpassable (Emi, Da Capo, 4 disques IC-147-50336/339).

— BEETHOVEN : Sonates pour violoncelle op. 5 et 69, par R. Pidoux et I Pamboukjian (Harmonia Mundi, HMU 983). — *Exécutions de grand style, nerveuses et pleines de feu, de ces sonates de belle intimité.*

Danse

— ALVIN AILEY revient au Palais des Sports : *Avec des succès éprouvés comme* Cry *ou* Révélations, *sa danseuse fétiche Judith Jamison, un nouveau venu, Christopher Aponte, transfuge du Harkness Ballet, et deux créations inspirées par la musique de Duke Ellington.*

— LE BALLET INDEPENDANT DU MEXIQUE au Théâtre de la Ville : *D... ans d'efforts pour adapter le tempérament mexicain aux techniques de la danse moderne tout en ménageant sa spécificité...*

Variétés et pop'

FRANK SINATRA
au Palais des Congrès

Une star de Hollywood qui tient encore solidement le coup dans les variétés avec sa gouaille populaire, son charme un peu canaille, sa désinvolture, une manière peu commune de « mettre en place » une chanson. Le prix des places est, comme on dit, à la hauteur de la vedette : de 300 à 500 F.

VAN DER GRAAF GENERATOR
en tournée

La science-fiction, le fantastique dans le rock (Caen, le 15 ; Brest, le 16 ; Villerupt, le 17 ; Nantes, le 19 ; Bordeaux, le 20 ; Toulouse, le 21 ; Montpellier, le 22 ; Marseille, le 23 ; Grenoble, le 24 ; Lyon, le 25 ; Colmar, le 27 ; Epinal, le 28 ; Reims, le 29 ; Paris, le 30).

CIRQUE D'ÉTÉ
au Nouveau Carré

La famille Gruss poursuit et développe heureusement son expérience de cirque à l'ancienne.

Disques pop'...

— CHICAGO VIII (33 t. C.B.S. 80348) : *La belle puissance et la cohésion de l'un des deux ou trois meilleurs groupes pop' dans un huitième album étincelant. Parmi les titres, le dernier « tube » aux États-Unis, celui consacré au président Harry Truman, le dernier « héros » américain à la mode.*

— GENE VINCENT STORY, VOL. 7 ET 8 (double album Pathé-Marconi, C17881798-9) : *Quelques-uns des enregistrements Capitol (réalisés en 1956), avec ou sans les Blues Caps, de celui qui a inspiré toute une génération de « rockers ».*

— KEVIN AYERS : SWEET DECEIVER (33 t., distr. Phonogram, 9101640) : *Un album admirable par son imagination, par sa fraîcheur, par le beau travail sonore obtenu, par le climat qui s'y dégage, par les belles mélodies d'Ayers, par la liberté du regard. Et puis Ayers sait s'entourer de bons musiciens (Ollie Halsall notamment). Au piano, sur quelques plages, Elton John.*

— CELTIC FOLKWEAVE (33 t. Polydor 2480253) : *Des traditionnels de la musique gaélique subtilement arrangés et joués, chantés avec le cœur par Michaël Hanly, Michaël O'Donnell et leur groupe. Une couleur différente de celle des Planxty.*

Arts

MAX ERNST
au Grand Palais

L'exposition, qui vient de New-York, augmentée d'une centaine d'œuvres rassemblées spécialement pour Paris — elle regroupe au total trois cent trente-huit numéros — complète, sans le répéter, l'hommage qui avait été organisé, il y a cinq ans à l'Orangerie pour les quatre-vingts ans de l'artiste, un des plus grands du siècle.

Une rétrospective à sa mesure donc, qui situe l'homme et l'œuvre, précise cette démarche multifaces depuis l'époque Dada, de la suite des collages réalisés à Cologne entre 1919 et 1921, aux « poissons noctambules » de 1974. L'ensemble de peintures, collages, gravures, frottages, décalcomanies, sculptures... comporte de nombreux inédits à Paris.

PALLADIO
à la chapelle de la Sorbonne et à l'hôtel de Sully

Les maquettes palladiennes de Vicence circulent de capitale en capitale depuis deux ans. Les voici à Paris, à la chapelle de la Sorbonne. Six villas, trois églises, trois palais, une douzaine de petits chefs-d'œuvre d'ébénisterie : c'est presque le quart de l'œuvre en miniature du grand architecte italien qu'il nous est donné de parcourir, en survol, accompagné d'une trentaine de dessins prêtés par la collection de l'Institut des architectes britanniques.

En parallèle, une exposition à l'hôtel de Sully propose une documentation explicitant la nature et les modalités du palladianisme en France.

FUSSLI
au Petit Palais

Johann-Heinrich Füssli nous a laissé une synthèse des grandes idées littéraires et l'une des visions oniriques les plus singulières du dix-huitième siècle.

Deux cent sept peintures et dessins présentés pour la première fois à Paris — après Hambourg et Londres — d'un grand peintre pré-romantique qui peut également être considéré comme un précurseur des surréalistes contemporains.

POMMEREULLE
au CNAC

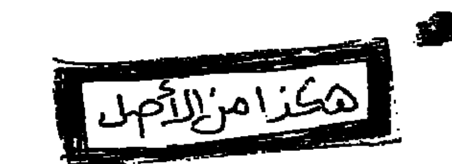
Le retour d'un « objecteur » après plusieurs années d'absence. Daniel Pommereulle, qui s'était signalé entre 1963 et 1967 par une production d'objets et sa participation à plusieurs happenings et actions, propose au CNAC trois objets sculptures monumentaux : Toboggan, le Mur des couteaux, Fin de siècle. *Mieux vaut ne pas s'y frotter, ça coupe.*

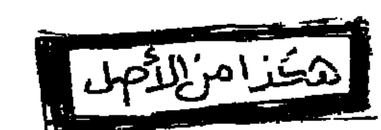
— VAN THIENEN, au Musée d'art moderne de la ville de Paris : *Lignes, mouvement et son. Quarante-deux sculptures cinétiques, pour le premier panorama parisien des œuvres du sculpteur.*

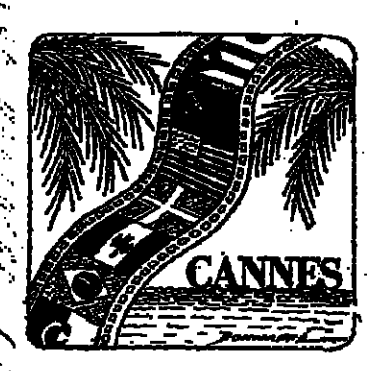
— MILLET, à Barbizon : *Millet chez lui, entouré de ceux qui, avec lui, surent « surprendre la nature chez elle ».*

— WAGENFELD, aux Arts décoratifs : *Un spécialiste du « petit design » qui vient du Bauhaus de Weimar.*

— CATALOGNES ET COURTEPOINTES DE L'ANCIEN QUEBEC, aux A.T.P. : *Une cinquantaine de couvertures pour les longues nuits d'hiver qui comptent parmi les plus belles réalisations de l'art populaire du Québec.*







Deux journées à Cannes

Le cinéma politique

JOURNEES fastes : deux films politiques importants, une excellente comédie américaine et un film japonais de qualité. D'ores et déjà, *les Ordres*, du Canadien Michel Brault, apparaissent comme un atout maître dans la compétition. En octobre 1970, à la suite de l'enlèvement d'un diplomate et d'un ministre, le maire de Montréal fait appel au gouvernement fédéral. Le Parlement vote aussitôt une loi d'exception donnant pleins pouvoirs à la police et à l'armée. Dans les jours qui suivent, quatre cent cinquante personnes sont arrêtées et emprisonnées à titre de suspects.

C'est à partir du témoignage d'anciens détenus (tous innocents) que Michel Brault a réalisé son film. Cinq personnages-types (un syndicaliste et sa femme, un médecin socialiste, une assistante sociale, un chômeur) revivent devant nous un calvaire kafkaïen. Arrestations au milieu de la nuit, fouilles parfois sadiques, interrogatoires absurdes et, en prison, brimades et humiliations de toutes sortes : rien ne leur est épargné... Fidèle à une technique du récit cinématographique et du montage parfaitement maîtrisée, Michel Brault assure la « distanciation » du récit en mêlant aux scènes reconstituées les commentaires des victimes. Procédé qui communique à son réquisitoire une souplesse et une force remarquables. L'aventure de ces malheureux nous passionne comme un suspense et nous angoisse comme un document authentique.

Angoissés, nous le sommes, parce que, au-delà des faits précis qu'il dénonce, le film de Michel Brault nous rappelle la menace que, dans tous les Etats modernes (et même les plus démocratiques), les mécanismes du pouvoir font peser sur les citoyens. Que ce pouvoir commette une « erreur » (comme c'est le cas ici), et voici l'individu happé par un système judiciaire et policier qui le laisse sans défense entre les mains de subalternes irresponsables. Au nom de l'ordre, au nom des « ordres », c'est le droit au respect de la personne humaine qui se trouve alors bafoué. Sûreté de la réalisation, intelligence, efficacité : on n'oubliera pas le film de Michel Brault à l'heure du palmarès.

***

1939-1954 : c'est une vaste fresque que trace Mohammed Lakhdar Hamina dans sa *Chronique des années de braise*. Une fresque qui relate « à plat », plus comme un chant que comme une épopée, le cheminement secret de l'histoire. En fait, le film s'arrête le jour même où l'histoire se démasque, c'est-à-dire le jour où la révolte du peuple algérien devient révolution. Mais dans la geste qui précède, dans ce prélude à l'incendie, articulé autour de quelques événements significatifs (la sécheresse de 1939, la défaite de la France en 1940, une épidémie de typhus, les élections de 1947, l'organisation des premiers maquis), dans l'évocation des épreuves endurées par le personnage central, « héros » au destin à la fois symbolique et exemplaire, tout s'ordonne pour éclairer, expliquer, annoncer l'explosion de novembre 1954. Au-delà de la multitude des faits rapportés, ce que l'auteur décrit est l'éveil d'une conscience populaire, la réaction socio-économique d'une paysannerie tenue dans la misère par la faute de quelques hommes, mais plus encore par celle du régime colonial.

C'est d'abord à ses compatriotes que Lakhdar Hamina s'adresse. Il le fait sous la forme la plus prosaïque possible. Parfois il a recours à l'imagerie simpliste ou au morceau de bravoure, mais jamais il ne verse dans le didactisme ou la démagogie. Le plus souvent son ton est celui du conteur familier. « Voilà pourquoi et comment vous avez voulu votre indépendance », semble-t-il dire aux siens. Le lyrisme de ce film est un lyrisme des profondeurs, l'élément poétique, prophétique, étant apporté par un vagabond que l'on croit fou, mais qui, en réalité, a la lucidité, la sagesse et le courage des âmes pures.

Quels qu'aient été les sentiments individuels devant le drame algérien, on ne peut rester insensible au souffle puissant qui traverse ce film. Un film dont certains détails sont discutables et dont la démarche est parfois un peu lourde, mais qui représente pour le jeune cinéma algérien un effort considérable. Un film que l'on se félicite d'avoir vu à Cannes.

***

Cache-cache pastoral, du Japonais Shuji Terayama, auteur de *Jetons les livres, sortons dans la rue*, est à la fois un « Amarcord » et un « anti-Amarcord » nippon. Tous les jeux, les lumières et les ombres de la mémoire... Le narrateur (un cinéaste) plonge dans son passé. Quelle enfance a-t-il eue ? Celle que d'abord il croit découvrir, mais que l'enfant qu'il fut lui reproche d'avoir embellie ? Ou celle qu'il visite à nouveau, dans l'intention, cette fois, de tuer sa mère et de se débarrasser de ses souvenirs ? « *Si nous voulons nous libérer et libérer la société, il nous faut commencer par liquider notre passé* », déclare (ou à peu près) Terayama. Obsession de la « table rase » que proclamait déjà *Jetons les livres*...

Le moins qu'on puisse dire est que le propos de l'auteur n'est pas toujours d'une clarté cartésienne, et, plus que la philosophie du film, c'est la poésie des images que l'on retient. Images parfois très felliniennes, comme celles de ce cirque provincial dont la principale attraction est une « femme-ballon » que son mari (ou son amant) gonfle amoureusement. Images de l'existence quotidienne dans une petite ville du Japon, souvent chargées d'angoisse et de violence, mais que transcende une tendresse secrète. « *Je me souviens, je ne veux plus me souvenir.* » En jouant à cache-cache avec son passé, Terayama n'a guère éclairé sa lanterne. Mais il a réalisé un film dont les obscurités mêmes nous séduisent.

***

Avec *Alice n'est plus ici*, Martin Scorsese retrouve le charme et la vivacité des comédies américaines d'autrefois. Il y ajoute, par moments, la gravité que réclame l'époque et une fantaisie typiquement italienne qu'il doit sans doute à ses origines. Après la mort de son mari, une jeune femme décide de gagner la Californie, afin de tenter une carrière de chanteuse. Elle est accompagnée par son fils (douze ans) qui n'a ni les yeux ni la langue dans sa poche. Chemin faisant, elle s'arrête à Tucson, où elle doit accepter un emploi de serveuse dans un snack-bar. C'est là qu'elle rencontre l'homme de sa vie.

De cette intrigue gentillette, Martin Scorsese a fait un film qui démarre mollement, mais dont la justesse de ton et la drôlerie rapidement nous enchantent. Les rapports inénarrables de la mère et du fils, la qualité des dialogues, l'abattage d'Ellen Burstyn (Oscar 1975 pour le rôle), la spontanéité du jeune Alfred Lutter, enfin, et surtout, l'humour et le talent d'un réalisateur qui s'égale ici aux meilleurs spécialistes du genre, expliquent le succès remporté par ce film aux Etats-Unis et confirmé, mardi, à Cannes.

Grâce à *Alice n'est plus ici*, on a ri au Festival, ce qui n'arrive pas tous les jours. Et les Américains ont réussi leur entrée dans la compétition.

JEAN DE BARONCELLI.

Michel Brault présente « Les Ordres »

« J'étais le gardien de quelque chose »

IL y a douze ans, au cours d'une soirée mémorable, les dames en vison et les messieurs en smoking sortaient par fournées du Palais des festivals, où était projeté en compétition le sublime documentaire qui marquait l'acte de naissance du cinéma canadien français, qu'on nomme aujourd'hui québécois : *Pour la suite du monde*, de Michel Brault et Pierre Perrault. Pierre Perrault en était littéralement malade. Michel Brault prenait les choses plus philosophiquement.

Perrault approfondirait rageusement la voie déjà tracée, amènerait les années suivantes à la Semaine de la critique deux classiques de l'histoire du cinéma direct, *le Régime du jour* et *les Voitures d'eau*.

Michel Brault relèverait le défi, dans le style voulu par Cannes et par une certaine conception du « cinéma-cinéma », comme aime dire Pierre Perrault, du cinéma de fiction se voulant fiction, restreignant l'usage de la parole, de la parole vécue par des gens engagés dans une action réelle, pour développer l'aspect plastique, visuel, de la réalité captée.

Brault est né dans une caméra, pense par la caméra, il a porté un peu tout le cinéma québécois sur ses épaules, tous les « grands » des rives du Saint-Laurent, *Claude Jutra, Gilles Groulx, Gilles Carle*, Arthur Lamothe, et d'autres encore, en se faisant le serviteur très humble de ceux qui voulaient raconter le pays, se rapprocher d'une réalité aliénée au cours de deux siècles d'hibernation de tout un peuple, le sien, canadien français, mis en marge de l'histoire.

Aujourd'hui, avec *les Ordres*, il donne — présenté à Cannes en compétition, — enfin, l'œuvre la plus aboutie d'un quart de siècle dans le cinéma, un film simple, clair, accessible à tous, même aux Français (au Québec, l'hiver dernier, ce fut un triomphe). Il en a pratiquement assuré seul la conception et l'exécution, entouré d'une équipe de camarades inconditionnels, aussi totalement engagés que lui dans cette aventure de rétablissement de la vérité historique, de défi à l'oubli de ces journées d'octobre 1970 qui virent le contre-terrorisme d'Ottawa surenchérir sur le terrorisme du Québec, les droits humains les plus élémentaires bafoués.

***

« *Au départ*, dit Michel Brault, *je suis parti sur le thème de l'intolérance. Je suis allé interviewer les victimes des mesures arbitraires décidées par le gouvernement Trudeau, qui ont commencé à me décrire leur séjour en prison. J'ai développé ma recherche de façon systématique, à Montréal, Québec, Chicoutimi, Rimouski, pour couvrir à peu près l'ensemble du pays.*

» *J'ai ramené soixante heures d'entrevues. J'avais les larmes aux yeux en entendant les gens me raconter ce qui leur était arrivé. Tout d'un coup, je me suis senti dépositaire de quelque chose de très important. J'étais convaincu que ce qui s'était passé alors, personne ne le savait, ne le saurait jamais. Tout ceux qui me racontaient leur aventure individuelle se demandaient comment ils pourraient bien la communiquer à leurs compatriotes. Je devenais responsable de cette communication. C'était la continuation logique de ce qu'on avait fait à l'île aux Coudres avec les pêcheurs de* Pour la suite du monde : *on se trouve devant des gens merveilleux, ils sont là qui vivent devant nous, ils mènent une vie extraordinaire que personne ne connaît, qui n'enrichit pas notre culture.* »

Il écrit un premier scénario, *en quinze jours*, début 1971, quand les événements sont encore proches. Il espère convaincre l'Office national du film, dont il fut un des piliers, de financer l'affaire. Il hésite entre la forme strictement documentaire, faire parler les vrais protagonistes des arrestations devant la caméra, ou bien recourir à la fiction, utiliser des acteurs. Le comité de lecture *accepte définitivement le projet* au mois de juillet 1971, mais Sydney Newman, haut commissaire de l'Office, oppose son veto. Michel Brault se tourne alors vers l'industrie privée tout en sollicitant l'appui du fonds de développement de l'industrie canadienne, la S.D.I.C.C.

***

Le ton, le style du film, vont changer, non l'esprit, l'expérimentation n'est plus de mise. « *Je dois toucher le plus grand nombre*, explique le cinéaste, *j'ai décidé de récrire le scénario pour y introduire des comédiens, mais sans en changer l'esprit.*

» *Des militants m'ont reproché de ne pas avoir fait un film assez « militant », qui n'explique pas comment s'en sortir, si de pareils événements se reproduisaient. Je voulais faire un film qui parle le langage de tout le monde : un gars qui a travaillé toute la journée, à moins d'être déjà un militant, n'a pas du tout envie d'aller entendre un sermon, surtout, quand, dans son enfance, il en a tant subi. Les gens doivent trouver par eux-mêmes le moyen de s'en sortir. J'ai voulu faire un film qui ne soit pas localisé à une certaine époque, c'est-à-dire en 1970, parce que ce qui s'est passé en 1970 peut se reproduire en 1980, en 1990, en l'an 2000.* »

Michel Brault a tourné un peu sous toutes les latitudes, et d'abord en France avec Jean Rouch (*Chronique d'un été, la Punition*), Mario Ruspoli (*les Inconnus de la Terre*), mais il refuse l'étiquette trop flatteuse, et pourtant justifiée, de « père fondateur », en quelque sorte, du cinéma québécois : « *Je ne sais comment combattre cette tendance de vouloir à tout prix faire de quelques-uns les héros d'une aventure qui fut collective. Je ne dirai jamais assez combien je dois à Claude Jutra, qui m'a tout appris au début, combien je dois à Jean Rouch, qui m'a donné, en 1960, un fantastique choc, m'a révélé à moi-même, combien je dois à Pierre Perrault, qui m'a aidé à aller jusqu'au bout de certaines idées et avec qui j'ai eu des expériences fantastiques. Mais il y avait des tas de gens, de par le monde, qui se lançaient dans des entreprises voisines, par exemple Leacock dont j'avais vu, chez Robert Flaherty, un film étonnant, et Toby, et mes camarades anglais Wolf Koenig et Terence MacArtney-Filgate. Nous avons vécu au Canada, puis au Québec, une prodigieuse aventure cinématographique.*

» Les Ordres, *dites-le et répétez-le, ce n'est pas un film d'auteur, c'est le film d'une équipe. J'étais simplement le gardien de quelque chose.* »

LOUIS MARCORELLES.

★ *Les Ordres* sort à Paris aux cinémas U.G.C.-Odéon, U.G.C.-Marbeuf et 14-Juillet.

Un film-partition à la Semaine de la critique

« L'Assassin musicien »

de Benoît Jacquot

LE poète maudit, le compositeur incompris, le peintre poursuivi par la fatalité : imaginons... Imaginons que X... thèmes usés, mythes éculés. Mais ou Y..., humble clarinettiste dans *un orchestre de province*, se proclame du jour au lendemain « le plus grand interprète du monde ». Qu'il déserte son pupitre pour se consacrer au violon. Que le hasard le mette en possession de quelque Stradivarius de valeur inestimable. Qu'il se prenne d'un amour fétichiste pour cet instrument fabuleux. Et qu'il se contente de l'effleurer, de le caresser, d'y porter *parfois* l'archet, le temps de brefs arpèges, le temps d'un court morceau de musique, en tête à tête ou sans témoin, comme si l'exécution était une déchéance, une compromission de son talent et de ses rêves. Imaginons encore que *les* avis sur cet X..., *sur* cet Y..., soient partagés. Qu'un expert crie au miracle, qu'un critique s'apitoie sur une telle nullité ; que le violoniste s'abstienne peu à peu de se faire entendre. Que la confrontation décisive soit ainsi évitée. Que les preuvent manquent. Qu'il soit dès lors impossible de trancher, en bien comme en mal. Par X... ou par Y... serait alors démontrée la relativité du *jugement et*, au-delà, l'absurdité de tout discours sur « l'autre » : je ne suis que ce que l'on dit de moi (si je m'offre à l'appréciation d'autrui) ou ce que je prétends être (si je me calfeutre dans l'inaction et dans le silence).

Le héros du premier long métrage de Benoît Jacquot ne se nomme ni X..., ni Y..., mais L... : autant dire qu'il ne possède pas d'identité repérable. C'est un jeune homme mince aux traits flous, au regard caché sous une épaisse frange ; un « pauvre type » qui vole ses minces économies à une mère célibataire, employée de maison, et poitrinaire ; un ambitieux qui attend son heure : un mort vivant, qui se voile les yeux, se bouche les oreilles, pour obtenir de la réalité qu'elle adhère à son désir. Génie et paranoïa : pour écrire, sur ce thème, les dialogues de l'*Assassin musicien*, son premier long métrage, Benoît Jacquot s'est inspiré de Dostoïevski et de Freud. A première vue, son héros est un malade : mais à première vue seulement. Qui sait, en effet, s'il ne s'agit pas effectivement du « *plus grand violoniste du monde* » ?

« *J'aurais voulu illustrer ce doute à travers les longues séquences musicales de Berg, Schoenberg, Mozart, Beethoven ou Brahms, qui ponctuent le dialogue*, dit le réalisateur. *J'aurais souhaité qu'il joue mal lorsqu'il se trouve devant un auditeur critique, et qu'il joue merveilleusement en présence d'une oreille favorable. Mais, techniquement, c'était irréalisable. Alors, j'ai laissé faire l'interprète, Joël Bion ; et bien qu'il ne soit pas violoniste, mais altiste, dans le civil, il interprète très correctement les œuvres les plus difficiles. La plupart des exécutions sont filmées en direct et en son réel. Une seule a été réalisée en playback.*

» *Dans ce film, la musique intervient presque aussi souvent que la parole : formellement, elle sert de charpente. Symboliquement, elle tient lieu de modèle. Par leur longueur et leur fixité inhabituelle, les plans s'intègrent dans un rythme. Les voix des acteurs sont utilisées pour leurs intonations, leurs respirations, leurs tenues, leurs hésitations et leurs hiatus (l'un des protagonistes parle difficilement, avec un fort accent allemand). Mes personnages sont ainsi vidés de sens ; j'aurai pu les placer devant des toiles peintes en trompe l'œil. J'ai préféré évoquer vaguement des décors de théâtre, ou des tableaux, par des détails de cadrage, de couleur et de lumière. L'ensemble donne l'impression d'une réalité approximative et de cette analogie naît le vertige. Stravinsky a écrit que la musique ne voulait rien dire. Pour moi, le cinéma doit être dépourvu de toute intention significative. Comme les exécutants d'une symphonie, dans une fosse d'orchestre, les acteurs n'ont en effet qu'une vision imprécise et tronquée de l'ensemble du film. Et le spectateur se situe dans le corpus cinématographique à la même place que l'auditeur dans une partition musicale : entre deux articulations. L'enchaînement de deux plans n'est pas plus prévisible que la succession de deux accords.* »

Ancien assistant de Marcel Carné et de Marguerite Duras, attaché depuis 1973 au service de la recherche de l'ex-O.R.T.F., Benoît Jacquot aime rappeler que, après de nombreux courts et moyens métrages, il a réalisé, pour la télévision, une émission de deux heures sur Jacques Lacan. Avec l'*Assassin musicien* (une coproduction Sunchild-O.R.T.F.), c'est en effet la seule « œuvre » qu'il ne renie pas encore.

ANNE REY.

ARTISTES ANGLAIS «OVERSEAS»

La pureté sculpturale de Phillip King

PRINTEMPS anglais à New-York, où le sculpteur Anthony de Caro et le peintre *Francis Bacon exposent, le premier* au Museum of Modern Art et le second au Metropolitan. A Paris aussi, où on peut voir les peintures magiques d'Alan Davies, à la galerie de France, les « Sketches » *doux-acides* de *Hockney chez* Claude Bernard et, enfin, au palais Galliera, les sculptures de Phillip King.

Parmi ces cinq artistes des bords de la Tamise, trois occupent des places d'initiateurs dans l'art contemporain : Bacon, *découvreur, au lendemain* de la guerre, de cette nouvelle figuration déchirée ; Anthony de Caro, *explorateur* d'une nouvelle « sculpture *construite* » plus que taillée dans la masse, assemblée par morceaux comme *une structure architecturale qui* nous proposerait un nouvel ordre monumental, d'où le volume monolithique est absent.

Phillip King est l'autre chef de file de cette structure « ouverte » qui joue littéralement avec *le vide que structurent de* leur graphisme abstrait des barres porteuses et des barres portées : une sculpture qui serait une architecture.

Le leçon n'est pas venue de bien loin, d'Angleterre chez Henry *Moore*, dans l'atelier duquel ce Caro et ce King *avaient* travaillé, le premier d'abord, le second ensuite. Les disciples n'ont retenu du maître qu'une chose, mais ils l'ont bien retenue : l'effet de l'air qui traverse la sculpture et semble gonfler d'hélium ses languides « reclining nudes ».

Mais, au modèle humain de *Moore*, la nouvelle génération a fait succéder un « modèle fabriqué », produit de l'industrie et du savoir technologique *qui invente une nouvelle image,* construite de pièces de fer nature, souvent telles qu'elles sont sorties d'usine. En fait, une *sculpture de l'âge du fer,* dont on fait des édifices. Une sculpture qui nous donnerait des *simulacres d'édifices, ou bien* simplement leurs structures. Elle avait vu le jour à Londres aux années 60 et se rattache de l'autre côté de l'Océan à David Smith, l'héroïque soudeur du fer américain, pour lequel le *Metropolitan Museum de New-York* n'avait pas hésité à se défaire d'un grand tableau du Douanier Rousseau, pour financer l'acquisition d'une de ses sculptures.

Mettre en évidence la réalité du processus

L'œuvre de King date de ces années-là. Né en Tunisie en 1934, venu enfant à Londres, où il devait par la suite entrer à la Royal Academy School « parce que de Caro y enseignait », Phillip King a fini par y figurer en maître à son tour. Mais, avant, il avait accompli le patient parcours du sculpteur qui s'attache à mettre en évidence la réalité du processus de construction *pour en faire un art.* Un art d'assemblage qu'il faut aller voir au palais Galliera, où dix pièces, certaines monumentales, d'autres de moindre envergure, sont rassemblées pour la première fois à Paris.

La sculpture « popisante » de King à ses débuts se parait de couleurs vives porteuses d'un grand souffle de fraîcheur et de renouvellement caractéristique du climat londonien de l'époque, au temps où la peinture pop' s'accompagnait au son des guitares pop'.

A force d'approfondissement au fil des années, son œuvre prend un tour sévère en quête de puissance et de signification plus complexe. Voici une sculpture fondée sur le refus du monolithisme et de l'effet de masse, qui avait paru la seule voie naturelle de toute sculpture. Nul socle pour la porter. Elle repose à même le sol, dont l'horizontale devient un élément de sa composition. Voyez le développement de tôle d'acier en formes paraboliques intitulé « Green-Streamer » (1970) ; le puissant hérissement de tubes qui surgit de surfaces planes et courbes nommé « Red Between » (1971), et puis cette vaste composition, « Academy Piece », bleu de nuit, la plus architecturale de toutes dans sa rigueur sobre faite de symétrie et d'équilibre.

Elle ne serait à l'aise, cette sculpture, qu'à l'air libre sur une place, contrepoint monumental parmi des tours modernes comme celles de la Défense, par exemple. Et puis, tout à coup, *cette étrange « Sculpture 74 »* — étrange chez King — combine justement la masse d'un monolithe de pierre avec un assemblage suspendu de barreaux *d'acier* et de grillages transparents qui citent tout à la fois Gonzalez et Pevsner, et remet en cause, pour l'enrichir, son propre langage.

King est un sculpteur pur qui n'est jamais mieux à son affaire qu'au moment où il frotte directement le fer en forme de barre, de tube, de plaque ou de grillage. Il n'est pas de ceux qui *conçoivent de petites maquettes* pour les faire réaliser ensuite en beaucoup plus grand par d'autres. Il sculpte lui-même. Il aime ce corps à corps avec le matériau brut encore muet pour tenter de le faire parler.

Pour lui, *le dialogue s'engage* directement, car c'est au moment où se passent les choses que s'élabore l'œuvre dans une sorte d'improvisation réglée par des actions et des réactions. L'œuvre est le résultat d'un certain nombre de solutions trouvées par l'artiste devant les problèmes que lui pose le matériau : le poids, l'équilibre, la gravité, le porte-à-faux... King agit en constructeur, le chalumeau à la main, accorde sa respiration à la nature du fer pour en trouver le sens.

Pour lui, chaque œuvre devrait présenter un certain degré de fatalité, comme si elle n'aurait pu être construite autrement. *La sculpture qui doit s'assembler organiquement* doit étonner par sa nouveauté et aller de soi, comme un fait naturel, d'une *nature* nouvelle, volontaire, créée de main d'homme. Une sculpture qui ne renverrait *à rien d'autre qu'à elle-même.* Elle doit être « là », simplement, œuvre sculptée, à la fois inévitable et inédite.

Cette « pureté sculpturale » nous ramène un siècle auparavant, mais du côté des architectes du fer, au moment où ils avaient fait du système constructif le contenu architectural même, donné à voir comme une œuvre d'art. Et l'une des « architectures-sculptures » les plus pures est... la tour Eiffel.

JACQUES MICHEL.

★ Dix sculptures récentes de Phillip King au palais Galliera.

« Faust-Salpêtrière » à la Salpêtrière

Détruire l'illusion de la connaissance

CONÇU, il y a un an, par Jack Lang, alors directeur du Théâtre national de Chaillot, le projet d'une version intégrale de *Faust*, mise en scène par Klaus Michael Grüber (ancien assistant de Georgio Strehler à Milan, travaillant actuellement à la Schaubühne de Berlin avec Peter Stein), va être partiellement réalisé à partir du 21 mai. Partiellement, parce qu'il ne s'agit plus d'une version intégrale, mais d'extraits de « *cette œuvre-monument qui concentre la somme des expériences vécues et écrites de Goethe* ».

Le projet était trop gigantesque, trop coûteux. « *Cependant*, dit K. M. Grüber, *le spectacle ne représente pas une retraite, une solution de désespoir. Simplement, un autre type de travail, à partir de ce qui est donné : le lieu, les moyens, les comédiens sans que rien soit changé de la conception, de la ligne, de la lecture du texte. Les parties éliminées sont reprises par d'autres signes, vues comme des ellipses. Leur sens est délégué aux objets, aux matériaux, à l'architecture du lieu.* »

« Aucun de nous n'a rencontré le diable »

Le lieu, c'est la chapelle de la Salpêtrière, haute église de pierre grège, lignes austères, murs lisses que viennent à peine distraire quelques vitraux en rosaces éclatantes. Un cercle au centre de sobres salles aménagées par Aillaud et Arroyo. De larges dalles, solides comme le temps, des colonnes larges et dures déterminent le trajet du spectacle et celui du spectateur.

« *Le spectacle*, dit K. M. Grüber, *s'appelle « Faust-Salpêtrière » parce qu'il est entièrement intégré à la topographie du lieu, à son atmosphère, à son passé, à sa signification.* » En arrivant à Paris pour chercher un lieu, il disait (*le Monde* du 19 septembre 1974) : « *Monter* Faust *procède d'une motivation biographique plus profonde qu'une simple lassitude personnelle... La déception que je ressens est pareille à celle de Faust devant l'accumulation des connaissances inutiles...* »

Que peut faire un metteur en scène capable de créer un monde à chacun de ses spectacles, capable de *faire surgir des images magiques* du bois et de la toile dont on fait le théâtre, et qui ne croit plus « *à l'éventualité d'une révolution théâtrale engendrant des formes nouvelles* » ? Comment peut-il lutter contre l'amertume d'un savoir qui l'enferme ? Il lui reste à « *contrôler sa connaissance de la vie* ».

Entouré de ses trois dramaturges, il constate : « *Ce n'est pas long à dire, c'est long à réaliser.* » Il ne s'agit pas, pour lui, de chercher une naïveté fausse, mais de se refuser le secours du métier.

« *Les comédiens ont appris à proposer des interprétations. J'ai appris à les mettre en forme. Aujourd'hui nous cherchons autre chose. Je travaille avec des individus, avec leur manière d'être, avec leur comportement. C'est une approche très lente des personnes et des personnages... On dit aux acteurs : vous n'entrez pas sur un plateau, vous vous trouvez dans un lieu précis. Regardez-le, soyez attentif. Votre objectif, c'est l'attention. Vous faites des gestes minimes. Presque rien. Vous posez un paquet sur une dalle. Rien d'autre. Sans aucune dramatisation, sans aucune intention. S'ils se contentent de faire le geste avec le maximum de précision, au bout d'un moment une organisation s'établit, d'où naît une « forme » qui n'est pas arbitraire, qui n'est pas inventée. C'est-à-dire que les gestes ne visent pas à définir Faust ou Mephisto. Aucun de nous n'a rencontré le diable, tout le monde peut accomplir le voyage intérieur de Faust, peut utiliser les objets très simples qui sont nécessaires, qui entraînent des comportements, qui ne sont pas innocents. Mais il ne faut pas s'arrêter à leur symbolique. Au contraire, on essaie de la briser, de retrouve. sa source, ce qui a fait des objets un symbole et dont l'expression passe dans la main, dar l'épaule, dans la démarche. Ainsi, le voyage, c'est un manteau, une valise. Après deux mois, nous avons vu que la valise enfermait l'âme de Faust. La valise invente pour nous*

» *Après deux ou trois heures de répétition, quand nous nous trouvons arrêtés, je me dis : il faut trouver quelque chose. Et je trouve. Mais je dois refuser cette facilité. Nous sommes fatigués ? Oui, nous le sommes, comme les voyageurs de banlieue à la gare d'Austerlitz après une journée de travail. Il s'agit d'être fatigué sans interpréter la fatigue. Ce travail exige un type particulier de concentration qui éloigne le comédien du public. La théâtralité ainsi refusée engendre une autre sorte de théâtralité, reversée sur la parole. Chaque phrase déplace un monde.*

« Constituer un monde différent »

» *Il existe un risque : l'appel du public à la démonstration spectaculaire, à laquelle peut se laisser entraîner le comédien. Dans un lieu aussi grandiose, les spectateurs attendent quelque chose de superbe, de démesuré. Mais c'est à travers l'attente, la frustration, et même l'agressivité, qu'il peut atteindre une hyperconcentration sur l'action.* »

L'action, c'est ce voyage de Faust, parcours d'un anéantissement, qui détruit l'illusion de la connaissance pour dépasser les grandes théories connues, « *pour déchaîner des forces nouvelles susceptibles de constituer un monde différent...* ».

Vertigineux voyage. Bien que réduit, le spectacle sera long et pourra être vu en une ou deux soirées, selon la résistance du spectateur au froid dans cette église impossible à chauffer. On distribuera des couvertures. Il faudra suivre *Faust* en vêtements d'hiver.

COLETTE GODARD.

★ C.H.U. Pitié-Salpêtrière, à partir du 21 mai, 19 h. 30.

EN...

Biennales

VENISE ANTI-FRANQUISTE

« La Biennale renouvelée n'acceptera aucune proposition de collaboration de la part de l'Espagne franquiste. J'entends l'affirmer sans aucune espèce d'équivoque », a déclaré M. Carlo Ripa di Meana, socialiste et président de la Biennale de Venise au cours d'une conférence de presse.

Cette prise de position catégorique implique, a-t-il ajouté, que le gouvernement espagnol ne sera pas invité à la réunion que tiendront à Venise, à la fin de mai, les représentants des vingt-huit pays propriétaires des pavillons internationaux de la Biennale.

M. Ripa di Meana a justifié cette décision en rappelant que le peintre espagnol Eduardo Arroyo, nommé en octobre 1974 parmi les commissaires spéciaux de la Biennale, avait été arrêté à Madrid, puis libéré mais privé de son passeport. Il lui est reproché d'avoir pris des contacts avec des artistes opposants au franquisme pour les inviter à participer à la Biennale.

En second lieu, M. Ripa di Meana a précisé que le comité directeur de la Biennale entendait attirer l'attention sur les conditions dans lesquelles sont actuellement incarcérés Alfonso et Genovefa Sastre, intellectuels espagnols.

Le président de la Biennale a enfin dénoncé en termes sévères l'étranglement financier auquel l'organisation est soumise de la part des différents pouvoirs publics compétents. Les subventions dues pour cette année n'ont pas été versées. La Biennale est créditrice pour 1 milliard et demi de lires (1 million de francs). M. Ripa di Meana s'est déclaré prêt à « conclure des alliances » avec toute organisation susceptible d'aider la Biennale.

JACQUES NOBECOURT.

Cinéma

L'EMPIRE OLYMPIC S'ÉTEND

Créateur du cinéma l'Olympic, rue Boyer-Barret, Frédéric Mitterrand ouvre ce mercredi 14 mai, rue Francis-de-Pressensé, à 20 mètres de ses deux salles, un nouveau complexe de trois salles (cent cinquante places chacune) baptisé l'Entrepôt. On trouvera dans ce lieu une librairie de cinéma : Atmosphère, un restaurant, un vaste hall et un jardin. La programmation et la gestion de l'ensemble sont assurés par Frédéric Mitterrand, Marc Labrousse, Olivier Brusset et Jean Santamaria, tous des moins de trente ans.

Dans ce quartier du quatorzième arrondissement, situ éà l'écart des grands circuits, l'Olympic avait implanté un nouveau système d'exploitation cinématographique, attirant un public vers des films « marginaux » français ou étrangers, consacrant aussi le culte de Hollywood par d'intéressantes reprises. L'Entrepôt, toujours fidèle à ces exigences d'animation et de promotion, sera un centre culturel local.

J. S.

Peinture

CLAUDE BELLEGARDE

Claude Bellegarde est un des rares artistes d'aujourd'hui dont le travail sur la couleur ne se borne pas aux jeux visuels et effets rétiniens de surface, mais s'inscrit dans une recherche sur les pouvoirs énergétiques des gammes chromatiques, leur action physiologique et psychique, et déborde largement le domaine de l'art pour déboucher sur des propositions thérapeutiques.

Son exposition à l'atelier d'Annick Le Moine rappelle cet aspect de son œuvre en présentant une de ses « cabines chromatiques » de 1965, petit habitacle aux parois intérieures tapissées de couleurs permettant un « bain de couleur » revitalisant, susceptible d'être expérimenté cliniquement en collaboration avec des médecins.

Le pouvoir de la couleur, chaque visiteur de l'exposition peut ainsi l'expérimenter sur lui-même, comme il peut se livrer au *color-test* de Luscher, retrouver peut-être quelque aspect caché de sa personnalité en sélectionnant des cartes colorées, avant ou après un regard sur les toiles récentes de Bellegarde, projections symboliques de l'image du corps et de sa fonction.

Bellegarde peint « l'espace du dedans », reprenant à son compte cette vieille idée de la médecine chinoise de la plus haute antiquité que chaque organe est sous la dominante d'une couleur déterminée. Il brosse des circuits organiques colorés, des planches anatomiques sans référence figurative précise, alliant au vocabulaire formel qu'il s'est forgé la symbolique traditionnelle des couleurs.

Les sept volets de son paravent de 2 mètres de haut et de 10 mètres d'envergure nous mettent en présence d'une sorte d'iconostase où chaque image emblématique de l'homme — sexe et esprit — est mise en relation de couleurs et d'attitudes de yoga... pour prendre conscience de son corps, pour atteindre la connaissance profonde de soi-même et retrouver l'équilibre physique et psychique menacé par un monde d'agression, des images fortes.

Annick Le Moine, dont le propos est d'échapper à la routine des expositions, en associant diverses démarches créatrices, proposait le soir du vernissage un spectacle de danse rituelle dans cet environnement coloré, complété par la *free music* de Steve Lacy.

G. B.

★ Annick Le Moine, 21, avenue du Maine, jusqu'au 17 mai. Ce 14 mai, projection du film de J.-D. Pollet, *le Horla*, mis en couleurs par Claude Bellegarde.

Théâtre

LE T.P.L. ASPHYXIÉ

Noëlle de joie, une création du Théâtre populaire de Lorraine (T.P.L.), dont la première a eu lieu lundi à Anvers et qui sera présentée les 15 et 16 mai au Festival mondial du théâtre de Nancy, pourrait bien être la dernière pièce montée par cette troupe. *« Nous sommes menacés d'asphyxie*, déclare son directeur Jacques Kraemer, *si la promesse, faite en septembre dernier par M. Michel Guy, de nous reconnaître comme centre dramatique national en juillet 1975 ne se réalise pas. Nous serons contraints de licencier une grande partie de la troupe (dix-sept personnes) au cours de l'été, ne conservant que deux ou trois permanents. Nous ne pourrons plus rien faire. »*

Cette situation, le T.P.L. l'avait déjà connue à Villerupt, avant son installation, il y a environ deux ans, dans l'île de Saulcy, à Metz.

« L'Etat ne nous accorde que 450 000 francs de subvention pour 1975, précise J. Kraemer. *Le titre de Centre dramatique national nous permettrait d'en obtenir au moins trois fois plus. Ajoutons que la subvention de la municipalité de Metz (100 000 francs) ainsi que le renouvellement de la convention sont tout à fait incertains cette année. »*

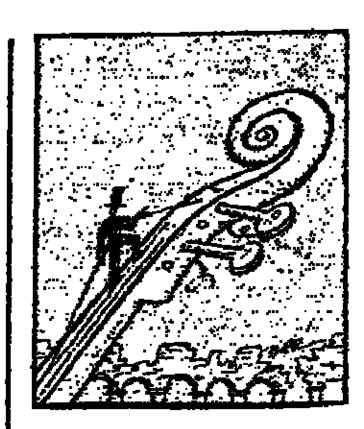
Il ajoute : *« Le secrétariat à la culture, qui ne s'est pas manifesté depuis plusieurs mois, n'a toutefois jamais dit « non » officiellement. Il peut encore prendre une décision favorable à notre égard. »*

Rappelons qu'en décembre 1974 (*le Monde* du 26 décembre 1974) le secrétariat avait envisagé de créer un Centre dramatique en Lorraine en groupant le T.P.L. et la Comédie de Lorraine. Devant un double refus, cette proposition n'a pas eu de suites.

Il est possible que *Noëlle la joie* soit aussi à l'origine de la marche arrière du ministère, à la suite d'un différend entre le T.P.L., la direction du *Républicain lorrain* et les notabilités locales.

CLAUDE LEVY.

...BREF



Un opéra pour enfants au Théâtre de la Ville

Les chanteurs sont dans la salle

DANS le domaine de l'opéra il est bien rare que, selon l'expression consacrée, le spectacle se passe dans la salle ; les scandales mouvementés s'y font en effet de plus en plus rares, tandis que le scandale permanent d'un public passif et blasé met en danger l'une des formes musicales les plus complètes. L'expérience des mini-opéras pour enfants, tentée pour la seconde année au Théâtre de la Ville par les Jeunesses musicales, n'en devient que plus singulière : il ne s'agit pas de présenter à un public d'âge scolaire de petits spectacles sur mesure, mais de lui en proposer dont la réussite dépende réellement de sa participation. Une participation vocale avant tout : chaque enfant reçoit une partition et, selon la place qu'il occupe dans la salle, chante l'une ou l'autre des trois voix. Ainsi, sur le plan dramatique, ce sont les trois chœurs qui vont s'affronter, personnifiant les Anglais, les Ecossais et les Vikings.

Et tout se passe d'ailleurs comme à l'opéra : à une époque lointaine, Anglais et Ecossais décident de stigmatiser leur mésentente proverbiale par la construction d'un mur, ce qu'ils font, très classiquement, en canon : surviennent les Vikings, conquérants redoutés dont le chant de guerre entre sournoisement à la voix inférieure, d'abord en valeurs longues puis, lorsqu'ils débarquent, en valeurs brèves... Mais un jet de pierres — celles du fameux mur — accompagné d'exclamations, notées en « sprechgesang », les accueille, et les voilà qui s'enfuient clopin-clopant, poussant des plaintes au rythme syncopé. L'aventure s'achève sur un hymne de réconciliation et de paix.

Si la participation vocale de l'auditoire reste essentielle, il est en outre invité à joindre le geste à la parole et c'est même par là que le compositeur-animateur, Malcolm Williamson (un Anglais, faut-il le préciser ?) commence la « répétition ». Il le fait d'ailleurs avec un sens de la communication et une maîtrise consommés, car quoi de plus difficile que d'obtenir ensuite la concentration nécessaire à une répétition chorale ? En un minimum de temps, trois quarts d'heure, la partition est suffisamment sue pour pouvoir être exécutée d'un bout à l'autre, et avec les gestes, d'une manière satisfaisante pour les participants (puisqu'il n'y a pas d'auditeurs) ; l'auteur au piano et Michel Cals à la percussion *lui donnent en tout cas un soutien* assez puissant. Le seul reproche qu'on puisse faire à la partition, d'ailleurs habile et vraiment théâtrale, c'est de ne pas toujours échapper à cette trivialité tonale dont Carl Orff a montré le bien mauvais exemple ; si « Dédale et Icare » de Renaud Gagneux, présenté dans les mêmes conditions au mois de janvier, péchait un peu par l'excès inverse, il serait intéressant, maintenant que la formule a fait ses preuves — et compte tenu de ces expériences si différentes — de la voir s'ouvrir sur un langage plus engagé dans l'aventure musicale contemporaine et laisser une part plus large à l'initiative des exécutants. A cet âge, en effet, le besoin de créer n'est pas moindre que celui d'imiter.

GÉRARD CONDÉ.

Expositions

Tous les musées nationaux seront fermés lundi 19 mai. « Le Monde » publie par ailleurs la liste complète des expositions fermées et ouvertes.

D'autre part, les syndicats ayant déposé un préavis de grève pour les 17 et 18 mai, les musées nationaux seront vraisemblablement fermés également ces jours-là.

MAX ERNST. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Du 15 mai au 18 août.

DESSINS ITALIENS DE L'ALBERTINA DE VIENNE. — Musée du Louvre, cabinet des dessins, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3 F (donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 2 juin.

DONATION CLAUDE-ROGER MARX. VINGT DESSINS ET PASTELS : Corot, Delacroix, Daumier, Boudin, Redon, Jongkind, Bonnard, etc. — Musée du Louvre, cabinet des dessins. Entrée : 3 F (voir ci-dessus).

FUSSLI : peintures et dessins (1741-1825). — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 20 juillet.

VAN THIENEN, SCULPTURES EN MOUVEMENT. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 26 mai.

HUNDERTWASSER. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

R. CANOGAR : constructions 1968-1975. — *J. DAURIAC* : œuvres récentes : 1973-1975. — *J. GERZ* : Exit. Musée d'art moderne de la Ville de Paris A.R.C. 2 (voir ci-dessus).

SALON DE MAI. — Musée d'art moderne, 16, quai de New-York (704-70-94). Jusqu'au 15 juin.

MARK DI SUVERO, Sculptures. — Jardin des Tuileries. Mai-juin.

CATALOGNES ET COURTEPOINTES DE L'ANCIEN QUEBEC. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, rue du Mahatma-Gandhi (722-07-41). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F, le dimanche 3 F. Jusqu'au 30 juin.

POMMEREULLE. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 1er juin.

MITHILA, LES FEMMES, LEURS PEINTURES ET LA FAVEUR DES *DIEUX.* Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. ; le dimanche de 11 h. à 19 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 26 mai (ouverte le 19 mai).

DES TAPISSERIES NOUVELLES. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus).

WILHELM WAGENFELD DU BAUHAUS A L'INDUSTRIE. — Musée des arts décoratifs. Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 juin.

PALLADIO, maquettes des œuvres : Chapelle de la Sorbonne, 3, rue de la Sorbonne. L'influence de Palladio en France : C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Les deux expositions sont ouvertes de 10 h. à 20 h., sauf le mardi. Jusqu'au 6 juillet.

CORNILLEAU *ET NESME.* — Maison des lettres, 8, rue Jean-Calvin. Du 15 au 30 mai.

ŒUVRES ECRITES DE GAUGUIN ET VAN GOGH. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée libre. Du 15 mai au 29 juin.

GIJS GIJSBERS. — Institut néerlandais *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 8 juin.

HANS BELLMER, gravures. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Du lundi au vendredi, de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 mai.

LE FONDS NATIONAL POUR L'ART DANOIS. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. Tous les jours, de 12 h. à 19 h. (dimanches et fêtes, de 15 h. à 19 h.). Entrée libre. Jusqu'au 21 mai. Le 14 mai, à 21 h., soirée-débat sur le thème : « L'Etat et la création artistique ».

DE LA PAUVRETE AU BIEN-ETRE. Cinq générations de Suédois (1850-1970). — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (277-77-30). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. *Entrée libre. Jusqu'au 11 juillet.*

LE GRAND SONNET CANADIEN. Dessins de Greg Curnoe. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 juin.

ARTHUR RENNERT. — Centre culturel juif, 14, rue Georges-Berger (924-13-19). Du lundi au jeudi, de 13 h. à 19 h. ; le vendredi, de 13 h. à 16 h. Jusqu'au 22 mai.

CABINET DE DESSIN. — Centre américain, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 mai.

MAURICE RAVEL. — Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'en juillet.

ETHIOPIE D'AUJOURD'HUI. La terre et les hommes. — Musée de *l'homme, palais de Chaillot* (727-18-17). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. (le jeudi, à 14 h. 30 : visite commentée ; à 15 h. 30, projection de films). Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

PRESSE UNIVERSITAIRE CLANDESTINE, RESISTANCE 1940-1945. — Institut national de recherches et de documentation pédagogiques, 29, rue d'Ulm. Sauf samedi après-midi, dimanche et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 juin.

LES GALERIES

BOLLO. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 28 mai. De 14 h. 30 à 19 heures.

CAVAILLES, dessins. — Galerie Art et Orient, 10, rue Jean-du-Bellay. Jusqu'au 21 mai.

DADO. Gravures 1971-1975. — Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine *(326-22-32). Jusqu'au 14 juin.*

DALI. Méthode paranoïaque critique, hasard objectif et troisième dimension. Photographies. — Galerie Nikon, 1, rue Jacob (633-25-17). Jusqu'au 14 juillet.

J. DARRORT. Dessins. — Galerie C.-Colin, 33, quai de Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 25 mai.

DEGAS (1834-1917). — Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré. Du 15 mai au 21 juin.

RAOUL DUFY. Aquarelles, dessins. — *Galerie du Lion,* 16, place des Vosges (887-73-28). Jusqu'au 7 juin.

LLYN FOULKES. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 6 juin.

DAVID HOCKNEY. Dessins et *gravures. — Galerie Claude-Bernard,* 5-9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 24 mai.

HOSIASSON. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusque fin mai.

LE PARC : la longue marche. — Galerie Denise-René, 124, rue La Boëtie (359-93-17).

SHUNSO MACHI. — Galerie Janette-Ostier, place des Vosges.

MARTA PAN. — Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain (548-37-80). Jusqu'au 31 mai.

HANS RICHTER. — Galerie D.-René, 124, rue La Boëtie (359-93-17). Jusqu'au 24 mai.

Y. ROUVRE : végétation. — Galerie Louise-Leiris, 47, rue Monceau (522-57-35). Jusqu'au 25 mai.

RONALD SEARLE. Lithographies 1972-1975. — Galerie Carmen Cassé, 10, rue Malher (278-43-14). Mai-juin.

DANIEL SPOERRI. Natures mortes. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 7 juin.

ROLAND TOPOR. — Galerie Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-88). Jusqu'au 31 mai.

EN BANLIEUE

COURBEVOIE. Les trains-jouets, de 1835 à 1940. — Musée Roybet-Fould, parc de Bécon. De 14 h. à 18 h. Jusqu'au 2 juin.

LA DEFENSE. Mai à la Défense. — Galerie de l'Esplanade. Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

MALAKOFF. Ilia Glazounov. — Centre d'animation culturelle, place du 11-Novembre.

MONTROUGE. L'air et les peintres : *Folon, Y. Klein, Aubertin, etc* — Salles des Fêtes, 2, avenue Emile-Boutroux (253-47-00). Jusqu'au 1er juin.

MORSANG-SUR-ORGE. Rétrospective Laigre. Peintures 1970-1975. — Centre culturel Pablo Neruda.

PONTOISE. Trois peintres réalistes : Chan Kinchung, Claude Grobety, B. Kelly. — Musée. Jusqu'au *2 juin.*

VILLEPARISIS. Jaume Xifra. — Centre culturel municipal, place Henri-Barbusse (427-05-05). Jusqu'au 24 mai.

VITRY-SUR-SEINE. *L'art dans la ville.* (Renseignements au centre d'animation culturelle.) Mai.

PROVINCE

AUXERRE. M'an Jeanne. — Abbaye Saint-Germain (52-10-18). Jusqu'au 25 mai.

CAHORS. Michel Schmidt-Chevalier. — Galerie du Cèdre (36-00-01). Château de Mercues.

CALAIS. Ernest Pignon-Ernest. — Peinture, art de la rue. (34-36-01). Mai.

CAVAILLON. Cesar De Bus. Documents des seizième et dix-septième siècles. — Chapelle du grand couvent. Jusqu'au 19 mai.

CHARTRES. MARC FAVRESSE, reliefs. — Musée. Jusqu'au 8 juin.

DIJON. Henri Bouchard. Sculptures. — Musée des Beaux-Arts. Jusqu'au 15 juin

GRENOBLE. Magnelli. Dessins, collages. Musée. Jusqu'au 17 juin.

LAON. Céramistes de la Loire. — Maison des arts et loisirs (23-25-83). Jusqu'au 29 mai.

LE HAVRE. — Musée des Beaux-Arts (42-33-97) : Théo Kerg. Naissance et évolution du tactilisme. Jusqu'au 18 mai. — Dessins d'enfants des écoles du Havre. Jusqu'au 2 juin.

MACON. Approches lyonnaises des dix-neuvième et vingtième siècles. — Galerie des Ursulines (38-32-38) Jusqu'au 20 mai.

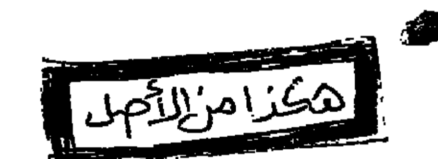
METZ. Confrontations, peintures. — Ecole des Beaux-Arts (68-22-78). Jusqu'au 19 mai.

NANTES. Sigot. Quarante années de peinture. — Musée des Beaux-Arts. Jusqu'au 10 juin.

NICE. Livres de Pierre Lecuire. — Villa Arson, 20, avenue S.-Liégeard. Jusqu'au 25 mai. Kijno. — Galerie Sapone (88-54-27). Jusqu'au 25 mai.

SAINT-ETIENNE. Tableaux pour une exposition : une Pièce de Jochen Gerz... — Musée d'art et d'industrie. Hélion : le marché de Bigeonnette. — Maison de la culture et des loisirs. Jusqu'au 26 mai.

STRASBOURG. Peinture anglaise contemporaine. Rétrospective des années 60. — Ancienne Douane. Jusqu'au 1er juin.



héâtres

Les jours de relâche sont indiqués atre parenthèses.

,es salles subventionnées

PERA, 8, rue Scribe, 9e (073-15-59), les 14 (coll., étud.), 15, 17, 20, 21 et 22 à 20 h. 30 : la Sylphide ; les 15 et 17 à 18 h. 30 : Une heure de danse romantique ; les 16, 19 et 24 à 19 h. 30 : la Forza del destino.

OMEDIE-FRANÇAISE, au Théâtre Marigny, 8e (256-04-41), les 14, 15 (salle réservée), 16, 18, 19, 21, 22, 24 et 25 à 20 h. 30, les 18 et 19 à 14 h. 30 : Monsieur Le Trouhadec saisi par la débauche ; les 17, 20 et 23 à 20 h. 30, le 17 (abonn. série 1), 21 (abonn. série rouge), 24 (abonn. série 2) et 25 à 14 h. 30 : l'Ile de la raison.

DEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32) (D. soir), mat. D. à 16 h. : le Barbier de Séville.

ETIT-ODEON (D., L.), 18 h. 30 : Albertine ; 21 h. 30 : les Longs Chapeaux.

:HAILLOT : voir Théâtre de la Cité internationale.

HEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09) (J., D., L.), 20 h. 30 : Androclès et le Lion ; Jeu à 20 h. : Cinéma. — Petit TEP (D., L.), de 11 h. à 20 h. : exposition Jean-Marie Serreau (relâche le 22).

,es salles municipales

OUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40) (J., D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 17 h. : Ballet-théâtre Joseph Russillo ; (D. soir, L.) 20 h., mat. Me., S., D., L. 15 h. 30 : Cirque Grues ; les 14 et 21 à 21 h. : Hootennany ; le 15 à 21 h. : Ensemble Da Camera ; Folk (salle Papin) ; le 16 à 21 h. : Jazz : New Farmers (salle Papin) ; le 17 à 21 h. : Free Music (salle Papin) ; le 20 à 21 h. : Chanson.

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39), les 14, 15, 16 et 17 à 18 h. 30 : Bruno Leonardo Gelber, piano ; à 20 h. 30 : Théâtre national de marionnettes de Budapest ; les 20, 21, 22, 23 et 24 à 18 h. 30 : Zoltan Kocsis, piano : les 20, 21, 23 et 24 à 20 h. 30 : Ballet indépendant du Mexique ; le 22 à 20 h. 30 : Orchestre de Strasbourg.

Les autres salles

ACT-ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 6e (548-87-93) (D.), 10 h. : le Médecin malgré lui ; (S., D.), 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.), 20 h. 30 : le Tube (mat. suppl. le 19 à 15 h. et rel. except. le 20).

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (D.), 21 h. : Tutti-Frutti.

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Folle de Chaillot.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (D.), 21 h. : Andromaque (relâche le 19).

BOUFFES DU NORD, 209, rue du Faubourg-Saint-Denis, 10e (280-28-04), le 14 à 14 h. 30, les 15 et 18 à 20 h. 30, le 17 à 14 h. 30 ; le 20 à 20 h. 30 : Timon d'Athènes ; le 14 à 20 h. 30, le 17 à 20 h. 30 : les Iks.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide. Théâtre du Soleil (808-87-63), L., mar., v. sam. à 20 h. 30, sam. et dim. à 16 h. : l'Age d'or. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim à 16 h. : Trakl (dernières).

CHARLES-DE-ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Jamais deux... sans toi (mat. suppl. et dernière le 19 à 15 h.).

COMEDIE-CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing (mat. suppl. et dernière le 19 à 15 h. 10 ; clôture annuelle jusqu'en juillet).

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Lit-cage ; 22 h. : Jean Sommer.

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J., D soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : M. Masure (soirée suppl. le 18 à 21 h.).

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35), mer. au sam. à 20 h. 15 : France, terre d'asiles.

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 9e (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Chat en poche (soirée suppl. le 18 à 21 h.)

ESPACE CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-97-60), à 21 h. (dernière le 14) : Echafaudages.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (J., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : les Jeux de la nuit. (Soir. suppl. le 18 à 20 h 45.)

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (D soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu (Dernière le 18.)

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Saut du lit. (Soirée suppl. le 18 à 20 h. 30.)

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (D. soir), 21 h., mat dim. à 15 h. : l'Amour fou (Soirée suppl. le 18 à 21 h., mat. le 19 à 15 h., rel. le 19 soirée et le 20.)

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D.), 20 h 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La-Bruyère, 9e (874-76-99) (D.), 21 h. : les Branquignols. (Soirée suppl. le 18, rel. except. le 19.)

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : Solange, Gogiu ; 22 h. : Ce soir, on fait les poubelles.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Diablogues (dernière, le 17).

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : les Mille et Une Nuits de Cyrano de Bergerac.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Jeunes Barbares d'aujourd'hui, d'Arrabal (répétitions publiques en présence de l'auteur)

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 21 h., mat dim à 16 h. : la Libellule (mat. suppl. le 19 à 16 h., relâche le 19 en soirée).

PALACE, 8, rue du Faubourg-Montmartre, 9e (770-44-37), voir danse (D.), 22 h. 30 : la Chose blanche.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat dim. à 15 h. : la Cage aux folles

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D. soir, L.), 20 h 30, mat dim à 17 h. : Septembre à Santiago.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, sam. à 20 h 30 et à 22 h. 30 : le Premier.

RANELAGH, 5, rue des Vignes, 16e (288-64-44), le 14 à 20 h. 30 : les Lettres de Vincent Van Gogh.

RECAMIER, 3, rue Récamier, 7e (548-63-81), grande salle (D.), 20 h 30 : le Balcon ; petite salle (D.), 22 h. 30 : Trois femmes.

RENAISSANCE, 20, bd Saint-Martin, 3e (208-18-60) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Luxe.

RIVE-GAUCHE, 101, bd Raspail, 6e (548-87-93) (D. soir, Ma.), 21 h. 15, mat. dim à 17 h 15 : l'Intervention.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 30, mat dim. à 15 h. et à 18 h 30 : Croque-Monsieur (mat. suppl. le 19 à 15 h., relâche excep le 20)

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-36-88) (L.), 20 h 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

STUDIO-THEATRE 14, 20, avenue Marc-Sangnier, 14e (272-31-31) (D., L.), 20 h 30 : Là-bas, je gagnerai beaucoup d'argent et je reviendrai vite.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57) (D., L.), 21 h. : la Mort de Danton (Chaillot). — A la galerie, 21 h., (D.) : Gouverneurs de la rosée (jusqu'au 24). — A la Resserre (Dim., le 19), 21 h. : Van Gogh, le suicidé de la société.

THEATRE D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 14e (326-13-68) (Mer., D.), 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-80), les 14 et 15 à 20 h. 30 : Harold et Maude ; le 16 à 20 h. 30 : Zarathoustra ; le 17 à 20 h. 30 et le 18 à 15 h : Christophe Colomb. — Petite salle, les 16 et 17 à 20 h. 30, le 18 à 15 h. : Pas moi ; à partir du 20, à 18 h. 30 : Caracas ; 20 h. 30 : Porto-Rico (Festival de Nancy).

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Crime et châtiment (dernière, le 24).

THEATRON, 2, rue Frochot, 9e (878-61-56) (D., L.), 21 h. : le Retour de Miss Univers. — II. (D., L.), 21 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.

THEATRE-OBLIQUE, 76, rue de la Roquette, 11e (805-78-51), Petite salle (L.), 21 h. : le Pierrot lunaire ; Rapport pour une académie (jusqu'au 18). — Grande salle (L.), 21 h. : Acte sans parole : Hein ! (jusqu'au 18).

THEATRE PRESENT, 211, av. Jean-Jaurès, 19e (203-02-55), les mer., j., sam. et mardi, à 20 h. 30 : l'Homme couché.

THEATRE PARIS-NORD, 16, rue Georgette-Agutte, 18e (229-09-27) (L.), 20 h. 45 : Le jour où la Terre explosa.

THEATRE DE FORTUNE, 147, boulev. A.-Blanqui, 13e, le 16 à 21 h. : l'Œuvre sans nom.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-83-54), 21 h. : Xabât (jusqu'au sam.) ; à partir de mardi : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B., 60, rue de la Belle-Feuille (603-60-44), les 14, 15 et 16, à 20 h. 30 : Ballets Anne Béranger ; à partir du 20, à 20 h. 30 : Danses nationales d'Espagne.

CHAMPIGNY, Théâtre populaire du Val-de-Marne, 4, rue Proudhon (706-36-43), les 14, 15 et 17, à 20 h. 30 ; le 18, à 16 h. : la Grand' Route, d'A. Strindberg.

FONTAINEBLEAU, Théâtre municipal : L'ensemble instrumental Marie-Portalès, avec J. Vandeville, hautbois, et R. Milosi, violon (Bach, Telemann, Monteverdi, Marin-Marais, Paganini et Bellini).

IVRY, Théâtre des Quartiers, 21, rue Ledru-Rollin (672-37-43) (D. soir, L.), 21 h. : mat. dim., à 16 h. : Phèdre.

MALAKOFF, Théâtre 71, place du 11-Novembre (655-90-10), Festival du théâtre universitaire, le 16, à 20 h. : Bulot de l'Amérique ; à 22 h. 30 : Hommage à... ; le 17, à 15 h. : Nytemonnie ; à 17 h. : Un homme de rien dans la marée haute de la dernière étape du capitalisme ; à 21 h. : Faust ou la pauvre histoire de ce bien triste docteur ; le 18, à 14 h. : Layala et Majnun ; à 16 h. : A côté.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, 60, rue Greuze (204-18-81) (D., L.), 20 h. 30 : la Bécane ou le journal d'une ouvrière du papier. Salle J.-Decour, école, rue des Rosiers, le 17, à 20 h. ; le 18, à 15 h. : Othello.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano, 1, rue C.-Pathé (808-73-74), les 14, 15 et 16, à 21 h. : Skandalon.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) (D.), 18 h. 30 : Mme Anémone ; 21 h. 30 : Offen Flash Bach ; 23 h. : D'où qu't'es gars ?

AU VRAI CHIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-34), 20 h 30 : P. Val et P. Font ; 22 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac.

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51), 20 h. Rufus : 22 h : les Semelles de la nuit.

CAFE D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 14e (326-13-68) (D., L.), 20 h. 45 : Sylvie Joly ; 22 h. 30 : On m'a dit que...

CAFE-THEATRE DE NEUILLY, place Parmentier (624-03-83), mar., jeu., ven. et sam à 22 h. : Dents de louf.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 3, rue Monsieur-le-Prince, 6e (326-43-98) (D.), 20 h. : Nocturne ; 21 h. : Y'a pas de quoi se les mordre ; 22 h. 30 : Couvre-jeux ; 23 h. 30 : Andro-Tango.

LE FANAL, 85, rue Saint-Honoré, 1er (236-73-63) (D.), 21 h. : Mr. Barnett ; 22 h. 30 : V comme Vian.

LE BAR DU MARAIS, 28, rue de Beautreillis, 4e (278-29-48) (D., L.), 21 h. : Coup d'œil dans le rétro.

LA PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Le regard à genoux ; 21 h. 30 : One Man Blot ; 22 h. 15 : P. et M. Jolivet.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 3e (747-62-75) (D., L.), 21 h. 15 : La rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : L'affaire du clip de la reine d'Angleterre.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14), I, 22 h. : 5 Restless Boys ; II, jeu., ven., sam. à 23 h. 30 : Un + un + elle.

LE SPLENDID, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-83) (D., L.), 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93), du mer. au dim. à 21 h. 30 : Rorschach.

Comédies musicales

HENRI VARNA-MOGADOR, 25, rue de Mogador, 9e (285-28-80) (L.) 20 h. 30, mat. les 18 et 19 à 14 h. 15 : Fiesta (relâche le 26)

Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : Valses de Vienne (mat. sup. le 19 à 14 h. 30, soirée sup. le 18 à 20 h. 30, relâche le 19 soir et le 20).

La danse

Voir Nouveau Carré.

PALACE, 8, rue du Faubourg-Montmartre, 9e (770-44-37) (D.), 20 h. 30 : White Dreams, de Graziella Martinez (nouvelle version).

THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN, 16, bd Saint-Martin, 10e (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. sam. à 17 h. et dim. à 15 h. : Kolo (ballet national yougoslave).

THEATRE 13, 109, bd A.-Blanqui, 13e (589-05-99) (D., L., Mar.), 20 h. : Compagnie Dora Feilane (Cris et gestes).

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e, à partir du 20 à 20 h. 45 : Alvin Ailey.

THEATRE DES DEUX-PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (797-24-51), les 15 et 16 à 20 h. : Compagnie Bertrand Raison. Jusqu'au 16 à 21 h : Danse classique du sud de l'Inde. A partir du 20 à 21 h. : Ballet-théâtre Kodia (musique, chants et danses d'Afrique).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 14 MAI. — 15 h., *le Général du diable*, de Kautner ; 18 h. 30, *Chronologie de la deuxième guerre mondiale* ; 20 h. 30, *Chute de neige*, de S. Koss ; 22 h. 30, *Amère Victoire*, de N. Ray.

JEUDI 15. — 15 h., *Quand passent les cigognes*, de M. Kalatozov ; 18 h. 30, *Chronologie de la deuxième guerre mondiale* ; 20 h. 30, Un film inédit polonais ; 22 h. 30, *Jugement à Nuremberg*, de S. Kramer.

VENDREDI 16. — 15 h., *Bataille du Rio-de-la-Plata*, de M. Powell et E. Pressburger ; 18 h. 30, *Un condamné à mort s'est échappé*, de R. Bresson ; 20 h. 30, *le Jour le plus grand, la Nuit la plus grande*, de S. Uher ; 22 h. 30, *la Maladie blanche*.

SAMEDI 17. — 15 h., *le Port de l'angoisse*, d'H. Hawks ; 18 h., *Ministry of fear*, de F. Lang ; 20 h. 30, *Correspondent 17*, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30, *l'Affaire Cicéron*, de J. Mankiewicz.

DIMANCHE 18. — 15 h., *Chronologie de la deuxième guerre mondiale* ; 18 h. 30, *les Evadés de la nuit*, de R. Rossellini ; 20 h. 30, *Sueurs froides*, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30, *L'homme qui en savait trop*, d'A. Hitchcock.

LUNDI 19. — 15 h., *Ya, ya, mon général !* de J. Lewis ; 18 h. 30, *Jeux dangereux*, d'E. Lubitsch ; 20 h. 30, *Planqué malgré lui*, de J. Ford ; 22 h., *Allez coucher ailleurs*, d'H. Hawks.

MARDI 20. — Relâche.

Les exclusivités

L'ABATTOIR HUMAIN (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), les Nation, 12e (343-04-67).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES AMAZONES (Fr.-It.) (*) : Les Nation, 12e (343-04-67), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Max-Linder, 9e (770-40-04), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Dragon, 6e (548-54-74), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Balzac, 8e (359-52-70).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) à 14 h, 16 h et 18 h.
BELLADONNA (Jap., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE BOUGNOUL (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA BRIGADE (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47).
CELEBRATION AT BIG SUR (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-13), Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE CŒUR ET L'ESPRIT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34).
DIALOGUE D'EXILES (Chili, v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 10 à 20 h. 40.
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h. et 22 h.
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 15 h., 18 h. et 21 h.
DUPONT LAJOIE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Maxeville, 9e (770-72-87).
FOUS DE VIVRE (Angl., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LE GRAND DELIRE (Fr.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GUERRE DES HOMMES (Chili, v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
L'HOMME AUX NERFS D'ACIER (Fr.-It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LES JOURS GRIS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 16 h., 18 h., 20 h.
LILY AIME-MOI (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Balzac, 8e (359-52-70), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86).
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MITHILA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h. et 20 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; V.F. : les Templiers, 3e (272-94-56).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Boul'-Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LA ROUTE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; V.F. : les Templiers, 3e (272-94-56).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suède, v.f.) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les films nouveaux

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AU PARADIS, film français de François Dupont-Midy, avec Charles Denner : Caméo, 9e (770-20-89) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
LA TRAQUE, film de Serge-R. Leroy, avec Mimsy Farmer : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE CHEVAL DE FER, film français de Pierre William Glenn : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h. ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Les Images, 18e (522-47-94).
LEPKE LE CAID, film américain de Menahem Golan, avec Tony Curtis, v.f. : Telstar, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Rex, 2e (236-83-93) ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
UN HOMME VOIT ROUGE, film anglais de C. Wrede, avec Sean Connery, v.o. : Cluny (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Trois-Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
FILMS D'AVANT-GARDE AMERICAINS, de James Broughton et Bruce Baillie, v.o. : Olympic, 14e (783-67-42).
LE JARDIN QUI BASCULE, film français de Guy Gilles, avec Delphine Seyrig : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES ORDRES, film québécois de Michel Brault : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

A PARTIR DU 15

TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE, film allemand d'Alexander Kluge ; v.o. : Olympic-Entrepôt (783-67-42).

SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Mayfair, 16e (525-27-06).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
SKEZAG (A., v.o.) (**) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 16 h. à 20 h. 30.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE LAST AMERICAN HERO (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42). A partir du 15. Boîte à films, 17e (754-51-50).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Murat, 16e (288-99-75), Athéna, 12e (343-07-48), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
UN ANGE PASSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h.
UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Biarritz, 8e (359-42-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE VENT DE LA VIOLENCE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. angl.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Impérial, 2e (742-52-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les grandes reprises

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
CABARET (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA CROISIERE DU NAVIGATOR (A.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), Mer. au Sam.
EASY RIDER (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio République, 11e (805-51-97).
LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA FILLE DE LA 5e AVENUE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
M LE MAUDIT (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar. soir).
JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), à partir du 15.
REMPARTS D'ARGILE (Fr.-Alg.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TRAMP, TRAMP, TRAMP (A.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), du D. au Mar.
L'ULTIME RANDONNEE (A., v.o.) : République-Cinéma, 10e (208-54-06).

Les séances spéciales

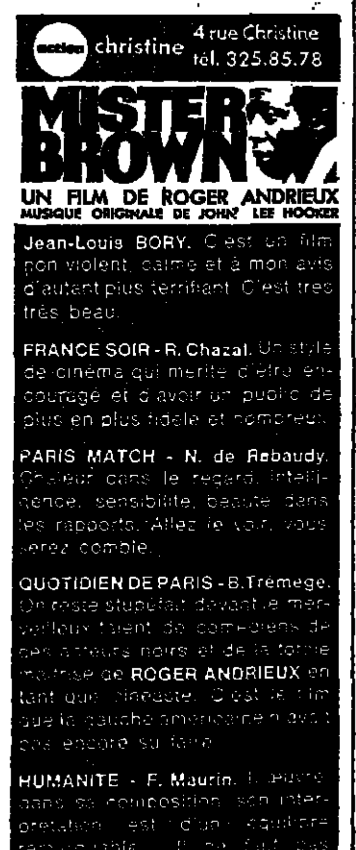
AMARCORD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), h. sp.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
L'AUTRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
BREWSTER McCLOUD (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), Ma. soir.
LES DIABLES (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
FAT CITY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LA MUSICA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
SATYRICON (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h. et 24 h.

Les festivals

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), mer. : Monika ; jeudi : l'Œil du diable ; vend. : le Septième Sceau ; sam. : la Fontaine d'Arethuse ; dim. : la Source ; lundi : les Communiants ; mardi : l'Attente des femmes.
WOODY ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), mer., dim. : Woody et les robots ; jeudi, ven., sam., lundi : Bananas ; mardi : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander.
SALAH ABOU SEIF : UN GRAND CINEASTE EGYPTIEN (v.o.) : Le Seine (325-95-99), mer. : Le Caire 30 ; jeudi : le Costaud ; vend. : la Seconde Epouse ; sam. : le Procès 68 ; dim. : Mort parmi les vivants ; lundi : la Sangsue ; mardi : Raya et Sékina. Tous les jours, à 14 h. : Entre ciel et terre.
FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., mardi : l'Entreprenant M. Petrov ; mer. : En suivant la flotte ; vend. : Carioca ; sam. : Gay divorcee ; dim. : Amanda ; lundi : Swing Time.
RAOUL WALSH (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer. : la Charge de la 8e brigade ; jeudi : les Aventures du capitaine Wyatt ; vend. : la Vallée de la peur. A partir du 17 : ARTHUR PENN (v.o.), sam. : Bonnie and Clyde ; dim. : Alice's Restaurant ; lundi : Miracle en Alabama ; mardi : Mickey One.
KEN RUSSEL (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : The yellow submarine ; 15 h. : Jimmy Hendrix ; 17 h. : Music Lovers ; 19 h. 30 : Love ; 22 h. : Mahler.
DINO RISI (v.o.) : Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : les Complices ; 16 h. : le Sexe fou ; 18 h : Une poule, un train... et quelques monstres ; 20 h. : le Fanfaron ; 22 h. : la Marche sur Rome (v.f., inédit).
DIX ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), mer. : Avanti ; jeudi : Petits meurtres sans importance ; vend. : la Dernière Corvée ; sam. : Brewster McCloud ; dim. : M.A.S.H. ; lundi : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe, sans jamais oser le demander ; mardi : Myra Breckinridge.
ORSON WELLES (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer. : la Dame de Shanghai ; vend., sam. : la Splendeur des Amberson ; dim., lundi, mardi : Citizen Kane.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34), mer., jeudi : le Faux Coupable ; vend., sam. : Le crime était presque parfait ; dim., lundi, mardi : l'Inconnu du Nord-Express.

LES FILMS EN EXCLUSIVITÉ EN PROVINCE

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., (v.f.). Marseille : K7 (48-42-79) ; Rennes : Bretagne (30-56-33).
L'AGRESSION (Fr.). Bordeaux : Gaumont (48-13-38) ; Lyon : Pathé (42-61-03), Astoria (52-00-93) ; Marseille : Pagnol (49-34-79), Rex : (33-82-57) ; Nice : Monte-Carlo (87-28-95) ; Nancy : Gaumont (24-56-83).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.f.). Lyon : Duo (37-05-55).
LES AMAZONES (Fr.-It.). Bordeaux : Ariel (4-31-17) ; Lyon : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Marseille : K7 (48-42-79), Majestic (33-38-32), Odéon (48-35-16).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.f.). Bordeaux : Français (52-69-47) ; Marseille : Festival du vieux-port (90-28-77) ; Odéon (48-35-16) ; Hollywood (33-74-93) ; Rennes : Ariel (79-00-56) ; Strasbourg : le Capitole (32-13-32).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.f.). Bordeaux : Français (52-69-47) ; Grenoble : Stendhal (96-34-14) ; Marseille : Odéon (48-35-16), Hollywood : (33-74-93) ; Nancy : Paramount (24-53-37) ; Nice : Paramount (80-15-48) ; Toulouse : Américains.
DUPONT LA JOIE (Fr.). Lyon : Pathé (42-61-03).
LE FANTOME DU PARADIS (A., v.f.). Lyon : Les Gémeaux.
FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINEMA. Cannes : Palais des festivals, Olympia (39-04-21).
FESTIVAL DU FILM MUSICAL - MAI DE BORDEAUX. Bordeaux : Concorde (92-47-86) (jusqu'au 18).
FLESH GORDON (A., v.f.). Bordeaux : Midi (92-10-38) ; Lyon : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; Marseille : K7 (48-42-79) ; Nice : Paramount (80-15-48).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Bordeaux : Gaumont (48-13-38) ; Lyon : Bellecour (37-09-05) ; Nice : Concorde (88-39-88) ; Marseille : Pathé (48-14-45).
LE GRAND DELIRE (Fr.) : Bordeaux : Marivaux (48-43-14).
L'HOMME AUX NERFS D'ACIER (Fr.-It.) : Lyon : U.G.C.-Scala (42-15-41).
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Lyon : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Toulouse : Ariel.
JULIA ET LES HOMMES (Fr.-All.) : Lyon : U.G.C.-Concorde (42-15-41). Strasbourg : Le Capitole (32-13-32).
LEPKE LE CAID (A., v.f.) : Bordeaux : Ariel (44-31-17) ; Toulouse : Variétés (22-42-72).
MARCHE DU FILM INTERNATIONAL : Cannes : Majestic (39-13-93), Rex (39-09-95), Club (39-27-70).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Bordeaux : Ariel (44-31-17), Français (52-69-47) ; Grenoble : Stendhal (96-34-14) ; Lyon : U.G.C.-Scala (42-15-41), Ritz (52-17-67), Comedia (72-10-59) ; Marseille : K7 (48-42-79), Hollywood (33-74-93) ; Rennes : Ariel (79-00-56) ; Strasbourg : Le Capitole (32-13-32).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Bordeaux : Marivaux (48-43-14) ; Grenoble : Gaumont (44-16-45) ; Lyon : Pathé (42-61-03) ; Marseille : Pathé (48-14-45) ; Nancy : Gaumont (24-56-83) ; Toulouse : Gaumont (22-09-38).
ROSEBUD (A., v.f.) : Nice : Avenue ; Rennes : Le Club (30-86-20).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Bordeaux : Gaumont (48-13-38) ; Grenoble : Ariel (44-22-16), Stendhal (96-34-14) ; Lyon : U.G.C.-Concorde (42-15-41), U.G.C.-Zola (84-36-28), Paramount (42-01-53), Comedia (72-10-59) ; Marseille : Rex (33-82-57), Odéon (48-35-16) ; Nice : Concorde (88-39-88) ; Toulouse : Américains.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.f.) : Nancy : Gaumont (24-56-83).
SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Marseille : Pagnol (49-34-79), Rex (33-82-57) ; Toulouse : Gaumont (22-09-38).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Bordeaux : Gaumont (48-13-38) ; Lyon : Pathé (42-61-03) ; Comœdia (72-10-59) ; Marseille : Pathé (48-14-45) ; Monte-Carlo : Gaumont.
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Grenoble : Royal (96-33-33) ; Lyon : Tivoli (37-33-25) ; Marseille : Pathé (48-14-45) ; Nancy : Pathé (24-54-31) ; Nice : Gaumont (88-39-88) ; Toulouse : Gaumont (22-09-38).
UN FLIC HORS LA LOI (It.) : Nice : Escurial (88-10-12) ; Marseille : Drive-In (54-16-00), K7 (48-42-79) ; Hollywood (33-74-93).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.f.) : Bordeaux : Club (52-24-17) ; Lyon : Royal (37-31-49) ; Rennes : Ariel (79-00-56).





VOTRE TABLE CE SOIR

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T. l. j.	Ouvert jour et nuit. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LA LOUISIANE 236-68-98 176, rue Montmartre, 2e. F. dim.	Seul Rest. de PARIS typiquement New Orleans. Cuis. louisianaise. Sauf dim., t. l. soirs. DEVAU et GUERRINI présentent Dîners-jazz.
TARASS BOULBA 236-27-26 16, rue Thorel, 2e. F. lundi.	Musique, chants folkloriques. De 21 h. à 2 h. Spécial. Russes : Blinis, Zakousky, Chachlyk. MENUS 55 et 65 F et carte.
NOCES DE JEANNETTE 742-05-90 14, r. Favart, 2e (face Opéra-Com.).	Terrine canard pistaches. Jambonnette volaille farcie. Ris veau gd-mère Turbot grillé. Côte bœuf herbes. Glaces. 38 à 53 F. Vins discrétion. Snc.
LA FLUTE DE PAN 326-61-38 ● 8, rue Le Regrattier, 4e, Ile-St-Louis. Tous les jours.	Dîners aux chandelles. Spécialités roumaines avec le célèbre groupe folklorique de Roumanie Emile GAURIS et ses virtuoses : flûte de pan, Cymbalum, accordéon et la chanteuse YONASCOU. 50 F. V.S.C.
LE BOUCANIER 033-53-79 ★ 11, rue J.-Chaplain, 5e (Discothèque au sous-sol).	Crêpes, fruits de mer. Filet de sole champagne. Agneau lait à la libanaise. Spéc. internat. 40 à 65 F et carte. Soupers jusqu'à l'aube. T.l.s. au piano Robert Herman. Charlotte Leslie. Toni et Carmélo.
CHEZ HANSI 548-96-41 3, pl. du 18-Juin-1940, 6e. T. l. j.	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
NEW STORE et BAR BELGE Jusqu'à 2 h. du matin 359-38-91 63, avenue des Champs-Elysées, 8e.	Sa gamme de 50 bières. Gratinée spéciale 7,50. Ses Grillades : Entrecôte 16, Cœur de Charolais 19,50. Très bon Steak 29. Côte de Bœuf 52 (pour 2).
NAPOLEON T.l.j. 227-99-50 38, av. Friedland, 8e. Jusq. 22 h. 30.	G.P. Baumann, créateur de la célèbre Choucroute au confit d'oie citée par tous les chroniqueurs, vous présente ses innovations « Spéciales Eté » : Choucroute aux poissons, à la queue de bœuf, Merguez-Mouton, et même au Homard (sur commande).
BARCELONA 824-47-65 9, rue Geoffroy-Marie, 9e. T. l. s.	Jusqu'à 2 h. du mat. Spéc. espagnoles : Paella Valenciana, Zarzuela, Gambas à la Plancha, Calamares à la Romana. Spectacle de chants et de danses d'Espagne. Après minuit : cuadro, flamenco et guitares.
AUB. de RIQUEWIHR 770-62-39 12, faub. Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88 3, rue Mansart, 9e. F. dim.	Déj. d'Aff. Dîners Parisiens. Soupers jusqu'à 4 h. du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 ★ 4, r. Saint-Laurent, 10e. F. lundi.	Dans le cadre typique d'une Hacienda... Dîners dansants aux chandel. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.
THE CLIPPER 607-63-62 18, bd de Strasbourg, 10e.	Près Théâtre Antoine, jusqu'à 2 h. matin. MENU 31,50. Boisson et service compris. Gratinée. Gourmandise de minuit. Escalope whisky.
TERMINUS NORD 824-48-72 23, rue de Dunkerque, 10e.	Brasserie 1925. T.l.j. de 11 à 0 h. 15. Spécialités alsaciennes. Foie gras frais gelée au Riesling 17 F. Choucroute. Jarret.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F. lun.	Gratin crabes. Poulardes morilles. Plateau fromages. Salade. Glace et pâtisseries maison. Sancerre de Salmon Christian. Saumur Breze 1969 Comte de Colbert. 50 à 90 F Sc. Vieille cave. Souper aux chandelles.
CHEZ ETCHEGORRY 331-63-05 41, rue Croulebarbe, 13e. T. l. j. CHEZ GACHOUCHA 260-04-60 4, r. des Petits-Champs, 2e. F. dim.	Jusqu'à 22 h. Cadre rustique. Spéc. Basques. Terrine foies de volail. 6 Soupe de poiss. comme à Socoa 9. Coquilles St-Jacques aux moril. 21. Chipirons 12 Pipérade 12. Confit canard 21. MENU 45, av 5 pl. région. plus Vin discrét. Paella 50 (2 p.).
L'AJACCIENNE WAG. 01-71 3, rue Laugier, 17e. F. dim.	Authent. Maison corse. Ouv. tte la nuit sauf dim. de 21 h. à l'aube. Cabri rôti et ttes sauces. Figatelli. Haricots Bastiais. Brocciu frais.
AUX CAPITOULS 380-26-44 10, rue Villebois-Mareuil, 17e. F. d.	Spécialités Toulousaines : Foie Gras 22 F - Cassoulet au confit 22 F Gésiers d'oie aux morilles 20 F - Filet mignon Toulousain 22 F.

● Ambiance musicale ou orchestre. ★ Spectacle en soirée.

Concerts

MERCREDI 14 MAI

ECOLE NORMALE SUPERIEURE, rue d'Ulm, 5e, 20 h. 30 : Didon et Enée (opéra).

SALLE GAVEAU, 45, rue La Boétie, (225-29-14), 18 h. 45 : Alberto Ponce, guitare (musique espagnole).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), 20 h. 30 : Claudio Arrau, piano (Beethoven, Schumann).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, place St-Germain-des-Prés, 6e, 20 h. 30 : Xavier Darasse, orgue (Messiaen, Dupré, Alain, Guézec, Albright).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 5e, 21 h. : Orchestre de chambre P. Kuentz (Messe en si, de Bach).

FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas, 5e, 21 h. : J. Bream, guitare (Bach, Weiss, Scarlatti, Diabelli, Boccherini).

RADIO-FRANCE, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61) (studio 104), 20 h. 30 : Orchestre national, dir. G. Ferro (Debussy, Ravel, Mahler).

THEATRE DU TERTRE, 81, rue Lepic, 18e (606-11-82), 21 h. : Camerata de Paris (poésie et musique de l'époque Romane et Renaissance).

MAISON DES MINES, 270, rue St-Jacques, 5e, 21 h. : Musique traditionnelle persane.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS, rue des Francs-Bourgeois, 3e, h. : Concert phonothèque.

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Albrecht, sol. Geza Anda (Brahms, Dvorak).

EGLISE DES BILLETTES, 20 h. 30 : Ensemble polyphonique de Radio-France (Madrigaux).

JEUDI 15 MAI

SALLE PLEYEL, 252, fbg St-Honoré, 8e (227-06-30), 21 h. : W. Kempff, piano (Bach, Beethoven, Schubert).

FACULTE DE DROIT, 21 h. : Noël Lee et l'Octuor de Paris (Mozart, Schubert).

RADIO-FRANCE (studio 105), 20 h. : Orchestre de chambre, dir. R. Albin.

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 5, rue de Constantine, 7e (551-35-73), 20 h. 45 : B. Blot (Somers, Couture, Bertrand...).

ECOLE NORMALE SUPERIEURE, Palais des Congrès : voir le 14.

CARRE S.-MONFORT, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), 21 h. : Ensemble Da Camera (musique du Moyen Age à nos jours).

EGLISE SAINT-MEDARD, 141, rue Mouffetard, 5e, 21 h. : G. Zamfir (les 15, 16, 17).

VENDREDI 16 MAI

EGLISE SAINT-GERVAIS, 2, rue François-Miron, 4e, 20 h. 30 : Orchestre des Petits Chanteurs de Limbourg (R.F.A.), dir. M. Breitschaft (Bach).

SALLE CORTOT, 78, rue Cardinet, 17e 21 h. : J.-P. Longeat, hautbois, R. Parrish, violoncelle (Dutilleux, Schumann, Poulenc, Debussy, Milhaud, Chostakovitch).

SAMEDI 17 MAI

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : voir le 16 à Saint-Gervais.

DIMANCHE 18 MAI

EGLISE ST-THOMAS-D'AQUIN, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, 7e, 17 h. 45 : R. Corselis (Merulo, Muffat, Hofhaimer).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Marylin Mason.

MARDI 20 MAI

EGLISE SAINT-EUSTACHE, 2, rue du Jour, 1er, 21 h. : Cuivres, chœurs et percussions, dir. M. Constant et R. Martin (Palestrina, Monteverdi, Martin, Barboteu).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Alfred Brendel (Schubert).

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : K. Chastain, M. Rebost, J.-R. Laroque (Vivaldi, Stravinsky, Brahms).

ARC, 11, avenue du Président-Wilson, 16e, 20 h. 30 : Musique électroacoustique américaine.

Variétés

Le music-hall

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : G. Bedos et S. Daumier.
CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 18e (874-26-22) (L.) 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Revue de R. Petit.
ELYSEES-MONTMARTRE, 72, bd Rochechouart, 18e (606-38-79) (D.) 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : Histoire d'oser.
FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.) 20 h. 30 : J'aime à la folie.
MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (331-59-77) (D., L.) 22 h. : J. Bertin.
OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49) (L.) 21 h. 30 : Amalia Rodriguez.
PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-27-78) le 20 à 21 h. : F. Sinatra ; le 21 à 21 h. : Barry White.
VARIETES, 7, bd Saint-Martin, 3e (231-09-92) 20 h. 45 : J. Martin (jusqu'au 17).

Les cabarets

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (326-53-35) (D.), 23 h. : Paris-Broadway.
CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-29), 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
KISS ME, 5, avenue de l'Opéra, 1er (260-64-45), 22 h : Bons Baisers de Paris
MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (Mer.), 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q...nu !
TOUR EIFFEL (551-19-59), 20 h. : Jean Sablon.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), 21 h., mat. dim. et le 19 à 15 h. 30 : Le Cabot de la République.
DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim. et le 19 à 15 h. 30 : Au nom du pèze et du fisc.
DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : Persiflons.

Le jazz

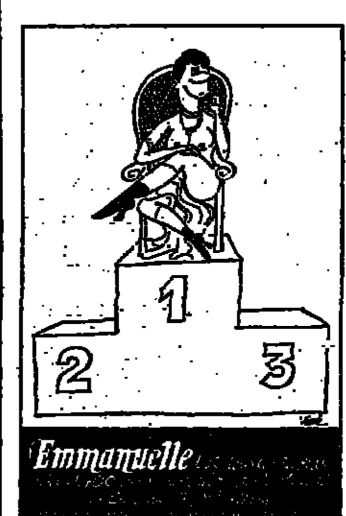
PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-24-24), le 21 à 21 h. : Barry White.
CARRE SILVIA-MONFORT, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), le 14 à 21 h. : Hootennany ; le 16 à 21 h. : New Farmers ; le 17 à 21 h. : Ted Curson (free music).
THEATRE ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 3e (278-46-42), les 15, 16 et 17 à 22 h. 30 : Steve Lacy.
AMERICAN CENTER, 261, bd Raspail, 14e (033-99-92), le 16 à 21 h. : Bill Coleman.
ABC II, 11, avenue du Président-Wilson, 16e : le 14 à 20 h. 30 : Groupe Moravagine.

Le cirque

Voir Nouveau Carré.
CIRQUE PINDER-JEAN RICHARD, porte de Pantin (anciens abattoirs de La Villette) (742-82-45, poste 225). A partir du 15.









RADIO-TÉLÉVISION

VU

C'est combien ?

Combien coûte un litre d'huile, une boîte de haricots verts, un paquet de chicorée, 500 grammes de pâtes, 1 kilo de sucre ? A nous de le dire à TF 1. A nous, à vous de courir les magasins, d'acheter ces cinq articles à leur prix le plus bas ou le plus haut et d'envoyer le ticket de caisse au « Fil des jours ». Pour quoi faire ? Pour inscrire ces chiffres sur un tableau noir.

On a déjà commencé mardi. On s'est aperçu — et on a noté — que l'huile d'arachide pouvait valoir de 6,72 F dans une grande surface à 8,50 F dans une petite épicerie. Belle découverte, dira-t-on. Les ménagères s'en doutaient un peu, non ? Et les organisations de consommateurs dressent périodiquement des bilans significatifs à cet égard.

On avait d'ailleurs pris soin d'expliquer d'abord à l'intention des distraites, des ignorantes, comment s'établit le prix (1,40 F) d'une tablette de chocolat. Depuis la plantation de cacao jusqu'au rayon de confiserie. La démonstration terminée, devant le montant des dépenses et la minceur des bénéfices — 3 centimes pour chacun, pour le fabricant, le distributeur et le marchand — on était tout ému, tout étonné de tant de générosité.

Et quand, dans trois semaines, le ministre des finances ou le directeur des prix viendra nous rappeler à l'écran — on les voit, on les entend d'ici — les raisons des différences dont nous aurons fait les frais, on sera fin prêt à rouvrir nos porte-monnaie et à organiser une souscription pour venir en aide aux petits commerçants.

Cessons de plaisanter. On n'est pas sans connaître les difficultés, les obstacles rencontrés par qui veut prendre, rue Cognacq-Jay, la défense du consommateur. Chez nous, ces émissions — elles rencontrent pourtant un succès énorme à l'étranger — sont beaucoup trop rares. Il semble qu'elles effarouchent les directions... Il faudrait donc féliciter les responsables de celle-ci. Il n'est peut-être pas inutile d'inciter le chaland à faire, s'il en a le temps, le tour de toutes les boutiques du quartier avant d'acheter son camembert. Mais il n'est peut-être pas utile non plus de donner bonne conscience à la télévision en se contentant de ce « hit-parade » des prix. Ce serait vraiment lui permettre de s'en tirer à bon compte.

Impression qu'on se moquait du monde, un peu plus tard encore, pendant le journal télévisé de l'A 2. On venait d'écouter les déclarations de M. François Mitterrand qui constatait, après l'ardeur des lendemains d'élections, le peu d'empressement à inviter aujourd'hui les leaders de l'opposition dans les studios. A quoi M. Jean-Marie Cavada n'a pas craint de rétorquer, sur un ton de plaisante sévérité, que le secrétaire général du P.S. était passé trois fois sur cette chaîne depuis le début de l'année. En se gardant bien de spécifier que c'est l'écrivain et non l'homme politique qui a été invité à « Aujourd'hui, Madame » et à « Apostrophes ».

CLAUDE SARRAUTE.

M. YVES SABOURET AU GROUPE MATRA

M. Yves Sabouret va entrer dans le groupe Matra. Il assistera M. Jean-Luc Lagardère, administrateur, directeur général de Matra et vice-président délégué d'Europe 1, « *dans l'ensemble de ses responsabilités, avec vocation plus particulière dans le domaine administratif et financier* ». Ancien conseiller pour les affaires économiques et sociales de M. Pierre Messmer lorsque ce dernier était premier ministre, M. Sabouret, qui était depuis juillet 1974 directeur du cabinet de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, prendra ses nouvelles fonctions à compter du 1er juillet.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 14 MAI

— *Le débat à l'Assemblée nationale* est retransmis sur TF 1 à partir de 16 heures.

— *Le Parti des forces nouvelles* exprime son point de vue à la « tribune libre » de FR 3 à 19 h. 40.

— *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'industrie, répond aux questions de Jean-Pierre Adine (*le Point*), Gabriel Farkas (*France-soir*), Alain Hervé (*le Nouvel Observateur*), Georges Leclerc et François de Closets (Antenne 2) sur le problème de l'énergie (Antenne 2, 20 h. 30).

JEUDI 15 MAI

— *Mme Angela Davis* est l'invitée de Jean-Pierre Elkabbach, sur France-Inter, à 13 heures.

— *MM. Jean Destremeau*, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et *Jean-Claude Boussac*, participent au journal de Philippe Bouvard sur R.T.L., à 13 h.

— *Le Sénat* est le sujet des « deux cents minutes » de France-Culture, à partir de 14 h. 05.

— *M. Pierre Abelin*, ministre de la coopération, est interviewé par Jacques Chancel sur France-Inter, à 17 heures.

— Les *Démocrates sociaux* exposent leur opinion à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MERCREDI 14 MAI

● CHAINE I : TF 1

20 h. 35 Variétés : Une heure avec Claude François, product M. Arnaud : réalis. J.-P. Piero

21 h. 35 Reportage : Vivre à Bonneuil, réal. G. Seligman.
Fondée en 1969 par Maud Mannoni, l'école de Bonneuil recueille dans la journée, ou « place » chez des artisans, une douzaine d'enfants autiques, psychotiques, caractériels ou simplement inadaptés. Le « reportage » passe ici de la réflexion à la mise en accusation d'un système qui définit « différence » par « aliénation ». Qui est fou ? Et peut-on filmer ce qui échappe aux catégories de la normalité ?

● CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30 Le point sur l'A 2, de J. Sallebert et G. Leroy.
Le problème de l'énergie.

21 h. 15 Football : finale de la Coupe des vainqueurs de coupe (seconde mi-temps).
Ferencvaros-Dynamo Kiev.

● CHAINE III : (couleur) : FR 3

20 h. Emissions régionales.
La cervelle d'autrui, de P. Dumayet, avec Roland Barthes.

20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle John Huston) : « les Racines du ciel », de J. Huston (1958), avec E. Flynn, J. Greco, T. Howard, E. Albert, O. Welles.
D'après un roman de Romain Gary. Au Tchad, un ami des bêtes cherche à assurer la sauvegarde des éléphants. Quelques personnages à la recherche d'une raison de vivre se joignent à son action directe contre les chasseurs.

FRANCE-CULTURE

20 h., Arthur Rimbaud, par V. Forrester ; 21 h., Le monde insolite ; 21 h. 30, Orchestre de chambre de Radio-France, direction J. Komives : « Sérénade Haffner » (Mozart), violon D. Rémy ; 22 h. 30, Entretien avec Maurice Roche ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En direct de la B.B.C. Orchestre philharmonique de Londres, direct. C.-M. Giulini, soliste J. Baker : « Egmont », ouverture (Beethoven), « Nuits d'été » (Berlioz), « Symphonie n° 9 » (Schubert) ; 22 h. 5, Hors gravures ; 23 h. (S.), Le concert du bibliophile.

JEUDI 15 MAI

● CHAINE I : TF 1

20 h. 35 Série. — Columbo : « Candidats au crime », de B. Sagal, avec P. Falk.
Un complot viserait — selon des bruits mal intentionnés — l'un des candidats aux élections sénatoriales.

21 h. 30 Magazine de reportage : Satellite.
« En quête d'indulgences » ; un reportage sur l'afflux de population à Rome, à l'occasion de l'Année sainte. « Main basse sur le pétrole » (sous réserves).

● CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35 Dramatique : « Bérénice », de Racine. Réal. R. Rouleau, avec D. Lebrun, L. Terzieff, R. Rimbaud, M. Herbault, A. Valtier, P. de Boysson, C. Vaneau.
Par souci de fidélité à l'œuvre initiale, cette tragédie de l'amour se déroule dans un palais baroque : recherche d'un compromis en matière de décors et de costumes, effort de « sensibilité » dans le jeu des acteurs. « Lorsqu'on s'attaque à un texte comme ça, il faut le réaliser comme il a été écrit », dit Raymond Rouleau.

● CHAINE III : (couleur) : FR 3

20 h. Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30 Un film, un auteur : « la Chambre ardente », de J. Duvivier (1961), avec N. Tiller, J.-C. Brialy, C. Rich, P. Pradier, W. Giller, E. Scob
Mathias Desgrez, châtelain de la Forêt-Noire et lointain descendant du policier qui livra jadis la marquise de Brinvilliers à la « chambre ardente » de Louis XIV, a-t-il été empoisonné par un de ses héritiers ou par le fantôme vengeur de celle qui avait maudit son ancêtre ?

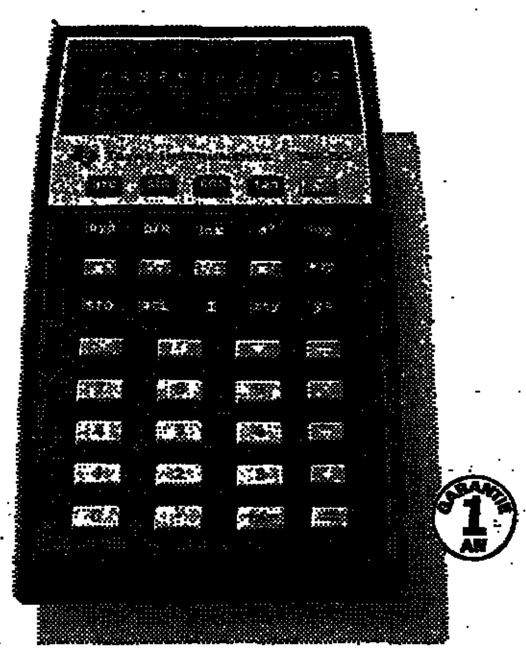
FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « la Bonne Vie », de M. Deutsch (réalisation J.-P. Colas), avec J.-P. Joris, Douchka, A.-M. Coffinet, A. Weber, J.-R. Caussimon, M. Barbulée, suivi d'un débat : Le théâtre et la vie vers un nouveau réalisme ? avec l'auteur, R. Allio, D. Lindenberg, S. Moati, J.-P. Vincent ; 22 h. 30, Entretien avec Maurice Roche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105, Orchestre de chambre de Radio-France, direction R. Albin, avec le concours de N. Chaudeau, soprano, C. Giroux, soprano, J. Capderou, mezzo, E. Chojnacka, clavecin : « Adagio pour cordes » (A. Jolivet), « Symphonie » (H. Barraud), « Scène » (B. Gillet), « la Grande Danse macabre des femmes » (P. Israël-Meyer) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.





CARNET

Réceptions

— A l'occasion du vingtième anniversaire de la signature du traité d'Etat autrichien, M. Otto Eiselberg, ambassadeur d'Autriche, a donné, mardi 13 mai, un déjeuner auquel assistait notamment MM. Antoine Pinay (qui signa au nom de la France le traité à Vienne en 1955), Maurice Couve de Murville, Louis Joxe, ainsi que les ambassadeurs des Etats-Unis et de l'U.R.S.S.

Naissances

— M. Jean-Marie Delarue et Mme, née Anne Denis, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille

Maëlle.

2 bis, rue Malar, Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

M. Jean-Pierre Lorriaux
avec
Mlle Catherine Gentil,

le 16 mai 1975.

— M. Charles Morani et Mme, née Carbone,
M. Jacques Chailley et Mme, née Pompei,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Michèle Morani,
François Chailley-Pompei,

célébré dans l'intimité à Quercitello (Corse), le 18 avril 1975.

Décès

— Le docteur Guy Allin,
Le pasteur et Mme Michel Allin et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Allin et leurs enfants,
Mlle Muriel Allin,
Le docteur Olivier Allin,
Le docteur et Mme Olivier Monod,
Mme Robert Bruce,
Les docteurs Pierre et Madeleine Bruce,
Mme Luce Puzyna,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Guy ALLIN,
née Violette Bruce,
docteur en médecine,

survenu le 11 mai, dans sa soixante-douzième année.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le mardi 13 mai.

23, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif.
20, rue Villedieu, 25700 Valentigney.

— On nous prie de faire part de la mort de

M. Gabriel A. BERNARD,
journaliste, homme de lettres et cinéaste,

survenue à Paris, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 15 mai, à 16 heures, en l'église Saint-Roch à Paris, et l'inhumation au cimetière de Marnes-la-Coquette (92).

De la part de ses amis, de Mme Marguerite Goülin, et de la Sté Urbanime.

100, boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès du

colonel Jean BRO.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 28 mars, en l'église de Sainte-Bauzille de la Sylve (Hérault).

— Nous avons la douleur de faire part du décès de

Valérie BRUN,

survenu le 13 mai, dans sa treizième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-François-de-Sales, sa paroisse, 6, rue Brémontier, Paris (17e), à 10 h. 30, le vendredi 16 mai.

201, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges DELEULE,

dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 mai, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-du-Bon-Secours, Bois-Colombes (92).

De la part de ses enfants, petits-enfants, parents, amis et alliés.

1, rue Philippe-de-Metz, 92270 Bois-Colombes.

— M. Henri Peretti,
Ses enfants et petits-enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri PERETTI,

survenu le 8 mai à Casablanca

née Marie-Rose Bellini,

(Maroc).

— M. Alain ROCHE, I.H.P., et Mme, née Glotz, ont la douleur de faire part du décès de leur fille

Isabelle,

survenu accidentellement le samedi 10 mai.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mlle Denise Rottier, avocat à la cour,
a la douleur de faire part du décès de

Mme Albert ROTTIER,
née Suzanne Robin,

survenu le 13 mai, en son domicile, 146, rue de Rivoli, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 mai à 10 h. 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Alice SAILLENFEST,

endormie dans la paix du Seigneur des suites d'une longue et douloureuse maladie, le 12 mai.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 15 mai, à 8 h. 30, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, *sa paroisse, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris-12e.*

Elles seront suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue des Fougères, 75020 Paris.
Abbaye Notre-Dame-de-Jouarre (77640).

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques de sympathie reçues lors du décès de la

baronne
Jean d'ARTHUYS DE CHARNISAY,

Le baron et la baronne Paul d'Arhuys de Charnisay,
Le comte et la comtesse de Chanay,
Le comte et la comtesse Alain de Chanay,
Le baron d'Arthuys de Charnisay,
Le comte et la comtesse de Corneillan,
prient de trouver ici leurs remerciement émus.

— Mme Pierre Cabaud,
Ses enfants,
Et toute la famille,
profondément émus par les nombreux *témoignages de sympathie* qu'ils ont reçus lors du décès de

Pierre CABAUD,

expriment leurs sentiments de vive gratitude à toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin.

— Très touchés par les témoignages de sympathie qui leur sont parvenus à la suite du décès de leur président-directeur général,

Pierre CABAUD,

le conseil d'administration et les membres du personnel de la Société nouvelle Pathé-Cinéma remercient tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

— Mme Emmanuel Lancial, remercie vivement toutes les personnes qui lui ont manifesté leur sympathie lors du décès de

M. Emmanuel LANCIAL.

— Roanne - Paris - Lyon.
M. Samuel Resnik,
M. et Mme Léon Gokhman, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Boris Riesnik, leurs enfants et petits-enfants,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui par leur présence *et leurs messages leur ont manifesté* leur sympathie lors du décès de

Mme Samuel RESNIK,
née Sonia Gokhman.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

Mlle Juliette DUBOIS
(le 21 mai),
professeur honoraire
d'éducation physique,
ex-soliste
de la maîtrise de danse
Janine Solane,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue, estimée, aimée, en union avec l'eucharistie célébrée à Roscoff, sa dernière demeure.

Avis de messe

— On nous prie d'annoncer qu'à la demande de ses amis, une messe sera célébrée, le mercredi 21 mai à 8 h. 30, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet (39, boulevard Saint-Germain), à la mémoire de

Charles BOURRIE,
directeur honoraire
de la S.N.C.F.,
commandeur de la Légion d'honneur.

La famille y assistera.

Ordinations

— Mme Thaddée Tyl, née M. J. de Lesquen du Plessis Casso,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la joie d'annoncer que le

Père Dominique Tyl S.J.,

sera ordonné prêtre le 16 mai, en l'église de la Sainte-Famille, à Taipei (Taiwan-R.O.C.), par Mgr Stanislas Lwo-Kwang, archevêque de Taipei.

2, place F.-Sauvage, 76310 Sainte-Adresse.

Bienfaisance

— La Junior Guild de la cathédrale américaine, 23, avenue George-V, à Paris (8e), organise deux ventes-braderies : le 14 mai de *10 h. à 16 h. et le 15 mai de 10 h.* à 14 h., dans le but d'aider diverses bonnes œuvres françaises et réaliser des enregistrements de livres à l'intention des aveugles.

Communications diverses

— La société hippique de l'Ecole spéciale des travaux publics tiendra, jeudi 15 mai à 18 h. 30 au club-*house de l'Etrier, route de Madrid,* à Neuilly, un cocktail de presse, à l'occasion du concours hippique national des 24 et 25 mai, qu'elle organise avec le club des Habits rouges.

— L'Association nature et progrès organise une réunion sur le thème des technologies douces, jeudi 15 mai à 19 h. 30, 44, rue de Rennes, à Paris (6e).

— Le groupe « assurances » des anciens de Sciences-Po organise, le 21 mai, un dîner-débat animé par M. Pierre Esteva, administrateur-directeur général de l'U.A.P., sur « *La situation de l'assurance française en 1975 et ses perspectives d'avenir* ». Renseignements et inscriptions : groupe « assurances » des anciens de Sciences-Po, 187, boulevard Saint-Germain, Paris-7e. Tél. :

— Le Comité des enseignants amis d'Israël, et le Front commun pour Israël appellent à célébrer, par un défilé silencieux, le 14 mai de 17 h. à 19 h. 30, devant le groupe *scolaire, 10, rue des Hospitalières-*Saint-Gervais à Paris (4e), le trente-quatrième anniversaire de la rafle d'enfants juifs des écoles de Paris, morts en déportation, et le premier anniversaire de l'assassinat des élèves israéliens de Ma'alot.

— Le centre culturel hellénique, qui se propose de présenter au public les jeunes artistes grecs, donne sa première exposition du 13 au *31 mai, 23, rue Galilée (de 11 h.* à 13 h. et de 15 h. à 19 h.).

Visites et conférences

JEUDI 15 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., entrée Sorbonne, place Auguste-Comte, *Mme Chapuis : « Exposition Palladio ».* — 15 h., entrée de l'église, Mme Pennec : « Les cryptes de l'église Saint-Sulpice ». — 15 h., entrée du château, Mme Zujovic : « Souvenirs du roi de Rome et de l'époque impériale au château de Bois-Préau : le tombeau de l'impératrice Joséphine à Rueil ». — Réunion des musées nationaux, musée du Louvre, 10 h. 30 et 15 h. : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais). — 14 h. 30, 12, rue Surcouf : « Le Musée des tabacs et allumettes » (l'Art pour tous). — 15 h., 22, rue Vieille-du-Temple : « Le Marais, les Halles, le centre Beaubourg » (A travers Paris). — 15 h., 2, place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée, ses jardins, ses mosaïques » (Mme Just). — 15 h., 254, rue Saint-Martin : « Œuvres d'art de Saint-*Nicolas-des-Champs* » (Histoire et Archéologie). — 15 h., en haut des marches : « L'Opéra » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 30, centre Sèvres, 35, rue de Sèvres : « Secours d'urgence d'un médecin après l'ouragan Fifi en Honduras » (Mme Agnès Prévost). — 20 h. 30, 26, rue Bergère : « Mystique et vie quotidienne » (M. J. Chevalier). — 20 h. 30, Maison argentine, 83, avenue Henri-Martin : « Le symbole dans le mythe : Quetzalcoatl et Osiris » (M. F. Schwarz). — 21 h., Loge unie des théosophes, 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita : les fondements de la confiance en soi ».

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

S. 1 - Tableaux anc., mbles *et obj.* d'art, principalem. XVIIIe. MM. Ananoff, Lacoste, Me Delorme.
S. 2 - Bx sièges et mbles. Me Bondu.
S. 6 - Tablx mod. et anc., objets d'art d'Extrême-Orient, argenterie, ameublt XVIIIe, sièges et mbles anc. et style, tapisseries. MM. Marumo, Portier, Canet, Me Lenée.
S. 7 - Autographes, armes, estampes et tablx mod. MM. Castaing, Johnson, Mlle Callac, Me Oger.
S. 10 - Extrême-Orient. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 11 - Bons meubles. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud.

VENTES

S. 8 - Autographes, documents et divers. M. Castaing, Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTE A CHARTRES

PRESSE

NOUVELLES NÉGOCIATIONS OUVERTES A « FRANCE-SOIR »

L'intersyndicale et la Société des journalistes de *France-Soir*, déclare un communiqué publié, le mardi 13 mai, « *ont eu au cours de ces derniers jours des négociations avec M. Ferry, directeur général du groupe FEP.*

» *A l'issue de ces discussions, l'arrivée d'un nouveau directeur de la rédaction a été reportée. De nouvelles négociations se dérouleront entre les représentants de la rédaction et la direction de FEP afin de rechercher les solutions aux problèmes qui touchent la rédaction de France-Soir. Celle-ci avait décidé, au cours d'une assemblée générale, le 9 mai, une grève de quarante-huit heures à compter du jour où le nouveau directeur de la rédaction, venant de l'extérieur et nommé par M. Ferry, arriverait dans un journal frappé de licenciements.* »

Enfin, les licenciements décidés dans le cadre du plan de redressement du groupe FEP ne toucheraient plus, selon l'intersyndicale, que quatre journalistes au lieu de trente, compte tenu [illegible] est vrai que dix-huit rédacteurs quittent volontairement l'entreprise.

● *La grève des journalistes athéniens* a pris fin dans la nu[illegible] du 13 au 14 mai, après deux se[illegible]maines de conflit, les propri[illegible]taires des journaux ayant sati[illegible]fait les revendications salarial[illegible] présentées. Au terme d'un acco[illegible] signé peu après minuit, il a é[illegible] accordé 30 % d'augmentation [illegible] salaires (25 % rétroactiveme[illegible] depuis le 15 avril et 5 % à part[illegible] du 1er juillet) sur la base [illegible] salaire actuel pour les salai[illegible] inférieurs à 15 000 drachm[illegible] 22 % pour les salaires allant j[illegible]qu'à 20 000 drachmes et 18 % p[illegible] les salaires jusqu'à 25 000 drac[illegible]mes par mois. L'accord prév[illegible] en outre un plus grand nom[illegible] de jours fériés. — *(A.F.P.)*

● *L'oscar 1975 de la presse d'entreprise*, décerné par l'Union [illegible] journaux et journalistes d'ent[illegible]prises de France, a été remis [illegible] 13 mai à M. Jean-Louis Co[illegible] rédacteur en chef du jour[illegible] interne de la société Ugi[illegible] Kuhlmann.

Le second prix a été attribué [illegible] journal d'entreprise de la soc[illegible] La Cellulose du Pin, le troisiè[illegible] prix à *Citroën-Information*. P[illegible] le vingtième anniversaire [illegible] l'association, le jury comp[illegible] notamment de MM. Claude E[illegible]*langer, directeur général du P[illegible]sien libéré* et Gilbert Broye[illegible] président de l'U.J.J.E.F., a ég[illegible]ment attribué un oscar h[illegible] concours au journal interne [illegible] Total, et une mention spéc[illegible] au mensuel des Wagons-Lits.

● *M. Peter Galliner* (Grand[illegible]-Bretagne) a été nommé ma[illegible] 13 mai directeur général [illegible] l'Institut international de presse, dont l'assemblée génér[illegible] est réunie à Zurich depuis [illegible] lundi 12 mai.

● *Mondes asiatiques* est le n[illegible]veau titre de la revue trimestrie[illegible] de l'Association pour une me[illegible]leure connaissance de l'As[illegible] (54, rue de Varenne, 75007 Par[illegible] publiée jusqu'en 1974 sous le n[illegible] de *France-Asie*. Au sommaire [illegible] premier numéro de *Mondes as[illegible]tiques* figurent notamment le te[illegible] de l'entretien du 3 août 1965 ent[illegible] M. André Malraux et le préside[illegible] Mao Tse-toung, un article [illegible] M. François Missoffe sur la situ[illegible]tion économique de la Malais[illegible] ainsi que des études sur le pr[illegible]blème démographique en Indon[illegible]sie, les relations entre employeu[illegible] et salariés au Japon, les sociét[illegible] coopératives en Thaïlande et [illegible] question de Taiwan.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





AUJOURD'HUI

Journal officiel

S MEMBRES DE LA COMMISSION NATIONALE DU DROIT DE RÉPONSE SUR LES ANTENNES DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

Le *Journal officiel* du 14 mai blie deux décrets relatifs au oit de réponse sur les antennes la radiodiffusion - télévision ançaise.

Le premier fixe les modalités application de ce droit de ponse, dont nous avons déjà nné les principales dispositions *Monde* du 27 mars), au oment où le conseil des minis-s l'avait adopté.

Le second décret donne la liste s membres de la Commission tionale du droit de réponse sur s ondes, qui se saisit des *différends en cas de litiges* :

Président : M. Marc Barbet, ésident de la section de l'intéur du Conseil d'État.

Vice-président : M. Pierre Ornneau, président adjoint de la ction du contentieux du Conseil État.

Membres titulaires : MM. Pierre ongin, conseiller à la Cour de ssation ; André Martin, conseil- à la Cour de cassation ; Jules ntonini, membre du Haut nseil de l'audio-visuel.

Membres suppléants : M. Jeanlaude Périer, conseiller d'État ; Michel Franc, maître de reêtes au Conseil d'État ; me Françoise Flipo, conseiller érendaire à la Cour de cassan ; M. Yves Mommet, conseiller férendaire à la Cour de cassan ; Mme Simone Servais, mistre plénipotentiaire, membre Haut Conseil de l'audio-visuel.

***

Sont publiés au *Journal officiel* 14 mai 1975 :

ES DECRETS

● Relatif à l'organisation du oit de réponse sur les antennes la radiodiffusion - télévision ançaise et modifiant le décret 30 septembre 1953 portant forme du contentieux administatif ainsi que le décret du 8 novembre 1953 portant règlement d'administration publique our son application.

● Modifiant le statut du Théâe national de l'Odéon.

● Relatif au Théâtre national Chaillot.

N ARRETE

● Fixant les taux journaliers l'indemnité de mission et de demnité de tournée allouée aux rsonnels civils de l'État se déplant sur le territoire métropolin de la France (1).

(1) Ce texte sera ultérieurement blié en fascicule séparé.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. - COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
14 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
115 F	210 F	307 F	400 F
IL. - TUNISIE			
125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

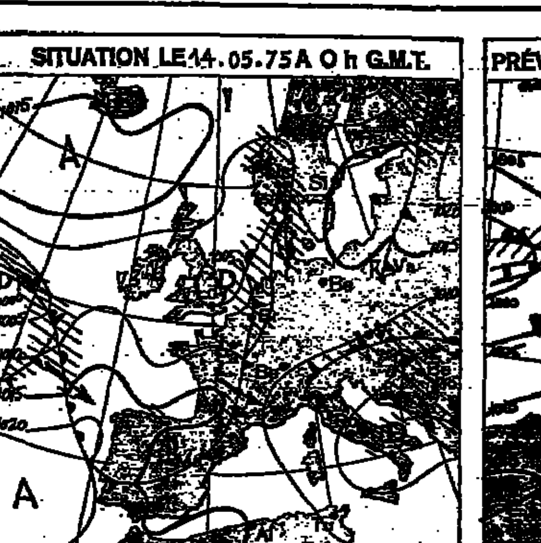
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 15.5.75 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 14 mai à 0 heure et le jeudi 15 mai à 24 heures :

Dans le courant perturbé qui s'est établi à basse latitude de l'océan Atlantique à l'Europe occidentale, la perturbation située au nord-ouest de la péninsule Ibérique, en progressant vers l'est, commencera jeudi à affecter l'ouest de la France. Nos autres régions *bénéficieront* d'une amélioration temporaire.

Jeudi, le temps deviendra progressivement très nuageux vers la fin de la matinée près des côtes de l'Atlantique. Ce type de temps, accompagné de nouvelles pluies, s'étendra le soir de la Bretagne à l'ouest du Massif Central et au Bassin aquitain, avec des vents de secteur sud qui se renforceront. Sur ces régions, les températures maximales varieront peu.

Sur le reste de la France, le temps instable s'atténuera et, si quelques averses résiduelles sont encore probables au début sur le Nord, le Nord-Est et le nord des Alpes, dans l'ensemble le temps sera assez ensoleillé avec des nuages passagers. Cependant, dans les premières heures de la matinée, on observera parfois des brouillards ou des nuages bas brumeux dans les vallées de l'intérieur.

Les vents seront faibles et les températures diurnes, après un début de matinée un peu frais, seront généralement en hausse par rapport à celles de la veille.

Mercredi 14 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 011,3 millibars, soit 758,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 mai ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Biarritz, 17 et 12 degrés ; Bordeaux, 16 et 7 ; Brest, 13 et 7 ; Caen, 16 et 6 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 18 et 10 ; Dijon, 20 et 11 ; Grenoble, 17 et 6 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 18 et 8 ; Marseille, 25 et 14 ; Nancy, 18 et 7 ; Nantes, 16 et 7 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 15 et 8 ; Pau, 16 et 10 ; Perpignan, 21 et 14 ; Rennes, 16 et 8 ; Strasbourg, 20 et 6 ; Tours, 16 et 8 ; Toulouse, 16 et 10 ; Ajaccio, 19 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 15 et 11 degrés ; Athènes, 20 et 16 ; Bonn, 21 et 6 ; Bruxelles, 14 et 10 ; Le Caire, 30 et 25 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 11 et 7 ; Genève, 19 et 6 ; Lisbonne, 19 et 11 ; Londres, 16 et 8 ; Madrid, 23 et 7 ; Moscou, 27 et 15 ; New-York, 21 et 16 ; Palma-de-Majorque, 23 et 6 ; Rome, 19 et 13 ; Stockholm, 11 et 5.

Les services ouverts et fermés pour les fêtes de la Pentecôte

PRESSE. — Les quotidiens paraîtront normalement le lundi 19 mai.

BANQUES. — Elles seront fermées le lundi 19 mai, ouvertes aux heures habituelles le vendredi 16.

GRANDS MAGASINS. — Ils seront fermés le lundi 19 mai, ouverts aux heures habituelles le samedi 17.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses guichets et services d'accueil situés 10-12 et 18, rue Viala (Paris-15e), 9, rue de Liège (Paris-9e), 64-68, rue du Dessous-des-Berges (Paris-13e), 7, rue du Général-de-Gaulle (Maisons-Alfort) et tour Ouest, carrefour Pleyel (Saint-Denis) seront fermés du vendredi 16 mai à 12 h. jusqu'au mardi 20 mai au matin. Resteront ouverts le 16 mai après-midi les centres de diagnostic et de soins, ainsi que les cliniques dentaires.

SÉCURITÉ SOCIALE. — Les caisses de Sécurité sociale seront fermées du vendredi 16 mai à 14 h. 30 au mardi 20 mai au matin.

R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés le lundi 19 mai.

S.N.C.F. — La S.N.C.F. mettra en circulation, au départ des six gares parisiennes, le vendredi 16 mai, 388 trains dont 95 supplémentaires et, le samedi 17 mai, 317 trains dont 64 supplémentaires.

P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le lundi 19 mai. Seront ouverts, toutefois, ceux qui le sont habituellement le dimanche. En outre un bureau sera ouvert, de 9 h. à 11 h., au *chef-lieu de chaque canton*. Tous ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 h., la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

MUSÉES. — Tous les musées nationaux seront ouverts le dimanche 18 mai. Ils seront fermés le lundi 19 mai, à l'exception du musée de Cluny, du musée Rodin, du musée national du château de Versailles, du musée national du château de Fontainebleau, du musée national du château de Compiègne, du musée national du château de Pau.

Les expositions « Dessins italiens de l'Albertina de Vienne » au musée du Louvre et « Catalognes et courtepointes de l'Ancien Québec » au Musée national des arts et traditions populaires seront ouvertes le dimanche 18 mai et fermées le lundi 19.

Le Musée de l'armée, le Musée des plans-relief, le Dôme royal et l'église Saint-Louis des Invalides seront ouverts au public le lundi 19 mai, de 10 heures à 17 heures.

Le musée Marmottan sera fermé le lundi 19 mai, il sera ouvert le dimanche 18 mai.

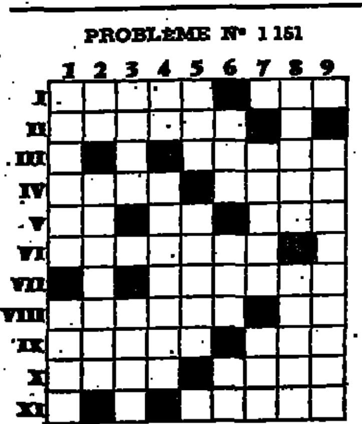
La Bibliothèque nationale sera fermée le lundi 19 et le mardi 20 mai. Les expositions seront ouvertes.

Le Musée des arts décoratifs sera fermé le lundi 19 mai. Les expositions seront ouvertes. L'exposition Mithila est prolongée jusqu'au lundi 26 mai au soir.

SPECTACLES. — Voir « le Monde des arts et des spectacles ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 151



HORIZONTALEMENT

I. Son théâtre fait l'objet d'une étude attentive ; Sa ténacité lui fait trouver un emploi. — II. Flottent en se répandant. — III. Fille ou garçon. — IV. Méprisé par les emballeurs ; Prouver qu'on a le sens des nuances. — V. D'un auxiliaire ; Fin de participe ; Battue par ce qui l'entoure. — VI. Prénom féminin. — VII. Dur et acide quand il est vert. — VIII. Surveillait le chemin que prenaient ses fils ; Abréviation. — IX. Portent un chapeau ; Romancier. — X. Ses attributions étaient multiples ; Détale. — XI. On peut se reposer sur eux les yeux fermés.

VERTICALEMENT

1. Ne sourit à personne ; Figure mythologique. — 2. Abréviation ; Peu raffinées. — 3. Sur la Saale ; Jadis honoré. — 4. Ebranlé ; Pleurent à chaudes larmes. — 5. Unité ; Fièvres de courte durée. — 6. Résultat de vibrations ; Fond de calice ; Divinité. — 7. Jettent une note sombre au cœur d'un foyer ; Onomatopée. — 8. Localité de France ; Mit en quarantaine. — 9. Très malmenées.

Solution du problème n° 1 150

Horizontalement

I. Nomade ; AV. — II. Iman ; Ana. — III. Déménager. — IV. Ramions. — V. Ni ; Rea. — VI. EP ; Tael. — VII. Rôt ; Diu. — VIII. Grenat ; Ag. — IX. Écrémeuse. — X. Rée ; Peu. — XI. Edesse ; RR.

Verticalement

1. Nid ; Bergère. — 2. Omer ; Porc. — 3. Maman ! ; Terre. — 4. Anémie ; Nées. — 5. Ni ; Dames. — 6. Aortite. — 7. Agneau ; UP. — 8. Anesse ; Aser. — 9. Var ; Lugeur.

GUY BROUTY.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,08
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

JEUNES CADRES HEC - ESSEC - SUP. DE CO.

Vous recherchez une situation d'avenir.

Grâce à la dimension internationale de notre Groupe et à la diversité de ses activités, nous pouvons satisfaire vos aspirations.

Tout en vous garantissant la stabilité de votre emploi, nous vous offrons la possibilité d'acquérir une expérience très variée en évoluant, en fonction de vos aspirations, dans les différentes filières de nos Sociétés en France ou à l'Etranger.

Nous vous proposons une première affectation (pour une période de 2 à 3 ans) sur 1 poste d'

INSPECTEUR COMMERCIAL

dans l'un des secteurs suivants :
- SOMME/PAS DE CALAIS
- MEURTHE ET MOSELLE
- AUBE

Le salaire de départ sera fonction de l'âge et de la formation d'origine ; Il se situera entre 51.000 et 60.000 F. par an et progressera rapidement.

Adresser un C.V. détaillé ainsi qu'une photo récente à No 7373, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. Nous vous fournirons tous renseignements complémentaires au cours d'un entretien à notre Siège Social.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NORD DE PARIS
recherche
pour développer son service de Conseil et Formation auprès des P.M.I.

3 Conseillers d'Entreprises

(1 : Gestion - 2 : Marketing - 3 : Formation.)
Expérience en entreprise indispensable.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : No 8.550, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.
Discrétion absolue assurée.

BANQUE PRIVEE SUD EST

FILIALE DE LA BANQUE DE L'
UNION EUROPEENNE
recherche

CHEF D'AGENCE
CLASSE VII

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA GESTION
- Formation supérieure générale et/ou bancaire.
- EXPERIENCE BANCAIRE d'HOMME d'AGENCE avec polyvalence ENTREPRISES/PARTICULIERS (Banque de dépôts).
- Très commercial. Bon animateur. Excellent contact.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., CV détaillé, rémunér.. et phot. (ret.) ss réf. 3217 à

SC sélection conseil 6 PLACE DU MARECHAL JUIN 75017 PARIS

GROUPE NOBEL BOZEL

Dans le cadre de son développement international
BOZEL ELECTROMETALLURGIE
renforce son service Travaux Neufs, basé à ANGLEFORT - Ain (proximité lac du Bourget).
A cet effet, nous recherchons

LE CHEF DE SON SERVICE TRAVAUX NEUFS

Il dirigera un service de 20 personnes, comprenant notamment quatre ingénieurs de projet et un bureau d'études. *Référence M 150 A*

DEUX INGENIEURS CHEFS DE PROJET

chargés de l'étude , de la conception et de la réalisation jusqu'à leur mise en route, d'installations nouvelles en France et à l'étranger. *Référence M 151 A*

Ces postes s'adressent à des ingénieurs de formation Grande Ecole, possédant suivant l'importance du poste proposé, une expérience de 5 à 10 ans au moins en engineering et travaux neufs, acquise de préférence dans l'industrie lourde.
Bonne connaissance de l'Anglais; Espagnol souhaité.

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé, photo récente et rémunération envisagée, en rappelant la référence du poste choisi à NOBEL BOZEL, Département Encadrement, Tour Roussel Nobel, cédex 3 - 92080 PARIS LA DEFENSE.

Très important Groupe industriel recherche pour une de ses unités 40 km de Lyon - 500 personnes.

DIRECTEUR D'USINE

ACTIVITE :
— mécanique et chaudronnerie.

FORMATION :
— Ingénieur Grande Ecole.

EXPERIENCE :
— plusieurs années dans poste similaire.

ATTRIBUTIONS PRINCIPALES :
— production, achats, gestion, relations avec représentants du personnel.

Poste nécessitant forte personnalité, capable de s'imposer par ses connaissances techniques, de gestion et aptitudes travail en équipe.

Envoyer curriculum vitae sous no 7.326, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

Parfums Christian Dior

transférant l'ensemble de leurs activités techniques et administratives recrutent pour leur implantation à SAINT-JEAN-DE-BRAYE (45 Loiret)

Inspecteur Ventes Export

HOMME OU FEMME
Age minimum : 26 ans.

Formation commerciale. Excellente connaissance de l'angl.-allem. souhaitée. Nombreux déplacem.

Cette fonction nécessite une liaison étroite avec les différents services de l'entreprise (suivi des commandes et des opérations de ventes).

Sens aigu du contact humain - Situat. d'avenir.

Le candidat retenu devra résider dans la Région ORLEANAISE.

Adr. C.V., prétent. et photo, au Chef du Personnel, PARFUMS CHRISTIAN DIOR, B.P. 58 - 45800 Saint-Jean-de-Braye.

DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.

SOCIÉTÉ FABRIQUANT DES CONTRE-PLAQUÉS SPECIAUX
Region OUEST recherche

CADRE TECHNIQUE

- *30 ans minimum,*
- *Formation Ingénieur Chimiste ou équivalent.*

Rattaché directement à la Direction Commerciale de l'Entreprise, il sera chargé en collaboration avec la production et les laboratoires :
- de la Recherche et de la mise au point de produits nouveaux,
- de l'évolution des produits existants.

Le poste comporte des contacts variés, il requiert une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans des fonctions analogues.
Les candidats doivent avoir de l'ouverture d'esprit, de l'imagination, de l'intérêt pour la recherche appliquée et le sens du travail en équipe.

Si vous répondez à ces critères, écrire en envoyant C.V., prétentions et références *(discrétion absolue assurée)* sous no 75 052

CAPIC 18, rue Volney 75002 PARIS

EN BRETAGNE

nous recherchons pour
ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

DES INGÉNIEURS

TÉLÉCOM ou SUPELEC
Débutants ou expérience 3 ans maximum

Adresser C.V., photo et prét., no 7.251, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

MARSEILLE
DIRECTEUR TECHNIQUE

Ing. diplômé, Formation électricité et mécanique. Spécialisation industries thermiques acquise ou donnée par l'Entreprise.

Grandes capacités indispensables pour organiser, animer et contrôler la gestion de plusieurs affaires en France (avec bureau d'études et de recherches) et assurer l'expansion de la société.

Discrétion assurée. Dossier retourné au candidat. Cand. man., C.V. et prét., à SUD MARKETING, no 11.449, 21, rue Bonnefoy - MARSEILLE 13006.

Groupe d'Experts-Comptables Centre de la France.
recherche

COLLABORATEURS

titulaires au moins de deux Certificats supérieurs du Diplôme E.C dont celui de Révision, pour postes Responsabilité réclamant dynamisme et personnalité. Promotion rapide en fonction de l'adaptation aux emplois offerts. Possibilité à terme d'intégration au Groupe en qualité d'Associés

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à :
COGEP
B.P. 133
18004 BOURGES

PRODUITS CERAMIQUES DE TOURAINE
Effect. 715 — C.A. : 60 M.
recherche

CHEF COMPTABLE

niveau BTS ou DECS
Plusieurs années expér. néces. pour prendre en charge COMPTABILITE GENER. et ANALYTIQUE
Sera secondé par comptable analyt. confirmé

Facilité logement dans région agréable.
Env. C.V. détaillé photo et prétentions à Chef du Personnel PCT. 41130 SELLES-SUR-CHER

CHEF COMPTABLE
MORBIHAN

pour entreprise 90 personnes, 15 M. de C.A., disposant petit ordinateur de gestion. Adresser lettre manus. avec prétentions sous réf. 776.344 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur (2e), qui tr.

DIRECTION GÉNÉRALE
P. M. E.

Société construction mécanique en expansion, Ouest de la France, 200 personnes, recherche GESTIONNAIRE ayant expér. et goût des responsabilités.

Possibilité carrière intéressante pour candidat décidé.

Il sera répondu par une description détaillée du poste à toute personne ayant fait acte de candidature par l'envoi d'un C.V. manuscrit avec indication du salaire souhaité s/réf. no 776.343 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Société LIATAL 02000 LAON
recherche pour son service informatique équipé d'un ordinateur IBM 3/10 à disques (évolution IBM 3/15)

UN PROGRAMMEUR GAP II

Possibilité de logement
Env. C.V. détaillé et prétent. à M. A. Boudaud
Rue de Manoise, 02000 LAON
ou téléphoner M. Boudaud (23) 23-29-54.

Société VALLEE du RHONE
recherche

INGENIEUR-ELECTRICIEN

pour poste TECHNICO-COMMERCIAL comportant quelques déplacements à l'étranger.
Bonne connaissance anglais.
Quelques années d'expérience.

Ecrire no 5.920, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

I.U.T. de LANNION recherche pour enseignement pratique en électronique

INGENIEURS

Adresser candidatures à I.U.T. B.P.112 22302 - LANNION
Téléph. : (96) 38-43-34, poste 14.

GROUPE CHIMIQUE
recherche pour l'EST de la FRANCE

DIRECTEUR D'USINE

Formation grande école, chimie, A.M., I.D.N., électro-technique, etc.
L'usine de construction récente fonctionne en 4X8 et comprend une cinquantaine de personnes.
Logement assuré.

Envoyer C.V. et prétentions no 07.138 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Importance Société région LYONNAISE exerçant son activité dans l'automatisme
recherche

INGENIEUR

ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine de la variation électronique de vitesse et de bonnes connaissances en électronique de puissance.

ACTIVITES : études et développement.

Ecrire avec C.V. et prétention, no 7.552, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

FILIALE GROUPE INTERNATIONAL

160 PERS. - 40 MF/an
BASSE - NORMANDIE
(près ARGENTAN/FALAISE)
CADRE AGREABLE
recherche (création de poste)

Chef Comptable

RESPONSABLE
- COMPT. GENERALE.
- COMPT. ANALYTIQUE.
- TRESORERIE.

Service de 5 personnes.

28 ans minimum.
B.P. ou niveau. Connais. compt. anglo-saxonne. Informatique et Anglais appréciés.
EXPERIENCE
3 à 5 ans min. responsabilité de Chef comptable affaire taille comparable.

Lettre manuscr., C.V. détaillé, fonctions, sal. et photo. (ret.) sous référence 3.211 à

SC sélection conseil

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES CENTRE DE PARIS
recherche

INFORMATICIEN CHEF DE PROJET

ayant
- Bonne connaissance du secteur tertiaire
- Plusieurs années d'expérience dans la direction d'équipes d'analystes programmeurs
- 30 ans minimum

Envoyer C.V. et prétentions sous réf 2512 GAUTRON PUBLICITE 29 rue Rodier 75009 Paris qui transmettra

---

SOCIETE AMERICAINE
Filiale grand Groupe Industriel Français
recherche pour son Bureau Parisien (8ème)

SECRETAIRE-ASSISTANTE

TRES QUALIFIEE
(Sténo-dactylo indispensable)
Parlant parfaitement l'anglais et ayant si possible très bonne connaissance de l'arabe.
Adressez CV dét. à No 7439 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, q.tr.

SOCIETE MULTINATIONALE
recherche

HOMME DE 1er PLAN
120.000 F.

pour prendre en main la publicité et la promotion des ventes de ses produits industriels.
Env. C.V. man. + photo à No 7531 - CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CABINET INGÉNIEURS-CONSEILS
recherche

DIPLOMÉS

GRANDES ÉCOLES :
E.C.P. - A.M. - T.P. - E.S.S.E.C. - SUP de CO...

EXPERIENCE 1 à 2 ANS souhaitée : gestion, marketing, animation vendeurs, relations humaines - Informatique.
pour
CONSEILS - ETUDES et FORMATION

Ecrire avec C.V., photo et prétentions.

STAGE (Y.C.) 7, RUE ROY 75008 PARIS.

VOLVIC
recherche
INGÉNIEUR
responsable de la fonction
EMBALLAGE-CONDITIONNEMENT

Le candidat aura une expérience industrielle des produits de grande consommation, si possible dans le domaine de l'embouteillage.
Rattaché au siège de la société, il sera responsable de l'étude, des mises au point et de l'amélioration techniques des emballages (bouteilles, cartons, palettes, etc.), en fonction du produit, des manutentions et des transports.
La connaissance de l'anglais serait appréciée. Lieu de travail : BOURG-LA-REINE.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à VOLVIC - B.P. 41 - 92340 BOURG-LA-REINE.

Important Groupe Minier et Métallurgique
recherche

JEUNE INGENIEUR DES MINES

(Paris ou équivalent)

débutant ou éventuellement 1 ou 2 ans d'expérience.
Il est destiné à être Ingénieur d'Exploitation dans une mine en France pendant au moins 1 an et il pourra être affecté ultérieurement à une exploitation du Groupe à l'Etranger.

Adresser CV sous référence 10.502 à :



---

commerce extérieur

Banque Privée recherche

CADRE COMMERCE EXTERIEUR.

Le candidat aura acquis une expérience d'au moins 3 ans dans le financement à l'exportation :
- soit au sein d'une Banque
- soit au sein d'une société exportatrice.

Il sera l'Adjoint du Chef du Service Commerce Extérieur.

- Il aura la responsabilité de la gestion des crédits à l'exportation.
- Il sera chargé des contacts avec les autres banques et les autorités de tutelle.
- Il sera enfin amené à seconder le Chef de Service dans ses contacts avec la clientèle.

Nous souhaitons une formation universitaire ou une solide formation bancaire (ITB), la connaissance de l'anglais est nécessaire, d'autres langues dont l'espagnol seront appréciées.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. CCE/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 5, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

---

Importante Société Import-Export
recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION
LANGUE MATERNELLE ANGLAIS

Sténo-Dactylo français-anglais ayant expérience Commerce International.

SOCIETE INDUSTRIELLE DE MATERIEL AUTOMATIQUE,
51, avenue Franklin-Roosevelt, PARIS - 359-68-36.

offres d'emploi

BANQUE ROTHSCHILD

recherche pour ses nouvelles Agences

à PARIS

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Niveau CLASSE IV ou V

Les candidats devront justifier d'une bonne expérience des services bancaires.
Excellente présentation et contact humain sont les caractéristiques personnelles requises pour s'intégrer à une équipe de qualité.

ATTACHÉS DE DIRECTION

spécialistes titres et bourses

Les candidats devront posséder une connaissance approfondie depuis plusieurs années dans ce domaine et une expérience confirmée de la clientèle privée. Age indifférent.

Adr. lettre man., C.V. et photo, Banque Rothschild, Division du Personnel, 21, rue Laffitte, 75009 Paris.

Un groupe de grande notoriété spécialisée dans l'édition et la vente par correspondance recherche :

CHEF du DÉPARTEMENT BUDGET et ANALYSES

Le Directeur Administratif et Financier de ce groupe recherche pour l'assister personnellement un collaborateur dont le rôle consistera *principalement à élaborer le budget de 3 sociétés* en fonction des objectifs de la Direction Générale, à analyser les prix de revient et les marges brutes, à assumer un certain nombre de missions sur des problèmes de gestion et suggérer les mesures appropriées. Ce poste d'état major conviendrait à un candidat de formation supérieure ayant dans ce domaine au une première expérience de 4 à 5 ans dans une société anglo saxonne. *Réf. M. 51.*

CHEF du DEPARTEMENT JURIDIQUE et CONTENTIEUX

Rendant compte au Directeur Administratif et Financier, ce collaborateur de grande expérience devra superviser une dizaine de personnes et *aura principalement* la gestion de tout le contentieux clients, du contrôle juridique des messages publicitaires, de la maintenance des contrats et baux. Il participera au traitement de tous les dossiers juridiques importants et assurera la liaison avec les cabinets extérieurs et les agences de recouvrement. Il s'agit d'un poste nécessitant un titulaire parfaitement rompu aux problèmes de contentieux dans une industrie de grande consommation, et possédant une formation juridique solide. *Réf. M. 52.*

Ecrire à Monsieur Michel Soyer, 6, Avenue Marceau, Paris 8ème.
La plus grande discrétion dans l'étude des dossiers est garantie.

INTERVENTION INFORMATIQUE

17, rue du Fg-Saint-Martin - Paris (10e)
206-32-03

recherche

INGÉNIEURS PLANNING PERT
INGÉNIEURS SPÉCIALISTES EN COST CONTROLE

EXPERIENCE EXIGEE 5 ANS

LA FILIALE INFORMATIQUE D'UNE IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES
recherche

PROGRAMMEUR SYSTEME O.S.

expérimenté
(connaissance V.S.A.M. souhaitée)

Envoyer C.V. et prétentions sous réf 2511
GAUTRON PUBLICITE
29 rue Rodier 75009 Paris qui transmettra

Nous avons besoin de votre expérience pour poursuivre notre expansion.

La SCAPA, Centrale d'Achats de produits Alimentaires et non Alimentaires, est une société stratégique au sein de JACQUES BOREL INTERNATIONAL.
Son expansion (C.A. multiplié par 5 en 5 ans) résulte du développement de l'activité des restaurants et des hôtels du Groupe.
L'extension de l'implantation du Groupe à l'étranger élargit son champ d'action et ses responsabilités. Pour répondre à cette situation, nous souhaitons recruter :

Directeur

Adjoint direct du Directeur Général de la SCAPA, il sera responsable de la coordination internationale des achats.
Le candidat à ce poste a déjà assumé des responsabilités élevées dans une centrale d'achats d'un groupe de distribution alimentaire ou dans un groupe multinational alimentaire.
Pour ce poste, la connaissance de plusieurs langues étrangères est souhaitable. Des déplacements fréquents sont à prévoir.
Le salaire est en rapport avec nos exigences.

Chef de la division Achats
Produits Alimentaires Périssables

Chef de la division Achats
Produits non Périssables
(Alimentaires et non alimentaires)

Pour ces deux postes, nous demandons aux candidats d'avoir une expérience similaire et un certain goût de la négociation.
Les salaires sont motivants et l'évolution de carrière est assurée grâce à la dimension internationale du Groupe.

Le lieu de travail se situe à Rungis.

Adressez votre c.v. détaillé à J.L. ALPEYRIE
JACQUES BOREL INTERNATIONAL - 55 av. du Maine,
Tour Maine-Montparnasse 75755 Paris Cedex 15.

HAVAS CONTACT

jacques borel international

SONATRACH

DIRECTION ORGANISATION ET PLANIFICATION

Recrute pour son Département Centre de Calcul :

UN EXPERT INFORMATIQUE

possédant :

Diplôme universitaire dans les domaines suivants :

- **Sciences Économiques.**
- **Hautes Études Commerciales.**
- **Finances et Comptabilité.**
- **Gestion des Entreprises.**

— Solide formation en informatique notamment dans la programmation et l'analyse des systèmes de gestion.

— Longue expérience, 5 ans minimum.

— Formation générale bilingue Français-Anglais.

Il est offert :

— Salaire intéressant.
— Logement assuré.
— Nombreux avantages sociaux.

Écrire en joignant curriculum vitae détaillé au Département Centre de Calcul - Direction Organisation et Planification - 80, avenue Ahmed-Ghermoul. ALGER.

Conseil en Management
Carrière Internationale

Nous sommes

☐ La filiale française d'Urwick International, un des groupes leaders de conseillers en management travaillant à l'échelle internationale.

Nous intervenons

☐ Dans l'industrie, le commerce, les grandes Administrations.

☐ Par la contribution d'équipes pluridisciplinaires, groupant nos clients et nos consultants, pour effectuer le diagnostic d'une situation donnée et mettre en oeuvre les changements.

☐ Pour mettre en place (ou remettre à jour) le MANAGEMENT PAR LES OBJECTIFS dans des sociétés de tout premier plan.

☐ Comme catalyseurs du développement interne des cadres supérieurs en fonction des objectifs et des plans à terme de la Société.

Les consultants que nous recherchons

☐ Diplômés Grande Ecole ou équivalent, possédant des connaissances actualisées de gestion générale et des problèmes humains dans l'entreprise. Age minimum 32 ans.

☐ Expérience de plusieurs années à un poste de responsabilité ; expérience facultative de consultant.

☐ Capables de prouver leur capacité à faire agir.

☐ Français, si possible connaissant l'italien. Bonnes notions de l'anglais appréciées.

☐ Basés en France mais disponibles au besoin pour d'éventuelles missions dans d'autres pays européens.
Des succès dans l'obtention de contrats seront considérés comme un avantage.

Adresser c.v. détaillé et prétentions sous référence CM/191/LM à Ralph Bullock, Directeur Urwick International à l'adresse indiquée ci-dessous:

Urwick France s.a.r.l. *60 rue Laugier, 75017 Paris*

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche pour missions d'expertise comptable, commissariat aux comptes et audit.

jeunes diplômés grandes écoles

ESCP, ESSEC, HEC, IEP

Les candidats seront engagés soit fin juillet pour participer à un séminaire de première formation de 5 semaines, soit plus tard au cours du 2ème semestre.

Ils devront être libérés de leurs obligations militaires et posséder les qualités requises pour prendre rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe. Ils recevront une formation permanente complétée par des cours et des séminaires.

Salaire de départ : de 3800 à 4000 F/mois
Adresser curriculum vitae détaillé sous référence 1113 à
OP ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS qui transmettra

Dans le cadre d'un développement très rapide (effectif 1500 personnes, croissance annuelle 20%)
UNE GRANDE BANQUE AFRICAINE
liée à un groupe français, recherche son

DIRECTEUR DU PERSONNEL

de formation supérieure, capable d'animer une structuration nouvelle de la gestion du personnel portant en particulier sur les aspects : rémunération, carrière, formation, gestion prévisionnelle.
La lieu de résidence est en Afrique anglophone et une très bonne pratique de la langue anglaise est nécessaire.

Le salaire et les avantages matériels sont en rapport avec l'importance des responsabilités.

Adresser C.V. à STÉRIA,
3, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny,
78150 LE CHESNAY.

Pierre Lichau s.a.

LES INSTITUTS RÉGIONAUX D'ADMINISTRATION
recrutent des ELEVES
par CONCOURS

1er CONCOURS : ouvert aux candidats qui ont accompli 2 années d'études supérieures.
2e CONCOURS : ouvert aux candidats qui ont occupé un emploi civil ou militaire pendant une durée de 5 ans.

Les conditions de candidature sont appréciées au 31 décembre 1975.

POSTES OFFERTS :
1er CONCOURS : 310
2e CONCOURS : 155

1er CONCOURS : Inscriptions du 28 avril au 2 juin 1975. Epreuves écrites 3 juillet 1975.
2e CONCOURS : Inscriptions du 16 juin au 4 août 1975. Epreuves écrites 10 septembre 1975.

Renseignements : Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (Concours). 57, bd des Invalides, 75700 PARIS.
Téléphone : 577-62-77, postes 951 et 965.

LA BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

recherche

UN CONTROLEUR

dont les activités s'exerceront au SIEGE et en PROVINCE.

— Cadre ou gradé très confirmé.
— Connaissance approfondie de l'ensemble des OPERATIONS BANCAIRES.
— Expérience de contrôle ou d'audit très souh.

Perspectives de développement de carrière au sein de la Direction de l'INSPECTION.

Envoyer curriculum vitae manuscrit + photo au Chef du Personnel « Recrutement Cadres », Banque de l'Union Européenne, 4, rue Gaillon - 75002 PARIS.

DIRECTEUR DE TRAVAUX

GÉNIE CIVIL 110.000 F +

Pour diriger un très important chantier de Génie Civil en banlieue Parisienne, une Entreprise multinationale recherche un Ingénieur Directeur de travaux.

Ce poste conviendrait à une personnalité de tout premier plan (Ingénieur Ponts, E.C.P., E.T.P. ou A.M.) pouvant faire état d'importantes réalisations en génie civil : grands ensembles industriels, installations portuaires, etc. Des qualités de gestionnaire et de meneur d'hommes lui seront indispensables pour assumer la responsabilité complète d'un chantier de 150 millions.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo sous référence 1131/M à

PROGHANTERS
Conseils en recrutement
42, rue de Fontenay,
92320 Châtillon-sous-Bagneux. Tél. 656-03-30.

Nous sommes la succursale en Europe d'une entreprise américaine fabriquant des gants de chirurgie stérilisés, des gants d'examen et d'autres articles médicaux.

Nous cherchons pour la France et le Benelux

UN CHEF DE VENTE

ayant une grande expérience du marché médical et parlant l'anglais couramment.
Nous sommes certains de pouvoir résoudre la question de la rémunération à la satisfaction de l'intéressé.

Pour discuter tous les autres détails personnellement, en adresser la demande à : no 8544, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
Leader sur marché des terminaux et périphériques
recherche

INGÉNIEUR - REPRÉSENTANT

pour PARIS et REGION PARISIENNE

Capable de s'intégrer à une équipe d'ingénieurs hautement qualifiés.

Solides connaissances de l'industrie indispensables.

Maîtrise parfaite de la langue anglaise.

Adresser curriculum vitae + prétentions : Mr Greg SHORTELL, HAZELTINE S.A.R.L., 146, boulevard Malesherbes, 75017 PARIS.

Dans le cadre du développement rapide de ses activités d'études et de conseils (Schéma directeur, audit, avant-projet...)

SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE
(90 personnes)
recherche

INGÉNIEURS CONSEILS

très haut niveau

sensibilisés aux problèmes méthodologiques ; goût commercial apprécié.

5 ANNEES D'EXPERIENCE MINIMUM

Ecrire avec C.V. dét., photo et prétent., no 7.431, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

GROUPE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour Importante Agence
AFRIQUE EQUATORIALE FRANCOPHONE

UN CHEF COMPTABLE

Ce poste conviendrait à un candidat ayant exercé des fonctions semblables dans une importante agence ou dans une moyenne entreprise.
Expérience Outre - Mer et Travaux - Publics souhaitée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence No 58002 à PUBLIPRESS 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris

offres d'emploi

LIBREVILLE

SEEG SOCIETE D'ENERGIE ET D'EAU DU GABON

dans le cadre de son programme de développement et d'investissement, recherche

Ingénieur généraliste
ECP, AM, IEG,... + ICG, IAE

30 ans minimum, ayant acquis une expérience industrielle de plusieurs années (si possible bureau des méthodes, services planning, ordonnancement) et une formation complémentaire en économie ou gestion.

Intégré dans l'équipe de Direction Générale, il sera :

Responsable des Études Générales

axées sur les aspects économiques

concernant le fonctionnement contemporain et futur de l'entreprise (adaptation des structures à l'environnement, examen et amélioration des méthodes et procédures utilisées dans l'approche des problèmes, particulièrement en gestion, plans de développement, etc.).

Ce poste passionnant fait appel au pragmatisme de l'Ingénieur et au sens de la prévision de l'Economiste pour aider la Direction Générale à maîtriser et à planifier la croissance exceptionnelle d'une entreprise dans un pays en voie de développement.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 2.145 à

CORT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS. Discrétion absolue.

Importante Société Industrielle proche BANLIEUE SUD recherche dans le cadre de son expansion

3 SPECIALISTES en vannes de contrôle

- UN CHEF DE PRODUIT
- UN INGENIEUR BUREAU D'ETUDES
- UN RESPONSABLE SERVICE DEVIS

Ces postes conviendraient à des ingénieurs ayant une bonne expérience de la régulation et en particulier des vannes de contrôle.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 1112 à

ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo 75001 PARIS qui trans.

Société Commerciale Internationale près SAINT-GERMAIN-EN-LAYE recherche

CADRE ADMINISTRATIF

Formation supérieure : organisation et informatique de préférence

Ayant expérience prouvée dans les domaines suivants :
- organisation administrative
- gestion agence commerciale
- approvisionnement
- assurances
- gestion immobilière
- gestion stocks et S.A.V.

Capable d'accéder rapidement à une fonction de CHEF DE DEPARTEMENT.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent., n° 7.606, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Très important Groupement d'Associations Privées d'intérêt public (13500 salariés) recherche au niveau du siège social de sa Fédération Nationale

responsable pédagogique

afin de lui confier les tâches suivantes : élaboration et harmonisation des méthodes pédagogiques adaptées, mise au point des supports, formation et perfectionnement des animateurs, contrôle de l'efficacité des actions réalisées.

Le candidat retenu devra être âgé au minimum de 32 ans, de formation supérieure (psychosociologique par exemple) et posséder une expérience de plusieurs années en techniques de formation, acquise si possible en Entreprise.

Envoyer CV, photo et rémunération actuelle sous référence 205 M1 à

Cabinet J.C. MAURICE CONSEIL Conseil en Gestion du Personnel 42, rue Legendre 75017 PARIS

Pour SENLIS (60) :

JEUNE SOCIÉTÉ DE TÉLÉTRAITEMENT

équipée avec PDP 11 de D.E.C. — traitant à ce jour six entreprises et dix à la fin de l'année —

cherche à renforcer son équipe pour :
1) Dans un premier temps améliorer et optimiser son service clients ;
2) Participer ensuite à la recherche et à la mise en route de nouveaux clients.

Le candidat, 30 ans minimum, devra avoir une expérience soit dans le conseil, soit dans la formation, et une aptitude personnelle dans le contact humain.

Prière d'adresser votre candidature, C.V. manuscrit et souhaits de rémunération à M. LEONARD, Boîte Postale 26, 60301 SENLIS.

HABITAT
JEUNE INGÉNIEUR

La Société exploite un procédé de fabrication de constructions industrielles particulièrement souple et adaptable selon les contraintes d'utilisation, les exigences architecturales ou climatiques.

Pour faire face à d'importants marchés internationaux, elle recherche la collaboration d'un jeune ingénieur.

Sa formation et/ou son expérience doit être polyvalente et lui permettre de maîtriser, après adaptation au produit, les diverses tâches qui lui seront confiées : plans, calculs de prix, établissement de devis avec spécifications techniques, modification des éléments existants ou conception de nouvelles formules.

De plus des connaissances en isolation thermique, matières plastiques, préfabrication seraient de bons atouts. L'anglais est indispensable.

C'est donc un homme avec de solides bases techniques (Ecole d'Ingénieur type A.M., Architecture + passage en B.E.), un homme jeune et disponible (déplacements fréquents à prévoir), un esprit très ouvert, imaginatif et créatif.

Sa rémunération prévue sera de l'ordre de 80.000 F au début.

Les personnes qu'intéresse ce poste sont invitées à adresser leur dossier sous référence : *JI 502/M* à *SEFOP* qui les en remercie.

SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS 8e *Membre de l'ANCERP*

DAKAR

Groupe textile, 6 usines, recherche pour une de ses filiales spécialisée dans fabrication filets de pêche et négoce tous articles de pêche et marine

DIRECTEUR

POUR :
- Assurer la gestion de l'entreprise ;
- Coordonner les activités de la fabrication
- et principalement COMMERCIALISER LES PRODUITS A TRAVERS L'AFRIQUE DE L'OUEST.

Affaire en pleine expansion.

NECESSAIRE :
- 30 ans minimum ;
- Formation commerciale ;
- Expérience commerciale d'au moins 5 ans avec gestion d'une petite entreprise.

Poste varié et très polyvalent.

Congé annuel en France - Avantages.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 2149 à

CORT 65, avenue Kléber 75116 PARIS Discrétion absolue.

Société BAR LORFORGE rech. pour son siège à NEUILLY

CADRE COMPTABLE TRÉSORIER

Il sera plus particulièrement chargé de la gestion de la trésorerie mais se verra également confier d'autres tâches comptables.

Agé de 30 ans minimum, il devra allier à une solide formation technique plusieurs années d'expérience dans le domaine de la gestion de trésorerie.

Rémunération entre 55.000-60.000 F suivant expérience.

Adresser C.V. détaillé sous référ. C.A. 65 à :

PROFILS *CONSEILS EN RECRUTEMENT 5 bis, rue Keppler, 75116 PARIS.*

Pour jeune agence en pleine expansion **CHARGE D'ETUDES EXPERIMENTE** minimum 25 ans. Capable d'assurer : la conception, la budgétisation et le suivi des campagnes promotionnelles. Connaissance des problèmes immobiliers souhaitée. Poste stab. Env. CV, photo et prétent. à : GERAP, 30, r. F.-David, 75016.

AGENT TECHNIQUE CONFIRME AT3 ou ATP connaiss. vitesse variable, bonnes notions en électronique et électrotechn. pour assurer S.A.V en France. Place stable pour bureau Courbevoie. Avantages sociaux. Ecr. av. CV et prétention à n° 26.356 B BLEU 17, r. Lebel, Vincennes 94300 qt.

Pour développement des activités existantes et recherche de débouchés nouveaux. Recrutons : **COMMERCIAL** 30 ans minimum
- Efficace et dynamique.
- Ayant expérience de la recherche et de la négociation de contrats ou marchés à tous niveaux.
- Apte à animer et diriger ultérieurement une équipe commerciale.
- Connaissances techniques utiles, mais non indispens.

Adresser C.V détaillé, photo et prétentions à : MINET Publicité, n° 40.206 40, rue Olivier-de-Serres 75015 - PARIS qui transmettra.

ETABL. PRIVE ENSEIGN. FISC., JURID., SOC., rech. **ADJOINT (E) FORMATION CONTINUE** Doc. ou lic. droit écon. ou équiv. pr trav. rédact. + animation. Poste resp. Qualités : pédag., dynamique, pratique, dispon., créatif. Facil. expression écrite et orale. Connaiss. fisc. et comptab. vivement souhaitées. Adr. C.V. manuscrit à M. BAR, 72, rue Anatole-France, 92300 LEVALLOIS, qui transm.

Cabinet traductions connu, Paris, ch. TRADUCTEUR angl., allem. très expérim. C.V. manuscr., à DONNIOL, 3, r. de Provence-9e.

IMPTE SOCIETE recherche JEUNE E.S.C. pour services Comptables et Financiers. Ecr. avec C.V. et prétentions à n° 4.610, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

GROUPE DE CAISSES DE RETRAITE Paris centre recherche **Cadre commercial** ASSISTANT du DIRECTEUR des RELATIONS EXTERIEURES

Chargé :
- contacts avec les entreprises adhérentes ;
- Animation d'un réseau.

Formation supérieure, connaissance Assurances de Groupe appréciée.

Adresser lettre manus. avec C.V. et prétentions au Service 6638 M PLEIN EMPLOI 118, rue Réaumur, Paris-2e.

Pour CLAMART **PRÉPARATEURS** en nomenclature électronique qualifiés Se prés. E.L.P., 110, bd G.-Péri, Malakoff. — 735-96-50.

Pour VELIZY **DESSINATEUR** Schémas électriques Tél. pour rendez-vous : 735-96-50.

Transports La Tarentaise rech. pour Gennevilliers employé (e) de service administratif, conn. messager., sachant taper à la machine et dactylo pour assur. pet. secrétar. 42 h. sem., 13e m. Tél. de 10 à 12 h pour R.V. 790-05-69.

8e PARC MONCEAU recherche NURSE qualifiée parlant couramm. français pour s'occuper d'un bébé de 3 mois et d'un enfant de 3 ans. Aidée, logée, nourr. Réf. exig. Très bons gages. Se prés. CCT, 2 bd Magenta 75010 Paris ou tél. le matin de 10 à 12 h. 203-71-48.

Pour son Service Financier STE située à NANTERRE LA BOULE, recherche **JEUNE CHEF COMPTABLE** responsable de l'intégralité des opérations bilan inclus. Expér. professionnelle min. 5 a. dans un poste équival. - Adress. C.V. détaillé et niveau de rémunér. souhait. à (Service n° 35) Boîte postale Mr du MAZET 186, 75062 Paris Cedex 02 (qui transmet.).

Prisunic 600 m2 Paris-Est recherche **CHEF RAYONS** conviend. à candidate dynamiq. 30 a. min. Ecr. av. photo n° 895, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire Paris-11e. Discrétion assurée.

Sté 60 personnes fabriqt GRILLES AERATION RECH. **CHEF DES VENTES** connaisst bâtiment pr ORGANISER, ANIMER SERVICE COMMERCIAL. Ecr. n° T 069035 Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Import. sté XIe rech. libre rapidem. pour son département étranger **SECRETAIRE TRILINGUE** confirmée allem., angl. français. 25 a. min. Bne sténodact. Méthode et sens des responsab. Trav. autonome. Ambiance jne. Hor. mobiles. Restaurant d'ent. Env. lettre man. av. CV et photo n° 894 Publicités Réunies 112, bd Voltaire 75011-Paris.

Impte Sté Mutualiste rég. paris. recherche **AGENT ADMINIST. QUALIFIE** posséd. des connaissances sur la législation « Sécurité sociale ». Le candidat retenu sera âgé de 30 a. au moins et devr. poss. une expérience de quelques années dans un organisme social. Adr. CV av. photo, ss n° 13.800 M à GEM Pté, 142, r. Montmartre, Paris (2e), qui transmettra.

Cabinet EXPERT COMPTABLE Paris rech. COMPTABLES ou CHEFS COMPTABLES attirés par expertise comptable, format. assurée, emploi stable, rémunérat. int., poss. promotion. Adresser C.V. et photo à Mme PIVETAUD, 2 bis, r. de Villiers, 92309 Levallois - Tél. 758-13-20.

Société Equipement Aéronautiq. et d'aéroport ch. INGENIEUR COMMERC. pr vente Europe et Afrique, anglais nécessaire. Ecrire AVITRON International, 76, rue de Stalingrad, 78800 Houilles - Tél. 968-27-80.

Cabinet EXPERT COMPTABLE Paris rech. COLLABORATEURS avec expér. profess. en Cabinet, empl. stable, rémun. intéress., poss. promotion. Adr. C.V. et photo à Mme PIVETAUD, 2 bis, rue de Villiers, 92309 Levallois - Tél. 758-13-20.

Société Française d'un Groupe pharmaceutique international rech. pr son directeur général une SECRET. DE DIRECTION
- Langue maternelle française
- Age minimum 25 ans
- Parfait. bilingue allemand
- Bonne pratique anglais exigée
- Lieu de travail : Paris
- Disponible immédiatement.

Adr. C.V., photo et prétent., à n° T. 69.277, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

SARTORIUS - FRANCE recherche pr son département BALANCES **TECHNICIEN SUPERIEUR EN ELECTRONIQUE**

MISSION :
- Service après-vente et réparation des balances ;
- Assistance technique auprès de la clientèle ;
- Visite des clients et démonstration de notre matériel en place.

CE POSTE EXIGE :
- Une solide formation en électronique, ainsi qu'une connaissance de base en mécanique ;
- Connaissance de l'allemand ou de l'anglais ;
- Fréquents déplacements ;
- Voiture personnelle ;
- Résidence région parisienne (lieu de travail : 91120 PALAISEAU).

Envoyer C.V. et prétentions à : SARTORIUS - FRANCE 31, rue Victor-Hugo, 92240 MALAKOFF.

IMPORTANTE SOCIETE Recherche d'Urgence pour son Service d'Exportation **1 SECRETAIRE BILINGUE** (anglais courant parlé et écrit) sachant taper à la machine, connais. l'export., poste stable, nécessitant initiative. Vacances en août. Ecrire ou téléphoner : C.E.A.C., 163, bd de Stalingrad 94400 VITRY - SUR - SEINE. Tél. 726-49-29.

GROUPE FINANCIER D'IMPORTANCE NATIONALE recherche POUR UN DIRECTEUR **UNE SECRETAIRE**
- BTSS ou format. équivalente ;
- Sténodactylo confirmée (sténo rapide) ;
- 5 ans d'expérience minimum ds un secrétar. de direction.

La préférence sera donnée à une jeune femme s'intéressant au problème financier et possédant une formation juridique élémentaire.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions. N° 97517 Publicité ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002, Paris, qui tr.

Agence de Publicité Métro PALAIS-ROYAL recherche **MULTIPOINTISTE-MONTEUSE-DOC.** Adr. C.V. et photo s/réf. 1169 à Organisation et Publicité 2, rue Marengo, PARIS-1er Tél. : 260-37-17.

ORTHOPEDISTE susceptible de pratiquer éventuellement chirurgie générale. Ecr. à n° 26.625 B, BLEU, 17, r. Label, 94300 Vincennes, qui tr.

Service Régional de l'Equipement de la Région parisienne recherche **UN INGENIEUR E.T.P.** ou similaire pour études de sécurité routière

MISSIONS :
- Etudes de cause probable des accidents et établissement des propositions d'aménagement de points noirs.
- Edition de statistiques d'accidents corporels.

Connaissances de base en informatique souhaitées.

Lieu de travail : MAISONS-ALFORT. Adresser C.V. manuscrit détaillé et prétentions, à : Division Exploitation et Sécurités Routières - Etudes Techniques - Unité Sécurité 68, rue de Vincennes 94700 MAISONS-ALFORT

Importateur Produits Chimiques rech. pr siège Paris, quart. Opéra **CADRE TECHNICO-CCIAL** min. 30 ans. Formation chimie organique et form. commerciale ou économique + expérience de la vente industrielle. Excellent anglais indispensable, allemand nécessaire, pr position intéressante échelon national ds domaine importation, distribution et vente, spécialités chimiques industrielles aux industries des plastiques, du caoutchouc et du papier. Ecr. lettre manuscrite av. C.V. et photo, M. J.-P. POULAIN, 57, quai de Seine, 75019 Paris, qui transmettra.

SOCIETE DE DOCUMENTATION recherche **REDACTEURS ET TRADUCTEURS TECHNIQUES ANGLAIS** SPECIALISES EN ELECTRONIQUE. Nationalité française exigée. Ecr. av. CV et prét. à n° 6892 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Administrat. Biens (9e) rech. **CADRES** DE GERANCE CO-PROPRIETE expérim. (4 ans minim.). Préf. diplômés. Poste avec responsab. d'avenir. Adr. C.V. Service n° 34 Boîte postale du Mazet 186-75062 Paris Cedex 02 (qui transmet.).

SOSI recherche **ANALYSTES-PROGRAMMEURS** 2 ans d'expér. Connaissances IMS exigées. Pour poste ville sud de Paris. Tél. : 202-60-60.

Importante Société rech. pour Montrouge JEUNES VENDEURS bonne présent., goût des contacts humains, bonne élocut. exigée. Expér. de la vente téléphonique appr. Se prés. ts les jrs, sf le sam. : 95, av. Verdier, Montrouge

Clinique religieuse conventionnée rech. COMPTABLE 2e échelon, libre très rapid. Ecr. av. C.V., n° T 069.285, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

STE DE TRADUCTIONS recherche **TRADUCTEUR TECHNIQ.** anglais/franç. franç./anglais spécial. et confirmé aéronautique Tél. 733-52-80

ORGANISME de RECHERCHES proche banl. Sud recrute **INGENIEUR** GRANDE ECOLE ayant bonnes connaissances en automatisme et électronique. Si poss. quelques années expérience pr études ds le domaine des systèmes de transport et régulation du trafic. Adr. C.V., prétent., M. AZEMA, B.P. 28 - 94110 ARCUEIL

Quartier INVALIDES INGENIEUR recherche pour son bureau d'études : **SECRÉTAIRE** maîtrise ou "certif." Maths et Sciences appréciés Dactylographie indispensable. Age indiff. - Hor. souple pouv. aller jusqu'à 18 h. 30/19 h. Vacances 75 assurées. Adr. C.V. man. et prétentions à B.E.O. (réf. 6212) 3, rue de Téhéran, 75008 Paris.

Filiale d'un important Groupe Français recherche pour ses Bureaux Parisiens : **AGENT TECHNICO-COMMERCIAL** 25 ans minimum NIVEAU B.T.S. - I.U.T. ELECTROMECANIQUE.

IL SERA CHARGE : de la vente de matériel de levage. Préférence sera donnée à candidat ayant quelques années d'expérience dans ce domaine.

Expédier C.V. à SOGEME, 25, rue de Chony, 26500 BOURG-LES-VALENCE, à l'attention de M. PELLOSSO.

IMPORTANTE SOCIETE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES recherche **COMPTABLE HME** 1er ECHELON (possibilité d'avancement si capable). Pour comptes clients et comptabilité analytique.

5 X 9. Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V. man. et prétent. à : n° 7.728, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

représent. offre

MAISON DE BOURGOGNE Demande Représentants pour vente de VINS à partic. Voyage dans toute la France. Mise au courant. Se présent. de préfér. ou écr. : BAROZZI, 10, avenue Rachel, Paris-18e.

BARBARA Une des premières marques de GAINES SOUTIENS - GORGE dispose pour REPRESENTANT EXCLUSIF d'un SECTEUR PARIS. Dans ce secteur bien géré, un chiffre d'affaires important est réalisé.

Il faut une formation et une bonne expérience de la vente aux magasins de détail.

Fixe + commission + frais.

Ecrire CV et phot (ret.) 17, rue Vergniaud, Paris-13e.

représent. demande

Dame, 38 ans, ch. emploi stable représ. Carte unique, dynamique, sér. réf., pour Bretagne. Mini. 4.000 F + frais. Ecr. n° 103 165 H.A.P. Hall petites annonces 7 X 44040 Nantes Cedex.

capitaux ou proposit. com.

Pour 70.000 F investissement. Exclusif. Rentab Max. Nomb. contrats limités. Ecrire n° 56 Publimax, 24, av. Hoche, 8e.

Vous désirez vous implantez dans le Sud-Ouest, j'ai 28 ans, 5 ans exper. direct PME disponible de suite j'étudie ttes propositions. M. DIDIER GAILLARD SEMUSSAC, 17120 par COZES.

propositions diverses

EDITEUR Lançant revue mots croisés et jeux recherche collaborateurs (trices). Faire offre avec modèle de grille à Lejeune, 14, r. Clairaut Paris-17e qui transmettra.

---

demandes d'emploi

Pour étudier, vendre, négocier, gérer, prévoir

ENSEMBLES INDUSTRIELS

produit en main, à l'exportation, avec financement

DIRECTEUR DE PROJETS

Ing. IEG 47 ans + ICG + INM

Vous apportera son expérience approfondie chez constructeur + engineering + entreprise générale des études, devis, propositions, fabrication, réalisations complètes par plan développement et méthodes marketing.

Ecrire n° 3261, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

---

DIRECTEUR DU PERSONNEL

recherche responsabilité d'état-major niveau français ou européen.

Etudes supérieures (droit et psychologie industrielle).

37 ans, 14 ans d'expérience multinationale en France et R.F.A.

Français - Anglais - Allemand.
Salaire actuel : 140.000 francs.

Ecrire ou téléphoner : Cabinet Claude VITET, 2, rue Marengo, 75001 PARIS - Tél. : 260-71-28.

INGÉNIEUR ÉLECTRON. INSA

pos. II
Sénégalais 30 ans
Libre de suite

6 ans expérience : systèmes logiques, mesures analog.-numériques. Automatismes analog.-numériques, commutation. Testeurs séquentiels autom. et/ou manuels. Notions informatique, ayant dirigé équipe 7 pers. service contrôle qualité dans gde entr. rég. parisienne instruments de bord auto et aéro, cher. situation stable France et/ou Afrique. Technique ou Technico-commerciale.

Ecrire Mlle BODET, 13, square Surcouf, 91350 GRIGNY.

BANQUE DÉPARTEMENT ÉTRANGER

Cadre haut niveau, 40 ans, expérimenté, diplômé
- Etudes supérieures ;
- Anglais, allemand courant ;
- Expérience professionnelle approfondie opérations bancaires, financements internationaux ;
- Habitué contacts internationaux.

Recherche poste
- Au sein département Etranger banque ;
- Représentation bancaire à l'étranger ;
- Direction succursale à l'étranger.

Ecrire N° 3.271, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Spécialiste immobilier

(Droit - Finances - Technique - Commercial)
41 ans - Montage et suivi opérations France et étranger (collectifs - individuels - bureaux - hôtels, etc.) - Expert en affaires difficiles - Gestion participation. Références 1er ordre. Etudierait toutes propositions
DIRECTION, MISSION ou CONSEIL.

Pour premier entretien, écrire sous n° 7.671, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

INGENIEUR CIVIL DES MINES
37 ans, possédant expérience ETATS-UNIS ENGINEERING

DIRECTEUR COMMERCIAL

biens d'équipement désirant s'établir région CANNES - NICE recherche poste de responsabilité dans secteur industriel.

Ecrire sous n° 63.281 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

J.F., 24 a., bonne présentation. Ecole des cadres Neuilly. Connaissances anglais et allemand, cherche emploi MI-TEMPS, de préférence dans RELATIONS PUBLIQUES (accueil hôtesse), tape à la machine. Tél. le matin de 9 h à 12 h au 976-76-11 ou écrire sous réf. 13.444 SNPM petites annonces 100, av. Charles-de-Gaulle Neuilly qui transmettra.

Sup-DE-CO, 24 a., option F.C. J.F. déb. All.-Angl. ch. situat. cadre débutant Paris-banlieue. 328-28-91.

POLYTECHNICIEN, 23 ans, ch. poste ingénieur déb. de préf. techn. si possible province, mais étud. toutes propositions. Ecr. HAVAS Draguignan 584.771. Libre O.M. fin août

INGENIEUR-ORGANISATION 30 ans. Spécialiste micro-informatique systèmes répartis 5 ans exp. en gestion, compt. dans PME et gr. entreprises ch. sit. rég. Rhône-Alpes ou Provence. Ecr. n° 3245 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

J.F., 25 ans, lic. en droit, chinois, anglais, étudierait ttes prop. Libre suite. Ecrire à : Mlle HUA Résid. ARSENAL, B-11 31070 Toulouse.

Dame, 47 a., div., 1 enf 13 a. Excell. moralité, ch. place rég. paris., nour., logée pr s'occuper d'enf. et diff. travx de maison. Ecr. n° 3270 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

CONSEILLER ORGANISATION indép., réf., propose à des ENTREPRISES MOYENNES d'effectuer pour leur compte études de structure et d'organ. administrative, contrôle de gestion, tableaux de bord, pour une gestion rationnelle et efficace, sans procéd. fragiles ou coûteuses. Tél. 336-32-09 pour R.V.

CADRE GESTIONNAIRE 45 ANS Actuel directeur marketing et contrôleur de gestion diplômé INSEAD licence science Eco DECS complet. Prétentions 100.000 annuel, ch. situat. dans entrepr. BTP imprim. ou publ. Ecr. Chaillou, 3, rue Claude-Decaen, Paris-12e.

DIRECTEUR GENERAL Engineering international rech. responsabilités Exportation ou dir. gén. Personnalité premier plan. Ecr. n° 3240 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

ASSISTANTE DIRECTION J.F., 34 a., excel. présentat., expér. secrétar. administ. et contacts haut niveau, pratique commerciale : Vente, part. cour. angl., port. Efficacité, organisation, initiative et disponibilité. Ecr. n° 7637 Contesse Publicité 20, av. Opéra Paris-1er qui tr

EXECUTIVE SECRETAR FLUENT ENGLISH SEEKS RESP. AND INT. FRAN AND ABROAD FREE TRAVEL. Ecr. n° 3266 « le Monde » P 5, r. des Italiens, 75427 Paris

LYON, jne fille, 25 a., dipl. Sc. Po, cherche emploi. E toute proposition. Tél. : 74-

Educateur ch. empl. banl. Paris. Surveil. ou Educat. scol. 76. Ecr. M. CATR 33, rue des Mazurières,

Accountant, bi-lingual Fre English, highly qualified, 4 ye experience American compan fully knowledgeable in Ameri and French accounting tech ques, balance sheet includi seeks position of responsab in American or Japanese co pany. Write N° 3251 « le Mond Pub. 5, rue des Italiens.

ECONOMISTE-STATISTICIE Univ. Doct. Sc. Eco + form. Math. Stat. (ISUP). H. 29 a 4 ans expérience bur. étude cherche situation secteur pr Paris. Ecr. n° 3227 « le Monde » P 5, r. des Italiens, 75427 Paris

A.M. 37 ans. 12 ans outre-m dont 7 Direction Ind. bois, situation stable dans rés. 20 autour de Montereau/Yonne Paris. Réf. très sérieuses. Lib août 75. Etudierais tte propo dans autre secteur d'activ C.V. sur demande à J. L. Marechal, B.P. 1275 Abi Rép. Côte d'Ivoire.

Secrétaire direction sténo 50 a., bac études droit no excel. famille, sérieuses salaire actuel 3.000 X 14, 15 juin, recherche poste collaboratrice. Ecr. n° 3219 « le Monde » P 5, r. des Italiens, 75427 Paris

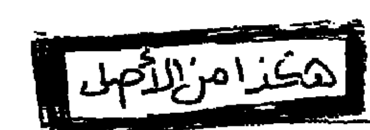
Américain, 28 ans, marié Française, carte travail maîtr d'éducat. communicat. audi visuel, diplômé compt., expé photograph., ch. situat. intére Ecr. n° 885 Publicités Réuni 112, boul. Voltaire, 75011.

For a Long-lasting job ab If you are looking for a year old french engineer w succeeds where human lead ship qualities are concerne If you are looking for man with wide-ranged technica and economical training an who thereby is capable o adapting rapidly to all kind of situations just contact m in order to discuss the matter, I may be your man. Ecrire Agence HAVAS 14 CAEN, 5.231, qui trans.

J. H., 28 ans, célib., études ccial et allemand, sérieux dynam. aimant relations hum. recherche situation province. Etudierait toute proposition. Ecrire A. DE CONCHARD, 64 bis, r. de Monceau Paris-17e

Jne ingénieur, form. technique bâtiment et urbanisme. Complét. par maîtrise Sciences Eco. rech. situation en rapport avec ces secteurs activité. Ecr. n° T 068966 Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

mobilier



l'immobilier

appartements vente

CEAU - SUR VERDURE 8 P., bien distrib., 3 ch. park., imm. gd stdg, idéal profess. libér. — 622-22-56.

dans petit hôtel particulier Elégant duplex, 110 m², Coquet 2 P. Entièrement à neuf. Tél. : 548-34-60.

E. Bel imm. p. de t., 2 P., wc, dche, 115.000. Dageva, M.-Duvernet. SEG. 55-31.

PLACE WAGRAM imm. classé, appt profess., 5 P. pr., tout confort, état, 3 lignes téléphon., kings. Prix : 620.000 F. : 267-43-60 ou 227-41-69.

GRANDE - ARMEE bel imm. p. de t., 5e ét., gd 6 Pièces, 2 sanitaires. : 267-43-60 ou 227-41-69.

PLACE VICTOR-HUGO, rue des Belles-Feuilles, jardin, calme, 5e ét., gd cft, 5 Pièces, bains, 120 m², état. — Tél. : 265-70-05. jeudi 15, de 14 à 17 h.

LE CHAMP-DE-MARS EXCEPTIONNEL séjour, 1 chbre, 115 m². Téléphone : 705-22-60.

RARE rue des Beaux-Arts (VIe) appartem. calme et 3e étage ss ascens., N, S. à M. + 3 CHBR., cuis., ch. serv. nomb. plac. 150 m². Prix : 890.000 F. mercr., jeudi, 14 à 18 h. téléphoner pour rendez-vous SERGE KAYSER GAUCHE 633-04-50.

E-AUX-CAILLES. Récent 2 Pièces, tt cft, balcon. TIN, Dr en droit. 742-99-09.

FGALLET. - Récent, étage 4 Pièces, verdure. MAR- docteur en droit. 742-99-09.

ST-CLOUD. Imm. P. de T., ing. gd 3 Pièces, tt conft. TIN, Dr en droit. 742-99-09.

TPARNASSE. - Immeuble T., gentil 4 Pièces. MAR- docteur en droit. 742-99-09.

préf. à Part., boulevard Montparnasse, 6e, tr. ensol., tour Montparnasse, 60 m², 3 P., S. de B., wc, tél. Téléphone : 770-31-92.

JLPICE - V.-COLOMBIER, sél., 3 ch., 3 bns, asc. possible studio ou 2 Pièces. RENOVE. - ODE. 42-78.

EXCEPTIONNEL SUR PARC MONCEAU

Splendide appartement avec jardin d'hiver, terrasse, balcon, téléphone, possib. acquérir une chambre de service, un garage.

Téléphone : 255-08-94.

CLAUDE-BERNARD Petit 2 P., cuis., bs, à modern., 2 balc. sud. 109.000. VOL. 58-78.

7e - Pr. METRO BAC Tr. bel imm. tout confort, gd 9 P. pr., 300 m² env., à rén. + 2 ch. serv. Parf. prof. libérale. Vis. mercredi, jeudi, 15 à 18 h., 240 BIS, BD SAINT-GERMAIN.

9e R. de MAUBEUGE, Ref. nf. Splend. sél. + ch. 62 m², bns, cuis., w-c, cave. 6e ét. Asc. 220.000 F. — 292-18-79.

17e - MONCEAU DS IMM. PIERRE DE TAILLE 5e - ASC. - BALCON - SOLEIL 5 PIECES 2 bns, chauff. centr. Moquette - Téléph. Rénov. au goût de l'acquéreur. Pr renseign., tél. à ALM. 35-15.

6e CHERCHE-MIDI 2 pces, cuis., w.-c. 40 m². 2e ét. s/jardin. — 567-22-88.

MOTTE-PICQUET 2 PIECES Cuis., w.-c., s. bns, chauffage central Prix 159.000 F. – Tél. 567-75-88.

133, RUE DU RANELAGH 3 P. tt conft. Px. 350.000 F. Voir jeudi, 14 h. à 18 h.

MONGE dans imm. P.-de-T. soleil. 3 P., cuis., douche, ref. nf, tél. 255.000 F - 326-47-02.

XVIIe Imm. Pier. Tall. ravalé. Soleil. 74, RUE NOLLET. 3 P., ent., cuis., bns., w-c., tél. Impecc. Chf. cent. Px. 230.000. Voir jeudi, 14-18 h.

TOLBIAC près Métro Ds imm. neuf, Charmant 3 pièces, 70 m², bains, cuis., lux. équipée. Parking. FRANK ARTHUR - 924-67-69.

12e pr. BOIS BEL APPART. 4 P., cuis., bns., w-c. + kitchenet 300.000 F. 344-67-13.

BOULEVARD VOLTAIRE

locations meublées

Offre

DUROC Belle chbre, c. cuis. 400 F net. - 566-58-46.

19e But.-Chaumont. Imm. hab. Mblé nf. Beau 3 p. Calme. SOLEIL. 1.300 F + ch. 224-09-94.

bureaux

1 à 20 BURX ts quart. Location SS. p.d.Pte. MAILlot 293-45-55 + 522-19-10.

Rue La Fayette. Part. vend en tte propriété bureau standing, vestibule, téléph. tt éq. 1er ét. Tél. 526-54-78 ou 203-59-54.

NEUILLY Pptaire loue 1 ou plus, burx. Imm. neuf. Tél. 758-12-40.

CERTAINEMENT UNIQUE SUR LE MARCHE

A LOUER AVENUE DE NEUILLY NEUILLY 210 m² BUREAU

dans immeuble commercial moderne, au dernier étage, avec terrasses. Locaux actuellement aménagés en luxueux apparts bourgeois. Travaux de transformation partielle ou totale, selon besoins utilisateur, payés par propriétaire. Tél. : 637-43-43

CHATOU - LE VESINET

DANS PETIT IMMEUBLE

BUREAUX TERMINES 50 m2 à 1.500 m2

260 F LE m2 H.T.

754-15-45

locations non meublées

Offre

EXCLUSIVITE JOHN ARTHUR ET TIFFEN

PARIS - 17e R. du Colonel-Moll Séjour double + s. à manger, 4 chbres, 2 s. de bns. 2 c. toil., chbre serv., tél., 4.000 F. + ch.

174, bd Haussmann, 8e 622-03-38 et 924-93-33.

ODEON. Vrai 2 p. c., bns, ref. neuf. 1.200 F. 754-86-42.

VIe. Poss. professionnel. 8 pces 240 m². Tél. + chbre de serv. 5.500 F + ch. AMP 17-47.

MONCEAU. Stud., c., bns. Rez-chaus. 900 TC. ETO 45-63.

NEUILLY-PERRONET STUDIO s/jard. 17 m². Tél. Stand. 715 p. ms + ch. 227-29-59.

Rue Mazarine. Studio rénové, kitchen., bs. 750 F. T. 526-73-01.

18e METRO A LA PORTE Immeuble neuf jamais habité : magnifique studio, vraie cuis., dressing. 700 F + charges. Tél. 526-54-78 ou 203-59-54.

15e. Except. parfait. neuf, 16e ét., triple liv., 3 chbres, 2 bns, gar. 3.500 F. 229-52-98.

8e PARC MONCEAU Ds très bel imm. ancien. Appt 4 pces, 150 m², 2 bains, penderies, moq., téléph. 3.500 + ch. G.F.P. 924-89-52.

LAMARCK s/verd., 2 p. neuf tt cft. Tél. 1.000 F. 229-52-98.

A LOUER REGION ST-GERMAIN-EN-LAYE ds un parc de 8 ha, mais. compr. triple salon, s. à m., bur., 12 ch., sanit., dépend. Grenier. LARGIER ANJ. 18-83

Mo MAIRIE-D'IVRY dans pet. immeub. stand., Grd

propriétés

15 km Deauville, propr. normande, 4 ch., séjour + salon, tt conft, parf. état, sur 5.000 m². vue. Prix : 480.000 F. Tél. : 16 (31) 91-24-40.

A v. Maison forestière, 50 mn Paris-Ouest. Prix intéressant. Tél. 260-91-11 Paris.

EN PROVENCE AU CŒUR DU LUBERON FERME DE CARACTERE Ancienne ferme bon état, 5 p. + dépendances aménageables, toutes viabilités, au milieu de 2,5 ha, clos de murs de pierres sèches, verger lavandins, oliviers, magnifique pinède. Vue panoramique plein sud. Prix : 420.000 F av. larges fac. 76 Agence Provence Luberon. 84480 BONNIEUX. Tél. (90) 75-81-20. Ouv. m. dim.

LE VESINET ULTRA RESID. 4' R.E.R. PROP. MOD. ILE-DE-FRANCE Récept. 130 m², 6 chbres, cuis. et off. entièrem. équip., conft, gd stand., décor. lux., gd gar. Piscine. Pav. gard. - FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE 976-07-06

NORMANDIE 125 KM Maison caractère sur 6.000 m². Possibilité 270.000 F. CREDIT, impecc. gde chemin. colombage. TRU. 07-41, avant 12 heures.

MARLY-le-ROI, prox. Abreuvoir Vue sur parc Vieil. demeure 18e. Récept. 6 ch. Poutres appar. Chemin. Beau jd. clos. Cft à prévoir. B.I. 969-52-67

62 km Ds sup. 3.500 m² arbres PPTE CARACTERE Gd sél., chem. poutres, pet. sal., cuis., 4 ch., s. bns, toil. E. vil. El. Bon état. Situation except. 380.000 Poss. av. 80.000 cpt G. LEMOR EXPERT FNAIM 40 - NOAILLES — 446-30-52

SOLOGNE par autor. Beaugency, bord riv., 5,30 ha bois, friches, marais, anc. R.-V. chasse, sél. 35 m² + 4 ch., bns, cuis., chff. central. CABINET LA SOLOGNE 41200 Romorantin, T. : 76-02-92.

EN PROVENCE VOTRE PETIT MAS Région Aix-en-Provence, dans 9.000 m² magnifique pinède : construction pierres, excellent état, séjour, cuisine, 2 chambres, bains, plein soleil. Prix : 180.000 F avec 40.000 comptant.

LES MAS DE PROVENCE, 76, place Mirabeau, 84160 CADENET. Tél. : 199. Même dimanche et fêtes.

FERME PROVENÇALE

A 20 km. d'Aix-en-Provence : 6 Pièces + écurie + dépendances, à restaurer, dans 3.000 m² magnifique terrain boisé et fruitier, belle vue, plein soleil, bon accès.

Prix total : 220.000 francs. 76 AGENCE DU CHATEAU 84240 La Tour-d'Aigues. Tél. 99. Ouv. dimanche et jours fériés.

appartem. achat

ACH., URGT, RIVE GAUCHE préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, STUDIO. - Paiement comptant chez notaire. - Tél. : 873-23-55.

ACHETE, URGENT, COMPT. : chambre bonne Paris. 873-20-67.

URGENT - RECHERCHE 5 à 7 P., tt cft, 16e, 8e, Monceau, Neuilly ou rive gauche. Michel et Revl S.A. : 265-90-05.

terrains terrains

Augmentation du capital par l'achat de terrain sur l'île de

FUERTEVENTURA

ISIP S.A., L CH. - 6901 Lugano, case postale 603.

Région Ventoux, vends 5.000 m² en pleine nature, 13 F le m². Tél. : 15-75-28-91-11. (04 à PLAISIANS).

Part. rech. terrain bâtir rég. Sud-Versailles. 500 m² environ. Ecr. no 6.940 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

exclusivités

appartements vente

Paris

POUR AMATEURS

16e MUETTE DS BEL IMM. RECENT 4e ETG. ASCENSEUR SUR VERDURE, PLEIN SOLEIL.

CONVENTION 4 P. c., ent., s. eau., w-c., ch. cl., 72 m². 200.000. 566-80-31

CHARDON-LAGACHE 120 m², LIV. DBLE, 2 CH., petit bur., 2 sanit., gde chbre service. 520.000 F. RIC. 30-73.

hôtels-partic.

XVIe MUETTE Hôtel Particul. à rénover, garage. 627-78-52.

constructions neuves

La Source Montmorency

Le confort élégant d'un petit immeuble.

Adossé à la villa Montmorency, au 40 rue de la Source à Auteuil, l'immeuble que nous vous proposons comporte 12 appartements de 100 et 126 m2 de conception moderne alliant au raffinement du détail le souci des multiples aménagements pratiques.

Au moment où vous prendrez possession, de votre appartement à: LA SOURCE MONTMORENCY, fin Juin 1975 vous n'aurez rien d'autre à y ajouter ou à changer car tout a été prévu depuis l'équipement complet de la cuisine jusqu'à la pose de la moquette et cela à un prix particulièrement compétitif.

Pour visiter téléphoner à : S.I.M. Promotion 5, rue Poussin 75016 Paris Tél. : 520.65.65.

HAVAS CONSEIL

CHAMPS-ELYSEES 11, rue BERRI. 7e ETAGE. TR. BEAU 6 Pces 165 m² TERRASSE 100 M2. Px FERME ET DEFINITIF.

locations meublées

Offre

locaux commerciaux

A CÉDER IMMÉDIATEMENT

magnifique magasin 140 m2
6 mètres linéaires de vitrines.

21, RUE DE LA PAIX, PARIS (2e)

Droit au bail justifié.
Visite sur place.
Téléphone : 073-60-20.
(CESSION DIRECTE PAR LE TITULAIRE DU BAIL.)

MAIRIE 10e, local ccial 1150 m² 4 niveaux. Parking. 1.800.000 F TUR 86-76.

Près THIONVILLE (Moselle) A LOUER en 1 ou 2 lots, 350 m², bureaux, standard téléphonique. Grand parking.

ESPAGNE à louer à CALPE Belle villa. Tél. : 604-16-20.

VACANCES EN CORSE Golfe d'Ajaccio et sa région VILLAS - APPTS - STUDIOS Agence du Golfe, 111, Cours Napoléon - 20000 Ajaccio. Tél. (95) 21-19-09.

fonds de commerce

Vds mag. tissus ameublement. Bail ts commerces centre Béziers. Prix intér. Ecr. Havas Béziers no 89744.

constructions neuves

LECOURBE 201

4 pièces, 96 m² 50 habitables

5 pièces, 114 m² 70 habitables

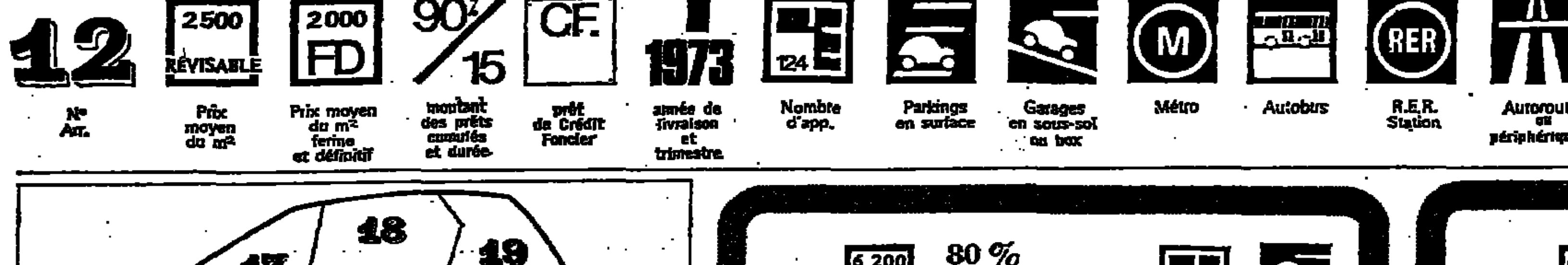
R. IMMOBILIER, place de la Mairie, ROUSSILLON, 84220 Vaucluse. Tél. (90) 75-63-46.

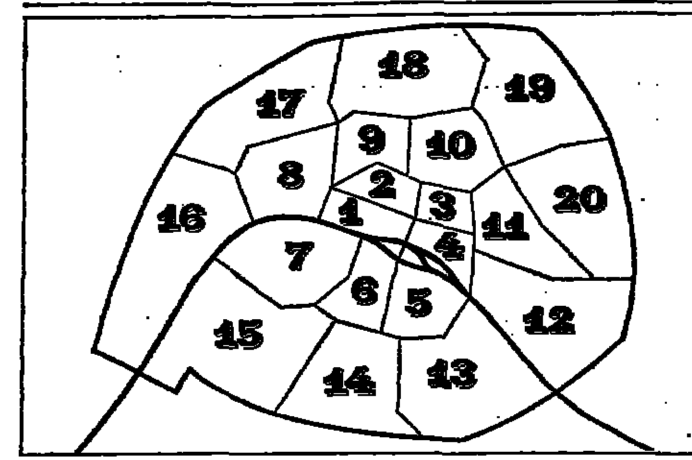
fermettes

90 KM OUEST fmette excell. état 4 p., grenier aménag., grange indép., E., El. Jdin 600 m², 72.000 av. 14.000 cpt. SOMBIM, 9, r. Palestre, RAMBOUILLET - 483-16-37.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du " Monde Publicité " ou d'une agence.

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

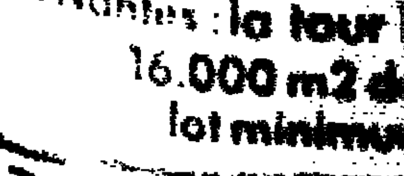


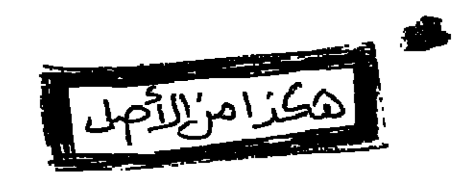


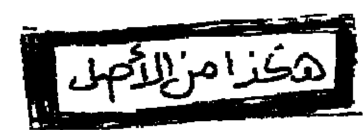
« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.







ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA CROISSANCE DE LA RÉGION PARISIENNE

«Laisser faire» et «faire partir»

Le conseil d'administration du District de la région parisienne vient de réagir vigoureusement, mais à retardement, aux décisions du conseil interministériel restreint qui avait fixé, le 17 avril dernier, à 12 millions d'habitants le maximum de population que devra compter la région parisienne en l'an 2000. Tous les conseillers ont dénoncé ce freinage mis au développement régional, et ils ont décidé, sur la suggestion de M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne, de demander à M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, chargé de l'aménagement du territoire, de venir leur expliquer quel avenir attendait le District.

Les choix du gouvernement sont clairs. Au lieu d'avoir 14 millions d'habitants en l'an 2000, comme le prévoyait le schéma directeur de la région parisienne, Paris et les sept départements du District hébergeront seulement 12 millions de personnes. Hormis les villes nouvelles qui feront partie du « noyau dur » du VII[e] Plan, la région parisienne bénéficiera d'un moins grand nombre d'autorisations de construire des bureaux et des zones d'activités.

Devant le conseil d'administration du District, M. Jean-Marie Poirier, maire (majorité présidentielle) de Sucy-en-Brie, a expliqué pourquoi cette politique lui paraissait critiquable. D'abord, dit-il, elle est impossible à appliquer, car si l'on extrapole les tendances démographiques actuelles, la région passera de 10,2 millions d'habitants en 1975 à 14 millions d'habitants en l'an 2000. De plus, ce freinage aboutirait à réserver aux villes nouvelles la totalité des créations d'emplois : le reste de la banlieue végéterait. « Le malthusianisme devient une forme d'urbanisme », a-t-il conclu. De son côté, M Georges Valbon, maire (P.C.) de Bobigny, s'est fait l'interprète de « la colère » des populations devant cette « liquidation de la région parisienne ».

La désindustrialisation

Les élus sont-ils tellement fondés à s'indigner des choix du gouvernement alors qu'il avait retenu un objectif moyen de 12,5 millions d'habitants contre l'avis du préfet de la région parisienne qui proposait, lui, le chiffre de 13 millions ?

La « croissance zéro » est-elle condamnable si l'on veut domestiquer le « monstre » parisien ?

En réalité, la fronde des élus s'explique par leur tendance naturelle à demander des équipements et des zones industrielles sans apport de populations nouvelles, sinon chez le voisin. Ils ont aujourd'hui l'impression que, sous prétexte de freiner la croissance démographique, on leur refuse toute croissance économique. De plus, un climat préélectoral règne, en raison du projet de réforme des institutions régionales et des rumeurs d'élections anticipées : tout le monde souhaite modérer le développement de l'agglomération parisienne, mais sans en supporter les inconvénients électoraux.

Le dispositif gouvernemental comporte toutefois une faiblesse de taille : il ne dit mot de la désindustrialisation de la région et de l'urbanisation désordonnée qui en résulte faute de volonté. En effet, lorsqu'une usine part en province, elle est le plus souvent remplacée par des immeubles d'habitation. Les communes perdent des ressources fiscales, la population augmente, le temps de transport des banlieusards vers d'autres lieux de travail s'allonge.

Limiter le développement des activités de la région parisienne sans brider son urbanisation débouche sur une impasse. A cet égard, MM. Poirier et Valbon ne prennent pas beaucoup de risques à prédire que ce mélange de « laisser faire » et de « faire partir » débouchera sur des manifestations de mécontentement.

ALAIN FAUJAS.

ENVIRONNEMENT

LA CAMARGUE DEVIENT RÉSERVE NATIONALE

La plus grande réserve naturelle de France est née. Il s'agit des 14 000 hectares de la Camargue. Deux arrêtés du ministre de la qualité de la vie publiés au *Journal officiel* rendent officielle la décision.

L'intérêt exceptionnel de la Camargue avait été reconnu dès 1926. Depuis lors, les différents propriétaires privés avaient laissé la Société nationale de protection de la nature (S.N.P.N.) gérer, sur plus de 10 000 hectares, une réserve botanique et zoologique mondialement connue. En 1970, était créé le parc naturel régional de Camargue, d'une étendue de 85 000 hectares, dont la réserve formait alors le cœur. En 1972, l'Etat acheta le territoire de la réserve et l'agrandit de terrains limitrophes.

Le gouvernement vient de lui donner enfin le statut de réserve naturelle nationale, tout en laissant la gestion à la Société de protection de la nature. Le camping, la circulation des promeneurs, des voitures et des embarcations, le survol à moins de 1 000 mètres, la chasse, la pêche, la cueillette, l'introduction d'espèces animales et végétales sont interdites. Seule sera tolérée la présence des taureaux et des chevaux camarguais, utiles à l'équilibre du milieu.

FAITS ET PROJETS

Circulation

● OUVERTURE DE LA DEVIATION DE CHATENAY-MALABRY (HAUTS-DE-SEINE). — Six kilomètres de la section de la rocade A 86, comprise entre le Petit-Clamart et la résidence universitaire d'Antony, ont été mis en service le mardi 13 mai. Ils permettront à 35 000 véhicules d'éviter chaque jour Châtenay-Malabry. Cette déviation a supprimé 25 hectares de forêt dans le bois de Verrières sur un total de 565 hectares. Elle a coûté 142 millions de francs, financés à 55 % par l'Etat et à 45 % par le District de la région parisienne.

● LA ROCADE A-86 EST INDISPENSABLE. — M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne, a déclaré, le mardi 13 mai, que l'autoroute de rocade A-86 était « *indispensable pour l'ensemble de la région parisienne* » et que sa construction se faisait « *dans le cadre d'une large consultation des élus et des populations concernées et dans le respect des impératifs de l'environnement* ».

Transports

● ACCORD ENTRE L'IRAN ET LA PAN AM. — Un porte-parole de la compagnie aérienne Pan American World Airways a annoncé, le mardi 13 mai, que le chah d'Iran avait accepté de prêter, notamment, 300 millions de dollars à la compagnie. Celle-ci n'avait pas pu obtenir de prêt du gouvernement américain et était au bord de la faillite. Le taux d'intérêt du prêt consenti par le chah d'Iran est de 10,5 %. — *(U.P.I.)*

Urbanisme

● LES MAGASINS DU PRINTEMPS PROTÉGÉS. — Comme il l'avait annoncé le 1er octobre 1974, M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a inscrit à *l'inventaire supplémentaire* des monuments historiques plusieurs édifices parisiens construits au dix-neuvième ou au vingtième siècle (*le Monde* du 29 mars). La Bourse du commerce, l'Hôtel de Ville de Paris, le Petit-Palais, les églises Saint-Augustin, Saint-Eugène et Saint-Christophe de Javel, l'hôpital Lariboisière et les magasins du Printemps figurent sur l'arrêté ministériel du 15 janvier (*Bulletin municipal* daté 11-12-13 mai).

● LA S.C.I.C. POUR LES MAISONS INDIVIDUELLES. — A l'occasion de la présentation de son bilan, les responsables de la S.C.I.C. (Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts) ont annoncé qu'ils allaient construire un plus grand nombre de maisons individuelles.

TRANSPORTS

[U]ne lettre des avocats des victimes [d]e la catastrophe aérienne de Nantes

[A]près la publication dans le [Mo]nde *daté 15 mars 1975 d'un [tém]oignage du général de corps [aér]ien (cadre de réserve), Jacques [Le] Groignec, et d'une lettre du [pilo]te espagnol cité dans le rap[por]t d'enquête sur la catastrophe [aér]ienne de Nantes, nous avons [reç]u la lettre suivante de M. Ber[nar]d Rouyer-Hamerey; M[e] André [...]uner, avocat au barreau de [Per]pignan, et Rafael Jimenez de [Pa]rga, avocat du barreau de Bar[celo]ne :*

[M]onsieur le directeur,

[P]ermettez, je vous prie, aux [avo]cats des victimes de la catas[tro]phe aérienne de Nantes de [tro]uver singulière l'intervention [du] général Jacques Le Groignec [...] dans le numéro du *Monde* du 15 mars 1975, apporte ce qu'il appelle son « témoignage » concernant cet accident.

Il n'en a pas été le témoin. Qui plus est, il était le responsable du plan Clément Marot lors de la collision.

Intervention singulière, encore en ce qu'elle ignore ou veut ignorer l'existence et les conclusions d'un second rapport dressé, celui-là, à l'initiative de l'autorité judiciaire.

Il ne nous appartient pas d'en divulguer le contenu puisque l'instruction est en cours, mais simplement d'en signaler l'existence. L'expérience prouvera si le point de vue du général Le Groignec, inévitablement personnel et prématuré, et qui tranche avec l'obligation habituelle de réserve imposée à tout fonctoinnaire, correspondra aux conclusions de l'information judiciaire.

[Lors de la publication du rapport officiel d'enquête (« le Monde » du 1er mars et des 2-3 mars 1975), nous avons jugé utile de donner la parole au directeur du plan Clément Marot, qui, à l'époque de l'accident de Nantes, en mars 1973, n'avait pas été autorisé — du fait de ses fonctions — à rendre public son commentaire des événements, alors que les syndicats de pilotes de ligne et de contrôleurs civils de la navigation aérienne avaient pu exposer librement leurs points de vue, à la différence du corps des contrôleurs militaires qui a été tenu à la discrétion professionnelle.]

● LE DEFICIT DE L'AEROPORT DE PARIS. — Pour la première fois depuis trente ans, le trafic des passagers n'a pratiquement pas augmenté en 1974 dans les aéroports de la région parisienne : 17,4 millions de personnes, soit 1,7 % de plus qu'en 1973, alors que l'augmentation était de 13 % en moyenne pendant les dix années précédentes. L'Aéroport de Paris, établissement public qui gère les aéroports qui desservent la capitale, accuse un déficit d'exploitation de 23 millions de francs, en dépit d'un chiffre d'affaires de 771 millions de francs, soit 30 % de plus qu'en 1973.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AUTOMOBILE

LA PEUGEOT 404 N'EST PLUS PRODUITE POUR LA VENTE EN FRANCE ET EN EUROPE

Après la DS Citroën, une autre voiture française « historique », la Peugeot 404 n'est plus fabriquée pour la vente en France et dans les pays européens.

Sortie en avril 1960, d'une robustesse légendaire, la 404 a été construite à ce jour à 2 300 000 exemplaires (dont 1 780 000 berlines) et exportée dans le monde entier sous ses différentes versions.

La production des berlines 404 a été définitivement arrêtée pour la vente en France et dans les pays européens depuis la fin de mars dernier. Seuls sont encore fabriqués pour expédition à l'étranger en éléments à monter les utilitaires légers 404, rois des pistes africaines, et quelques berlines.

En Grande-Bretagne

DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX DEMANDENT LA NATIONALISATION DE TOUT LE SECTEUR.

Une centaine de délégués syndicaux représentant les quatre principaux constructeurs automobiles britanniques (British Leyland, Chrysler, Ford et Vauxhall) ont lancé lundi un appel à la nationalisation de l'industrie automobile britannique. Les délégués ont d'autre part annoncé la création d'un organisme chargé de défendre les intérêts des travailleurs de l'automobile dans tout le pays.

De son côté, M. Tony Benn, le ministre de l'industrie, a discuté de la situation chez Chrysler avec l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Elliot Richardson. Une nationalisation de Chrysler, sous certaines conditions, estiment les experts, pourrait s'inscrire dans l'ordre des choses.

FORMATION CONTINUE

Les établissements publics assurent 30 % des actions organisées par les associations patronales

Le patronat n'envisage pas dans l'immédiat une révision de l'accord sur la formation professionnelle continue avec les syndicats. C'est la déclaration qu'a faite, lundi 12 mai, au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, M. Yves Corpet, délégué à la formation permanente du C.N.P.F. Le patronat estime que, après les différents accords nationaux signés récemment, il convient de marquer une pause. « *Il y a motif à ouverture de négociations*, a toutefois reconnu M. Corpet, *mais, compte tenu de la conjoncture économique et sociale, cette question n'est pas prioritaire pour l'instant.* »

Dressant le bilan de la formation permanente, M. Corpet a estimé que « *si elle n'est pas encore un outil parfaitement adapté, toute critique globale à son égard est injustifiée* ». Le nombre de salariés des entreprises membres du C.N.P.F., bénéficiaires d'actions de formation permanente a augmenté de plus de 60 % entre 1972 et 1973, passant de 854 800 à 1 387 800.

Une enquête récente réalisée par le C.N.P.F. montre que les 160 associations de formation (ASFO) d'origine patronale regroupent pour 77 % des entreprises de moins de cent salariés. Pour M. Corpet, il est abusif de prétendre que ces associations concurrencent l'éducation nationale : « *Malgré le caractère récent des initiatives prises par les établissements publics, ceux-c[i] interviennent pour 30 % dans le[s] actions de formation organisée[s] à l'initiative des ASFO.* »

M. Corpet s'est inquiété pa[r] ailleurs du chômage des jeune[s] et de l'entrée prochaine d'u[n] nouveau contingent de six cen[t] mille d'entre eux dans la vi[e] active. Le C.N.P.F. récuse e[n] partie la formule du contr[at] « emploi-formation » annoncée [à] plusieurs reprises par le gouver[ne]nement. Celui-ci prévoit un[e] période d'essai de trois mois dan[s] l'entreprise, suivie d'une formatio[n] en alternance et assortie d'u[n] contrat à durée déterminée [de] deux ans. *Le patronat juge [ce] délai trop long et voudrait vo[ir]* pris en charge par l'Etat et l[es] fonds d'assurance formation [le] coût d'une telle mesure. L[e] C.N.P.F. souhaite enfin le dév[e]loppement de l'apprentissage.

PRIX

DANS LES PAYS DE L'O.C.D.E.

Le rythme annuel de hausse a été inférieur à 10 % en mars

En mars, pour le quatrième mois consécutif, le rythme annuel de l'inflation a été, en moyenne, inférieur à 10 % dans les pays de l'O. C. D. E. Toutefois, note l'Organisation, les écarts entre les taux d'augmentation des différents Etats restent importants. Ainsi, en Allemagne, aux Etats-Unis, au Japon, en Suisse et en Suède, les taux annuels étaient, pour la période de quatre mois se terminant en mars, inférieurs à 7 %. En revanche, ils atteignaient plus du double en Grande-Bretagne, en Finlande, en Norvège et dans plusieurs autres pays européens.

Ce ralentissement général de l'inflation *provient surtout*, selon l'O. C. D. E., « de la faiblesse continue de la demande en Amérique du Nord et au Japon et d'une décélération des prix de détail des produits alimentaires ». Le record annuel de hausse est détenu par l'Islande (53,8 %) : le taux le m[oins] fort est celui de la R.F.A. (5,9 [%]). En moyenne, pour l'ensemble [des] vingt-quatre pays membres [de] l'O. C. D. E., le taux annuel de ha[usse] des prix (douze mois se termin[ant] en mars) a été de 12,2 % (+ 0,[?] en mars) ; pour ceux de la C. E. [E.], il s'est élevé à 13,5 % (+ 0,9 % [en] un mois).

Voici la liste des pays, par o[rdre] croissant d'inflation annuelle [(en] pourcentage) : Allemagne fédé[rale] (5,9), Suède (7,8), Suisse (8,3), Au[tri]che (9,2), Portugal (9,7), Etats-U[nis] (10,3), Pays-Bas (10,3), Luxemb[ourg] (10,5), Canada (11,3), Norvège (1[...]), Nouvelle-Zélande (12,6), Danem[ark] (13,4), France (13,5), Grèce (1[...]), Japon (14,2), Belgique (14,4), A[us]tralie (17,2), Espagne (18), Finla[nde] (18,5), Italie (20,3), Grande-Breta[gne] (21,2), Irlande (23,8), Turquie (2[...]), Islande (53,8).

SYNDICATS

INCIDENTS AU CONSEIL RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ

(De notre correspondant.)

Besançon. — Le conseil régional de Franche-Comté et le comité économique et social se sont réunis à Besançon le 12 mai en une assemblée commune extraordinaire pour écouter une communication de M. Edgar Faure sur le droit au travail.

Son intervention devait être troublée par l'arrivée d'une délégation de syndicalistes C.G.T. et C.F.D.T. conduite par trois membres du comité économique et social de Franche-Comté qui refusent de siéger à cette assemblée, en raison de la présence dans d'autres régions de représentants de la C.F.T. et de la C.G.S.I. Cette intervention, qui provoqua une certaine animation, devait être suivie par l'adoption par l'assemblée commune de deux vœux, l'un proposé par M. Edgar Faure, constatant qu'aucun des syndicats contestés n'était représenté au sein de l'assemblée franc-comtoise *et invitant en conséquence les « organisations syndicales représentatives »* à participer aux travaux du comité économique et social : l'autre, proposé par M. Chevènement, député socialiste de Belfort et voté également par M. Edgar Faure, demandant que seules les organisations représentatives soient admises à siéger dans les comités économiques et sociaux.

● *La Foire de Paris 1975*, qui a fermé ses portes le 11 mai, a accueilli 1 126 000 visiteurs (dont 32 590 étrangers), contre 1 062 000 en 1974 (dont 17 180 étrangers). Les salons qui ont obtenu le plus de succès sont celui des créations d'art, celui de l'équipement ménager et celui du tourisme et des loisirs. Les créations d'art, même très coûteuses, se sont remarquablement vendues, lorsqu'il s'agissait d'objets « classiques ».

EMPLOI

Pour la première fois depuis vingt-six ans

LES DEMANDES ONT AUGMEN[TÉ] UN MOIS D'AVRIL

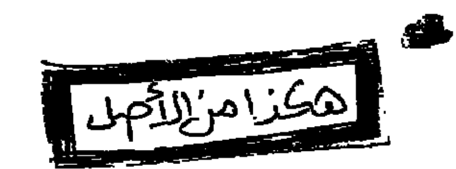
Selon les statistiques du minis[tère] du travail, la situation de l'emp[loi] s'est à nouveau dégradée en av[ril] alors qu'à pareille époque on cons[ta]tait, les années précédentes, mê[me] en période de difficultés économ[i]ques, une amélioration. Pour [la] première fois depuis vingt-six a[ns], selon les renseignements obtenus [au] ministère, le nombre des demand[es] d'emploi non satisfaites, en donn[ées] observées, a augmenté de mars [à] avril. L'augmentation est cer[tes] minime, puisqu'elle est de 0,33 [%] (757 380 demandes au lieu de 754 [...] fin mars 1975), mais il faut r[e]monter aux années 1948 et 1949 po[ur] retrouver une telle évolution.

En un an, l'accroissement est [de] 81,9 % (757 380 au lieu de 416 2[..]). Quant aux offres, elles sont [en] diminution : 105 700 fin avril au li[eu] de 109 000 fin mars (— 3,03 %).

En données corrigées des vari[a]tions saisonnières, l'évolution de [la] situation de l'emploi est égalem[ent] exceptionnelle pour un mois d'avr[il], la détérioration étant cependa[nt] moins grave que celle qui éta[it] constatée au cours du premier tr[i]mestre de 1975. Le nombre d[es] demandes d'emploi non satisfait[es] est passé de 765 700 fin mars [à] 797 100 fin avril (+ 4,1 %, ma[is] + 5,2 % en mars) au lieu de 438 1[..] il y a un an (+ 81,9 %). Le nomb[re] *des offres est en régression : 106 [...]* fin avril au lieu de 110 700 fin ma[rs] (— 4,24 %) et de 238 300 il y [a] un an (— 55,14 %).

Au ministère du travail on estim[e] que les offres ont atteint leu[r] niveau le plus bas. La situation d[e] l'emploi, telle qu'elle apparaît e[n] ce printemps 1975, demeure cependant alarmante dans la mesure où dès juillet prochain, une nouvell[e] vague de jeunes déferlera sur c[e] qu'on appelle le marché du travail. Le gouvernement, conscient de ces problèmes, doit proposer un plan de mesures, qui sera présenté à l'Assemblée nationale le 28 mai.

● *Le Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables* et des comptables agréés organise, le mercredi 14 mai, une conférence-débat ayant pour thème « analyse des coûts et rentabilité de l'entreprise ». Cette conférence, qui aura lieu à l'Hôtel Intercontinental, 3, rue de Castiglione, de 17 h. 30 à 20 heures, est placée sous la présidence de M. Jacques Méraud, rapporteur général du CERC et auteur du récent rapport sur les inégalités sociales.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES RETOMBÉES DE LA FUSION C.I.I.-HONEYWELL-BULL

...s représentants syndicaux du personnel ...t été reçus au ministère de l'industrie et de la recherche

A l'appel de l'ensemble des ...ganisations syndicales de la C.I.I. ...A.T., C.F.D.T., C.G.C., C.G.T.), ...ux mille cinq cents personnes ...ille cinq cents selon les services ... police) de tous les centres de ... région parisienne ont débrayé ...ns la matinée du 13 mai, et se ...t rassemblées devant le siège ... la C.I.I. à Roquencourt. Elles ...tendaient protester contre les ...naces que fait peser sur eux le ...n du gouvernement, dénoncer ... propos démagogiques de ... d'Ornano, et exiger la garantie ... l'emploi, le non-démantèlement ... la C.I.I., la sauvegarde et le ...veloppement du potentiel informatique national.

Les organisations syndicales de ... C.I.I. ont été reçues mardi en ... d'après-midi au ministère de ...dustrie et de la recherche. La ...dération de la métallurgie ...F.D.T. indique qu'elle a « *découvert* » à cette occasion « *derrière ... décision politique, l'absence ...ale de moyens d'une politique ...ustrielle permettant le développement d'une informatique na...nale et la garantie de l'emploi ... personnel* ».

Pour elle, « *la voie américaine ...oisie par le gouvernement fran...is est dans la droite ligne du ...adage de Bull aux Américains, ... 1964.* Elle « *appelle tout le ...rsonnel des établissements de ... C.I.I. et des établissements Honeywell à se réunir sur les ...ux de travail pour définir les moyens d'action à mettre en œuvre pour obtenir la négociation d'un accord garantissant les conditions d'emploi et de travail dans l'industrie informatique.*

» Cette garantie passe par la maîtrise, sur le plan national, des divers secteurs permettant la réalisation des systèmes informatiques complets et ouverts à la coopération européenne ».

● *La section C.F.D.T. de Honeywell-Bull* indique que l'on « *oublie de dire que les décisions seront prises par une direction contrôlée directement par le trust Honeywell, que l'une des deux sociétés financées par l'Etat français va s'établir à l'étranger pour échapper au fisc de ce même Etat* ».

● *Pour M. Jean-Marie Brulé,* président d'Honeywell-Bull, « *la France, depuis des années, avait le second potentiel informatique européen. Mais il se trouvait séparé dans deux compagnies qui étaient concurrentes. C'est donc une chose éminemment logique qui va se réaliser. L'objectif est clair, mais les modalités compliquées, car il fallait protéger tous les intéressés, le personnel, les clients, les actionnaires. C'est l'opération qui économisera le plus les deniers publics* ». Quant à Siemens et Philips, « *ils sont des partenaires logiques pour la nouvelle société* ».

53 %, ou le contrôle d'une filiale de filiale

Dans les milieux gouvernementaux, on s'étonne de la présentation qui a pu être faite de la fusion entre la C.I.I. et Honeywell-Bull. Il s'agit, précise-t-on, du rachat d'une société américaine par des intérêts français. Le capital d'Honeywell-Bull était détenu à concurrence de 66 % par Honeywell et de 34 % par la Compagnie des machines Bull. Aujourd'hui, Honeywell-Bull — grossie des activités grande informatique de la C.I.I. — aura des actionnaires français — public pour une part relativement faible et privée — majoritaires (53 %) et un actionnaire américain minoritaire.

Soit ! Mais l'opération annoncée ne saurait se ramener arithmétiquement à une affaire de pourcentages. Des liens très étroits vont être noués entre le groupe Honeywell et la nouvelle société, en vue de parvenir à une ligne de produits commune et cohérente. Quel sera réellement, au sein de l'ensemble Honeywell, le pouvoir de décision de la société française, qui représentera un peu moins de la moitié des actifs informatiques de Honeywell Information System (la branche informatique d'Honeywell), qui ne constitue elle-même qu'une partie des activités de l'empire de la firme de Minneapolis ? Les Français — public et privés — disposeront certes de 53 %, mais d'une filiale de filiale...

La firme américaine fait, au demeurant, une bonne opération : elle reçoit (en contrepartie de la cession de ses 19 % dans l'ancienne Honeywell-Bull) 53 millions de dollars, dont elle avait, dit-on, grand besoin dans la conjoncture présente. Elle voit s'ouvrir le marché stratégique des administrations françaises, récupère des chercheurs, des moyens de production, des subventions. Ses dirigeants, bons financiers, ont estimé que 47 % valaient mieux, dans ces conditions, que les 66 % de l'ancienne Honeywell-Bull.

Que se passerait-il en cas de désaccord entre Honeywell et les actionnaires français de la nouvelle société ? Qu'arriverait-il si la firme américaine — on en parle beaucoup — cédait un jour ses activités dans l'informatique ? « On rachèterait les 47 % de C.I.I.-H.B. », affirme-t-on à Paris. Certes. Mais le cordon ombilical jeté entre les deux rives de l'Atlantique serait alors coupé. Force serait de reprendre à notre compte ce qui était conçu et fabriqué dans les usines américaines d'Honeywell. Et la C.I.I.-H.B. — devenue française à 100 % par abandon du partenaire américain — devrait construire de nouvelles unités, développer des productions, se lancer dans des recherches dont le coût risquerait de faire hésiter bien des actionnaires privés. Danger imaginaire ?

Les malheurs de Citroën constituent un inquiétant précédent. Quand Fiat, minoritaire au sein du holding qui contrôlait la firme du quai de Javel, décida de se retirer de l'opération qui l'associait à Michelin, celui-ci racheta les 49 % possédés par la firme italienne. Un an plus tard, Citroën se trouvait en pleine déconfiture, et Peugeot était appelé à son chevet pour redresser la barre. Moyennant... un milliard de francs de prêts publics. Le rapprochement est-il sans aucun fondement ?

J.-M. QUATREPOINT.

Une mise au point de l'Elysée

L'Elysée, en réponse à certains commentaires, a fait, mardi matin 13 mai, une mise au point officieuse. Le choix, explique-t-on, n'était pas entre la continuation d'Unidata et la solution Honeywell, mais entre la fusion, — voulue par les Allemands — des sociétés membres d'Unidata et l'accord avec Honeywell. Or, cette fusion aurait placé les intérêts français en situation minoritaire. De plus, une telle solution n'aurait été européenne qu'en apparence puisque les Allemands sont désireux de s'associer avec un partenaire américain, dont le choix aurait échappé à la France.

La vraie question, estime l'entourage du président de la République, était donc de savoir si la France voulait continuer ou non un effort national dans l'informatique de gestion. Si l'on répondait non, alors la solution Unidata aurait permis de sauver les apparences européennes, mais si l'on répondait oui, ce que le gouvernement français a fait, il fallait que les intérêts français fussent majoritaires.

A ce sujet, on précise que si la nouvelle compagnie sera divisée en deux sociétés, dont l'une aura son siège en dehors de la France, le contrôle appartiendra à raison de 53 % aux intérêts français dans l'une et l'autre société. En outre, la société dont le siège se situera hors de France aura seulement pour objet l'exportation des matériels fabriqués par l'autre société. En somme, conclut-on, l'opération doit s'analyser comme une opération de rachat d'une société américaine ou, si l'on préfère, une prise de contrôle d'une société devenue américaine. On ajoute que l'Etat, pour la première fois, sera partie prenante dans le capital de la société d'informatique et qu'il disposera d'une procédure de blocage. Enfin, l'Elysée fait observer que le délai de réflexion que s'est imposé le gouvernement n'était pas dû à des hésitations ou à des tergiversations, mais simplement aux exigences des négociations avec les Américains.

● *Le parti socialiste* estime qu'« *en l'espace de dix ans le gouvernement français vient, pour la seconde fois, de brader aux firmes multinationales américaines l'informatique nationale. La décision prise par le gouvernement signifie l'abandon d'une technologie de pointe et la restriction du champ d'intervention de la nouvelle société. Le P.S. ne peut que condamner cette décision du gouvernement, qui échappe à toute définition d'une politique de l'informatique comme service public.* »

● *En Allemagne fédérale,* le gouvernement a pris « *connaissance avec intérêt de la réorganisation de l'industrie informatique française décidée par les autorités de Paris* », indique un communiqué publié à Bonn par le ministère de la recherche scientifique. Le gouvernement « *se félicite de l'intention manifestée par le gouvernement français de respecter ses obligations envers les partenaires de l'Unidata* ».

De son côté, le groupe Siemens, tout en saluant, lui aussi, la décision du gouvernement français de respecter ses engagements, souligne, dans un communiqué, que « *les ordinateurs de la série Unidata continueront d'être commercialisés en concurrence avec ceux de Honeywell* » et que la « *coopération entre Philips et Siemens au sein d'Unidata ne sera pas affectée par la décision française* ».

EUROPE

Trop d'œufs dans la C.E.E.

...s aviculteurs réclament à la Commission l'assainissement du marché

De notre correspondant

...ruxelles (Communautés euro...ennes). — L'aviculture européenne ... en crise. La production d'œufs ... Neuf dépasse désormais, de ...on chronique, la consommation, ... qui entraîne une chute drama...e des cours et met en difficulté ... nombre croissant d'exploitants ...icoles. Mardi 13 mai, pour pro...ter contre l'inertie de la Com...sion de Bruxelles, à qui ils ...rochent de n'avoir pris aucune ...sure pour restaurer l'équilibre du ...rché, les représentants des pro...cteurs français, anglais, italiens ... allemands ont quitté la salle où ...t réuni le « comité consultatif ...fs ».

...u cours d'une conférence de ...esse conjointe, M. Fauconnet, vice-...sident de la F.N.S.E.A. et prési...t des producteurs d'œufs fran...s, et M. Every, vice-président de ... centrale agricole britannique et ...sident des producteurs d'œufs ...glais, ont déploré que la Commission n'ait tenu aucun compte des suggestions faites depuis longtemps par les organisations professionnelles pour enrayer la crise, comme l'arrêt immédiat de tous investissements dans le secteur avicole. N'est-il pas absurde, en effet que des aides à de tels investissements soient encore accordées à certains Etats membres, par exemple l'Italie ? Certains producteurs agissent déjà dans le sens d'une autolimitation de la production, mais leurs efforts sont réduits à néant, car d'autres continuent à pratiquer une « production sauvage ». La Commission pourrait contribuer à assainir le marché en subventionnant la fermeture provisoire d'ateliers de production et en suscitant un contrôle des couvoirs. L'aviculture, du reste, n'a jamais coûté très cher aux finances communautaires : selon les professionnels, à peine 0,2 % des dépenses du FEOGA.

Ph. L.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAFIC ALCAN ET Cie

Les comptes de l'exercice 1974 seront présentés à l'assemblée générale du 23 juin prochain. Ils se comparent de la façon suivante avec ceux de l'exercice précédent :

(en milliers de F)	1974	1973
Chiffres d'affaires, hors taxe	501 548	349 095
Bénéfice d'exploitation	35 033	10 711
Bénéfice net, après constitution de provisions	7 544	5 173
Dividende proposé	12	9
Revenu global, avoir fiscal compris	18	13,50

(Nous reproduisons intégralement l'insertion parue dans nos précédentes éditions, une interversion de colonnes rendant la lecture incompréhensible.)



BANQUE COMMERCIALE DU MAROC

Le conseil d'administration, réuni à Casablanca, dans sa séance du 2 mai 1975, utilisant l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 23 mai 1974, a décidé de porter le capital social de 19 500 000 dirhams à 24 millions 375 000 dirhams, par émission en numéraire de quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents actions de 50 dirhams de nominal, à raison d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes, avec une prime d'émission de 35 dirhams.

Les actions nouvelles qui seront en tout point assimilées aux actions anciennes porteront jouissance du 1er janvier 1975. La souscription aura lieu du 15 septembre 1975 au 31 octobre 1975, au Maroc, aux guichets de la Banque commerciale du Maroc, et en France, aux guichets du Crédit industriel et commercial et des banques de son groupe.

L'assemblée générale mixte à caractère ordinaire et extraordinaire, qui s'est tenue également le 2 mai 1975 au siège social à Casablanca, a, notamment, approuvé les comptes de l'exercice 1974 et la mise en paiement d'un dividende de 8 dirhams par action au titre de ce même exercice. Ce dividende sera payable à partir du 2 juin 1975, au Maroc, aux guichets de la Banque commerciale du Maroc, et en France, aux guichets du Crédit industriel et commercial et des banques de son groupe.

Le conseil d'administration, dans sa séance qui a suivi cette assemblée générale, a procédé au renouvellement du bureau :

M. Abdelaziz Alami a été nommé président-directeur général ;

M. Raymond Belin a été nommé vice-président ;

M. Driss Debbagh a été nommé vice-président ;

M. Benoit de La Seiglière a été nommé secrétaire.

Le conseil d'administration est désormais composé comme suit :

M. Edmond Lebée, président d'honneur ; M. Abdelaziz Alami, président-directeur général ; M. Raymond Belin, vice-président ; M. Driss Debbagh, vice-président ; M. M'Hamed Ben Jilali Bennani, administrateur ; M. Jean-Marie Chaumont, administrateur ; Crédit industriel et commercial (représenté par M. Dominique Chatillon), administrateur ; Deutsche Bank (représentée par M. Hans Otto Thierbach), administrateur ; M. Mohamed Kassidi, administrateur ; M. Yves Sadot, administrateur ; M. Alami Tazi, administrateur ; M. Abeb Yacoubi-Soussane, administrateur ; M. Benoit de La Seiglière, secrétaire du conseil.

Moët-Hennessy

LETTRE AUX ACTIONNAIRES MAI 1975

Mesdames, Messieurs,

Avec des résultats en recul d'environ 46 %, variables selon les secteurs, l'année 1974 a été décevante pour le Groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année civile atteint F 999.780.000 contre F 1.027.725.000 en 1973 et le bénéfice d'exploitation F 82.361.000. Après prise en compte de l'incidence des provisions pour hausse des prix, le bénéfice net ajusté s'élève à F 42.789.000

L'impôt supplémentaire de 18 % s'étant élevé à F 11.031.000 pour le Groupe, c'est en fait un montant de F 53.820.000 qui doit être comparé, toutes choses égales par ailleurs, au résultat de F 100.274.000 atteint en 1973.

Ces résultats médiocres proviennent avant tout des conditions générales de l'économie mondiale. Ils ont été cependant aggravés par des éléments propres au Groupe. La baisse des achats, notée dans de nombreux pays au niveau des consommateurs, a été particulièrement ressentie sur les produits de prestige tels que les nôtres, notamment dans nos marchés traditionnels, l'Angleterre et l'Italie, les plus touchés par la détérioration économique. Les charges financières résultant de l'accroissement de volume de nos stocks et de la hausse continue des taux d'intérêt ont, d'autre part, pesé d'un poids exceptionnel sur notre exploitation. Le montant de ces charges est en effet passé de F 51.833.000 en 1973 à F 96.984.000 en 1974. La grève des postes, au cours du dernier trimestre, a eu également des effets sur nos ventes et ceci à une période de l'année présentant pour nos activités une importance essentielle.

Ces événements se sont répercutés de manière très différente selon les secteurs.

SECTEUR CHAMPAGNE

Tous les éléments précédemment indiqués ont joué et, de manière extrêmement particulière, la détérioration de l'économie anglaise qui explique à elle seule 57 % de la chute totale des exportations de champagne.

Le chiffre d'affaires consolidé du secteur s'est monté à F 464.917.000 (–4,2 %) permettant de dégager un bénéfice d'exploitation de F 67.616.000 et un bénéfice net ajusté de F 35.468.000 hors paiement d'une contribution exceptionnelle de F 6.481.000. Puisqu'il s'agit de chiffres consolidés, le chiffre d'affaires reflète non les expéditions mais les ventes effectivement réalisées sur les principaux marchés par les filiales du Groupe.

En 1974, les ventes totales ont régressé de 22 % en volume, soit d'un pourcentage sensiblement identique à celui du négoce. Après un net ralentissement, elles se sont reprises en fin d'année sur le marché français où au cours du dernier trimestre les expéditions ont été supérieures à celles de l'année précédente.

La chute des exportations, responsable de la baisse du chiffre d'affaires, provient sur les grands marchés, Angleterre et Italie notamment, d'un certain recul de la consommation accentué par la réduction progressive des stocks spéculatifs constitués précédemment par les distributeurs. En fin d'année la situation s'est déjà notablement assainie.

Au niveau de l'exploitation, la diminution du bénéfice a été aggravée par la hausse des frais généraux (augmentation de 15,5 % des frais de personnel) et des frais financiers qui, doublant d'une année sur l'autre, sont passés de F 25.708.000 à F 50.471.000 pour nos seules sociétés champenoises.

Compte tenu de cette situation générale, les résultats obtenus dans le Champagne ont été dans l'ensemble conformes aux prévisions qui avaient pu être établies.

Avec un chiffre d'affaires dépassant 80 millions de francs (+23 %) l'activité annexe "distribution de produits importés" s'est développée d'une manière satisfaisante.

SECTEUR COGNAC

Les résultats obtenus en 1974 dans le secteur Cognac ont été en telle diminution qu'ils ne peuvent être considérés comme véritablement représentatifs et appellent les commentaires suivants.

D'une manière générale, le Cognac a rencontré les mêmes difficultés que le Champagne tant sur le plan commercial que sur celui de l'exploitation.

Cette situation a été aggravée par un double phénomène propre au secteur. D'une part, la société Hennessy a mené une politique d'achats importants d'eaux-de-vie rassises qui, compte tenu des règles de comptabilisation des stocks de la profession, a entraîné une diminution plus que proportionnelle du bénéfice apparent.

D'autre part, les engagements contractuels souscrits depuis 1970 avec les viticulteurs ont été honorés de sorte qu'avec la très importante récolte de 1973 les achats de la période considérée ont représenté deux années de ventes. Les stocks en fin d'exercice se trouvent portés à 192.000 hectolitres d'alcool pur, avec un coefficient de rotation dépassant 5 ce qui est une des raisons notamment de l'augmentation de 17 millions de francs des frais financiers.

En contrepartie, les achats d'eaux-de-vie rassises en 1975 tiendront compte de la situation ainsi créée, ce qui devrait produire des effets inverses sur les résultats de l'exercice en cours.

Les expéditions de 1974 ont accusé un retard de 17,8 % en volume, exactement identique à celui de la profession prise dans son ensemble.

Le chiffre d'affaires consolidé du secteur est passé de F 343.985.000 à F 312.780.000 (soit – 9,1 %).

Les résultats font apparaître un bénéfice ajusté par réincorporation de la provision pour hausse des prix nette d'impôt, limité à F 5.432.000 hors paiement d'un impôt exceptionnel de F 3.279.000.

SECTEUR PARFUMS

La société Parfums Christian Dior a été placée dans une conjoncture économique identique à celle des autres secteurs, mais sa croissance et son exploitation se sont poursuivies dans des conditions satisfaisantes, bien que 1974 ait été encore une année de transfert progressif des installations de Rueil vers Orléans.

Avec un montant de F 232.083.000, le chiffre d'affares consolidé a augmenté de 11,2 %. Les développements les plus marqués se sont manifestés en Allemagne, Angleterre et Amérique du Sud. L'accroissement des ventes s'est également partagé entre les différentes lignes de produits, la répartition du chiffre d'affaires restant sensiblement identique à celle de l'exercice précédent.

Au niveau du bénéfice d'exploitation, la baisse enregistrée liée à la hausse des matières premières et des articles de conditionnement tient également, et pour une part essentielle, aux frais exceptionnels de déménagement à Orléans. Depuis 1973, et pour l'ensemble de l'opération, ceux-ci atteindront un montant de F 21.000.000 réparti sur trois exercices successifs. Ces charges peuvent être considérées comme compensées par les plus-values obtenues à la suite de la cession des installations de Rueil.

Dans ces conditions, en 1974, c'est bien au niveau du bénéfice net ajusté que peut s'apprécier la physionomie de Dior. Celui-ci est passé de F 8.782.000 à F 14.505.000, ayant ainsi progressé pour sa part de 65 %, hors paiement d'une contribution exceptionnelle de F 1.225.000.

Aux Etats-Unis, une remise en ordre en profondeur, que nous avions déjà annoncée l'année dernière, a débuté dans le cadre de l'association avec Chanel. L'action à long terme pour l'établissement de la marque sur ce marché est donc en cours.

PERSPECTIVES 1975

Après une année 1974 marquée par un brutal retournement de conjoncture, l'année 1975 devrait représenter une première étape vers un nouvel équilibre.

Au niveau des approvisionnements, sauf conditions climatiques entraînant de très faibles vendanges, nous devrions avoir pour la première fois depuis cinq ans des conditions d'achat favorables.

Une diminution des prix en Champagne et une reconduction en Charente devraient permettre d'envisager une politique de tarifs à long terme favorisant la position compétitive de nos produits et par conséquent la reprise de nos affaires sur les différents marchés.

Les conséquences de cette reprise sur les résultats de l'exercice sont impossibles à apprécier aujourd'hui tant les conditions d'approvisionnement, de prix de vente et d'exploitation sont susceptibles d'évoluer d'ici la fin de l'année.

Même en cas d'amélioration du chiffre d'affaires pour l'exercice en cours, toute prévision concernant les résultats 1975 est aujourd'hui prématurée.

Il est toutefois certain que la détente constatée aujourd'hui sur les taux d'intérêts constitue tout particulièrement pour le Groupe un élément favorable.

Fin avril 1975 la situation de l'exploitation Champagne se présente sous une forme moins préoccupante que les chiffres cumulés des trois premiers mois pourraient le laisser supposer.

La comparaison avec le premier trimestre de l'année précédente est faussée par les achats de couverture avant hausse qui avaient été réalisés en 1974, ainsi que des expéditions anticipées sur le marché anglais.

A la fin mars, le retard cumulé du champagne atteignait - 25 % en chiffre d'affaires. Il était déjà ramené à environ 20 % fin avril, les ventes de mars et d'avril présentant une amélioration croissante par rapport aux mêmes périodes de 1974.

Le rattrapage est essentiellement dû pour l'instant à la remontée sur le marché français qui, s'il se poursuit au rythme actuel, devrait atteindre à fin mai un niveau comparable à celui de 1974.

La reprise déjà prévisible des commandes sur certains des marchés étrangers ne se manifeste pas encore. Elle devrait commencer à apparaître aux environs du mois de juin.

En ce qui concerne les parfums, la croissance se poursuit dans des conditions satisfaisantes. A fin avril, l'avance atteignait + 16 % pour la société Parfums Christian Dior Paris et une remontée significative des ventes commençait à se manifester aux Etats-Unis.

En ce qui concerne le Cognac, les expéditions marquaient à fin avril un retard avec une diminution du chiffre d'affaires d'environ 13 % seulement, avec, à la même date, un carnet de commandes sensiblement égal à celui de l'année précédente. En outre, début 1974, des expéditions anticipées avaient été faites aux Etats-Unis.

Le Conseil d'Administration de Moët-Hennessy qui s'est réuni le 24 avril pour examiner les comptes consolidés provisoires de l'année 1974 proposera, au vu de l'arrêté définitif de ces comptes, de maintenir le dividende de la société, pour l'exercice 1er juillet 1974 au 30 juin 1975, au même niveau que l'exercice précédent, soit 7,20 F par action majorés de l'avoir fiscal.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression des mes sentiments distingués.

Le Président du Conseil d'Administration,
Kilian Hennessy

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

COMMERCE

Les suites des incidents de Bourgoin

M. Gérard Nicoud était attendu au palais de justice

M. Gérard Nicoud a fait savoir qu'il se présenterait ce mercredi 14 mai au juge d'instruction de Bourgoin, à la suite du mandat d'amener lancé contre lui après l'occupation lundi, pendant deux *heures, par une soixantaine de membres* de la section locale du CID-UNATI, de la perception de la ville.

Mercredi matin, le palais de justice de Bourgoin était gardé par d'importantes forces de police, et quatre cents à cinq cents personnes attendaient l'arrivée de M. Nicoud. De nombreux tracts réclamaient à nouveau le remplacement d'A. Gauquier à son poste d'inspecteur des contributions « par un fonctionnaire plus humain, plus juste, plus abordable ».

Le bureau national du mouvement a publié, mardi, un communiqué de soutien à son jeune secrétaire général, soulignant que les récentes manifestations des viticulteurs n'ont entraîné aucune arrestation, alors que trois des militants du CID-UNATI sont déjà écroués.

Les syndicats de la direction générale des impôts protestent dans un communiqué contre les agissements « inadmissibles » des commerçants contestataires, et *« avertissent solennellement le CID-UNATI que la poursuite de telles violences envers leurs camarades ne laissera pas sans réaction les soixante-dix mille agents de la direction générale des impôts »*.

La nostalgie du vedettariat

C'est dit : M. Gérard Nicoud n'est à l'aise que dans l'« action ». Envahir une perception, verser à terre et froisser des paperasses fiscales, jeter, catégorique et plein d'autorité, quelques phrases brèves dans les micros des journalistes, puis « disparaître » dans l'espoir qu'un mandat d'amener lancera la police à ses trousses... Tout cela, manifestement, lui plaît, et plaît à une fraction — la plus agitée, sinon la plus agissante — des militants du CID-UNATI.

On avait pu croire un moment que le « contestataire » de 1969 acceptait de voir le CID-UNATI devenir un véritable syndicat professionnel, réaliste, efficace et écouté, capable de souder les énergies des « sans-grade » du commerce et de l'artisanat. Le tribun râblé et débraillé, haranguant ses troupes d'une voix forte, avait fait place au président Nicoud, costume sombre et voix posée d'homme arrivé se prenant quelque peu au sérieux. A moins de trente ans, se retrouver le responsable élu de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs indépendants, ce n'est pas si mal. Et « Gérard », jouant le jeu de l'« anti-culte » de la personnalité, avait modestement laissé sa place de secrétaire général du CID-UNATI à M. Etienne Régnier, homme grave et calme, au regard clair et sérieux, à la voix raisonnable, vibrante de conviction contenue.

Le CID-UNATI, après les turbulences de l'adolescence propres à tout mouvement contestataire, entrait avec sérénité dans l'âge adulte : « tenir » une forte minorité de chambres des métiers, avoir des représentants dans la plupart des chambres de commerce et d'industrie, cela vous donne le sens des responsabilités, le goût du travail en profondeur et de l'assise en face des puissants des organisations traditionnelles qu'on a naguère bousculées.

Mais « Gérard » s'est vite lassé des tâches obscures, ardues et sans gloire qui tissent la trame des jours des mandarins qu'il vilipendait si allégrement. Et, sans regret, il démissionna de son siège de président. Après une révolution qui n'était pas encore de palais, mais plus du tout d'arrière-boutique, le sage M. Régnier lui rendit son siège de secrétaire général du CID-UNATI. On allait voir ce qu'on allait voir.

Depuis les beaux jours de l'hiver 1968, où, au Palais de glace de Grenoble, dix mille commerçants l'acclamaient, M. Nicoud a vécu bien des moments exaltants, qu'il s'agisse d'enlever des inspecteurs des renseignements généraux, de voler des dossiers fiscaux, de déclencher une nuit d'émeute à Bourgoin, de barrer les routes, d'enivrer les foules de ses partisans de discours démagogiques et, surtout, d'occuper la première page des journaux.

Plus que le mandarinat, c'est le vedettariat qui semble séduire M. Nicoud. Que n'a-t-il pas fait pour le conserver ! Que ne ferait-il pas pour le retrouver ! La formule des tours de France, dont il avait lancé le style, reprises avec brio par M. Jean Royer, ministre du commerce et de l'artisanat, est maintenant bien usée. La grève de la faim entreprise en 1971 n'avait pas fait grand bruit. Prendre le maquis, retourner en prison, c'est mieux. Il y a de fortes chances qu'il y réussisse, après une occupation d'une heure et demie d'un bureau de percepteur. Fait d'arme bien mince, si l'on songe au passé. Mais, enfin ! Le mandat d'amener est lancé. Alors, réussir à faire refermer sur lui les barreaux d'une geôle suffira-t-il à ressusciter un passé déjà révolu ? Les commerçants sont-ils prêts à descendre une nouvelle fois dans la rue ?

Il aura fallu vingt-quatre heures au bureau national du CID-UNATI pour publier un communiqué de soutien bien modéré M. Nicoud n'a pas trente ans. Son folklore ne risque-t-il pas de lasser son public ?

JOSÉE DOYÈRE.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

L'appel de la direction d'Usinor-Dunkerque à la reprise du travail semble avoir été peu suivi

Va-t-on vers l'épreuve de force à Usinor-Dunkerque ? L'appel à la reprise du travail, lancé mardi 13 mai par la direction de l'entreprise, a eu, semble-t-il, peu d'échos. Quelques dizaines d'ouvriers et d'employés seulement, selon les syndicats, se sont présentés, ce mercredi 14 mai au matin devant les grands bureaux, comme les jours précédents, sur un effectif d'environ onze mille salariés. Dans le reste de l'usine, salariés. Aux autres points de passage, les non-grévistes semblaient un peu plus nombreux, mais aucune production n'est assurée, n'avait pas évolué. La veille, la la direction avait invité *« tout le personnel de l'usine à se présenter à son travail à son horaire normal, y compris le personnel auquel le chômage technique avait été notifié antérieurement »*. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. avaient protesté contre cette convocation par la direction, dont le but, selon eux, était *« d'organiser, avec l'aide des ingénieurs chefs de service, un affrontement général lui permettant de continuer à ne pas négocier »*. Un nouveau meeting était prévu à 13 heures ce mercredi, et les piquets de grève étaient toujours en place. D'autre part, le tribunal de Dunkerque avait rendu mardi une ordonnance d'évacuation à l'encontre de dix-sept grévistes accusés *« d'entrave à la liberté du travail »*. La direction attendra-t-elle, pour faire intervenir ou non les forces de l'ordre, l'issue de la réunion paritaire prévue pour le 16 mai à Paris ?

Dans la sidérurgie lorraine, la situation continue de se dégrader. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont appelé à une grève de vingt-quatre heures pour le mercredi 21 mai l'ensemble des sidérurgistes de la région.

Manifestation à Brest

A Brest, un millier de personnes ont manifesté pour *« la défense des libertés syndicales »* à l'appel de la C.G.T. Une cinquantaine de militants communistes ont occupé mardi 13 mai pendant une demi-heure l'hôtel de ville pour protester contre l'attitude du maire, qui refusait de les recevoir au sujet du conflit de Transocéan, une entreprise de bonneterie dont le personnel (deux cent soixante-dix personnes) est en majorité féminin. Les cinquante-huit ouvrières qui avaient occupé les locaux le 7 mai pour protester contre les cent seize licenciements annoncés par la direction ont, en effet, été mises à pied lundi après avoir repris normalement le travail.

● *A Onnaing, près de Valenciennes (Nord)*, les salariés de l'entreprise métallurgique Venot-Pic, qui fait partie du groupe Fives-Cail-Babcock et emploie huit cents personnes, ont décidé mardi d'occuper l'usine *« pour une durée indéterminée »* après l'échec des discussions sur l'avenir de l'usine.

● *Les grèves au SEITA* se poursuivent à Paris et s'étendent à la province. Après Lyon, Bordeaux, Nantes, les centres de Marseille et Toulouse sont à leur tour touchés par le mouvement. Malgré la mise en place de systèmes de dépannage, l'approvisionnement des débits de tabac devient de plus en plus difficile

● *Au magasin de la FNAC-Montparnasse*, le travail a repris samedi 10 mai en début d'après-midi sans que les cent trente employés en grève depuis cinq jours aient pu obtenir la satisfaction totale de leurs revendications : en particulier, le salaire d'embauche a été fixé à 1 600 F par mois alors qu'ils réclamaient 1 800 F minimum ; le principe d'une augmentation automatique dégressive pour les salaires inférieurs à 2 500 F a été refusé par la direction pour laisser une possibilité de choix aux chefs de service.

MONNAIES ET CHANGES

La Banque de France soutient le dollar

Les marchés des changes continuent à être très agités, alors que le dollar s'affaiblit encore ainsi que la livre sterling. Mercredi matin, la devise américaine valait à Paris entre 4,0375 et 4,04, après être descendue jusqu'à 4,0250. Dans la journée de mardi, la Banque de France était intervenue massivement pour enrayer la chute du dollar, où si l'on préfère pour empêcher la hausse du franc vis-à-vis de cette devise. Certains font état d'achats s'élevant jusqu'à 250 millions de dollars. A Francfort, le dollar valait mercredi matin un peu au-dessous de 2,33 DM à Zurich entre 2,4540 et 2,4570.

En sens contraire, la Banque d'Angleterre a dû encore soutenir la livre en vendant quelque 120 millions de dollars mardi. Mercredi matin, le cours était de 2,3105 à 2,3115 dollars pour 1 livre. Réuni



(Dessin de KONK.)

à Bâle au début de cette semaine, les gouverneurs des principal banques centrales ont estimé, en dépit des difficultés actuelles, q la livre ne traversait pas véritablement une crise.

L'Italie demande officiellement un prêt à la C.E.E.

Le conseil des ministres des finances de la C.E.E., qui se réunira le 20 mai, à Bruxelles, autorisera sans doute la Commission européenne à émettre le premier emprunt communautaire sur le marché, ou bien, ce qui paraît plus probal directement auprès des pays prod teurs. L'Italie a, en effet, dema qu'un prêt à moyen terme lui consenti par la Communauté. Se la décision prise au début de l née par les Neuf, celle-ci est a risée à émettre un emprunt dan limite de 3 milliards de dollars (i rêts compris). Le gouvernement Rome a fait savoir qu'il souhaite recevoir la totalité de cette som ce qui, compte tenu de la ch *de l'intérêt, représenterait un emp* de l'ordre de 2,3 à 2,5 milliards dollars.

Au cours des mois passés, vice-président de la Commiss M Haferkamp, a pris contact certains pays éventuellement teurs, dont le Venezuela, qui montré disposé à souscrire environ 500 millions de dollars.

D'autres pays membres de C.E.E., nous rapporte Philippe maître, se montrent également ressés à obtenir des crédits pa même voie. Il s'agit de la Gra Bretagne, du Danemark et l'Irlande. Pour leur donner satis tion, il faudrait donc que le cor autorise la Communauté à empru au-delà *des 3 milliards de dol* déjà accordés.

Le conseil aura également à battre des modalités techniques retour du franc dans le « serpe européen. *« Cette décision*, a déc lundi M. Santarelli, porte-parole joint de la Commission, *tra compte tenu du moment choisi p l'annoncer, l'explication politique la confiance dans la construc européenne. »* Outre la Commiss plusieurs pays membres de la C munauté ont, au cours des jo derniers, exprimé leur satisfaction sujet de la décision annoncée M. Giscard d'Estaing *Il s'agit* tamment de la Belgique et de l'A magne.

● *Les avoirs officiels de chan de la France* s'élevaient, à la avril, à 98 524 millions de fran en augmentation de 1 147 millio de francs par rapport à la mars. Les avoirs en or, soit 75 5 millions, n'ont pas varié. Les r serves de devises se sont accru de 1 115 millions de francs po atteindre 19 377 millions de fran à la suite des opérations effe tuées par le Fonds de stabilisati des changes. Les créances de France sur le F.M.I (droits tirage au titre de la tranche et de la super-tranche or, D.T.S s'élevaient à 3 556 millions francs, en augmentation de 32 mi lions.

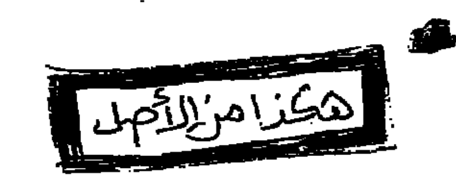
● *Des crédits d'un montan total de 700 millions d'escud (120 millions de francs)* vienne d'être mis à la disposition d Portugal par l'Allemagne fédéra pour la construction d'habitation à caractère social, a annoncé l colonel Augusto Fernandes, minis tre portugais de l'équipemen social et de l'environnement, son retour d'une visite en Allemagne fédérale.

AFFAIRES

● *M. Robert Mitterrand entre dans le groupe C.G.E.* — M. Robert Mitterrand, frère de M. François Mitterrand, va être appelé à exercer d'importantes fonctions au sein de CIT-Alcatel, une filiale de la Compagnie générale d'électricité. M. Robert Mitterrand avait quitté au début de 1975 la direction générale de Sperry-Univac France.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 5/8	5 5/8	4 3/8	5 3/8	1 1/2	2 1/2
1 mois	5	6 1/2	4 5/8	5 1/8	3 1/8	3 5/8
3 mois	6 1/8	6 5/8	4 5/8	5 1/8	4 1/8	4 5/8
6 mois	7 1/8	7 5/8	5	5 1/2	5 1/8	5 5/8



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
13 MAI

Effritement des valeurs
Baisse de l'or

n dépit du nouveau fléchisse- ...t du loyer de l'argent à court ...ne, ramené de 7,5 % à 7 3/8 % ... les soins de la Banque de ...nce afin de ralentir la hausse ... franc, les valeurs françaises se ...t effritées mardi à la Bourse de ...is.

...ucune raison précise n'a été ...née pour expliquer cette mo...té, si ce n'est une inquiétude ...use, suscitée par l'accentuation ... repli du dollar, tombé à 4,04 F, ...le la livre sterling, au plus bas ...32 F.

...es opérateurs ont été pris au ...ourvu par la décision de réin...luire le franc au sein du « ser...t » européen, dont les consé...nces ne sont pas encore clai...ent entrevues. De plus, le ...il du dollar au voisinage du ...l fatidique des 4 F, qui n'avait ... enfoncé qu'en juillet 1973 ...dant deux jours, est jugé de ...ure à gêner nos exportations. ...ne des conséquences de cette ...rée du franc dans le « serpent » ... le vif repli depuis lundi du ...s de l'emprunt 7 % 1973, pour ...el les espoirs d'une réévalua... sur la base du prix de l'or ...volent de ce fait même.

...ur le marché du métal, kilo ... barre et lingot perdent près ... 1 % à 22 005 F et 22 050 F ...tre 22 150 F et 22 245 F, tandis ... le napoléon revient de ...50 F à 237 F, avec un volume ... transactions plus étoffé ...7 millions de F contre 8,5 mil...s de F). Le manque d'intérêt ...r l'or est d'autant plus remar... qu'il n'y a pas si longtemps, ... phénomènes comme la chute ...la livre et du dollar, l'arrai...nement du cargo américain ... les Khmers rouges, sans ...pter les événements du Viet...1, auraient provoqué une vive ...sse du métal. Visiblement, ...n'en veut pas.

...a cotation des actions Bull, ...endue lundi dans l'attente ...a accord avec la C.I.I. annoncé ...s l'après-midi, ne reprendra ...s doute pas avant jeudi, en ...son d'une réglementation ...de et compliquée.

LONDRES

Calme

Dans un marché calme et indécis, dans l'attente des résultats du commerce extérieur, les mines d'or continuent à monter.

OR (ouverture) dollars : 165 50 contre 165 50

VALEURS	CLOTURE 13/5	COURS 14/5
War Loan 3 ½ %	23 1/4	23 3 8
Beechamps	282 1/2	279 1/2
British Petroleum	445 1 2	449 1/2
Shell	387 ..	385
Vickers	141	138
Imperial Chemical	253 ...	253
Courtaulds	112 ...	112
De Beers	303 1/2	303 1/2
* Western Holdings	37 1/8	37 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	210 .	197 ...
* West Driefontein	49 1/2	51 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	12 mai	13 mai
Valeurs françaises	134,9	133,5
Valeurs étrangères	128,9	127,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77,9	77,6

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MOET-HENNESSY. — L'année 1974 a été décevante pour le groupe, dont les résultats consolidés sont en recul de 46 % avec 53,82 millions de francs contre 100,27 millions, après 11 millions de prélèvement exceptionnel. La très forte baisse des achats anglais et italiens a affecté les résultats des branches champagne et cognac, dont les ventes en volume ont fléchi respectivement de 22 % et de 17,8 %. Le marché français, en revanche, semble se redresser, tandis que la branche parfums (Christian Dior) a gardé une marche satisfaisante. Dividende global de 10,80 F (inchangé).

C.M. INDUSTRIES (CLIN-MIDY). — Bénéfice net pour 1974 : 25,3 millions de francs contre 25,2 millions (consolidés : 27,4 millions contre 32 millions, après contribution exceptionnelle de 3,7 millions de francs et mauvais résultats de la principale filiale italienne).

USINES CHAUSSON. — Perte de 4,6 millions de francs en 1974 contre un bénéfice de 9,35 millions de francs en 1973. Le dividende est supprimé.

NEW YORK

Légère avance

Dans un marché très heurté, l'indice Dow Jones a gagné 2,66 points à 850,12. Après avoir commencé par en perdre, il était en progrès de 7 points une heure avant la clôture, lorsque l'annonce qu'un avion patrouilleur recherchant le cargo arraisonné par les Cambodgiens avait été mitraillé. Ce conflit pèse notablement sur Wall Street, dont le comportement semble néanmoins assez satisfaisant aux yeux des opérateurs. Les ventes bénéficiaires ont été bien absorbées, et surtout la baisse des taux d'intérêt, pratiquement arrêtée depuis deux mois, va sans doute reprendre, ce qui est de nature à stimuler le marché.

Dans les compartiments, on a relevé la fermeté des automobiles (General Motors et Ford), des ordinateurs (I.B.M. et Honeywell), des compagnies aériennes, notamment Panam, qui s'apprêterait à signer un accord avec l'Iran, selon le « Wall Street Journal ».

Le volume des transactions a augmenté, avec 24,95 millions de titres échangés contre 22,41 millions.

VALEURS	COURS 12/5	COURS 13/5
Alcoa	47 3/4	47 3/4
A.T.T.	51 1/4	52 ...
Boeing	26 ...	27 1/8
Chase Manhattan Bank	33 7/8	33 3/4
Du Pont de Nemours	132 1/2	131 1/4
Eastman Kodak	185 3/4	188 5/8
Exxon	82 1/2	83 3/8
Ford	36 3/4	38 1/4
General Electric	47 3/8	48 3/4
General Foods	22 7/8	23 1/8
General Motors	44 7/8	46 1/8
Goodyear	18 1/2	18 1/2
I.B.M.	216 ...	223 1/2
I.T.T.	24 ...	24 1/4
Kennecott	38 1/8	38 1/4
Mobil Oil	39 7/8	40 1/4
Pfizer	34 ..	34 7/8
Schlumberger	88 7/8	88 3/4
Texaco	24 5/8	25 ...
U.A.L. Inc.	28 1/2	21 ...
Union Carbide	63 7/8	63 7/8
U.S. Steel	60 5/8	60 1/8
Westinghouse	17 ...	18 7/8
Xerox	85 1/8	86 1/4

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	7 3/8 %
Effets privés	....	7 1/4 %
Moyen terme	....	....

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/5	14/5
1 dollar (en yens)	291 37	291 47

BOURSE DE PARIS — 13 MAI — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

[illegible]	[illegible]	[illegible]

OBLIG. ECHANG.

[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

...pte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote ...plète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer ... les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 887	4 849	4 85
Canada ($ can. 1)	3 960	3 911	3 90
Allemagne (100 DM)	173 585	173 475	172 50
Belgique (100 fr.)	11 645	11 682	11 20
Danemark (100 krd.)	74 780	74 320	74 75
Espagne (100 pes.)	7 320	7 251	7 20
Grande-Bretagne (£ 1)	9 412	9 338	9 40
Italie (100 lires)	0 649	0 647	0 65
Norvège (100 krs.)	82 820	82 780	83
Pays-Bas (100 fl.)	169 950	169 925	169 37
Portugal (100 esc.)	16 790	16 740	16 35
Suède (100 krs.)	103 820	103 800	103
Suisse (100 fr.)	162 850	163 550	162 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/5
Or fin (kilo en barre)	22150	21995 ..
Or fin (kilo en lingot)	22245	22050 ..
Pièce française (20 fr.)	238 30	237
Pièce française (10 fr.)	165	167 80
Pièce suisse (20 fr.)	225 80	223 90
Union latine (20 fr.)	208	207 50
Souverain	212 10	208 10
Pi. de 20 dollars	989 20	992 .
Pièce de 10 dollars	500	500
Pièce de 5 dollars	352 50	346 50
Pièce de 50 pesos	880 50	895 ..
Pièce de 10 florins	186 50	195 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au Laos

GRAVES INCIDENTS DANS LE SUD et manifestations à Louang-Prabang

De violents incidents viennent d'éclater à Sava Nnakhet, dans le sud du Laos, où un immeuble appartenant aux services d'aide américaine a été attaqué par la population. On signalait aussi mercredi 14 mai des manifestations à Louang-Prabang. D'autre part, une dizaine d'unités des forces armées royales ont proclamé leur attachement au gouvernement du prince Souvanna Phouma. Elles entendent ainsi condamner l'action de l'ancien ministre de la défense, M. Sisouk Na Champassak, qui, réfugié à Bangkok, vient de déclarer que les « *communistes s'empareront automatiquement* » du Laos. Représentant de la droite au sein du gouvernement de coalition, il avait *donné sa démission la semaine* dernière à la suite des pressions du Pathet-Lao.

Un apaisement était sensible, mardi 13 mai, dans la capitale, après que le ministre de la défense par intérim — le général Khan Ouane Boupha (Pathet-Lao) — eut appelé toutes les unités à regagner leurs casernes. C'est ce qu'on fait les élèves officiers de l'académie militaire de Vientiane, qui s'étaient révoltés dimanche.

Un accord au sein du conseil de cabinet a, d'autre part, permis d'instaurer un cessez-le-feu au *nord de la capitale*, Vang-Vieng étant proclamée ville neutre. Après les graves incidents au carrefour stratégique de Sala-Phou-Khoum, au début du mois, les forces du Pathet-Lao avaient progressé le long de la nationale 13 (Vientiane-Louang-Prabang) pour s'arrêter *devant Vang-Vieng*.

Enfin, le ministère de l'information a démenti, mardi, la nouvelle selon laquelle le barrage de Nam-Ngum était passé « *sous le contrôle des forces du Front patriotique* ». (*Le Monde* du 13 mai.)

Mardi, le prince Souvanna Phouma a demandé à tous les fonctionnaires ayant quitté le pays de regagner leur poste avant le 15 mai. (Nombre de fonctionnaires avaient été pris de panique à la suite des incidents militaires, la semaine dernière, et du départ de quatre ministres appartenant à la droite.)

Selon l'A.F.P., la crise qui se désamorce lentement au Laos ne remet pas en cause les accords de Vientiane de 1973. Cette crise a au contraire mis un terme au blocage du système qui, en raison de l'extrémisme de certains, empêchait le fonctionnement correct de la « concorde nationale » à tous les échelons administratifs et gouvernementaux.

Comme le prévoit le texte des accords de 1973, ce seront des personnalités de la même « partie » qui occuperont les postes laissés vacants.

Certes, le texte même des accords a été un peu ignoré par le prince Souvanna Phouma qui a confié, par exemple, mais provisoirement, le contrôle de l'armée royale à un général du Pathet-Lao. Certains observateurs voient cependant dans ce choix délibéré du prince sa volonté de tenter un premier pas vers une unification de toutes les forces armées. Il voudrait aussi prouver que le Pathet-Lao n'a pas l'intention de prendre le pouvoir par la force, ou de « *profiter de la situation* ».

● *Le commandant Melo Antunes*, ministre portugais des affaires étrangères, effectue une visite imprévue à Luanda, où il compte rencontrer les présidents de l'Unita et du M.P.L.A., qui se trouvent tous deux en Angola.

D'autre part, on apprend que de nouveaux affrontements se sont produits à Nova-Lisboa, faisant des morts. (Voir notre enquête page 7.)

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit à propos du décès de Mgr Teofil Ionescu, archevêque des Roumains de l'Europe centrale et occidentale (*le Monde* du 14 mai), le Père Vasile Boldeanu n'a pas été secrétaire général de la Garde de fer. En effet, la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris a, lors d'un jugement prononcé le 9 mai (*le Monde* du 13 mai), estimé que la preuve n'a jamais été faite que le Père Boldeanu a occupé ce poste au sein de ce mouvement.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU VIETNAM SE REND A SAIGON.

Hanoï (A.F.P.). — Une importante délégation du parti et du gouvernement de la République démocratique du Vietnam, conduite par le président de la République, M. Ton Duc Thang, a quitté Hanoï mercredi 14 mai à destination de Saigon pour participer le 15 mai à la fête de la « grande victoire nationale », annonce l'agence nord-vietnamienne d'information.

Outre M. Ton Duc Thang, trois membres du bureau politique du parti des travailleurs du Vietnam font partie de la délégation : MM. Le Duc Tho, Le Than Nghi, qui est en même temps vice-premier ministre, et le général Van Tien Dung, chef de l'état-major général de l'armée.

Jeudi

HAUSSE DE 5 CENTIMES SUR LE PAIN

Le pain sera plus cher le jeudi 15 mai. Dans l'ensemble de la France, les prix des gros pains (à partir de 1 kilo) augmenteront de 5 centimes par kilogramme ; ceux des pains de 400, 500 600 et 700 grammes progresseront également de 5 centimes. Dans la région parisienne, les prix des baguettes et des ficelles (300 et 250 grammes) seront, en outre, majorés de 5 centimes.

Cette augmentation, qui intervient à la suite d'un accord entre le ministère de l'économie et des finances et la Confédération de la boulangerie, est liée à l'augmentation des charges qui majorent les prix de revient des boulangers. Il n'est pas exclu qu'une nouvelle hausse se produise cet été, du fait des répercussions de l'augmentation du prix européen du blé sur le coût de la farine. La dernière majoration remonte au 21 octobre.

● *L'inauguration de la rétrospective Max Ernst* est maintenue pour le 16 mai au Grand Palais.

● *Une commission pour les films destinés aux jeunes* vient d'être créée par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture. Sa compétence dans la sélection des films devrait être une garantie pour les parents et les éducateurs.

Constitué à l'initiative du parti socialiste

UN COMITÉ DE RÉFLEXION DOIT ÉLABORER EN UN AN UNE CHARTE DES LIBERTÉS

MM. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, et Robert Badinter ont présenté, mardi 13 mai en fin de matinée, à l'occasion d'un conférence de presse, le comité d'étude et de réflexion mis en place à l'initiative du P.S. et chargé d'élaborer en un an une « charte des libertés et droits fondamentaux ». A cette occasion M. Mitterrand a expliqué pourquoi le P.C.F. et le P.S. n'avaient pas, dans le domaine de la défense des libertés, engagé une action commune. « Le parti communiste et le parti socialiste, a-t-il noté, n'ont pas fusionné. Ils partent, il est vrai, d'un tronc commun mais il s'agit de deux grands partis qui continuent de s'exprimer chacun pour son compte en tentant de dégager la philosophie qui lui est propre. » En ce qui concerne l'action de M. Giscard d'Estaing dans le domaine des libertés, le député de la Nièvre a ajouté : « J'ai cru qu'il y aurait plus de liberté. Je constate qu'en un an rien n'a vraiment changé sauf les apparences. La façon dont M. Giscard d'Estaing manie les grands moyens d'information est plus subtile que celle de ses prédécesseurs. » Le premier secrétaire du P.S. s'et toutefois félicité de « la mise à l'ombre, grâce au Conseil constitutionnel, de la délégation à l'information ». Il a en revanche déploré que l'opposition ne puisse pas s'exprimer de manière régulière à la télévision.

La charte des libertés qui va élaborée à l'initiative du P.S. a été annoncée par M. Mitterrand rant sa campagne présidentielle. *doit préciser* les garanties dont socialistes préconisent l'adoption matière de libertés traditionnelle de respect de la dignité.

Les participants au comité d'é et de réflexion choisis « pour compétences professionnelles et térêt qu'ils ont toujours porté problèmes des libertés », so MM. Raymond Lindon, Maurice land, Philippe Robert, magis François Luchaire, Gérard Caen, Jacques Robert, Jean-P Cot (député socialiste), Roger-G Schwartzenberg, professeurs de Pierre Nicolay, conseiller d' Mme Nicole Questiaux, maîtr *requête au Conseil d'*E MM. Pierre Marcilhacy (sén non-inscrit), Jean-Denis Bredin cats ; André Lwoff, membre de titut Pasteur ; Alexandre Mink Bernard Piciubono, profes Mme Elisabeth de Fontenay, M chel Serres, philosophes ; MM. E nuel Leroy-Ladurie, Claude Man historiens ; Jacques Attali, miste ; Hubert Beuve-Méry, teur du « Monde » ; Eugène camps, ancien président C.F.D.T. ; Claude Germon (C. Daniel Meyer, président d'h de la Ligue des droits de l'h

LES GÉNÉRAUX SALA ET MASSU A I.T.1

Au cours d'I.T. 1 du ma mai (nos dernières édit datées 14 mai), journal t de TF1, les généraux Salan et Jacques Massu, tivement ancien comm supérieur des forces fra en Algérie (avant de chef de l'O.A.S.) et ancien mandant militaire du d ment d'Alger puis présid comité de salut public d' et du Sahara, ont évoqué e pagnie de M. Lucien Ne aujourd'hui député U.D.R. Loire, leur souvenir du 13 m

Le général Salan a nota déclaré : « *Pour faire le le complot n'a pas joué. Il un vide politique total en et les militaires étaient s Alger, il y avait une très méfiance contre le gouver Pflimlin. C'est alors que mandé qu'un gouvernemen lut public soit créé, prés de Gaulle qui serait le ga l'Algérie française.* »

M. Lucien Neuwirth a a « *On a parlé de complot du mais de très nombreux ments et groupes politique sageaient en France que les changent. Beaucoup de ge geaient à faire quelque cho*

Le général Massu a qu'il était, à l'époque, « *subo au général Salan sans qu subordination ait jamais problèmes* ». Les deux offic sont serré la main devant méra.

A C D E F G H

Le numéro du « Monde » daté 14 mai 1975 a été tiré à 557 795 exemplaires.

